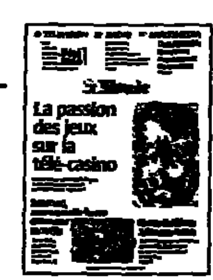


TÉLÉVISION RADIO MULTIMÉDIA

■ La passion des jeux

■ La radio se pose sur Internet



Le Monde

CINQUANTE-TROISIÈME ANNÉE – N° 16175 – 7 F | DIMANCHE 26 - LUNDI 27 JANVIER 1997 | FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

Le pouvoir algérien reste fermé à tout dialogue et veut « exterminer » la guérilla islamiste

Le président Zeroual dénonce un « complot » ourdi par des « forces étrangères »

LE PRÉSIDENT algérien, Liamine Zeroual, a réaffirmé, vendredi 24 janvier, au cours d'une allocution télévisée, *« la ferme volonté de l'Etat de combattre* [les] *groupes terroristes jusqu'à leur extermination ».* Destinée à rassurer l'opinion publique algérienne traumatisée par la recrudescence de la violence depuis le début du ramadan et le silence des autorités, l'intervention du chef de l'Etat n'a pas donné lieu à l'annonce de mesures concrètes. Depuis le début du *ramadan*, le 10 anvier, plus de 200 personnes ont trouvé la mort. Le quotidien francophone algérois *Le Matin* révèle, dans son édition de samedi, que 23 civils ont été égorgés à une centaine de kilomètres au sud d'Alger, et 5 autres dans la capitale en milieu de semaine.

Au cours de son intervention, le chef de l'Etat a évoqué *« une conspiration »* ourdie par *« des forces étrangères et des personnalités algériennes ». « A tous ceux qui, à l'intérieur ou à l'extérieur, tentent vainement d'entraver la marche de l'Algérie (...), je dirai que leurs complots et manœuvres sont voués à ce même échec cuisant qu'ils ont déjà connu »*, a indiqué Liamine Zeroual. Par le passé, les autorités algériennes avaient nommément mis en cause le Soudan et l'Iran pour leur aide supposée aux groupes islamistes. *« Les personnalités algériennes »* visées par le chef de l'Etat sont les responsables poliques qui s'étaient réunis en novembre 1994 à Rome pour des pourparlers de paix hébergés par la communauté catholique de Sant'Egidio. Ils avaient abouti à la signature d'une plate-forme, au début de 1995, *« pour une solution politique et pacifique de la crise algérienne ».*

Parmi ses signataires, figuraient entre autres le FLN, l'ex-parti unique, depuis repris en main par le pouvoir, l'ex-FIS et le FFS d'Hocine Aït-Ahmed. Jeudi 23 janvier, ce dernier avait réclamé, depuis Rome, une médiation américaine pour mettre un terme à la guerre civile. En novembre 1996, les signataires de la plate-forme de Sant'Egidio ont lancé un « appel pour la paix » également stigmatisé par le président Zeroual vendredi à la télévision. La presse algérienne de ce samedi exprime sa déception. *« Un discours du président est un événement majeur censé répondre à une attente, l'objectif n'a pas été atteint »*, résume le quotidien *Le Matin* dans son éditorial.



Lire page 2



LING FEI/CHRISTIAN LACROIX

Fin de bal, fins de siècles

HAUTE COUTURE ou music-hall, comme dirait Yves Saint Laurent ? Le bal est clos. Il a été agité. Les nouveaux couturiers venus d'Angleterre, Alexander McQueen (Givenchy) et John Galliano (Dior), ont fait entrer en collision deux fins de siècles. C'était la Belle Epoque face à celle d'Internet, bustes sanglés, tailles de guêpe. Au même moment, le Musée de la mode ouvre ses portes au Louvre.

Lire pages 17 et 19

Education : coup d'arrêt brutal au recrutement des professeurs

LE NOMBRE de postes offerts cette année aux concours d'enseignement est en baisse globale de 19,2 %. La philosophie et les lettres modernes comptent parmi les disciplines les plus touchées. Le record de la baisse est détenu par le Capes de mathématiques, avec 42 % de postes en moins. Le SNES qualifie cette politique de baisse brutale du recrutement de *« pente suicidaire »*, tandis que le Syndicat des enseignants parle de *« désordre gestionnaire ».*

Remis mercredi 22 janvier à François Bayrou, un rapport de l'Inspection générale de l'administration de l'éducation nationale évalue à 5 249 le nombre de maîtres auxiliaires qui sont actuellement sans travail, soit 17 % des effectifs.

Lire page 7

« Bip, bip, bip ! » : America Online a les yeux plus gros que le ventre

NEW YORK
de notre correspondante

« Bip, bip, bip » : ce son, le signal occupé, agace depuis quelques semaines une bonne partie des huit millions d'usagers d'America Online, premier service en ligne mondial, qui offre aussi l'accès à Internet. Rien n'est plus frustrant que de s'asseoir devant son ordinateur personnel – un geste devenu, dans certaines parties des Etats-Unis, aussi courant que de décrocher le téléphone ou d'allumer son téléviseur –, avec l'intention de se brancher en ligne, lire son courrier électronique ou naviguer dans le cyberespace, et de se heurter à l'impossibilité d'entrer en communication avec le média que vous payez pour vous emmener dans ces escapades virtuelles.

Victime de son succès, America Online est incapable de faire face à l'enthousiasme qu'elle a provoqué en offrant, depuis le 1er décembre 1996, un tarif forfaitaire de 19,95 dollars par mois (environ 110 francs), quel que soit le temps passé en ligne. Jusqu'alors, la tarification était progressive, comme pour les conversations téléphoniques. Pris d'assaut par un afflux soudain de nouveaux clients et par une assiduité accrue des habitués, les numéros d'appel d'America Online ne peuvent plus répondre à la demande. Le blocage a pris de telles proportions que les procureurs généraux de vingt des cinquante Etats américains, dont l'Illinois, New York, le Wisconsin et le Massachusetts, se sont réunis à Chicago pour examiner avec les avocats de la compagnie les suites à donner aux plaintes pour tromperie sur la marchandise et publicité mensongère déposées par les usagers furieux.

Penaude et consciente d'avoir eu les yeux plus gros que le ventre, America Online s'est engagée à consacrer dans les meilleurs délais 350 millions de dollars (près de 2 milliards de francs) à l'amélioration de ses capacités. Malheureusement, a reconnu vendredi 24 janvier Steve Case, son jeune PDG, celle-ci risque fort de ne pas se faire sentir avant quelques mois. Pour ne rien arranger, les techniciens qui ont tenté de soulager le système afin d'en faciliter l'accès ont provoqué, le 2 janvier, une panne totale de deux heures, la deuxième grande panne de l'histoire d'America Online, victime en août 1996 d'un black-out général de dix-huit heures.

Les mésaventures d'America Online – service au succès fulgurant dont le nombre d'adhérents est passé de zéro à huit millions en moins de dix ans et qui affiche un revenu annuel de 1 milliard de dollars – illustrent toute la fragilité technique et commerciale de cette nouvelle génération d'entreprises. En position de leader, America Online a subi l'an dernier une forte pression pour accroître sa part de marché face à la concurrence de Microsoft (qui offre aussi un service au tarif forfaitaire de 19,95 dollars) et à la multiplication des services d'accès à Internet. Les analystes, qui avaient jugé très risquée sa décision d'offrir un tarif unique, voient aujourd'hui leurs craintes confirmées.

Dans le nouveau monde de la communication, ces petites entreprises prodiges peuvent-elles réellement prétendre rivaliser avec des géants aux reins plus solides ? Le *Wall Street Journal* est plus sévère : en cassant les prix sans assurer ses arrières, écrit-il, America Online a soulevé un *« problème moral »*, celui de la confiance, *« pierre angulaire du commerce ».*

Sylvie Kauffmann

Placements : l'attrait du PEL

LA BAISSE, depuis le 23 janvier, de la rémunération du *plan d'épargne-logement (PEL)*, ramenée de 5,25 % à 4,25 %, ne devrait pas trop nuire au succès de ce produit d'épargne unique dont le rendement est garanti par contrat pour dix ans. L'annonce de la baisse du taux en début de semaine a provoqué une véritable ruée dans les agences bancaires qui ont multiplié les ouvertures de plans d'épargne-logement offrant encore la rémunération la plus favorable. Mais, en contrepartie de la réduction du rendement, les taux des prêts immobiliers liés au PEL baissent de 5,54 % à 4,80 %.

Le PEL pourrait ainsi retrouver sa vocation initiale, qui est d'obtenir à moindre coût un financement du logement.

Lire pages 12 à 14

La retraite, revendication d'un pays vieillissant

LA BELLE unanimité des responsables politiques, patronaux et syndicaux contre la retraite généralisée à 55 ans n'aura qu'un impact limité sur l'opinion. A l'exception de la CGT, qui a emboîté le pas à cette revendication, leur condamnation risque fort de ne pas calmer les ardeurs de tous ceux qui en rêvent. Le succès de la journée de grève, vendredi 24 janvier, dans les transports urbains de province comme les sondages récents le confirment : le thème a encore de beaux jours. Les rêves collectifs, même les moins fondés, ne s'évanouissent pas au seul appel de la raison.

La grande popularité de la revendication révèle en fait, une fois de plus, le fossé qui se creuse entre la sphère dirigeante, au sens large, et une population engluée dans des préoccupations immédiates. Les représentants des élites peuvent développer tous les meilleurs arguments techniques, économiques ou prospectifs possibles, ils ne sont pas entendus, tout simplement parce qu'en face la revendication se nourrit en réalité d'affectif, peut-être d'égoïsme et, à coup sûr, de la peur des lendemains.

Pour comprendre comment une telle revendication a pu naître et prospérer, il faut chercher des explications ailleurs que dans la stricte rationalité du dossier. A l'évidence, d'autres logiques y sont à l'oeuvre, reflets de tendances profondes, soit sociologiques, soit de deshérence politique. Lesquelles ont forcément un lien avec le vieillissement de la société française et un rapport avec la confusion née de la série d'impairs commis dans la gestion récente des conflits sociaux par les pouvoirs publics tout autant que par les patrons.

Le vieillissement, d'abord. Avec la génération du baby-boom qui a maintenant dépassé la quarantaine, les « vieux » sont en passe de devenir majoritaires en France. Il n'y a rien d'étonnant, dans ces conditions, que le sujet de la retraite occupe les esprits. Un pays vieillissant où les catégories les plus âgées deviennent dominantes a une fâcheuse propension à juger des choix à opérer en fonction de ses propres caractéristiques ou aspirations, quand bien même ceux-ci se traduiraient par un effort rapidement insupportable pour les plus jeunes, minoritaires.

Alain Lebaube

Lire la suite page 9

Un espoir de la BD

NICOLAS DUMONTHEUIL

A VINGT-NEUF ANS, le dessinateur Dumontheuil, qui n'a signé que deux ouvrages, a reçu, à Angoulême, le trophée (l'Alph-Art) du meilleur album et le prix Goscinny du meilleur jeune scénariste pour *Qui a tué l'idiot ?* (Casterman). *Le Monde* publie ses premiers dessins d'après consécration. Le 24e Festival international de la bande dessinée fermera ses portes dimanche 26 janvier. Le Grand Prix sera décerné à Paris, au mois de mars. *(Dessin d'après photo J. P. Mabille.)*

Lire page 8

■ La résistance du virus du sida

Les phénomènes de résistance du VIH aux nouveaux médicaments inquiètent cliniciens et virologistes. p. 16

■ Panne de budget en Ile-de-France

La majorité ayant refusé le soutien du Front national, le budget de la région n'a pu être voté. Il sera exécuté par le préfet. p. 5

■ L'autonomie de Hongkong menacée

Pékin exagère le risque de conflit social à Hongkong pour justifier sa reprise en main du territoire. p. 3 et notre éditorial p. 9

■ Elections en Tchétchénie

Les Tchétchènes se rendront aux urnes, lundi, pour élire un nouveau président et renouveler leur Parlement. p. 4

■ Ariane ou Longue-Marche

En cas d'incident technique, Chinois et Français sont prêts à échanger leurs fusées Longue-Marche et Ariane. p. 11

■ Martina Hingis gagne à Melbourne

A seize ans, la joueuse de tennis helvétique a battu Mary Pierce en finale de l'Open d'Australie. p. 15

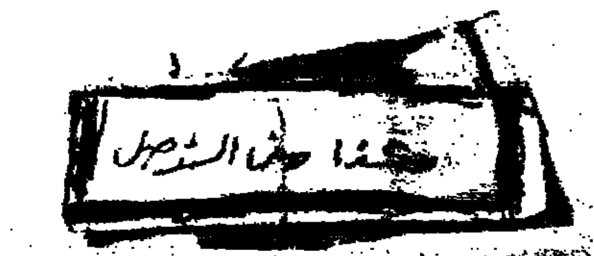
■ Bilan de santé

Dans notre rubrique Pratique, les bienfaits de la prévention offerte par la Sécurité sociale. p. 18

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 46 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 850 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 220 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 380 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 2900 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 250 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 850 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 1,2 Din ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

M 0146 - 126 - 7,00 F

International	2	Aujourd'hui	15
France	5	Jeux	16
Carnet	6	Abonnements	18
Société	7	Météorologie	18
Horizons	8	Culture	19
Entreprises	11	Guide culturel	20
Placements/marchés	12	Radio-Télévision	21



ALGÉRIE Au cours d'une allocution télévisée, vendredi 24 janvier, le président Liamine Zeroual a promis « *l'extermination* » des groupes islamistes et dénoncé l'existence d'un « *complot* » ourdi contre son pays, par des « *personnalités algériennes* » et des « *forces étrangères* » qu'il n'a pas nommées. ● LE CHEF DE L'ETAT algérien n'a en revanche donné aucune précision sur le calendrier des élections législatives qui doivent se tenir en principe avant la mi-1997. ● LA PRESSE algérienne se montre sceptique au lendemain de l'intervention présidentielle. « *Les mots sont importants mais ils ne peuvent suffire* », résume le quotidien indépendant *El Watan*. ● VINGT-TROIS personnes auraient été égorgées en milieu de semaine par un groupe armé à 100 kilomètres au sud d'Alger et cinq autres autres dans la capitale, indique le quotidien *Le Matin* dans son édition de samedi.

Le président Zeroual promet l'« extermination » des « terroristes »

Tandis que la vague d'attentats continue, le chef de l'Etat algérien n'a pas annoncé de mesures particulières ni précisé la date des élections législatives qui doivent, en principe, se tenir avant la mi-1997. Mais il a dénoncé un « complot » ourdi par des « forces étrangères »

À UNE POPULATION algérienne désorientée par la recrudescence de la violence depuis le début du ramadan, le président Liamine Zeroual a promis, vendredi 24 janvier, « *l'extermination* » des groupes islamistes armés sans annoncer pour autant de mesures concrètes. « *Je tiens à souligner, chers frères et sœurs, la ferme volonté de l'Etat de combattre ces groupes terroristes* », a-t-il indiqué. Aux yeux du chef de l'Etat, les opérations sanglantes des derniers jours prouvent que « *les groupes criminels* » ont échoué. « *Face à cet échec, ces groupes déversent aujourd'hui toute leur haine et commettent des actes criminels contre des citoyens innocents* », a-t-il poursuivi.

Dans une allocution télévisée d'une vingtaine de minutes, prononcée sur un ton grave, en fixant les caméras et non plus, comme les fois précédentes, en se contentant de lire une déclaration, le chef de l'Etat – costume sombre et drapeau algérien à ses côtés – s'en est pris, sans les nommer, aux « *forces étrangères* » responsables, selon lui, d'un « *complot* » visant à déstabiliser l'Algérie. A plusieurs reprises auparavant, le pouvoir algérien avait accusé le Soudan et l'Iran, les accusant d'aider un « *terrorisme* » responsable, selon les sources, de la mort de 50 000 à 100 000 personnes au cours des cinq dernières années.

Le président Zeroual a également attaqué en des termes très sévères les « *personnalités algériennes* » qui, avec l'aide de « *forces étrangères* », sont au centre d'une « *conspiration* » qui vise l'Algérie. « *A tous ceux qui, à l'intérieur ou à l'extérieur, tentent vainement d'entraver la marche de l'Algérie qui est déterminée à parachever son processus électoral et à mener à terme le redressement national [...] je dirai que leurs complots et manœuvres sont voués à ce même échec cuisant qu'ils ont déjà connu* », a-t-il lancé.

S'il n'a pas cité de noms, le chef de l'Etat a directement mis en cause les formations politiques signataires en janvier 1995 de la plate-forme de Rome « *pour une solution politique et pacifique de la crise* ». Se voulant une alternative à la politique « *éradicatrice* » du pouvoir, elle associait, entre autres partis, le Front de libération nationale (FLN, l'ancien parti unique, depuis repris en main par le pouvoir), l'ex-FIS, le Front des forces socialistes d'Hocine Aït Ahmed et le Parti des travailleurs de Louisa Hanoune, sous les auspices de la communauté catholique de Sant'Egidio. Selon le chef de l'Etat, la rencontre de Rome « *était une opération prétendant revêtir un caractère politique alors qu'elle utilisait en réalité le mouvement terroriste pour casser la volonté du peuple algérien* ». Le président Zeroual (un ancien général) a fait un rapprochement entre la signature de la plate-forme de Rome et l'attentat à la voiture-suicide, perpétré quelques jours plus tard, contre le commissariat central d'Alger, qui avait fait plus d'une quarantaine de morts.

Avec la même fermeté, le chef de l'Etat a fustigé les signataires de « l'appel pour la paix ». Lancé en novembre dernier, non par des partis mais par des personnalités, où l'on retrouve les signataires de la plate-forme de Rome, il aurait recueilli une dizaine de milliers de signatures, selon ses promoteurs. Liamine Zeroual a fustigé les groupes qui « *se cachent aujourd'hui sous le couvert d'appels à la paix, appels dont la seule vérité réside dans l'invitation du peuple algérien à se résigner aux assassinats, à la destruction et à l'hégémonie* ».

En revanche, au cours de son allocution, le chef de l'Etat n'a pas apporté de précision sur le calendrier électoral alors que des élections législatives devraient se tenir avant la mi-1997. Depuis l'arrêt du processus électoral de janvier 1992, l'Algérie est privée de Parlement.

La presse indépendante exprime sa déception

L'INTERVENTION du président Liamine Zeroual n'a pas suscité l'adhésion de la presse algérienne, à l'exception prévisible du quotidien gouvernemental *El Moudjahid*, qui rend hommage, dans son édition du 25 janvier, à la « *ferme volonté de l'Etat* ». Reprenant à son compte les propos du président algérien, le quotidien assure que la « *vague de complots* » qui frappe l'Algérie « *a commencé durant la décennie « noire »* [sous la présidence Chadli], *une décennie où tout a été mis en œuvre pour « dénovembriser »* [éliminer la génération de la guerre d'indépendance] ». « *Il fallait être dupe pour croire qu'on n'allait pas nous faire payer notre indépendance* », ajoute le quotidien.

En revanche, à l'instar du *Matin*, qui intitule son éditorial « Le discours et la réalité », la presse indépendante ne se prive pas de souligner « *la succession de répétitions faites de constats déjà établis* », « *la suite de qualificatifs connus et de promesses non encore établies* ». Le quotidien en langue arabe *El Nahar* note « *le ton ferme et les accusations générales* » du président, mais regrette l'absence de « *nouvelles initiatives* » et de « *mesures nouvelles* ».

Le directeur d'*El Watan*, Omar Belhouchet, qui intitule son éditorial « *Quel impact ?* », estime de son côté que « *ceux qui attendaient des décisions nouvelles et concrètes ou une analyse plus en profondeur sur la nature de la crise et la formulation d'une vision politique à même de donner un réel espoir à une population désabusée, tous ceux-là risquent d'être déçus* ». Pour « *mobiliser* », ajoute le directeur d'*El Watan*, « *les mots sont importants, mais ils ne peuvent suffire* ». Omar Belhouchet s'en prend également aux « *cris de victoire* » imprudents lancés par le premier ministre avant le début de la vague d'attentats. « *Le terrorisme est reconnu comme une chose grave, il n'est donc plus résiduel* », souligne-t-il.

Le quotidien *Liberté* est aussi circonspect que ses confrères de la presse privée, comme le montre le titre de son éditorial : « *Et après ?* » Il assure que « *les millions d'Algériens* » ont été « *déçus par un discours où l'apologie du pouvoir le dispute aux accusations contre le terrorisme* ». « *Un discours du président est un événement majeur censé répondre à une attente : l'objectif n'a pas été atteint.* » Le président « *persiste et signe* », poursuit *Liberté*. A l'en croire, estime le journal, « *seules ses actions politiques sont à même de mettre un terme à la crise* ». Les propos très durs du président contre l'opposition, « *les allusions aux signataires du contrat de Rome et aux promoteurs de l'appel pour la paix, ne peuvent rasséréner un climat explosif et une population désarçonnée* », conclut *Liberté*.

Luis Martinez, chargé de recherche au CERI

« Le pouvoir table sur l'absorption progressive des islamistes politiques »

CHARGÉ de recherche au CERI (Centre d'études et de recherches internationales), *Luis Martinez* est un spécialiste de l'Algérie. Il a notamment travaillé sur « L'économie de guerre des islamistes ».

« On attendait une ouverture du président Zeroual. Elle n'est pas venue. Il a tenu un discours très dur. Pourquoi ?

– Liamine Zeroual s'inscrit dans la continuité. Il a toujours refusé de négocier directement avec la guérilla et s'est contenté d'appeler individuellement les maquisards à déposer les armes en échange du repentir. Vouloir faire le tri entre des « éradicateurs » et des « dialoguistes » parmi les chefs de l'armée ne résiste pas à l'analyse. Des clivages existaient en 1991 entre gens favorables à un partage du pouvoir avec le FIS et les partisans de la lutte à outrance. Depuis, l'état-major a été profondément remanié et tous les chefs militaires sont unanimes sur l'objectif d'une lutte à outrance.

– Pourtant M. Zeroual a rencontré les leaders du FIS en prison...

– C'était au moment des négociations que menait l'Algérie avec les institutions financières internationales. Il fallait montrer sa bonne volonté vis-à-vis de l'Occident.

– Tout en s'efforçant de réduire les groupes islamistes par les armes, le pouvoir algérien prépare des élections législatives. Elles auront sans doute lieu au printemps. Qu'en attendre ?

– En s'appuyant sur la nouvelle Constitution, ratifiée en novembre 1996, le pouvoir cherche à obtenir un espace politique subordonné à ses seuls intérêts. La création d'une Haute Chambre, une sorte de Sénat, où siégeront des membres de ce que les Algériens appellent « la famille révolutionnaire » *[les anciens combattants, les fils de « martyrs »...]*, des responsables des milices et des forces de sécurité – donc les dirigeants en charge de la répression –, videra de tout pouvoir la future Assemblée nationale. Les élections législatives peuvent sans risque amener une majorité du parti islamiste « modéré » Hamas, présent au gouvernement, sans que cela modifie en rien l'autorité du régime. Le scénario d'un changement de Constitution par le FIS, tant redouté par l'armée en 1991, est écarté.

– Vous pariez sur l'arrivée en force du parti Hamas aux législatives ?

– Le pouvoir veut assimiler, digérer, l'électorat du FIS par le biais de Hamas. Les élections législatives peuvent lui permettre de réussir l'opération en donnant aux islamistes une forte représentation à l'Assemblée. Je crois que les élections vont permettre à certains responsables de l'ex-FIS qui vivent encore en Algérie de retrouver une existence politique en rejoignant le parti Hamas après cinq années d'échecs de la guérilla dans sa tentative de prise de pouvoir. D'ailleurs, Mafhoud Nahnah, le chef du Hamas, et ses alliés ont d'ores et déjà commencé à récupérer une partie des cadres de l'ex-FIS en les intégrant aux ministères des affaires religieuses *via* la puissante Fondation de la mosquée – l'institut chargé du financement de tous les lieux de culte, des écoles coraniques, et donc en prise avec la population.

» Ce processus de récupération des islamistes s'inscrit dans le modèle du « beylicat » qui consistait, au cours de la période ottomane, à nommer gouverneurs des représentants de l'opposition. Ce processus historique a permis à la régence d'Alger de durer trois siècles. Seule la colonisation y a mis un terme. La guerre civile en Algérie s'accompagne de la réinvention du beylicat.

– Au lendemain des législatives, la nomination d'un premier ministre issu de la mouvance islamiste devient donc possible...

– On peut effectivement penser que Mahfoud Nahnah deviendra premier ministre avec une majorité à l'Assemblée composée de l'ex-FIS et des membres de son propre parti. Le Hamas permettra de reformer un lien social et d'établir de nouvelles relations avec l'ex-FIS. Vu les prévenances dont il bénéficie de la part du régime, je suis convaincu que Hamas jouera le jeu. Il est un pur produit de la guerre. La violence dope ses résultats électoraux : 5 % des voix aux législatives de 1991 mais près de 25 % à la présidentielle de 1995.

– Que faites-vous des autres partis de l'opposition ?

– Leurs intérêts divergent trop de ceux du régime pour qu'ils puissent trouver un consensus avec l'armée. Sauf le Rassemblement pour la culture et la démocratie (RCD) de Saïd Saadi. Mais lui symbolise la radicalisation de la guerre. Saïd Saadi est l'un des premiers à avoir appelé en 1993 à la formation des milices.

– Est-ce que l'arrivée en force du Hamas au pouvoir peut déboucher sur un arrêt de la violence ?

– A court terme, elle n'aura pas ou peu d'incidence sur la guérilla. Les principales factions de la guérilla – GIA, AIS et les autres – ont inscrit leur combat dans la durée et en dehors du champ politique. Mais l'exemple des guérillas d'Amérique latine montre que la revitalisation d'un champ politique peut à terme délégitimer la guérilla. L'absorption progressive des islamistes politiques peut conduire à la démobilisation de la guérilla. Car celle-ci risque de perdre l'essentiel de ses cadres qui auront rejoint l'Assemblée. A terme, le visage de l'Algérie s'apparenterait à ce qu'Olivier Roy appelle « *l'islamo-nationalisme* ».

> « La stratégie militaire actuelle consiste à privatiser la violence afin que chaque village ou chaque quartier prenne en charge le maintien de l'ordre »

– Vous excluez un coup d'Etat militaire fomenté par de jeunes officiers ?

– Non, je ne l'exclus pas. De jeunes officiers chargés de la répression peuvent essayer de mettre un terme à la stratégie des généraux issus de la guerre d'indépendance de 1954, et négocier avec les émirs de la guérilla un partage du pouvoir. Mais ce n'est pas le scénario le plus probable.

– Et celui d'une explosion sociale ?

– Je n'y crois pas. En temps de guerre, on observe des stratégies de survie individuelle. Les actions collectives motivées par les inégalités croissantes et la paupérisation des couches moyennes sont exceptionnelles. La présence de miliciens, de groupes paramilitaires..., empêche toute manifestation de mécontentement social et politique. Après cinq ans de guerre, chacun en Algérie ne pense qu'à sauver sa peau.

– Justement, comment analysez-vous ce recours à des milices privées ?

– Le fait est qu'une nouvelle approche de la lutte antiguérilla a émergé depuis deux ans environ. Elle consiste à mettre en première ligne non plus des unités de l'armée, comme entre 1992 et 1994, mais des milices et des groupes paramilitaires informels ou « illégaux ». A eux de faire le sale travail. C'est une rupture dans la tactique de lutte antiguérilla menée par le général Lamari. Son corps d'armée spécialisée, fort de 60 000 hommes, a certes permis le maintien du régime au pouvoir mais il s'est montré incapable de mettre fin au renouvellement permanent des groupes armés. Aussi, on peut penser que la stratégie militaire actuelle consiste à privatiser la violence afin que chaque village ou chaque quartier prenne en charge le travail de maintien de l'ordre normalement dévoué aux forces de sécurité. Ce constat fait qu'aujourd'hui l'Algérie est une société militarisée où un éventuel retour à la paix civile demeure très largement hypothéqué en raison de la prolifération des armes en circulation.

– De ce repli de l'armée découle donc la création des milices ?

– Le régime a mis en place une police communale forte de 50 000 hommes qui dépend du ministère de l'intérieur. Ses membres travaillent avec les groupes d'intervention et de surveillance, ceux que la population appelle les « *ninjas* » – les islamistes les surnomment par dérision les « Linda », du nom de la poupée. S'y ajoutent les milices, dont j'évalue les effectifs à 60 000 hommes et qui, elles, n'ont aucune existence légale. Il faut se souvenir que, durant la guerre d'Algérie, l'armée française employait 200 000 supplétifs alors que le pays était bien moins peuplé. Il existe donc encore une grande marge de manœuvre.

– A quoi sert l'armée dans ce cas ?

– Le paradoxe est que, si l'armée se désintéresse des civils, elle surprotège les zones stratégiques que sont les installations pétrolières, les pipelines et les gazoducs, les zones industrielles « performantes »... Elle le fait avec efficacité. La meilleure preuve en est que le nouveau gazoduc qui relie le Sud algérien à l'Espagne a été mis en service avec seulement quelques mois de retard. Le régime s'assure ainsi des rentrées de devises régulières grâce auxquelles il peut financer l'institution militaire. »

Propos recueillis par Jean-Pierre Tuquoi

COMMENTAIRE

L'ÉCHAPPATOIRE

Quand un pouvoir est à bout de souffle, quand il n'a rien de plus à proposer qu'une politique qui a manifestement échoué, quand il est à court d'arguments parce que totalement coupé de la réalité, bunkerisé, enfermé dans une une forme d'autisme, il ne lui reste qu'un discours pour justifier une situation catastrophique : dénoncer un « complot » venu de l'étranger. C'est ce qu'a fait Liamine Zeroual, vendredi soir 24 janvier à la télévision, alors que 28 millions d'Algériens attendaient qu'il leur explique pourquoi les attentats à la bombe et autres massacres à l'arme blanche ont fait plus de deux cents morts depuis le début du mois de ramadan.

Ils étaient d'autant plus en droit d'obtenir quelques explications que le premier ministre, Ahmed Ouyahia, venait à deux reprises, au début du mois, de leur assurer que « *le terrorisme avait été défait en Algérie* ». D'autant plus fondés encore à entendre un discours responsable, c'est-à-dire ne fuyant pas les responsabilités ou ne les rejetant pas sur l'étranger, que ce sont eux, les civils, qui sont pris entre les feux croisés de la répression et du terrorisme.

Ils n'ont rien eu de tout cela. Ils ont entendu un président se défausser sur de mystérieuses « *forces étrangères* » qui, avec « *l'aide de personnalités algériennes* » (comprendre : l'opposition), ourdiraient une « *conspiration* » contre l'Algérie. C'est bien évidemment faux. A cette « analyse » en forme de fuite, M. Zeroual ajoute une « *solution* » en forme de fuite en avant : pour venir à bout de l'intégrisme, pour « *l'exterminer* », il suffirait de poursuivre la politique actuelle, celle du tout répressif.

Or la leçon de ce ramadan sanglant est justement que la seule politique de l'« *éradication* » est un échec. Les Algériens le payent chaque jour de leur vie : le pouvoir peut continuer à vivre dans sa forteresse, pas eux. La leçon de cette interminable tuerie est qu'elle ne peut prendre fin que par le dialogue politique avec des forces d'opposition qui existent. C'est ce sur quoi M. Zeroual avait fait campagne et ce pourquoi il avait été élu.

Alain Frachon

Pékin exagère les risques de « chaos » à Hongkong pour justifier son attitude autoritaire

Le futur exécutif local ne comprend que des personnalités proches du pouvoir chinois

Le futur chef de l'exécutif de Hongkong, Tung Chee-hwa, qui prendra ses fonctions le 1er juillet, a *nommé, vendredi 24 janvier, un cabinet composé* de personnalités proches de Pékin. Confirmant sa réputation de conservateur prêt à cautionner la *reprise en main autoritaire du territoire par la* Chine, M. Tung a proposé que Hongkong revienne à un mode de gouvernement privilégiant l'« ordre *social* » *(Lire aussi notre éditorial, page 9.).*

HONGKONG
de notre envoyé spécial

Le rouleau compresseur politico-légal chinois s'est un peu plus avancé sur Hongkong, à cinq mois et une semaine de la rétrocession du territoire à la Chine, avec la mise en place, par les prochains maîtres des lieux, d'une nouvelle haute administration à sa solde.

Le futur chef en titre du territoire, Tung Chee-hwa, a annoncé, vendredi 24 janvier, la composition d'un conseil exécutif (Exco) de quinze membres, tous étroitement associés à Pékin, et parmi lesquels ne figure aucune personnalité susceptible de parler au nom des électeurs qui avaient, sous les Britanniques, apporté à la Chambre législative locale une forte coloration libérale. Tous sont très représentatifs, au contraire, d'une tendance *« pro-business, pro-continent »* informelle mais fortement ancrée dans le monde des affaires. M. Tung a retenu deux membres de la précédente administration britannique (un industriel et une administratrice du logement) ainsi qu'une personnalité respectée, qui a siégé dans cet organe par le passé, Chung Sze-yuen, un quasi-octogénaire qui partira à la retraite politique d'ici deux ans. Il a également inclus un candidat malheureux au poste qu'il occupe lui-même, l'ex-juge Yang Ti-Liang.

L'actuelle « numéro deux » de l'administration britannique, Mme Anson Chan, une figure populaire, est membre *ex officio* de la prochaine administration si elle le désire – ce qui semble être le cas à l'en croire –, mais la tournure que prennent les choses donne à penser que son influence y sera limitée.

Dans le même temps, le « Parlement fantôme » monté de toutes pièces par la Chine pour entamer la révision du système politique conformément aux vues autoritaristes de Pékin s'est réuni pour la première fois, samedi 25 janvier, dans l'enclave néocapitaliste de Shenzhen, à la frontière de Hongkong, afin d'élire son speaker (président). C'est Mme Rita Fan, une cliente de longue date de Pékin, qui a obtenu le poste. Chris Patten, l'ultime gouverneur britannique, a décrit cet organisme et ses travaux comme la tenue d'une *« société exotique de parlote »*. La Chine affirme que c'est lui qui a fait en sorte que les réunions ne puissent se tenir à Hongkong même pour des raisons de *« sécurité »*.

La composition de la nouvelle haute administration, qui est censée ne prendre ses fonctions que le 1er juillet, s'inscrit dans la droite ligne des propos de M. Tung et de ses mentors continentaux ces derniers jours. M. Tung avait, vingt-quatre heures auparavant, donné son propre aval aux manœuvres de Pékin visant à réviser les lois britanniques de facture récente qui déplaisent au pouvoir continental par leur « excès » de libéralisme, pourtant très modeste. Il est normal, a-t-il dit en substance, que Hongkong en revienne à un mode de gouvernement privilégiant *« l'ordre social »* plutôt que *« les inconvénients apportés au public »* par la défense des droits individuels.

Cette présentation de la situation à Hongkong, comme si le chaos tendait à y prévaloir sur l'ordre, relève d'une perception assez fantasmatique de la réalité pour quiconque s'y trouve ces temps-ci. Les manifestations d'activistes libéraux rassemblent en général quelques dizaines de personnes, empiètent de manière très symbolique sur la marche normale de la vie des 6 millions de Hongkongais, ont infiniment moins d'effet sur la circulation automobile que le plus petit incendie (problème fréquent), et mobilisent, pour encadrement, moins de forces de police qu'une attaque de banque à main armée montée en cheville avec des unités de l'armée continentale impliquées dans le gangstérisme (problème également fréquent). Même les plus importantes veillées nocturnes organisées de temps en temps, dans un parc soigneusement délimité, à la mémoire des victimes de la répression politique sur le continent sont, de l'avis de tout résident, moins perturbantes qu'un simple concert de rock'n'roll dans le stade le plus moderne de la cité.

Il y a donc, de la part des prochaines autorités, une volonté de noircir à un point extrême le tableau actuel afin de justifier l'abolition des mesures parcimonieuses de libéralisation qu'avaient introduites les Britanniques sur le tard. La grosseur de la ficelle ne semble en rien devoir modérer la détermination de leurs patrons chinois d'en finir avec un ferment de libertés publiques que ces derniers jugent décidément dangereux pour leur autorité.

Francis Deron

Ambiguïté américaine

L'ambiguïté de la position américaine sur l'avenir de Hongkong est apparue clairement, vendredi 24 janvier, dans une série de *prises de position de Madeleine Albright. Lors de sa première* conférence de presse, le nouveau secrétaire d'Etat américain a déclaré que *« les droits civiques et les droits de l'homme »* devront être *« respectés »* à Hongkong au lendemain de sa rétrocession à Pékin. *« Ce qui se passera à Hongkong aura une grande importance dans* [notre] *relation globale avec la Chine »*, a-t-elle ajouté. Toutefois, dans un entretien à CNN, elle a aussi dit souhaiter que la relation entre Pékin et Washington soit *« une relation à multiples facettes »*, une *« relation plus complexe qui ne soit pas l'otage d'un seul dossier »*. Ce point de vue est conforme à la nouvelle politique – celle d'un *réchauffement des liens avec Pékin – lancée par Bill Clinton* au lendemain de sa réélection. – *(AFP.)*

L'insécurité freine l'essor du tourisme en Afrique du Sud

JOHANNESBURG
de notre correspondant

« Je savais que le centre-ville était dangereux, mais pas à ce point ! » Djordje vient de se faire attaquer, couteau sous la gorge, à la sortie du parc Joubert, au cœur de Johannesburg. Un quart d'heure après, ce jeune Yougoslave de passage dans la métropole sud-africaine en tremble encore, malgré un café noir avalé en guise de remontant. Choqué mais indemne, il s'en sort bien. La bande qui l'a assailli en moins d'une minute n'a emporté qu'une montre sans valeur et n'a pas touché à son sac de voyage contenant tous ses papiers et son argent.

« Si vous ressemblez à un touriste, vous ne pouvez pas marcher plus de 200 mètres dans le centre-ville sans vous faire attaquer », constate l'inspecteur Claude Malan, un des policiers de l'unité de protection des touristes. Une vingtaine de ces policiers, en civil, patrouillent dans la zone piétonne et commerçante. *« Mais on ne peut pas être derrière chaque touriste »*, affirme l'inspecteur Malan.

Même en cette période d'été austral, haute saison touristique, les visiteurs sont de moins en moins nombreux à s'aventurer dans le centre de Johannesburg. Les deux grands hôtels du quartier n'attirent plus qu'une faible clientèle d'affaires – nombre de bureaux ont déménagé vers les banlieues nord. Près des trois quarts des chambres sont vides. Le Carlton a récemment condamné quatre étages, réduisant d'un tiers sa capacité d'accueil. Pour les rares touristes qui continuent à le fréquenter, l'hôtel fournit des gardes du corps. Les commerçants et les sociétés du centre-ville ont mis en place des vigiles.

Si la criminalité est particulièrement importante dans le centre de Johannesburg, elle existe ailleurs en Afrique du Sud. La police sud-africaine a beau avoir récemment publié des statistiques indiquant une baisse ou une stagnation de la plupart des délits, à l'échelon national, l'industrie du tourisme est affectée. Le boom constaté l'année dernière connaît un sérieux affaiblissement. En 1995, l'Afrique du Sud avait passé le cap du million de visiteurs étrangers (non africains), soit une augmentation de 50 % par rapport à 1994. Pour les huit premiers mois de 1996, la hausse a été dix fois moins importante, de l'ordre de 5 % seulement.

MENACE CROISSANTE

« L'augmentation de 1995 était exceptionnelle, due en grande partie à l'effet de mode de la "nouvelle" Afrique du Sud, et il faut dire aussi que nous partions de très bas », affirme Mike Fabricius, du ministère du tourisme, pour expliquer le ralentissement actuel. Il n'en reste pas moins que la forte criminalité est un des facteurs essentiels de ce phénomène, comme le souligne une récente étude effectuée pour l'Office national du tourisme. *« Le sentiment d'insécurité est la principale déception du séjour en Afrique du Sud mentionnée par 26 % des touristes, contre 17 % l'année précédente. Il constitue une menace croissante au développement du tourisme »*, affirme le document.

Conscient du problème, le ministère du tourisme a créé, en début d'année, un comité spécial chargé des questions de sécurité. En collaboration avec la police, il a pour mission de renforcer la protection des touristes tout en rassurant ceux-ci. *« La criminalité existe, c'est vrai. Mais elle touche très peu les touristes, moins de 2 % d'entre eux. On peut passer des vacances tout à fait normales en Afrique du Sud à condition de prendre des précautions élémentaires »*, affirme M. Fabricius, président du comité.

A l'initiative de cet organisme, depuis le début du mois de décembre, une trentaine de jeunes distribuent aux touristes arrivant à l'aéroport de Johannesburg une brochure d'information sur la sécurité. Mais le document ne contient que des conseils très généraux, valables partout ailleurs dans le monde. Il ne fait pas mention, par exemple, du danger, pour un touriste, de se promener seul, à pied, dans le centre de Johannesburg. Ami, touriste suédoise, en est, elle, convaincue. Logée à Sandton, la banlieue nord, elle se rend en ville dans un bus affrété par une agence de voyages locale et ne sort jamais sans être accompagnée. *« On a beaucoup entendu parler à la télévision suédoise de la criminalité en Afrique du Sud. Et c'est vrai que, sur place, on sent qu'il y a un problème. »*

Frédéric Chambon

Le premier ministre israélien est accusé d'avoir cédé au chantage d'un parti religieux pour préserver sa majorité à la Knesset

JÉRUSALEM
de notre correspondant

Accusé depuis trois jours par la chaîne publique de télévision d'avoir cédé au chantage d'un parti religieux pour préserver sa majorité parlementaire, le premier ministre israélien a contre-attaqué, vendredi 24 janvier, en réclamant une enquête *« honnête et indépendante »*.

L'affaire, révélée l'avant-veille au journal du soir de la première chaîne, fait tous les gros titres de la presse. Elle met en scène deux autres personnalités, qui, elles aussi, démentent vigoureusement les allégations de la télévision. Il s'agit de l'éphémère conseiller juridique du gouvernement, Roni Bar-On, et du rabbin Arieh Déri, chef politique du Shass, premier des trois partis religieux de la Knesset. Ancien ministre de l'intérieur dans le gouvernement travailliste, poste qu'il fut contraint, sur pression de la Cour suprême, d'abandonner en 1993 après sa mise en examen pour différentes charges de corruption, le rabbin Déri n'a toujours pas été jugé.

« MÉTHODES MAFIEUSES »

Selon le journaliste Ayala Hassone, le rabbin aurait proposé au premier ministre, qui l'aurait accepté, le marché suivant : si vous nommez Roni Bar-On au poste de conseiller juridique, vous aurez le soutien des dix députés de mon parti pour voter en faveur de l'accord israélo-palestinien sur Hébron. Si vous refusez, nous envisagerons de quitter la coalition gouvernementale, qui deviendra minoritaire. Obscur avocat pénal jusque-là parfaitement inconnu, membre du Likoud, Roni Bar-On aurait lui-même promis, en échange de sa nomination à ce poste stratégique, de supprimer une partie des charges qui pèsent sur le rabbin du Shass.

Nommé le 10 janvier, M. Bar-On s'est trouvé confronté aussitôt à un raz-de-marée de protestations qui l'a acculé à la démission (*Le Monde* du 14 janvier). Son successeur n'a toujours pas été nommé. *« Si l'affaire est vraie*, estime Moshé Negbi, célèbre commentateur juridique, *c'est une obstruction patente à la justice, et tous ceux qui y sont impliqués sont passibles du délit d'abus de confiance. »*

« Le plus grand scandale politico-judiciaire de l'histoire du pays. Les méthodes mafieuses du nouveau pouvoir enfin mises au jour » : à la veille du week-end, alors que le département des investigations de la police étudiait avec le procureur général de l'Etat l'éventualité d'ouvrir une enquête officielle sur toute l'affaire, la classe politique tout entière, excitée par les déclarations définitives de l'opposition travailliste, était en émoi. *« Même si un dixième de cette affaire est vraie*, disait notamment Nathan Sharansky, ministre du commerce, *ce gouvernement n'a plus droit à l'existence. »*

Directement attaquée par le premier ministre, qui la menace depuis de nombreux mois de privatisation rapide pour cause d'*« opposition systématique »* à sa personne, la première chaîne publique de télévision est revenue à l'attaque, maintenant ses accusations et affirmant détenir *« les preuves matérielles »* de ce qu'elle avance. Pour l'instant, aucune d'entre elles n'a été dévoilée.

Patrice Claude

L'ONU fait confiance à Washington pour le remboursement de sa dette

WASHINGTON. Le secrétaire général de l'ONU, Kofi Annan, a achevé vendredi 24 janvier sa première visite officielle, à Washington, en exprimant sa confiance sur le remboursement de la dette américaine à l'ONU. La Maison Blanche et le Congrès ont pourtant accompagné la promesse de tenir leurs engagements de plusieurs conditions. Le président de la commission des affaires étrangères du Sénat, Jesse Helms, a ainsi indiqué jeudi que le remboursement s'effectuerait au rythme des réformes de l'ONU. *« Si nous réglons nos comptes trop vite, nous craignons de ne pas voir les réformes que nous souhaitons »*, a indiqué Robert Livingstone, le président de la commission des attributions budgétaires à la Chambre des représentants. Washington est le premier contributeur au budget des Nations unies (25 %), mais aussi son premier débiteur, avec une dette qui représente environ la moitié du déficit de l'organisation. – *(AFP.)*

Violentes manifestations en Albanie des victimes de sociétés d'usure

TIRANA. Douze policiers ont été blessés, dont deux grièvement, dans la soirée de vendredi 24 janvier à Lushnja, alors que les forces de l'ordre tentaient de disperser plusieurs milliers de manifestants victimes de la faillite d'une société d'épargne pratiquant l'usure. Les manifestants ont mis le feu à la mairie en jetant des engins explosifs dans le premier étage du bâtiment. Jeudi soir, le Parlement albanais a voté une loi interdisant les sociétés pratiquant l'usure selon le système dit *« pyramidal »* (*Le Monde* du 2 janvier), qui promettaient aux épargnants des taux d'intérêts mensuels allant jusqu'à 100 %. – *(AFP.)*

Le Chili va acheter deux sous-marins français

SANTIAGO. La direction des constructions navales (DCN), en France, a été choisie par le Chili pour négocier un contrat de 2,5 milliards de francs portant sur la fourniture de deux sous-marins de chasse à propulsion classique. Un chantier allemand était en compétition (*Le Monde* du 4 octobre 1996). Selon le délégué général pour l'armement, Jean-Yves Helmer, la France a *« bon espoir »* de conclure ce contrat *« dans les mois qui viennent »*. La DCN est associée, sur ce projet, au chantier naval public espagnol Bazan. Elle a proposé un sous-marin de la classe *Scorpène*, de 1 570 tonnes en plongée, qui emprunte beaucoup à la technologie des sous-marins nucléaires conçus par la France et qui est destiné à l'interception d'autres sous-marins et de navires de surface.

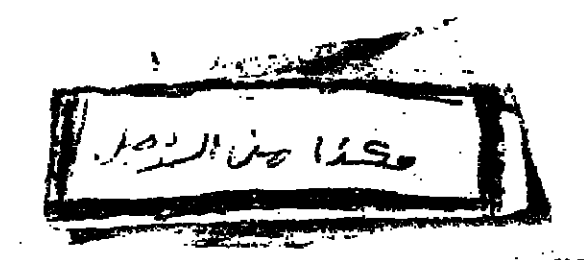
Les mutins centrafricains rentrent dans le rang

BANGUI. Les mutins de l'armée centrafricaine ont officiellement mis fin, vendredi 24 janvier, au mouvement qu'ils avaient déclenché le 15 novembre, mais ils conservent leurs armes et occupent toujours plusieurs positions dans Bangui. Leur chef, le capitaine Anicet Saulet, avec le général malien Amadou Toumani Touré, chef de la mission de médiation interafricaine, a signé une *« déclaration relative à la fin de la mutinerie »*. Les présidents gabonais, Omar Bongo, et tchadien, Idriss Deby, – deux des quatre chefs d'Etat (avec ceux du Mali et du Burkina Faso) mandatés par le sommet franco-africain de Ouagadougou pour trouver une solution à la crise – devaient venir, samedi, à Bangui, pour étudier l'application de l'accord auquel est parvenu le médiateur (*Le Monde* du 21 janvier). En attendant une force africaine d'interposition, sous l'égide de l'Organisation de l'unité africaine (OUA), les soldats français restent chargés d'éviter les débordements. – *(AFP.)*

Des civils ont été tués par l'armée rwandaise

RUHENGERI. Le préfet de la région de Ruhengeri, au nord-ouest du Rwanda, a reconnu, vendredi 24 janvier, que 93 personnes avaient été tuées par l'armée rwandaise, dominée par la minorité tutsie, au cours de la semaine, dans des opérations menées contre des extrémistes hutus accusés de l'attaque sur Ruhengeri, le 18 janvier, durant laquelle trois Espagnols, membres de Médecins du Monde, ont trouvé la mort. Le préfet a précisé que 28 villageois, qui fuyaient devant les soldats, ont été tués par les militaires. La préfecture de Ruhengeri a accueilli plus de 135 000 réfugiés hutus récemment rentrés du Zaïre. – *(AFP.)*

■ **CHINE : cinq meneurs d'un groupe de dissidents** ont été condamnés à des peines de un à dix ans de prison à la suite d'une manifestation sur la place Tiananmen en 1995, a affirmé samedi 25 janvier une l'association Human Rights in China. Selon cette organisation, les condamnations ont été prononcées, le 27 mai 1996, près d'un an après l'arrestation de treize intellectuels de la province de Guizhou. – *(AFP.)*



La Tchétchénie va voter pour affirmer son « indépendance »

Dans la République caucasienne, les électeurs auront pu choisir, lundi 27 janvier, lors des scrutins présidentiel et législatif, entre les tenants d'un indépendantisme radical, emmenés par Chamil Bassaev, et les « modérés », représentés par Aslan Maskhadov

Quatorze candidats se présentent à la présidence tchétchène, pour reprendre le flambeau du général Djokhar Doudaev, tué, officiellement, en avril 1996, lors d'un raid de l'aviation russe. Les deux favoris sont Chamil Bassaev, perçu comme un *« héros national »* pour avoir pris en otage un hôpital russe à Boudiennovsk, et Aslan Maskhadov, le signataire des accords de paix du 31 août 1996. Malgré les rivalités féroces, les principaux candidats ont tous combattu les troupes russes et présentent un front uni en faveur de la sécession de cette République d'un million d'habitants. Moscou a retiré ses troupes de Tchétchénie, condition posée par les indépendantistes pour la tenue des élections. Celles-ci interviennent cinq mois après la signature des accords de paix, qui prévoient de *« figer »* le statut de la République pendant cinq ans.

GROZNY
de notre envoyée spéciale

L'ultime secret de la victoire des Tchétchènes sur l'armée russe semble une nouvelle fois avoir produit un « miracle ». Sauf provocation de dernière minute, que chacun ici soupçonne les services secrets russes de fomenter, les premières élections d'après-guerre se dérouleront bien dans la petite République caucasienne, lundi 27 janvier, comme promis par ses dirigeants dès l'automne.

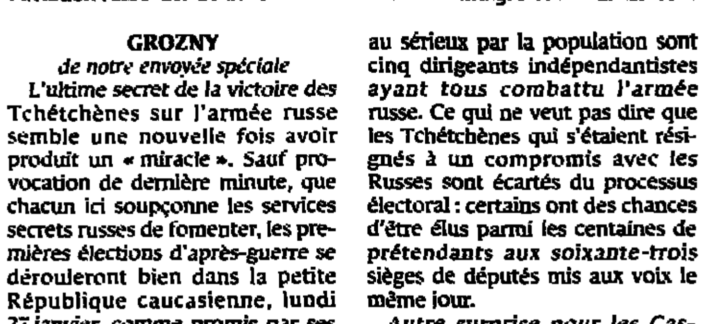
Cette promesse avait été accueillie avec scepticisme. Peu d'observateurs imaginaient alors que Moscou allait réellement retirer toutes ses troupes de Tchétchénie, condition que mettaient les indépendantistes à la tenue du scrutin. Quand le Kremlin s'y est finalement décidé, un chœur s'est élevé en Russie pour affirmer que des élections régulières étaient impossibles à organiser en un temps si court dans ce pays couvert de ruines, isolé et livré à des « seigneurs de la guerre ». Mais le chœur s'est apparemment trompé.

SURPRISE À MOSCOU

Une multitude de candidats se sont en effet inscrits librement auprès de la commission électorale de Tchétchénie. Mais, réalité désagréable pour Moscou, sur quatorze candidats en lice pour le poste de président, les seuls à être pris au sérieux par la population sont cinq dirigeants indépendantistes ayant tous combattu l'armée russe. Ce qui ne veut pas dire que les Tchétchènes qui s'étaient résignés à un compromis avec les Russes sont écartés du processus électoral : certains ont des chances d'être élus parmi les centaines de prétendants aux soixante-trois sièges de députés mis aux voix le même jour.

Autre surprise pour les Cassandre moscovites : malgré les rivalités féroces entre les principaux candidats à la présidence, aucun d'entre eux n'a contesté la régularité de la campagne électorale en cours depuis deux mois, et aucun ne semble se préparer à en contester les résultats. C'est plutôt rare dans l'espace postsoviétique, et cela contraste particulièrement avec les scrutins organisés en Russie.

Les Tchétchènes ont deux explications, qui renvoient à leurs fameuses traditions. *« Chez nous, il n'est pas possible de tricher, car chacun se connaît et chacun se surveille »*, dit l'un d'eux. Moins pragmatique, un autre souligne que ses compatriotes, qui se veulent tous égaux en droit, comprennent la valeur d'un scrutin honnête pour assurer la paix interne à laquelle ils aspirent tant, après avoir fait front commun contre les troupes russes.



Des affrontements postélectoraux ne sont pas exclus entre partisans des deux favoris, même si ces derniers le démentent, et même s'il ne peut en aucun cas s'agir de conflit prolongé *« à l'afghane »*, comme l'envisage la presse russe. Car, s'il existe bien des contradictions entre divers clans tchétchènes – entre ceux des montagnes du Sud, réputés fiers et ombrageux, et ceux des plaines du Nord, géographiquement voués à plus de souplesse –, il n'y a pas de fracture ethnique entre eux, comme l'a montré l'union sacrée reconstituée, il y a deux ans, face à l'ennemi héréditaire commun.

Voici un mois encore, personne en Tchétchénie ne doutait que la victoire irait dès le premier tour – qui exige la majorité absolue – au général Aslan Maskhadov, l'ancien lieutenant de l'armée soviétique devenu chef d'état-major de l'armée tchétchène. Unanimement respecté pour avoir su organiser et unifier les groupes de combat qui ont vaincu les Russes, ce quadragénaire aux tempes grises a fini par être victime de son succès. Appartenant au clan « de la plaine », c'est lui qui a signé les accords de paix du 31 août prévoyant que les rapports entre la Russsie et la Tchétchénie n'ont pas à être définis immédiatement, mais *« d'ici cinq ans »*.

Son principal rival, Chamil Bassaev, né dans les montagnes, jeune « héros national » qui a conduit la prise d'otages de Boudiennovsk (obligeant Moscou à négocier pour la première fois en 1995), n'était pas d'accord. Selon lui, il faut battre le fer pendant qu'il est chaud et harceler les Russes pour qu'ils reconnaissent l'indépendance tchétchène de jure et non seulement de facto.

Pour Moscou, M. Bassaev est un « terroriste » recherché par la justice, alors que M. Maskhadov est un interlocuteur valable. Mais les responsables et les médias russes l'ont tellement dit que la popularité de ce dernier à commencer à baisser au profit de celle du jeune Bassaev. *« On ne peut que se méfier de quelqu'un qui est loué si fort par Moscou »*, affirme Louisa, une étudiante qui pensait au départ voter pour le général Maskhadov. L'argument des partisans de ce dernier, selon lequel il s'agit d'une tactique des Russes, ne porte pas. On peut pourtant imaginer que certains dirigeants russes à courte vue ne veulent pas de la victoire de M. Maskhadov, capable d'attirer plus de sympathie en Occident que le « terroriste » Bassaev. Il est fort possible, par exemple, que le FSB (ex-KGB), ou d'autres services russes, souhaitent la victoire d'un indépendantiste radical symbolisant l'islamisme militant pour montrer au Kremlin et au monde qu'ils avaient eu raison de s'opposer depuis le début à une solution négociée en Tchétchénie.

LES ROMANTIQUES ET LES « NORMAUX »

Quoi qu'il en soit, dans l'entourage du candidat modéré, on affirme avoir été prévenu par des amis haut placés que le FSB a préparé des attentats contre Aslan Maskhadov, susceptible d'être exécuté à partir du 12 janvier. Date à laquelle ce dernier, qui ne cache pas son peu de goût pour les apparitions en public, annonça avoir achevé sa campagne électorale et se calfeutra dans sa maison de la banlieue de Grozny...

Son rival, Chamil Bassaev, en a profité pour intensifier sa propre campagne en organisant plusieurs rassemblements par jour, et en parlant non seulement de liberté et d'islam mais également de salaires et de lutte contre la criminalité.

Mais M. Bassaev a surtout le soutien de ceux qui sont choqués de voir prospérer, dans le sillage de M. Maskhadov, Vakha Arsanov, un chef de guerre discrédité par des actes de banditisme (mais utile en cas d'affrontement avec les « jeunes loups » radicaux), ainsi que d'anciens notables prorusses devenus de chauds propagandistes du « candidat modéré ».

Le champ électoral s'est ainsi clairement divisé entre jeunes romantiques nostalgiques du combat contre l'occupant étranger et la population « normale », épuisée par la guerre. Cette dernière devrait être largement majoritaire. Mais la Tchétchénie, qui vient de vivre deux années de cauchemars dans l'indifférence totale de l'Occident, risque désormais de répondre par d'autres logiques.

Sophie Shihab

Les cinq principaux candidats

● **Aslan Maskhadov** (45 ans). Connu pour sa *« modération »*, le commandant serait le candidat favori du Kremlin. Partisan d'une Tchétchénie laïque, il bénéficie, auprès de la population, de l'aura de celui qui a mis fin à la guerre en signant les accords de paix, et qui serait le plus à même d'obtenir une reconnaissance de l'indépendance par Moscou.

● **Chamil Bassaev** (32 ans), son principal rival, s'est rendu populaire lors d'une prise d'otages à Boudiennovsk en juin 1995. Les jeunes « radicaux » apprécient sa rhétorique violemment anti-russe.

● **Movladi Oudougov** (33 ans) est l'ancien vice-premier ministre du gouvernement de « coalition » issu des accords de paix. Le principal mot d'ordre de sa campagne est *l'« ordre islamique »*.

● **Zelimkhan Iardarbiev** (45 ans), un poète, a pris la tête du mouvement indépendantiste après la disparition de Djokhar Doudaev.

● **Akhmed Zakaiev** fut, lui, un acteur de théâtre avant d'endosser le treillis militaire. Ses chances de sortir vainqueur du scrutin sont minces.

Le Parti socialiste belge est mis sur la sellette dans l'« affaire Dassault »

BRUXELLES
de notre correspondant

Ce que l'on soupçonnait depuis longtemps est devenu, depuis le 23 janvier, une certitude : le Parti socialiste belge a bien reçu, en 1989, une commission occulte de 5 millions de francs, en échange de l'attribution à l'avionneur français Dassault du contrat de rénovation des F-16 de la force aérienne belge.

Deux « apparatchiks » du PS, Merry Hermanus, ex-président du groupe socialiste au Parlement bruxellois, et François Pirot, ancien trésorier et chef de cabinet de Guy Spitaels, président du parti jusqu'en 1995, ont été inculpés et incarcérés, jeudi, dans le cadre de l'enquête menée sur ce dossier par la Cour de cassation.

Deux éléments ont provoqué cette accélération de l'enquête. Il s'agit, en premier lieu, de la transmission par la justice française du dossier des investigations effectuées chez Dassault par le juge belge Jean-Louis Prignon, sur commission rogatoire internationale. Au cours des perquisitions effectuées chez Dassault, le juge avait découvert les sociétés-écrans par lesquelles avaient transité les commissions, et vraisemblablement désignant les destinataires. La lenteur de l'acheminement de ce dossier, établi en novembre 1995 et parvenu à Bruxelles début décembre 1996, avait provoqué l'irritation du ministre de la justice Stefaan De Clerck, qui avait écrit à ce sujet à son collègue français, Jacques Toubon (*Le Monde* du 10 janvier).

5 MILLIONS DE FRANCS

En second lieu, la remise à la Cour de cassation de deux lettres de Merry Hermanus adressées à Guy Spitaels et Philippe Busquin, actuel président du parti, a conduit à l'arrestation immédiate d'Hermanus et de François Pirot. Hermanus, qui était au cœur de l'opération en 1989, indique dans ces missives qu'ayant reçu de Dassault une commission de 5 millions, et en ayant remis 2,7 millions sur un compte géré par le parti dans la filiale luxembourgeoise d'une banque suisse, il demandait naïvement ce qu'il devait faire du reliquat augmenté des intérêts...

L'objectif d'Hermanus est limpide : cet homme, qui a déjà été condamné cette année à un an de prison avec sursis dans un autre scandale lié au financement du PS, l'affaire Inusop, ne veut pas cette fois-ci jouer le rôle de bouc émissaire. Philippe Busquin et Guy Spitaels, qui considèrent que ces deux lettres contiennent *« des affirmations contraires à la vérité »*, les ont alors transmises à la justice, sans doute pour éviter qu'elles ne lui parviennent par d'autres voies.

Réuni, vendredi, en séance exceptionnelle, le bureau du PS a assuré le président Busquin *« de sa totale confiance quant aux décisions prises en vue d'établir la vérité. Il condamne sans appel tout système de corruption. Le bureau du PS prendra les sanctions qui s'imposeront dès qu'il sera en possession d'éléments lui permettant de prendre des sanctions »*, est-il indiqué dans le communiqué publié à l'issue de cette réunion. Le parti reconnaît donc qu'il a bénéficié de commissions occultes, tout en laissant entendre que ces pratiques ne sont le fait que de personnalités agissant de leur propre chef, qu'il s'agit maintenant de démasquer et de sanctionner.

Les projecteurs sont maintenant braqués sur Guy Spitaëls, aujourd'hui président du Parlement Wallon, déjà démissionnaire en 1995 de son poste de ministre-président régional à la suite de sa mise en cause dans une autre affaire de pots-de-vin, versés, ceux-ci, par la firme italienne Agusta pour l'obtention d'un marché d'hélicoptères. Mis hors de cause par la justice dans ce dossier, Guy Spitaëls aura plus de mal à prouver sa non-implication dans l'affaire Dassault.

Cette affaire tombe on ne peut plus mal pour le PS et, au-delà, pour la coalition gouvernementale dont il fait partie.

Luc Rosenzweig

Report du sommet de la CEI en raison de la maladie de Boris Eltsine

MOSCOU
de notre correspondant

Deux jours après avoir organisé un retour éclair et invisible du président russe au Kremlin pour désamorcer une tentative des députés d'opposition de destituer Boris Eltsine pour des raisons de santé, l'administration présidentielle russe a dû se livrer, vendredi 24 janvier, à une petite comédie internationale. *« A la demande »* des présidents d'Ukraine, du Kazakhstan, de Biélorussie et de Kirghizstan, Boris Eltsine *« a accepté »* de *« reporter »* – pour la deuxième fois en deux semaines, et à une date indéterminée – le sommet de la Communauté des Etats indépendants qui devait se tenir sous sa présidence le 29 janvier à Moscou. Officiellement, ce report doit permettre de *« préparer de nouvelles initiatives en vue de l'intégration »* des Etats membres.

Autant dire que personne, à Moscou, ne croit un traître mot de ces explications officielles. Elles feraient même sourire si elles ne renforçaient pas l'inquiétude, grandissante de jour en jour, sur les capacités de Boris Eltsine à pouvoir de nouveau remplir pleinement ses fonctions. Comme l'écrivait, vendredi, le très sérieux quotidien russe *Izvestia*, la Russie fait face à *« une crise générale du pouvoir qui devient de plus en plus évidente »*. *« Il semble,* ajoutait ce journal, *que personne n'a d'informations fiables sur l'état de santé du président et sur sa capacité de travail. »*

Initialement prévu pour le 16 janvier, ce sommet de la CEI avait déjà été repoussé quelques jours avant sa tenue, officiellement en raison de l'indisponibilité du président ouzbek. La réunion, de nouveau reportée, des chefs de l'Etat de l'ex-URSS devait marquer le retour du président russe, malade depuis sa réélection en juillet.

APPARITION PRÉVUE LE 2 FÉVRIER

Ce rendez-vous était considéré comme le premier test de l'état de santé réel de Boris Eltsine. Ses médecins avaient assuré, il y a une dizaine de jours, que le chef du Kremlin serait suffisamment rétabli pour y assister. Les prochaines apparitions du président russe en public sont programmées pour le 2 février, jour de la visite de Jacques Chirac à Moscou, et pour le 4 février, date d'un voyage du président russe aux Pays-Bas. *« A l'heure actuelle »*, ces deux engagements sont maintenus, a précisé vendredi le porte-parole du Kremlin, Sergueï Iastrjembski.

Boris Eltsine a brusquement « disparu », il y a près de vingt jours – lundi 6 janvier en milieu de journée –, en raison d'un *« gros rhume »* ayant par la suite dégénéré en *« double pneumonie »*, indiquait alors le Kremlin. Depuis, contrairement aux pratiques « rassurantes » de la présidence, aucune image, aucun enregistrement sonore du chef de l'Etat, même bref et fortement « arrangé », n'a été diffusé. Malgré son *« désir fort, brûlant »* de se remettre au travail, Boris Eltsine ne *« retournera pas de si tôt »* au Kremlin, a précisé son porte-parole, car son état de santé *« n'est pas si bon »*. *« Il me semble,* a ajouté M. Iastrjembski, *que le président ne s'est toujours pas totalement rétabli de cette très grave maladie »*.

Jean-Baptiste Naudet

Moscou et Grozny se renvoient la responsabilité de l'assassinat, en décembre, de six employés de la Croix-Rouge

GROZNY
de notre envoyée spéciale

« L'assassinat de six membres du CICR (Comité international de la Croix-Rouge), *en décembre en Tchétchénie, a fait plus de mal à ce pays que tous les bombardements russes de ces deux dernières années »* a cru pouvoir déclarer, cette semaine à Moscou, Sergueï Kovalev. Le défenseur russe des droits de l'homme semblait endosser la version russe de ce crime qui a profondément bouleversé la population en Tchétchénie, ainsi que toute la communauté des organisations humanitaires (*Le Monde* du 19 décembre 1996).

Les services spéciaux de Moscou ont en effet accusé des *« extrémistes »* tchétchènes d'avoir commis ces assassinats, qui rappellent, à première vue, ceux endeuillant l'Algérie. Un groupe d'hommes en cagoules s'était introduit, dans la nuit du 16 au 17 décembre 1996, dans les dortoirs du premier hôpital de campagne que le CICR avait ouvert trois mois plus tôt dans un village du centre de la Tchétchénie.

Pour leur part, les Tchétchènes accusent les services secrets russes et affirment que seuls ces derniers avaient intérêt à voir la Croix-Rouge quitter le pays, comme cela s'est immanquablement produit. Des membres de l'entourage d'Aslan Maskhadov, candidat modéré à l'élection présidentielle tchétchène, avouent avoir hésité entre les versions russe et tchétchène, sachant qu'un conflit avait opposé, peu de temps avant le drame, le personnel de l'hôpital à un spécialiste arabe du djihad (guerre sainte) contre les Russes.

Ce dernier, prénommé Khattab, était venu, il y a plus d'un an, donner un sérieux coup de main aux Tchétchènes avec une vingtaine de ses hommes et un financement apparemment assuré.

Le défenseur russe des droits de l'homme semble accuser les extrémistes tchétchènes

Compagnon du candidat tchétchène « radical », Chamil Bassaev, il voulait, dit-on, que soient effacées les immenses croix rouges dessinées sur l'hôpital pour dissuader d'éventuels bombardiers russes. Khattab et Bassaev démentent énergiquement leur implication dans les meurtres, affirmant qu'ils n'ont jamais eu de mauvaises relations avec les « humanitaires » qui croisent leur chemin.

Les soupçons des hommes de Maskhadov se sont cependant reportés sur les services russes quand il devint clair que les assassins se sont servis de silencieux (pratique tout à fait atypique localement) tout en parlant fort en tchétchène, comme pour être identifiés en tant que tels par les survivants... Certains services ont-ils voulu profiter des tensions entre le protégé de Bassaev et le CICR pour faire accuser le premier et se débarrasser du second qui, bien qu'en termes très prudents, n'en avait pas moins dénoncé la barbarie russe en Tchétchénie ? L'hypothèse n'est pas à écarter, d'autant plus que d'autres attaques similaires se sont déjà produites. Le résultat est que la population tchétchène se trouve plus que jamais privée d'assistance humanitaire et que l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE) a craint un moment ne pas trouver de volontaires pour observer les élections du 27 janvier en Tchétchénie.

Ce qui aurait apparemment réjoui ceux des responsables russes, y compris au sein du ministère des affaires étrangères, qui n'ont pas hésité à dénoncer le soutien logistique apporté à ces élections par la toute petite mission locale de l'OSCE, laquelle a pourtant pour principe de considérer la Tchétchénie comme partie intégrante de la Russie. Mais il aurait apparemment fallu, pour satisfaire Moscou, qu'elle renonce à livrer, à ce pays dont tous les centres administratifs sont détruits par les bombes russes, les urnes, bulletins et encres de marquage (du type de ceux déjà utilisés en Bosnie) nécessaires au scrutin.

S. Sh.



DROITE *Michel Giraud*, avec le plein accord de la direction du RPR, a refusé, vendredi 24 janvier, que le budget du *conseil* régional d'Ile-de-France soit adopté grâce au soutien, même indirect, du Front national. Recettes et dépenses seront donc administrées, en 1997, par le préfet. ● CETTE STRATÉGIE d'une opposition structurée à l'extrême droite est conforme à la décision prise, mardi 21, par le bureau politique du RPR. Elle se voit aussi à Vitrolles, où le candidat du RPR et de l'UDF propose une alternative au duel gauche-Front national. ● LE SCRUTIN proportionnel utilisé pour élire les conseillers régionaux complique l'émergence de majorités stables. Mais Alain Juppé, comme Michel Rocard avant les élections de 1992, n'a pas réussi à dégager un accord avec sa majorité pour mettre en place un autre système électoral qui limiterait le poids des groupes charnières.

Le RPR et l'UDF refusent l'appui du Front national en Ile-de-France

La droite parlementaire a préféré que le budget de la plus importante région française soit administré par le préfet plutôt que de faire la moindre concession au FN. Ce blocage fournit un nouvel argument aux partisans d'une modification du scrutin régional

PLUTÔT *un budget administré* par le préfet qu'un budget acquis grâce à la neutralité bienveillante du Front national... Michel Giraud (RPR), président du conseil régional d'Ile-de-France, est allé, non sans peine, jusqu'au bout de la ligne politique qu'il s'est fixée depuis qu'il sait ne plus pouvoir compter sur les voix écologistes pour compléter celles du RPR et de l'UDF (*Le Monde* du 24 janvier). Vendredi 24 janvier, le débat budgétaire s'est arrêté au chapitre des recettes, refusé par 164 voix sur 202 votants, à l'issue d'une journée marquée par de multiples suspensions de séance.

Comme la gauche, le RPR et l'UDF ont voté contre les recettes proposées après avoir pris le FN à son propre piège. Dans un premier temps, Jean-Yves Le Gallou, président du groupe FN, était parvenu à prendre le RPR et l'UDF en otage, en permettant l'adoption des taux de fiscalité proposés par l'exécutif. Mais, ensuite, il s'est allié avec la gauche pour récuser une emprunt, privant ainsi le budget d'investissement de plus de 2 milliards de francs. M. Giraud, secondé par Bernard Lehideux (UDF-PR), premier vice-président chargé des finances et par les présidents des groupes RPR (Robert Pandraud) et UDF (François Guérard), a, alors, saisi cette occasion pour mettre un terme à un débat budgétaire *qui se présentait* comme une véritable impasse politique pour la majorité gouvernementale.

Le RPR tenant à se distinguer *sans ambiguïté du Front national*, il ne pouvait se permettre d'accepter de gérer la première région de France grâce à l'abstention du parti de Jean-Marie Le Pen. Cependant, si M. Giraud se montrait ferme dans ce sens, une partie de ses troupes ne voyaient pas de réel inconvénient à faire passer un budget dans ces conditions, du moment que l'exécutif n'avait pas lui-même sollicité les voix d'extrême droite.

POSITION D'ARBITRE

L'extrême droite n'ayant pas caché qu'elle userait de sa position d'arbitre incontournable de l'assemblée régionale, Michel Giraud, la semaine pasée, avait tenté, sans succès, de convaincre les socialistes et une partie des écologistes de lui éviter ce piège. Le 16 janvier, il s'était retourné vers sa majorité, en réunissant, à huis clos, un large éventail d'élus locaux pour leur exposer ses choix budgétaires et le dilemme politique qu'il affrontait. Plusieurs de ses auditeurs l'ont alors entendu déclarer que si toute sa majorité ne le suivait pas dans son refus des voix lepénistes, il démissionnerait.

Affaibli par les affaires, contesté par une partie du RPR qui lui reproche son engagement derrière Edouard Balladur lors de l'élection présidentielle, guetté par l'UDF qui espère, en région parisienne, un rééquilibrage à son profit du rapport de forces interne à la droite, le président du conseil régional prenait là un grand risque. Dès le 21 janvier, date à laquelle il a exposé à la presse son projet budgétaire, il savait ne pas pouvoir compter sur des défections socialistes ou écologistes à son profit. Ses contacts avec Dominique Strauss-Kahn, maire de Sarcelles (Val-d'Oise), proche de Lionel Jospin, présenté par le PS comme son meilleur candidat à la présidence de la région en 1998, s'étaient révélés infructueux. Le groupe socialiste persistait à lui opposer un *« vote de censure »*.

Dès lors, il ne restait plus à M. Giraud qu'à *s'assurer* du soutien de la direction du RPR. Dès le *jeudi 23, jour de l'ouverture du* débat, des contacts téléphoniques ont été noués avec l'Elysée et Matignon. *De son côté, M. Pandraud* sollicitait les dirigeants du RPR sur le degré de fermeté à imposer *aux élus de base. Certains* d'entre eux, futurs candidats aux élections législatives dans des circonscriptions sensibles aux thèses du FN, ne tenaient pas à clamer une hostilité qu'ils n'éprouvent d'ailleurs pas toujours vis-à-vis du parti de M. Le Pen. Ces réticences ne sont pas l'apanage du RPR, bien qu'elles aient été mieux dissimulées au sein du groupe UDF.

Pendant deux jours, le RPR a semblé partagé sur la stratégie à tenir. Certains, dont M. Giraud, étaient partisans d'une rupture symbolique dès l'article premier du chapitre des recettes fixant les taux de fiscalité, adopté grâce à l'abstention du FN. D'autres, tel *M. Pandraud, soucieux d'éviter* des déclarations de principe claironnantes, prônaient une tactique *plus procédurière consistant* à mettre le FN, sur le vote d'un amendement, en contradiction avec *lui-même. Le piège a fonc*tionné dès le vote de l'article 3 : après s'être opposé des années durant au recours à l'emprunt, le FN ne pouvait pas suivre l'exécutif, qui proposait, cette année, d'emprunter plus de 2 milliards de francs. Les voix de l'extrême droite, sur cet article, se sont additionnées à celles de la gauche. Par 103 voix contre, 99 pour, une abstention et une non-participation au vote, le projet de budget (14,4 milliards de francs) s'est trouvé amputé de 15 % de ses recettes. RPR et UDF tenaient le prétexte pour saborder un *« budget dénaturé »* et pour s'indigner de la *« majorité hétéroclite »* qui s'était formée à l'assemblée régionale.

Le préfet de région, Joël Thoraval, a pris acte vendredi soir du vote négatif intervenu sur les recettes. L'Ile-de-France devrait être, ainsi, la deuxième région de France à voir son budget administré par l'autorité préfectorale. Cette situation a été voulue par Michel Giraud. Elle n'en constitue pas moins pour lui un échec. Tous ceux qui, déjà, lui constestent le poste de chef de file de la droite parlementaire aux élections régionales en 1998 ne manqueront pas d'en user.

Pascale Sauvage

JE VOUS CONFIE LE BUDGET :
LA PARTIE DE POKER N'EST PAS TERMINÉE.

PESSIN

Un conseil éclaté

Depuis le refus du budget rectificatif, en novembre 1996, il n'y a plus de majorité arithmétique possible au conseil régional d'Ile-de-France. Sur 209 sièges (et 208 votants en raison de l'absence de Didier Schuller, RPR, en fuite à l'étranger depuis près de deux ans), l'opposition de gauche compte 70 élus (29 PS, 17 PC, 14 Verts et 10 Ecologie et République). A droite, le groupe Front national dispose de 37 voix. L'opposition, bicéphale, totalise donc 107 voix, contre 101 sur lesquelles peut s'appuyer l'exécutif : 49 RPR, 36 UDF, 12 Ecologistes d'Ile-de-France (ex-Génération Ecologie pour la plupart et 4 non-inscrits). Avant la recomposition, à l'automne dernier, des écologistes, le président du conseil, Michel Giraud (RPR), disposait d'une réserve d'une vingtaine de voix écologistes pour compléter la majorité relative RPR-UDF. Il lui aurait fallu trouver 4 voix positives ou obtenir 8 abstentions parmi ses opposants déclarés pour faire adopter le budget 1997.

Les majorités régionales sont à la merci des groupes charnières

LA MÉSAVENTURE BUDGÉTAIRE survenue, vendredi 24 janvier, au conseil régional d'Ile-de-France devrait renforcer l'argumentaire de ceux qui, dans la majorité, plaident pour une réforme du mode de scrutin régional. Officiellement, le débat est clos, et la réforme enterrée. Alain Juppé l'a confirmé (*Le Monde* du 20 décembre) aux responsables du RPR et de l'UDF. Pourtant, immédiatement après le vote au conseil régional d'Ile-de-France, son président, Michel Giraud (RPR), est revenu à la charge : *« La proportionnelle intégrale n'est pas viable. C'est aux autorités d'apprécier. »* L'un de ses vice-présidents, Pierre-André Wiltzer, également porte-parole de l'UDF, lui a aussitôt emboîté le pas, et a demandé au gouvernement de proposer une solution *« le plus rapidement possible »*.

Depuis l'été 1995, le RPR et l'UDF avaient mis à l'étude une réforme de ce mode de scrutin, avec le double objectif de limiter leur recul, attendu, aux élections régionales de 1998, et de per*mettre aux régions d'être dirigées* par des majorités stables. Le système actuel – une représentation *proportionnelle intégrale dans* le cadre des départements – ne favorise pas leur émergence. De fait, en 1992, dix-huit régions s'étaient trouvées privées de majorité stable. Le RPR était particulièrement demandeur, notamment en raison des craintes qu'il nourrit en Ile-de-France. Plusieurs systèmes avaient successivement été envisagés pour dégager des majorités absolues. Faute d'avoir pu trouver un terrain d'entente avec l'UDF, elle-même très divisée, le premier ministre avait refermé le dossier à contrecœur.

Le poid du Front national après les élections de 1998 devrait rendre encore plus difficile la tâche des présidents de région privés de majorité absolue. Depuis 1992, la plupart sont déjà contraints de trouver des voix d'appoint pour faire adopter leur budget sans avoir, pour la droite, qui préside vingt des vingt-deux régions, à obtenir l'abstention des élus du Front national. *En* Haute-Normandie, Antoine Rufenacht (RPR) a même dû déclarer forfait après avoir perdu l'appui des écologistes : depuis deux ans, son budget est réglé par le préfet.

Les autres doivent aller chercher les voix des groupes charnières que sont les écologistes ou les chasseurs. *C'est le cas, notam*ment, de Charles Millon (UDF-AD) en Rhône-Alpes, d'Adrien Zeller (UDF-FD) en Alsace, d'Yvon Bourges (RPR) en Bretagne, de Marc Censi (UDF-PR) en Midi-Pyrénées ou encore de Charles Baur (UDF-FD) en Picardie. Jean-Claude Gaudin (UDF-PR), lui, s'est distingué en faisant passer son budget pour 1997 grâce à l'abstention des socialistes.

Cécile Chambraud

Apprendre à combattre l'extrême droite comme la gauche

LE REFUS de Michel Giraud de voir le budget de la première région française adopté avec le concours du Front national tombe à point nommé. Même s'il est sans lien avec la décision, mardi 21 janvier, du bureau politique du RPR d'engager les cadres du mouvement néogaulliste dans *« une opposition structurée »* aux thèses du FN, il illustre la volonté de la plus grande part des dirigeants du parti chiraquien d'écarter toute forme de complaisance vis-à-vis des amis de Jean-Marie Le Pen.

ANALYSE

La volonté d'écarter toute forme de complaisance vis-à-vis des amis de Jean-Marie Le Pen

L'exercice difficile auquel s'est livré le président du conseil régional d'Ile-de-France a ain*si été suivi* avec intérêt par les proches d'Alain Juppé. Tout en refusant officiellement de peser sur les débats internes des groupes RPR et UDF *de l'assemblée régionale, son entourage* s'est plu à observer que l'attitude de M. Giraud n'est *« pas antinomique »* avec les orientations retenues au bureau politique. Dès 1992, rappelle-t-il, M. Juppé avait lui-même renoncé à assumer la présidence du conseil régional d'Ile-de-France pour *« ne pas devoir prendre le risque d'être l'otage d'une coalition contre nature »*.

La direction du RPR a pu aussi mesurer à cette occasion le degré de résistance, finalement assez faible, des élus « de base » à la ligne d'opposition sans concession au parti d'extrême droite. Absent de la dernière journée de la session budgétaire pour cause de déplacement ministériel, Eric Raoult, élu francilien, constate que les élus de la majorité sont de plus en plus lassés par *« les surenchères perverses et politiciennes »* de leurs collègues du groupe FN. Il s'est félicité de la *« décision de clarté et de moralité »* prise par ses amis : *« Elle va permettre d'éviter que les gens du FN claironnent un peu partout, à quelques jours de l'élection de Vitrolles, qu'ils sont indispensables. »*

Pour autant, la décision prise par M. Juppé, *en sa qualité de président du RPR, de théoriser* son refus de toute concession politique aux amis de M. Le Pen, doit encore être comprise, *assimilée par l'électorat de la majorité. Ce n'est* pas gagné d'avance.

Devant la permanence du vote en faveur de l'extrême droite, alors que la droite libérale est au pouvoir depuis près de quatre ans, les néogaullistes ont dû renoncer à la thèse, sommaire, selon laquelle la montée en puissance du lepénisme n'était due qu'aux manœuvres de François Mitterrand. Ils conviennent désormais que le phénomène est autrement plus complexe, d'autant que les velléités des dirigeants du Front national de favoriser le cas échéant les candidats de gauche au second tour peuvent se révéler très préjudiciables pour la majorité.

D'où la mise en place, dès le mois d'octobre dernier, d'un groupe de travail interne au RPR et le choix significatif de Jean-Pierre Delalande, député du Val-d'Oise, connu pour son indépendance d'esprit, afin de réfléchir aux meilleures méthodes pour lutter contre le FN.

Comme on le reconnaît à la direction nationale, la discrétion qui a entouré l'adoption du pré-rapport de M. Delalande s'explique aussi par le constat que la machine néogaulliste est *moins rodée à préparer des argumentaires* contre l'extrême droite que contre l'opposition de gauche.

Jean-Louis Saux

Un proche de Jean-Claude Gaudin pour éviter le face-à-face de Vitrolles

VITROLLES
de notre correspondant régional

La droite parlementaire a bien du mal à exister dans le combat que se livrent pour la mairie de Vitrolles (Bouches-du-Rhône) la gauche et l'extrême droite. Mais elle pense que c'est sa présence, y compris au second tour, qui peut permettre la défaite du Front national. Son candidat Roger Guichard part avec l'acquis des 13 % des voix obtenues aux premier et second tours de 1995. *Mais il reste l'inconnu de* cette bataille municipale.

L'homme qui porte les couleurs de l'alliance UDF-RPR est le patron d'une entreprise de transports installée dans la zone industrielle de la ville et dont les 26 camions sillonnent l'Europe. Ce grand ami de *Michel Sardou, de Jean-Pierre Fou*cault et de Jean-Claude Gaudin, vit dans la ville où il travaille, ce qui *n'est pas l'ordinaire* des patrons locaux. Et il affiche une liste de postulants-conseillers tous Vitrollais bon teint, dont une femme RPR en numéro deux et pas mal de représentants de ce qu'on appelle les forces vives, patrons et commerçants.

Fier de ses 1232 interventions en faveur de citoyens vitrollais en tant que conseiller municipal, et que 834 aient abouti, il est accusé de faire le jeu du Front national par *Jean-Jacques Anglade (PS)* et de collusion avec le maire déchu par Bruno Mégret (FN). Il n'en a cure, *et il le dit tranquillement : il sera* présent au second tour quelles que soient les consignes des états-majors politiques. Il l'a répété fermement lors d'un débat qui l'opposait au candidat de la gauche devant le Club de la presse Marseille-Provence.

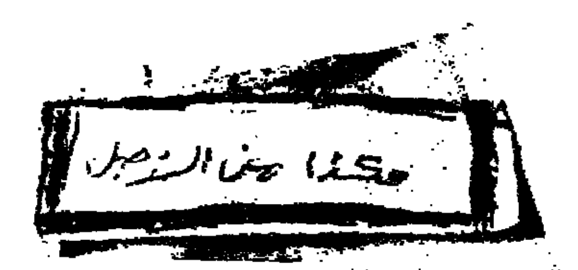
« IMAGE DE SYNTHÈSE »

Jean-Claude Gaudin, son mentor, *le soutient sur ce point. Le mi*nistre de l'aménagement du territoire affirme qu'il n'aura pas la même attitude qu'à Gardanne où il a appelé à voter pour un communiste, Roger Meï, pour faire obstacle à l'extrême droite. D'abord parce que le maire sortant est, selon lui, trop discrédité : l'électorat de la droite classique, et particulièrement celui du RPR, refuserait dans tous les cas de voter pour le maire sortant. De surcroît, il estime que le maintien de Roger Guichard, en fixant une aile dure, a probablement mieux contribué à la défaite de Bruno Mégret en 1995 que tout autre consigne.

Mais Roger Guichard espère bien *jouer un tour à sa façon aux deux* protagonistes connus de la bataille. Il est en effet persuadé que, pour beaucoup de Vitrollais, le choix ne peut plus être entre Jean-Jacques Anglade et Bruno Mégret : *« On en a marre de l'un et de l'autre »*, serait la phrase qu'il entend le plus souvent en ce moment. Le premier est selon lui disqualifié par sa gestion faramineuse et autocratique *de la ville qui l'a empêché de voir* les difficultés s'accumuler. Le second se discréditerait par une campagne surdimensionnée et agressive qui indisposerait les Vitrollais – comme la confusion savamment entretenue sur le rôle de sa femme que le candidat de la droite parlementaire ne qualifie jamais autrement que d'*« image de synthèse »*. Le candidat de la majorité gouvernementale joue dans cette campagne la proximité. Il expose sur les marchés ou dans les réunions d'appartement ses propositions en matière d'emploi (200 emplois de ville dans les six mois, voilà ce qu'il croit pouvoir obtenir), de sécurité (10 agents de police supplémentaires et la gendarmerie en ville) et de cadre de vie. Il a fixé son seul meeting au vendredi 31 janvier, *avant-veille du scrutin : Jean*-Claude Gaudin et Renaud Muselier, le député RPR de Marseille, doivent y participer.

Peut-être ces renforts aideront-ils Roger Guichard à exister et lui permettront-ils de capter une part des suffrages rebutés par l'affrontement Anglade-Mégret ? Le but de cet homme qui souffre d'un faible taux de notoriété est de se présenter comme une alternative crédible aux deux autres, afin de capter les nombreuses voix actuellement tentées par l'abstention.

Michel Samson



La division des indépendantistes retarde la reprise des négociations sur la Nouvelle-Calédonie

Le gouvernement espère qu'un accord politique global pourra se dégager en février

Jean-Jacques de Peretti souhaite se rendre en février à Nouméa pour présider à la mise en place d'un accord politique global sur l'avenir de la Nouvelle-Calédonie, comme le souhaitent une partie des indépendantistes. Mais les divisions au sein du FLNKS compliquent le règlement de ce dossier, d'autant que sa composante la plus importante, l'Union calédonienne, a durci son attitude.

LES INDÉPENDANTISTES du Front de libération nationale kanak socialiste (FLNKS) s'impatientent. Après Roch Wamytan, président du FLNKS, qui séjourne à Paris depuis la fin du mois de décembre, un autre dirigeant indépendantiste, Raphaël Mapou, est arrivé, vendredi 24 janvier, dans la capitale pour rencontrer le ministre délégué à l'outre-mer, Jean-Jacques de Peretti. Il précède de quelques heures François Burck, ancien président de l'Union calédonienne (composante majoritaire du FLNKS), qui souhaite, lui, pouvoir s'entretenir avec le président de la République, et une délégation d'élus de la province nord, à majorité indépendantiste, conduite par son président (UC), Léopold Jorédié.

Ces arrivées en ordre dispersé témoignent d'une volonté de reprendre les négociations sur l'avenir de la Nouvelle-Calédonie, interrompues depuis le mois d'avril 1996. Désavoué au printemps par la base de l'Union calédonienne, qui le considérait comme trop proche du Rassemblement pour la Calédonie dans la République (RPCR, anti-indépendantiste), M. Burck a ainsi affirmé, avant son départ de Nouméa, qu'*« il faut cesser de mettre des préalables à la reprise des discussions »*. De façon plus significative, M. Mapou, représentant du Palika (Parti de libération kanak, composante considérée comme la plus radicale du FLNKS), a plaidé pour une relance des négociations, en estimant qu'*« il est nécessaire de donner des signes positifs à ceux qui sont en face de nous »*.

Le problème est que cette volonté se heurte à l'attitude de la nouvelle direction de l'UC constituée autour de Bernard Lepeu, qui exige, au préalable, un règlement définitif du problème minier. Bien que le conseil d'administration du groupe Eramet, contrôlé par l'Etat, ait accepté de donner son accord à un échange de gisements pour favoriser la construction dans le nord d'une usine de traitement du nickel (*Le Monde* du 19 décembre), il reste à régler certaines questions techniques et à procéder à un échange de titres, ce qui pourrait prendre encore plusieurs semaines et retarder d'autant la reprise des négociations politiques. En dépit de ces difficultés, le ministre délégué à l'outre-mer continue à faire preuve d'optimisme. Il escompte toujours pouvoir se rendre en Nouvelle-Calédonie dès le mois de février pour dégager un accord politique global et laisser le temps nécessaire à l'ultime phase de la négociation, celle portant sur le futur statut du territoire et les transferts de compétences.

« Nous sommes de nouveau sur la ligne de départ », affirme M. de Peretti. Après avoir reçu l'assurance, jeudi, de la part du président du FLNKS puis du numéro deux du RPCR, Pierre Frogier, que les partenaires locaux des accords de Matignon de 1988 sont bel et bien d'accord sur la recherche d'une *« solution négociée »*, il s'apprête à recevoir, au cours de la semaine à venir, l'ensemble des délégations indépendantistes. *« Je ne veux pas entrer dans les problèmes internes du FLNKS »*, précise-t-il. La précaution est élémentaire : le prochain comité directeur de l'UC, prévu le 8 février, suivi du congrès du FLNKS, le 15 février, permettra peut-être de clarifier la ligne du front indépendantiste.

Franck Madœuf (à Nouméa) et Jean-Louis Saux

Nicole Notat est entrée en campagne au sein de la CFDT

LA CFDT n'a pas le « blues ». Les conclusions du rapport intitulé « Une période bénéfique, un essai à transformer », présenté par Nicole Notat au conseil national de sa centrale, qui s'est réuni les 21, 22 et 23 janvier, ont été adoptées à l'unanimité moins 137 abstentions.

Ce vote vaut approbation de la démarche suivie par la secrétaire générale pour *« un syndicalisme de transformation sociale en action »*, après *« la période de clarification »* ouverte depuis dix-huit mois et qui a été marquée par le soutien au plan Juppé sur l'assurance-maladie et par la non-participation de la CFDT, au niveau confédéral, au mouvement de l'hiver 1995.

Dans ce rapport, Mme Notat propose de *« fonder un nouveau principe d'organisation de la société qui ne peut pas reposer sur le primat du marché, ni sur la seule puissance tutélaire de l'Etat »*. Pour ce faire, il s'agit d'ouvrir grandes les portes du dialogue à l'intérieur de la confédération jusqu'au congrès, prévu pour le printemps 1998, qui doit asseoir, de manière claire et incontestée, l'autorité et la légitimité de la secrétaire générale sur sa confédération. Les adhérents de la CFDT sont donc invités à débattre sur *« la définition des composantes contemporaines et diversifiées du rapport de forces, sur l'articulation entre la loi et le contractuel, sur la mondialisation, sur le rôle de l'Etat »* et, enfin, *« sur l'analyse fine des inégalités actuelles »*.

Par cette démarche, Mme Notat coupe l'herbe sous le pied à ses opposants internes qui mettent en avant, comme principal grief, le déficit démocratique de la confédération. Mieux, elle leur retourne l'argument, en soulignant que *« la constitution en tendances »* est de nature à tuer tout débat constructif. Les échanges ont été vifs au conseil national. Certaines critiques ont porté sur la trop grande proximité de la CFDT avec le CNPF ; d'autres sur l'absence de la recherche d'une alliance privilégiée avec la CGT.

Certains, enfin, sont restés sur leur faim, appréciant la qualité du « constat » dressé par Mme Notat, mais se montrant plus réservés sur les suites. Entre la direction et l'opposition réunie dans « Tous ensemble », un troisième front se cherche autour de la fédération des finances, avec le SGEN (éducation) et Hacuitex (textile), l'union départementale de Loire-Atlantique et la métallurgie parisienne.

Alain Beuve-Méry

Le Conseil d'Etat saisi sur le calendrier électoral

AFIN D'OBTENIR son avis, le gouvernement vient de saisir le Conseil d'Etat sur le problème du calendrier électoral de 1998. Quatre élections sont prévues cette année-là, dont trois ont leur terme normal au mois de mars : les législatives, les régionales et les cantonales. Le renouvellement triennal du Sénat est fixé, pour sa part, au mois de septembre. Devant l'impossibilité matérielle d'organiser trois consultations en même temps, le premier ministre prend les précautions juridiques nécessaires car le choix des dates ne fait pas l'unanimité dans la majorité (*Le Monde* du 20 décembre 1996). En substance, deux questions principales ont été posées au Conseil d'Etat : est-il possible d'organiser les cantonales et/ou les régionales après les sénatoriales ? Peut-on découpler les cantonales et les régionales ? Une question annexe porte sur la possibilité de regrouper deux scrutins de mars au mois de juin. Le président du Sénat, René Monory, milite pour que les cantonales soient décalées au-delà des sénatoriales alors qu'Alain Juppé souhaite qu'elles aient lieu, comme les régionales, avant septembre.

Dans un premier temps favorable au couplage législatives-cantonales en mars et à l'organisation des régionales en juin, le chef du gouvernement ne serait pas opposé, maintenant, à une autre configuration : législatives-régionales en mars et cantonales en juin avant la Coupe du monde de football organisée, en 1998, par la France.

DÉPÊCHES

■ **PARACHUTAGE : la candidature de Bernard Kouchner dans la première circonscription de la Moselle** (Metz), lors des élections législatives de 1998, fait l'objet d'un bras de fer. Alors que le Parti radical socialiste soutient son porte-parole, le PS affirme que le projet d'accord entre les deux partis ne lui réserve pas cette circonscription. Les socialistes mosellans affirment que ce *« parachutage »* ferait *« rejouer le mauvais film de Gardanne »*, ville où M. Kouchner a récemment été battu dès le premier tour, lors d'une législative partielle.

■ **FISCALITÉ : Pierre Méhaignerie évoque une réforme de l'impôt sur la fortune.** Bien que le Parlement ait renoncé, en décembre, à retoucher l'ISF, le président de la commission des finances de l'Assemblée nationale a indiqué à l'AFP, vendredi 24 janvier, que le dossier pourrait être rouvert, lors de l'examen, en mars, du projet de loi portant diverses dispositions d'ordre économique et financier. Selon lui, la réforme devrait être *« de nature à encourager la préservation ou la création d'emplois par la fiscalité du patrimoine, et en particulier le patrimoine investi dans l'entreprise, dès 1997 »*.

■ **PARLEMENT : le Sénat adopte la réforme de la SNCF.** Le projet de loi, qui prévoit la création d'un nouvel établissement public, « Réseau ferré de France », a été approuvé, vendredi 24 janvier, en première lecture, par 223 voix (RPR et UDF) contre 94 (PS et PC). Le texte doit maintenant être examiné par l'Assemblée nationale du 4 au 6 février.

■ **ALLIANCE : Philippe de Villiers, président du Mouvement pour la France** (MPF), et Olivier d'Ormesson, président du Centre national des indépendants et paysans (CNIP), ont annoncé, vendredi 24 janvier, que leurs deux formations ont conclu un accord qui se traduira par des *« candidatures communes dans toutes les circonscriptions pour les prochaines échéances électorales »*. Ils souhaitent *« proposer une alternative qui s'oppose sans compromission à la gauche »*. M. d'Ormesson, ancien député membre du groupe du Front national, devait se rendre au congrès du MPF, qui se tenait à Paris, samedi 25 janvier.

CARNET

AU CARNET DU « MONDE »

Mariages

Marie-Caroline DE VALZ
et
Louis VIATTE
vous informent de leur mariage, à Noisy-le-Grand, le 24 décembre 1996.

Décès

– M. et Mme Gilbert Abraham-Frois
et leurs enfants,
M. et Mme Max Padol
et leurs enfants,
M. et Mme Bernard Abraham
et leurs enfants,
font part du décès de

Mme Deuyse ABRAHAM,
née **FROIS,**

survenu le 15 janvier 1997.

L'enterrement a eu lieu le vendredi 17 janvier, au cimetière israélite de Bayonne (Pyrénées-Atlantiques).

Ils rappellent le souvenir de son mari,

M. Pierre ABRAHAM,

disparu le 8 janvier 1984.

– Jeanine de Biasi,
son épouse,
Pierre-Marc et Gilles-Eric de Biasi,
ses fils,
Chantal et Anne de Biasi,
ses belles-filles,
Térence et Axelle de Biasi,
ses petits-enfants,

ont la douleur d'annoncer la disparition *subite de*

Charles de BIASI.

Les obsèques ont eu lieu à Hendaye, dans la plus stricte intimité.

– Lyon.

Le professeur Michel Berger,
Bruno Berger,
Catherine et Pierre Bronnert
et leurs enfants,
Sophie et Vincent Beaupère
et leurs enfants,
ont la tristesse de faire part du décès de

Mme Colette BERGER,
née BERNHEIM,

le 19 janvier 1997, dans sa soixante-quatorzième année.

La cérémonie religieuse a eu lieu le mercredi 22 janvier, à *Lyon-4e*, suivie de *l'inhumation au cimetière de Chindrieux (Savoie).*

– Jean-Marie Fage
et sa famille
ont la tristesse de faire part du décès de

Marie-Josèphe FAGE,
née GERARDIN.

Une messe sera célébrée à Goult, le 27 janvier 1997, à 15 heures.

Cet avis tient lieu de faire-part.

La Chapelle,
84220 Goult.

– M. et Mme François Lebelle
et *leurs enfants, Guillaume, Jean-Baptiste* et Agathe,
M. et Mme Yves Laurin
et leurs enfants, Matthias et Olivia,
M. Didier Laurin,
M. et Mme François Laurin
et leurs enfants, Maxime et Camille,
M. et Mme Gilles Laurin
et leurs enfants, Clarisse et Clément,
M. et Mme Christian Laurin,
M. et Mme André Beatrix,
M. Jacques Samson,

ont la tristesse de faire part du décès de

M. Georges LAURIN,
HEC,
avocat honoraire
à la cour d'appel de Paris,
ancien membre
de la chambre des avoués de Paris,
ancien chargé d'enseignement
et examinateur à HEC,
ancien professeur et membre
du conseil supérieur
de l'Institut de droit appliqué,
ancien juge de paix suppléant,
ancien maire adjoint
et officier municipal de Paris-8e,
officier de la Légion d'honneur,
chevalier des Palmes académiques,
médaille de vermeil de la Ville de Paris,

survenu le 23 janvier 1997, dans sa *quatre-vingt-sixième année.*

Ils rappellent le souvenir de son épouse,

Mme Hélène BEATRIX,

décédée le 30 mars 1990.

La cérémonie religieuse sera célébrée le lundi 27 janvier, à 11 heures, en l'église Saint-Augustin, à Paris-8e.

25, rue Lavoisier,
75008 Paris.
10, rue de l'Isly,
75008 Paris.

– Ses amis
ont la grande tristesse de faire part du *décès de*

Lutz Michael MAI,
psychanalyste,

survenu le 21 janvier 1997, à Berlin.

Un hommage lui sera rendu le jeudi 6 *février*, à *19 heures*, au *Literarisches* Colloquium Berlin, Sandwerder 5.

– M. Patrick Guerlain
et ses enfants,
M. Jean-Paul Guerlain,
M. et Mme Stéphane Guerlain
et leurs enfants,
M. et Mme Claude Guerlain,
Mme Marcel Guerlain,
Mme Jacques Corbière,
Mme Jean-Pierre Guerlain,
M. et Mme Roberto Jimenez
ont la douleur de faire part du décès de

M. Jean-Jacques GUERLAIN,
commandeur de la Légion d'honneur,

survenu le 21 janvier 1997, dans sa quatre-vingt-onzième année.

La cérémonie religieuse a été célébrée le vendredi 24 janvier, dans la plus stricte intimité, suivant les volontés du défunt.

Route de Mantes,
78490 Les Mesnuls.

– Le conseil de surveillance,
Le directoire,
Et l'ensemble des collaborateurs de

Guerlain SA

ont la profonde tristesse de faire part du *décès de*

M. Jean-Jacques GUERLAIN,
commandeur de la Légion d'honneur,
diplômé de l'Ecole
des hautes études commerciales,
ancien associé-gérant
de Guerlain SA,
ancien président-directeur *général*
de Guerlain SA,
ancien vice-président
du conseil de surveillance
de Guerlain SA,
ancien président
de la Fédération française
de *l'industrie des produits*
de parfumerie,
de beauté et de toilette,
fondateur et ancien président
du *Comité Colbert,*
ancien président de la commission
du commerce extérieur du CNPF,
ancien président
de l'Union des fabricants
et de la SODEMA,

survenu le 21 janvier 1997, dans sa quatre-vingt-onzième année.

Ils prient sa famille d'accepter leurs plus sincères condoléances.

– Les journalistes accrédités à la préfecture de police
ont la tristesse de faire part du décès de

André MANGUIN,

survenu le 16 janvier 1997, en sa soixante-huitième année.

Les obsèques ont eu lieu le 20 janvier, au cimetière de Saint-Maur.

Cet avis tient lieu de *faire-part.*

– Mme Marguerite Martin,
son épouse,
Mme et M. Jacques Santenac,
ses sœur et beau-frère,
M. Alfred Mourey,
Mme Georgette Mourey,
ses beau-frère et belle-sœur,
Jean-Claude et Françoise Butocher,
Bernard et Line Redersdorff,
Chantal et Dominique Mourey,
François et Nicole Mourey,
Bernard et Bruna Mourey,
Claude et Marie-Louise Mourey,
Rémy et Anne-Claude Ponton,
ses neveux et nièces,
Ses arrière-neveux et nièces,
Les familles Henriot, Jamey, Lebon,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Roland MARTIN,
ancien *élève*
de l'Ecole normale supérieure,
ancien membre
de l'Ecole française d'Athènes,
doyen honoraire
de la faculté des lettres de Dijon,
professeur émérite d'histoire
de l'université Panthéon-Sorbonne,
directeur d'études
à l'Ecole pratique des hautes études,
fondateur et ancien directeur
de l'Institut de recherche
sur l'architecture antique,
membre de l'Institut,
médaille d'or du CNRS,
officier de la Légion d'honneur,
officier dans l'ordre
national du Mérite,
commandeur dans l'ordre
des Palmes académiques,

survenu le 14 janvier 1997, dans sa quatre-vingt-cinquième année.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité à Breurey-lès-Faverney (Haute-Saône), le 17 janvier.

Cet avis tient lieu de faire-part.

L'Ermitage,
21220 Fixin.

(*Le Monde* du 18 janvier.)

– Mme Vidye-Claude Béhar,
sa fille,
M. Patrick *Béhar,*
son petit-fils,
M. François Béhar,
son gendre,
M. Alexis Abécassis,
son frère,
Ses nièces et neveux,
Les familles parentes et alliées,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Renée MAURY,
née ABÉCASSIS;

survenu *le* 23 janvier 1997, à l'âge de quatre-vingt-neuf ans.

Les obsèques auront lieu le 27 janvier, à 11 h 45, au cimetière parisien de Pantin, *avenue du Cimetière-Parisien, Pantin.*

– Nous avons la tristesse de faire part du décès de

Alain NOZAY,

survenu le 20 janvier 1997.

Tous ses amis.

– Marseille. Lyon. Toulouse. Bordeaux.

Laurent et Anne-Marie Viard,
Françoise Micolle-Viard,
François et Martine Richard-Viard,
Philippe et Pascale Viard,
ses enfants,
Julie, *Frédérique,* Olivier, Caroline,
Jérôme, Louisa et Mathilde,
ses petits-enfants,
M. et Mme Martial Traversaz,
leurs enfants et petit-fils,
Mme Monique Francoz,
M. et Mme Martial Lugrin
et leurs enfants,
Toute sa famille et ses amis,
ont la tristesse de faire part du *décès* de

Mme Elvina VIARD,
née TRAVERSAZ,
Veuve Paul VIARD,

survenu à Marseille, le 22 janvier 1997.

L'incinération a eu lieu dans la plus stricte intimité, le samedi 25 janvier, à Marseille.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Hommages

– Depuis le 14 septembre 1996, le

docteur Jean-Louis FRASCA

remplit l'Espoir de son compagnon de la Lumière de son cercueil..

Il aurait eu trente-sept ans le 6 *février* prochain.

Merci de ne jamais oublier

Jean-Louis.

Anniversaires de décès

– Le 26 janvier 1989,

Marie Alice LONGHI,
née MARENGHI,

s'en allait.

Ceux qui l'ont aimée se souviennent.

– Il y a dix ans,

Michèle

nous quittait.

Elle nous manque toujours autant.

– Le 23 janvier 1996,

Jean MÉNARD,
professeur de français
à Sevran,
directeur d'école
et instituteur à Aulnay-sous-Bois,

nous quittait dans sa soixante-huitième année.

Nous pensons à lui.

Séminaires

– Dans le cadre du séminaire « Actualité ou inactualité du judaïsme », la revue ***Passages*** ***et l'Association des Amis de Passages*** organisent une soirée-débat sur le thème de :

« Spinoza et l'actualité des marranes » le mardi 28 janvier 1997, à 20 heures, dans les locaux de la revue *Passages.*

Soirée-débat organisée sous la *présidence du professeur* Robert Misrahi, conférence de Gabriel Albiac et interventions de Richard Ayoun, Harry Carasso, Bernard Roussel, Myriam *Revault d'Allonnes, Jean-Jacques* Sczciniarz et Emile Malet.

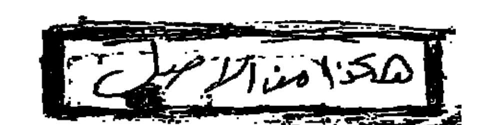
Accès revue *Passages* : 17, rue Simone-Weil, Paris-13e, accès par le 79-83, avenue d'Ivry, Paris-13e.

Réservations et inscriptions, tél. : 01-45-86-30-02 - Fax : 01-44-23-98-24.

Thèses

– **Eveline Demangeon-Hey** a soutenu sa thèse de doctorat en études germaniques, le 28 novembre 1996, à l'université *Stendhal-Grenoble-III*, **« L'errance juive dans l'œuvre de Joseph Roth »**, avec mention très honorable et félicitations du jury, composé de Lucien Calvié, *directeur de thèse*, professeur à l'université Stendhal, et de MM. François Genton (Grenoble-III), *Jacques Le Rider* (Paris-VIII) et Jean-Marie Paul (Nancy-II).

Le Conseil d'Etat saisi sur le calendrier électoral



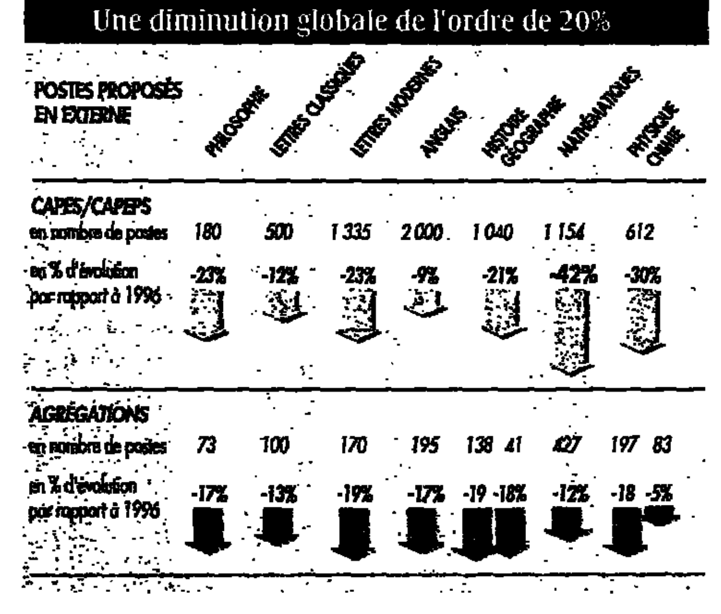
ÉDUCATION Le nombre de postes offerts aux concours de l'enseignement en 1997 diminuera globalement de 20 % par rapport à l'an dernier. Cette baisse touchera particulièrement les agrégations de philosophie et de lettres modernes, ainsi que le Capes de *mathématiques*. Le SNES-FSU qualifie cette baisse brutale du recrutement de *« pente suicidaire »*. ● LES BESOINS en nouveaux professeurs tels qu'ils ont été *estimés par la direction de l'évaluation* et de la prospective sont contestés au sein du ministère. Ce chiffrage conditionne l'ampleur d'un éventuel plan pluriannuel de *recrutement*. ● UN RAPPORT effectué par l'Inspection générale de l'éducation nationale et remis, mercredi 22 janvier, à François Bayrou, a recensé 33 334 maîtres auxiliaires (*hors Corse et DOM-TOM*). Sur ce nombre, 5 249 sont actuellement non réemployés

En 1997, les places seront chères aux concours de l'enseignement

Le nombre de postes offerts aux épreuves de recrutement baisse de près de 20 % par rapport à l'an dernier. Cette réduction drastique témoigne de la volonté du gouvernement de réduire les emplois dans la fonction publique, mais elle risque d'avoir des conséquences à long terme pour l'école

L'IMPATIENCE, voire l'angoisse, gagne les étudiants qui préparent les concours de l'enseignement. Alors que les écrits commencent en mars, le ministère de l'éducation nationale n'a toujours pas fait connaître officiellement le nombre de postes offerts aux concours dans les différentes disciplines. Pour beaucoup de jeunes, ces informations revêtent une importance stratégique, en particulier lorsqu'ils présentent à la fois l'agrégation et le Capes. *« Même si l'on est, de toute façon, déterminé à fournir le plus gros effort possible, c'est important de mesurer à peu près ses chances de réussite »*, observe Olivier, candidat à l'agrégation d'allemand. La société des agrégés s'indigne : *« Cette publication a lieu avec un retard inadmissible. les inscriptions sont closes depuis le 7 novembre. »*

Les syndicats d'enseignants ont devancé le ministère en faisant connaître ces chiffres le 22 janvier. La baisse du nombre de postes offerts avoisine 20 %, épargnant peu de disciplines. Les coupes budgétaires votées pour 1997 le laissaient prévoir (*Le Monde* du 15 novembre 1996). *« 950 emplois de stagiaires qui, en deuxième année d'IUFM, prennent des classes, ont été supprimés. Il faut donc que les concours 1997 fournissent 950 lauréats de moins »*, déplore Jean-Marie Maillard, du secrétariat général du Syndicat national des enseignements de second degré (SNES-FSU). Après des années d'expansion continue, le coup de barre est rude.



RECORD EN MATHÉMATIQUES

La situation mérite pourtant d'être observée de plus près, car tous les postes mis aux concours l'an dernier n'ont pas été pourvus. Ces « chaises vides » sont, en quelque sorte, remises sur le marché. Ce n'est pas le cas des agrégations de philosophie et de lettres modernes : les postes proposés en 1996 ont tous été pourvus, tandis que l'offre de cette année chute respectivement de 17 % et 19 %. A l'agrégation de mathématiques, même si l'on compte 12 % de postes en moins, les chances des candidats sont meilleures. Pour les 484 postes affichés l'an dernier, 390 candidats ont été admis, laissant 94 places vacantes. L'offre de cette année – 427 postes – laisse donc une marge d'une petite quarantaine de places. Encore faut-il que le nombre de candidats ne varie guère par rapport à l'an dernier.

L'arithmétique est en revanche d'une cruauté sans appel pour le Capes de mathématiques. Avec 42 % de postes en moins, ce concours détient le triste record de la baisse dans les filières générales. Aucune souplesse n'est permise puisque 1 500 lauréats ont été admis l'an dernier, un chiffre largement supérieur aux 1 154 postes proposés cette année. La situation s'explique en grande partie par la forte présence dans cette discipline de maîtres auxiliaires, auxquels il faut aujourd'hui trouver un emploi *(lire ci-dessous)*. Le ministère a donc choisi de mettre le frein sur les concours pour privilégier le réemploi d'enseignants en situation précaire. Les années de forte expansion scolaire correspondaient à une époque où la licence de mathématiques permettait de choisir bien d'autres voies que l'enseignement. On trouvait donc fort peu de candidats et l'on a embauché des MA à tour de bras. En matière de politique éducative, l'addition, même très tard, finit toujours par se payer.

EXCEPTION EN SPORT

Quelques disciplines, déficitaires, échappent aux restrictions : parmi elles, l'anglais, les lettres classiques ou la musique. L'exception la plus notable concerne l'éducation physique – 28 % de postes supplémentaires –, une hausse due en grande partie à la volonté ministérielle d'offrir des débouchés aux milliers d'étudiants qui se sont engouffrés dans la filière sciences et techniques des activités physiques et sportives (Staps). Pour le Syndicat national de l'éducation physique (SNEP-FSU), qui estime que la formation physique *« n'a pas une place assez importante dans le cursus des élèves »*, le progrès mérite d'être souligné.

Dans un concert de protestations, c'est bien la seule note de satisfaction. Le SNES qualifie cette politique de baisse brutale du recrutement de *« pente suicidaire »*, tandis que le Syndicat des enseignants (SE-FEN) parle de *« désordre gestionnaire »*. *« On aurait pu, au collège, engager une vraie politique qualitative ou commencer à mieux planifier les remplacements »*, souligne le SNES, tandis que chacun s'inquiète de la qualité des enseignants embauchés lorsque le recrutement s'effectue ainsi en dents de scie.

Pour les étudiants qui se présentent aux concours, la potion risque d'être amère : ils étaient lycéens en 1991 ou 1992, au moment où les campagnes de recrutement battaient leur plein. Aujourd'hui, au lycée, à l'heure de l'orientation, vocable incantatoire du ministère, quelle est la crédibilité d'adultes qui assurent aux élèves que le *« projet personnel » se construit* sur plusieurs années ?

Béatrice Gurrey

Début de polémique sur les besoins

Tandis que le nombre de postes offerts aux concours a donné lieu à de sévères tractations entre Bercy et le ministère de l'éducation nationale, une polémique se fait jour au sein de ce dernier : la direction des personnels enseignants juge largement surestimés les besoins en nouveaux professeurs tels qu'ils ont été définis par la direction de l'évaluation et de la prospective (10 000 par an dans les prochaines années pour les uns, au lieu de 14 000). M. Bayrou, qui admet la nécessité d'un plan pluriannuel de recrutement – qu'aucun ministre de l'éducation nationale n'a jusqu'ici réussi à imposer aux finances –, serait, selon les syndicats, prêt à *« tout remettre à plat sur la table »* et à demander une *« contre-expertise »*.

Selon l'inspection générale, 5 249 maîtres auxiliaires sont actuellement au chômage

ALORS qu'une dizaine de maîtres auxiliaires non réemployés poursuivent une grève de la faim à Toulouse, Rennes, Tours, Paris et Grenoble, Jacky Richard, secrétaire général de l'inspection générale de l'administration de l'éducation nationale (IGAEN), a remis, mercredi 22 janvier, à François Bayrou les conclusions de sa mission sur la situation des maîtres auxiliaires. Ce rapport fait suite à la circulaire ministérielle adressée aux recteurs, le 12 décembre 1996, dans laquelle M. Bayrou leur demandait d'effectuer, avec précision, un recensement des maîtres auxiliaires (MA) dans leur académie.

Selon ce rapport – qui se veut une « photographie » au 17 janvier – les MA sont au *nombre de 33 334 (hors la Corse et les DOM-TOM)* : 24 987 sont en situation d'enseignement (17 193 sur un poste d'enseignant à l'année *et 7 794 en suppléance*), *3 098 sont* employés dans d'autres situations (1 138 occupent des postes de surveillant d'externat, *850 bénéficient d'une allocation IUFM*, 102 sont en congé-formation et 1 008 reçoivent une allocation formation-réemploi, effectuent leur service national ou sont en congé *« de toutes formes »*). Enfin, 5 249 restent non réemployés, soit 15,74 % des effectifs. D'une académie à l'autre, ce taux de chômage varie de 8,45 % à Lyon à 38,5 % à Reims.

RÉEMPLOYER D'ABORD

Sur les 33 334 MA recensés, 49,4 % ont plus de quatre années d'ancienneté effective (c'est-à-dire hors période sans emploi), 25,5 % ont entre deux et quatre années, 12,1 % entre un et deux ans et 12,9 % ont moins d'une année d'ancienneté. La répartition selon le niveau de formation fait apparaître que 24,3 % des MA possèdent un diplôme de niveau bac + 4, 47 % de niveau bac + 3, 19,4 % de niveau bac + 2 et 9,4 % de niveau baccalauréat.

Si Jean-Marie Maillard, membre du secrétariat général du Syndicat national des enseignements de second degré (SNES-FSU), *considère que ces chiffres sont « proches de la réalité »*, Hervé Barot, secrétaire général du Syndicat des enseignants (SE-FEN), estime qu'ils *« doivent être pris avec précaution quant aux réalités qu'ils recouvrent. Certains maîtres auxiliaires qui enseignent actuellement peuvent avoir un contrat de quelques semaines seulement »*.

Une nouvelle rencontre entre M. Bayrou et les représentants de la coordination nationale des non-titulaires et des syndicats d'enseignants devrait se tenir, mercredi 29 janvier, au ministère afin d'étudier les possibilités de réembauche, la transformation des heures supplémentaires en emplois fixes et l'application de la loi Perben sur la résorption de la précarité dans la fonction publique, qui prévoit un concours spécifique pour les MA ayant travaillé pendant quatre années à temps plein au cours des huit dernières années et ayant été en poste entre le 1er janvier et le 14 mai 1996.

Annick Vespérini, porte-parole de la Coordination nationale des non-titulaires, *« attend »* désormais les propositions du ministère mais réclame toujours *« la titularisation de tous sans concours »*. Du côté du SNES, M. Maillard estime que *« la première urgence est celle du réemploi »*, notamment par le biais des congés de fin d'activité (CFA) qui devraient intervenir au 1er mars, mais dont le chiffre n'est pas encore connu. Quant à la titularisation, elle doit, selon lui, offrir des solutions différentes selon l'ancienneté des MA : par exemple, une allocation de 6 000 francs par mois pour permettre aux plus jeunes de préparer le concours et un accès direct en deuxième année d'institut universitaire de formation des maîtres (IUFM) avec un examen portant sur la qualification professionnelle pour ceux qui ont déjà sept années d'expérience.

Pour M. Barot, *« il faut que le maximum de MA soient réemployés, puis négocier l'application de la loi Perben »*. Le responsable du SE-FEN estime nécessaire d'augmenter le nombre de personnes pouvant accéder au concours spécifique, *« dont les épreuves doivent être de nature professionnelle »*, insiste-t-il. Reste à savoir également combien de places seront offertes à ce concours.

Sandrine Blanchard

Trois à six ans de prison requis contre des proches du FIS algérien

Ils sont accusés d'avoir monté un trafic de faux papiers et d'armes au profit des groupes islamistes

« DOIS-JE vous parler des 200 morts en Algérie depuis le début du mois ? Et des 50 000 morts depuis 1991 ? » C'est par ces deux questions, lourdes de sous-entendus, que le substitut Jacques Fourvel a conclu son réquisitoire, vendredi 24 janvier, devant la 12e chambre correctionnelle du tribunal de Paris. Revenant au dossier, il allait demander des peines de trois à six ans d'emprisonnement contre six des sept Algériens et Franco-Algériens accusés d'avoir organisé un trafic de faux papiers et d'armes au bénéfice des groupes islamistes, en 1994. Selon M. Fourvel, ces six hommes apportaient ainsi leur soutien aux maquis algériens. Pour le septième, Hakim Beddiaf, âgé de vingt et un ans, il s'en est remis à la *« sagesse »* du tribunal, estimant qu'il n'avait joué qu'un rôle secondaire aux côtés de son père, Larbi.

Les prévenus, considérés comme proches du Front islamique du salut (FIS), avaient été interpellés entre mars 1994 et février 1996, dans le Nord et en région parisienne, en prolongement d'une enquête sur un trafic de stupéfiants. Lors de plusieurs perquisitions menées à Lille, Colombes (Hauts-de-Seine) et Persan-Beaumont (Val-d'Oise), les enquêteurs avaient saisi divers tracts, des revues interdites, ainsi que 551 fausses cartes d'identité algériennes vierges, 606 attestations – également vierges – du Haut-Commissariat au service national algérien, un pistolet-mitrailleur, plus de 200 cartouches et des chargeurs.

A l'audience, les sept hommes se sont employés à nier toute appartenance à la mouvance islamiste. Ils ont tenté de minimiser leur rôle, au point de provoquer l'irritation du président Bruno Steinmann. Celui-ci, qui avait dirigé le procès d'un réseau plus vaste (trente-quatre personnes) au mois de décembre 1996 (*Le Monde* du 10 décembre 1996), les a longuement interrogés, en s'appuyant sur une parfaite connaissance du dossier. La ligne de défense de certains d'entre eux est alors apparue très fragile.

Ahmed Seba, un étudiant poursuivi pour avoir détenu le pistolet-mitrailleur et transporté une partie des faux documents de Persan-Beaumont à Lille, le 21 mars 1994, explique avoir agi sous la menace d'un inconnu, un certain Khaled, rencontré à la mosquée de la rue Myrha, à Paris. Seba affirme avoir été *« naïf »* en acceptant la *« mission »* confiée par Khaled. Mais il blémit lorsque le président suggère que ledit Khaled n'est peut-être qu'une *« pure invention »*.

Hassan Tobal, connu pour trafic de stupéfiants, devait accueillir Seba à la gare de Lille. Lorsque le président lui rappelle son *« engagement islamiste virulent »*, il répond : *« Je ne me souviens pas. »* Les autres prévenus adopteront eux aussi une attitude similaire, entre dénégation et trous de mémoire. Mohammed Sedjerari, un homme de quarante-neuf ans présenté comme un responsable du FIS à Lille, se défend en déclarant : *« Je n'ai rien à voir avec tout cela, je suis un malheureux... »* Le président s'empresse alors de citer des extraits d'écoutes téléphoniques prouvant que Sedjerari, comme d'autres prévenus, avait souvent recours à un langage codé pour évoquer des sujets sensibles. Ces écoutes laissent supposer qu'il était bien informé sur les attentats projetés en Algérie.

UN SCANNER POUR TÉLÉPHONER

El Hadj Chaïb-Eddour, un étudiant barbu de quarante-deux ans chez lequel la plupart des faux documents avaient été retrouvés, admet avoir appartenu au FIS avant de préciser toutefois : *« Je ne milite plus, cela reste au niveau des idées, je suis un bon musulman. »* Relevant des contradictions dans ses propos, le procureur ajoute, cinglant : *« Bon musulman, bon étudiant, mais aussi bon menteur. »* Lors de son réquisitoire, M. Fourvel précisera que El Hadj Chaïb-Heddour, considéré comme l'un des chefs du réseau, avait fait l'objet de recherches en Algérie pour sa participation supposée à des opérations terroristes. Par ailleurs, l'enquête a permis d'établir qu'il avait été en relation avec Ali Ben Fatoum, dit *« Ali le musicien »*, l'un des membres d'un groupe lillois démantelé après les attentats de 1995 à Paris.

Toujours selon l'accusation, c'est Larbi Beddiaf, le père du jeune Hakim, qui aurait en fait commandé les faux papiers à l'imprimerie parisienne Castro. Ce père de onze enfants est en outre accusé d'avoir détenu un chargeur de pistolet-mitrailleur et 150 cartouches à son domicile de Colombes. Son audition a donné lieu à quelques échanges cocasses, en particulier lorsque le président Steinmann lui a demandé comment il expliquait la présence d'un scanner dans sa résidence secondaire de l'Essonne. Larbi Beddiaf a indiqué qu'il avait acquis cet appareil pour 600 francs au marché aux puces : *« J'ai cru acheter un téléphone, j'en avais besoin pour mon travail. – Mais il n'y a pas de combiné !*, s'est étonné le magistrat. *Comment avez-vous pu croire qu'il s'agissait d'un téléphone ? Et, comme par hasard, le scanner était réglé sur la fréquence de la police ! – Je respecte le peuple français et ses lois ! »*

Jugement le 7 février.

Philippe Broussard

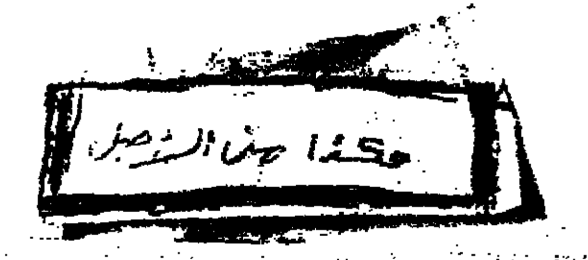
DÉPÊCHES

■ **AFFAIRES :** ***Gérard Monate, ancien PDG des bureaux d'études URBA***, qui ont servi au financement occulte du PS, a été condamné, vendredi 24 janvier, à un an de prison avec sursis et à 30 000 francs d'amende pour trafic d'influence par le tribunal correctionnel de Dijon. Le ministère public avait demandé la relaxe pour *« insuffisance de preuves »*. M. Monate, soixante-treize ans, a en revanche été relaxé des chefs de complicité et recel d'abus de biens sociaux.

■ **INCENDIE : le sinistre qui a ravagé le château de Sully**, à Rosny-sur-Seine (Yvelines), vendredi 24 janvier, serait d'origine criminelle, a indiqué le procureur de la République de Versailles, Yves Colleu. L'enquête a été confiée à la police judiciaire de cette ville. La société japonaise Nippon Sangyo, qui possède le château de Sully et huit autres châteaux français, se trouve au centre d'une querelle familiale et judiciaire opposant un milliardaire japonais, Hideki Yokoi à sa fille, Kiko Nakahara (*Le Monde* daté 17-18 mars 1996).

■ ***SUICIDE* : un policier marseillais, *soupçonné de liens avec l'ETA***, et écroué depuis le 6 décembre, s'est donné la mort par pendaison, jeudi 23 janvier, dans sa cellule de la prison de la Santé, à Paris. Jean-Luc Malet avait été mis en examen pour *« association de malfaiteurs en relation avec une entreprise terroriste »*, dans le cadre de l'enquête qui avait abouti, en juillet, à l'arrestation de Julian Atxurra Egurola, dit « Pototo », numéro trois présumé de l'organisation séparatiste basque.

■ **PAPON : le premier ministre, Alain Juppé, a déclaré**, vendredi 24 janvier à Bordeaux, qu'*« il faut que toute la lumière soit faite »* sur l'Occupation lors du procès de Maurice Papon, prévu à l'automne. *« La France doit regarder avec lucidité son passé »*, a-t-il ajouté.

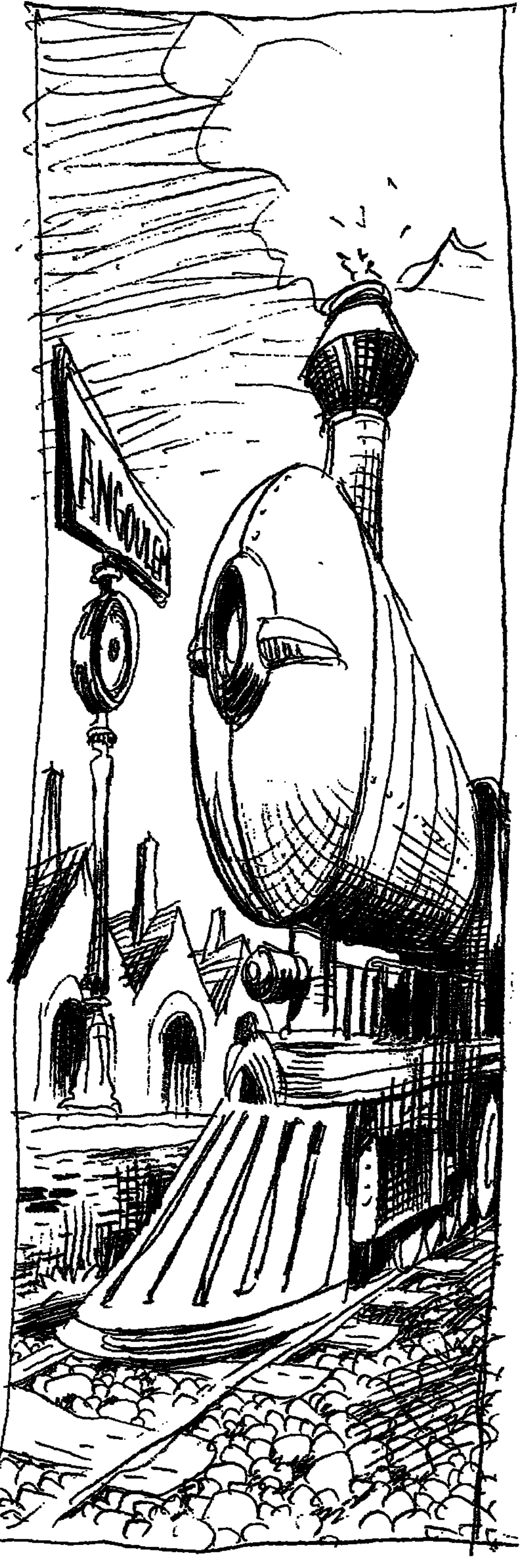


HORIZONS

PORTRAIT

Angoulême, deux minutes d'arrêt

Nicolas Dumontheuil a reçu le Prix du meilleur album au Festival international de la BD pour « Qui a tué l'idiot ? ». En trois dessins originaux, le lauréat nous retrace son voyage







SON trajet dans la BD peut laisser supposer que Nicolas Dumontheuil réunit les caractéristiques du jeune prodige : à vingt-neuf ans, ce presque débutant dans le neuvième art – il n'a publié que deux albums – a déjà remporté quatre prix. En plus du Prix du meilleur album paru en 1996 et du Prix René-Goscinny qu'il vient de se voir attribuer au 24e Festival de la bande dessinée d'Angoulême, il a obtenu, l'an dernier, le Grand Prix du Festival de Sierre (Suisse) et le Cosinus Découverte Dessin du Festival d'Audincourt.

Ce jeune homme originaire d'Agen, aux traits encore adolescents, est « monté » à Paris pour y suivre les cours des arts décoratifs. Il les abandonne au bout de trois mois : *« J'ai toujours voulu faire de la bande dessinée et de l'illustration. Je me suis dit que je pouvais tout aussi bien travailler chez moi. »* Il dessine pour des agences de publicité (Bélier, BDDP, etc.) et profite de *« ce travail alimentaire bien payé »* – et des loisirs qu'il lui laisse – pour réaliser seul, chez lui, son premier album, *L'Enclave*, qu'il présente à tous les éditeurs de la place. Dargaud lui offrira finalement sa première chance en l'éditant en 1993. Mais c'est avec la publication, trois ans plus tard, de son deuxième album, *Qui a tué l'idiot ?*, chez Casterman, que la « fièvre Dumontheuil » commence.

Impressionné par l'accueil que lui réservent les médias et par les sourires intéressés que lui font les éditeurs, le jeune auteur avoue les influences littéraires (Kafka, Queneau, Ionesco) et cinématographiques (Bunuel, Bertrand Blier, les Monty Python) mais souligne aussi l'importance des bandes dessinées qu'il lisait quand il était enfant, au premier plan desquelles figure Lucky Luke.

Qui a tué l'idiot ? a été couronné par le jury d'Angoulême pour l'originalité de son graphisme et de son scénario. En se servant du thème de l'idiot du village, Nicolas Dumontheuil invente une sarabande visuelle délirante dans laquelle il entraîne des personnages, plus bizarres les uns que les autres : un curé suicidaire, un rebouteux, un crieur professionnel, un aubergiste cupide... Tout ce petit monde, au comportement dicté par l'absurde, vit dans la terreur du « remordingue », une épidémie dont le anti-héros qui tient le fil conducteur du récit – un comédien au chômage – découvrira le remède.

Le palmarès

Alph-Art du meilleur album : *Qui a tué l'idiot ?*, de Dumontheuil (Casterman).
Alph-Art du meilleur scénario : *Le Voyage*, de Baudoin (L'Association).
Alph-Art du meilleur album étranger : *Le Silence de Malka*, de Pellejero et Zentner (Casterman).
Alph-Art du meilleur album humoristique : *Le Démon de midi*, de Cestac (Dargaud).
Coup de cœur 1997 (attribué à un auteur n'ayant pas publié plus de trois albums) : *Journal N° 1*, de Neaud (Ego comme X).
Mention spéciale du jury : *Malaise...*, de Gus Bofa (La Machine).
Alph-Art jeunesse (7-8 ans) : *Boogy et Rana, l'étang qui rétrécissait*, de Rypert et Tarvel (Cœur de Loup).
Alph-Art jeunesse (9-12 ans) : *Jérome K Jérome Bloche, tome XI : le Cœur à droite*, de Dodier (Dupuis).
Alph-Art du public : *L'Affaire Francis Blake*, de Benoit et Van Hamme (Dargaud).

nutes d'arrêt

Festival international de la BD
lauréat nous retrace son voyage



LE COURRIER DES LECTEURS Quand Jacques Chirac parle, un soir, devant des millions de téléspectateurs et que, le lendemain matin, radios et presse écrite commentent largement son allocution, que reste-t-il au *Monde*, en début d'après-midi à Paris et le jour suivant en province, pour présenter à ses lecteurs une « une » qui ne soit pas la répétition de celle des autres ? Les lecteurs attendent de leur journal, croyons-nous, qu'il se distingue de ses concurrents. *Le Monde* a fait le choix de titrer sur l'accueil réservé au discours présidentiel. Certains de nos correspondants contestent cette pratique et le disent.

Aller au-delà de l'événement

par Thomas Ferenczi

DES LECTEURS s'étonnent, et parfois s'indignent, que *Le Monde* préfère souvent titrer sur les réactions à un événement plutôt que sur l'événement lui-même. Ainsi, au lendemain de l'allocution du président de la République, notre journal annonçait en première page, sur deux colonnes : « Justice : accueil positif au discours de M. Chirac ». Ce n'est qu'en page intérieure que *Le Monde* titrait sur le contenu de l'allocution présidentielle en écrivant : « Jacques Chirac se donne cinq ans pour moderniser le système judiciaire ».

L'AVIS DU MÉDIATEUR

Nos lecteurs ont relevé d'autres exemples. Certains d'entre eux ont été choqués par notre « une » du 7 janvier : « Lionel Jospin dénonce l'intervention française contre les militaires mutins de Centrafrique ». On lira ci-dessous la lettre de François Girard, de Paris, qui nous soupçonne de revenir au « gauchisme » des années 70 en accordant une telle importance à la déclaration du premier secrétaire du PS. Un autre de nos correspondants, Bernard Picot, de Paris, souligne, apparemment dans le même esprit, que le titre de notre article sur l'affaire des écoutes téléphoniques de l'Elysée dans *Le Monde* du 16 janvier, page 9 (« Michel Delebarre invoque le « secret défense » pour les écoutes de l'Elysée »), *« donne priorité à la défense de M. Delebarre plutôt qu'à sa mise en examen »*.

Nos lecteurs font, à notre avis, un mauvais procès au *Monde* en suggérant que celui-ci exprime un parti pris en faveur des socialistes, mais ils ont raison sur un point : notre journal a tendance à vouloir aller au-delà de l'événement en attirant l'attention des lecteurs sur ses suites. Le paradoxe est que quelquefois, lorsque l'événement est attendu, il fait l'objet d'un gros titre avant qu'il n'ait eu lieu et ne l'est plus après qu'il *s'est produit. Ce fut le cas de* l'allocution de Jacques Chirac. Mais ce cas est loin d'être isolé. Dans un récent essai intitulé *Médias et démocratie : la dérive* (« Le Monde des livres » du 17 janvier), Roland Cayrol fait clairement allusion au *Monde* en notant que *« tel grand journal, pendant les trois jours précédant la "réforme Bayrou", fit des titres sur le contenu supposé de la réforme »* et *« le jour où, enfin, celle-ci fut connue »* titra *« sur... les réactions à la réforme »*.

Pourquoi *Le Monde* a-t-il fait ce choix ? Pour une raison simple. Notre journal est mis en vente en début d'après-midi à Paris et le lendemain matin dans la plus grande partie de la France. Un événement survenu, par exemple, un dimanche, voire un samedi, comme ce fut le cas de l'assassinat de deux militaires français à Bangui, ne sera donc raconté dans *Le Monde* que le lundi après-midi, pour une partie des lecteurs, ou le mardi matin, pour l'autre partie. Entre-temps, il aura fait la « une » des télévisions, des radios et des journaux quotidiens du matin.

Comment imaginer que notre journal ne tente pas de mettre à profit les quelques heures de recul dont il bénéficie pour apporter des informations nouvelles, grâce auxquelles son titre de « une » *sera différent de ceux des autres organes* de presse ? Et s'il ne le faisait pas, comment attirerait-il des lecteurs déjà informés par l'ensemble des moyens de communication ? Par la richesse de ses analyses ? Sans doute. Mais cela ne suffit pas. Le titre de « une » doit aussi être porteur d'une « plus-value ». Il peut certes arriver que cette volonté d'en dire plus que nos concurrents nous pousse à des titres maladroits ou disproportionnés. *Sur le principe, toutefois,* l'attitude du *Monde* nous paraît justifiée.

DES INQUIÉTUDES BIEN PEU SÉRIEUSES !

Selon *Le Monde* du 21 janvier, *« les syndicats policiers s'inquiètent du plan Gendarmerie 2002 »*. Sur quelles bases reposent ces inquiétudes ? La gendarmerie se propose, conformément aux souhaits du gouvernement, de redéployer des effectifs de gendarmes professionnels depuis les zones les moins troublées vers les quartiers urbains difficiles où elle exerce la responsabilité de la sécurité publique. Alors les *« inquiets »* jouent-ils à se faire peur ou essaient-ils d'effrayer leurs concitoyens en brandissant des menaces de pure fiction ? En parlant de *« militarisation rampante de la sécurité »*, on essaie manifestement de jeter la suspicion sur une force de statut militaire, insinuant, sans oser le dire, que les vertus militaires des gendarmes seraient incompatibles avec l'exercice d'une police efficace, républicaine et démocratique. Cet *« antimilitarisme »* primaire ne saurait émouvoir que des esprits orientés, partisans ou mal informés.

Les *« inquiets »* se demandent *« si les pouvoirs publics ont définitivement choisi une police d'ordre par rapport à une politique de sécurité »*. C'est ignorer que, depuis le XVIIIe siècle, la gendarmerie fonde sa mission de sécurité sur une surveillance générale et une action préventive de proximité, que les sociologues de la police anglo-saxonne n'ont redécouverte que depuis quelques années, et que la police nationale française pratique sous le terme nouveau d'*« îlotage »*. Les *« inquiets »* redoutent de voir *« apparaître les blindés légers dans les banlieues lorsqu'il s'agira de juguler les troubles à l'ordre public »*. Les responsables des forces de maintien de l'ordre ont depuis longtemps fait preuve de pondération et de mesure dans l'adaptation des moyens à la gravité de la situation. (...) Le plan Gendarmerie 2002 ne modifie en rien une réglementation et une pratique parfaitement claires.

Enfin, les *« inquiets »* complètent leur caricature en évoquant le problème des *« compétences territoriales de la gendarmerie et de la police »* et les *« conflits entre les deux institutions »*. La clarification des responsabilités territoriales entre police et gendarmerie est en marche depuis plus de dix ans, et la loi du 21 janvier 1995 ainsi que ses décrets d'application ont précisé les règles de partage et de coordination. Pourquoi, alors, feindre d'ignorer ces règles, à moins que les *« inquiets »* ne craignent *aussi d'appliquer la loi !*

Général d'armée (c. r.) Gérard Charlot, Paris

RETOUR AU GAUCHISME

Le Monde serait-il revenu au gauchisme des années Fauvet ? Deux exemples : 1) Le 7 janvier, votre « une » annonce : « Lionel Jospin dénonce l'intervention française contre les militaires mutins de Centrafrique ». Si je n'ai pas regardé la télévision et ne lis que *Le Monde*, est-ce bien là l'information première ? Reconnaissez-le honnêtement, non. L'information première, c'est que deux cadres français en mission de conciliation ont été assassinés et qu'en représailles les soldats ont ramené l'ordre beaucoup plus brutalement qu'ils ne le faisaient depuis quelques semaines. Une « une » plus impartiale eût été : « Deux militaires français assassinés en Centrafrique, l'armée riposte » et, en sous-titre, « Lionel Jospin dénonce cette intervention ».

2) Le 14 janvier, votre « une » annonce : « La droite unanime rejette *la retraite à cinquante-cinq ans* ». Bien sûr, Guy Mollet l'avait bien dit, la France a la droite la plus bête du monde ! Qu'on se le dise ! Mais *Le Monde* n'est pas aussi bête que la droite, et, dès le lendemain, consacre trois papiers pour informer ses lecteurs de diverses façons que ça n'était ni raisonnable ni possible et qu'à part M. Viannet, qui *« colle à sa base »*, tout le monde est d'accord. (...) *Mais Le Monde* allait-il se priver de taper sur le pouvoir ?

Veuillez excuser ma mauvaise humeur, mais vous faites tout pour exaspérer ceux de vos lecteurs – ne seraient-ils pas majoritaires ? – qui pensent un peu à gauche mais votent plus souvent à droite !

François Girard Paris

LES « ORTOLANS » DE FRANÇOIS MITTERRAND

Contrairement à ce que nous avons tous gobé en lisant Benamou, François Mitterrand, grand amateur d'ortolans depuis toujours, n'a pas eu la force d'en déguster ni deux ni un, le *31 décembre 1995*, à *Latche*, comme le prétend le journaliste précité, ni d'avaler deux douzaines d'huîtres, mais d'y toucher sans envie et de suçoter à peine la minuscule cuisse d'un seul ortolan, avant de quitter la table vers 23 heures, emporté par une insoutenable douleur. Ces révélations ont été faites par deux (vrais) proches du président défunt, landais, appartenant *au premier cercle des intimes*, certes moins connus du grand public que Pierre Bergé, Jack Lang ou Roger Hanin : M. et Mme Jean et Yvette Munier étaient bel et bien présents à cet ultime repas de fête. Indignés par les dires de M. Benamou et par cette tempête dans... une cassolette, ils sont « passés à table ». Leur témoignage *a été publié le 16 janvier* dans *La Semaine des Landes*, sous le titre : « Nous avons été choqués, c'est une affabulation ».

Léon Mazzella, Paris

LA MALADIE DE WALDECK ROCHET

Le Monde du 20 janvier publie dans sa rubrique « Horizons - Histoire » une page consacrée à *Eugen Fried. Dans un encadré in*titulé « La maladie de Waldeck Rochet », *Le Monde* reprend les termes d'une notice biographique adressée par Fried à Moscou en 1937 le présentant comme un homme *« personnellement sans énergie »*, subissant des crises d'amnésie. Je pense que les historiens devraient se méfier de l'usage qu'ils font des archives. *Ils devraient faire preuve de plus* de responsabilité avant de jeter en pâture des textes dont on peut se demander pourquoi, pour qui, dans quel but, ils ont été écrits. Comment peut-on attacher du crédit à un document où la bêtise le dispute à la contradiction et devient calom*nie ? (...) J'ai travaillé avec Wal*deck Rochet pendant plusieurs années. Je l'ai côtoyé dans de nombreuses réunions. Je peux témoigner de son énergie et de son courage politique et physique pour défendre ses idées. (...) Je trouve scandaleux que l'on puisse aujourd'hui, même entre *guillemets*, reprendre une notice écrite en 1937 présentant cet homme comme *« personnellement sans énergie »*, comme un malade devant subir un examen (mental) médical. Ce sont les critiques les plus staliniens du parti qui nous avaient habitués à attaquer la « maladie » de Waldeck Rochet pour expliquer son « opportunisme », ses tendances « li*quidatrices », alors qu'il remet*tait le parti sur les rails de plus d'indépendance par rapport au PCUS. (...)

Gastons Viens, maire d'Orly

La retraite, revendication d'un pays vieillissant

Suite de la première page

Dans leur désir de quitter les turbulences du monde du travail et d'atteindre au plus vite une zone de stabilité, les actifs d'*« un certain âge »* ne s'encombreraient pas des conséquences à venir, pour les cotisations ou la précarité des autres. Ce faisant, ils ne font pas nécessairement preuve d'un individualisme forcené. Rares sont ceux qui conçoivent la retraite comme *une période d'oisiveté*, et l'importance de la solidarité intergénérationnelle de proximité n'est plus à démontrer. Plus on s'approche de l'âge fatidique, plus l'impatience ou la tentation de rejoindre ceux qui sont « tirés d'affaire » *peut se manifester, au* moins dans les intentions.

C'est là que les effets de la confusion politique ou managériale interviennent. A n'en pas douter, le recours *massif aux pré*retraites depuis plus de vingt ans, *pour atténuer* les dégâts humains des plans sociaux, en arrive à agir à la manière d'une drogue à laquelle on se serait accoutumé. Au rythme des restructurations, la cessation anticipée d'activité a pris la forme d'une revendication *pour les salariés et s'est transfor*mée en un outil de gestion, pour les chefs d'entreprise. Les cas de la sidérurgie ou de la construction navale, pour ne prendre qu'eux, sont encore dans toutes les mémoires. Ils ont forgé une jurisprudence.

Depuis, plusieurs cafouillages *ont conforté* la revendication du départ aux alentours de 55 ans. Lors des grèves de novembre et décembre 1995, l'âge de la retraite dans le secteur public fut l'un des déclics du mouvement. On a vu ce qu'il en est advenu. *De même*, l'une des issues, pour le conflit des chauffeurs-routiers de décembre 1996, a résidé dans la mise au point d'un système permettant de quitter le travail à 55 ans. Le précédent étant ainsi établi, il était prévisible que la re*vendication serait reprise*. Les conducteurs de transports en commun ne pouvaient que saisir l'occasion. Ils sont d'autant plus condamnés à cette démarche *qu'une circulaire du ministère du* travail refuse l'application de la loi de Robien à toute la profession en arguant du fait que, dans certaines villes, les entreprises concessionnaires fonctionnent sous le statut de régies municipales ou de sociétés d'économie mixte (SEM). A supposer qu'ils le *souhaitent*, les employeurs ne peuvent pas, par suite, négocier une réduction du temps de travail qui retirerait du poids au mot d'ordre de la retraite à 55 ans.

Le patronat ne fait guère *preuve d'une plus grande cohé*rence. Il a même une grande part de responsabilité dans la popularité de cette revendication. Il a usé et abusé des préretraites, parfois au mépris de l'équilibre financier du régime d'assurance-chômage. *Certains patrons vont* aujourd'hui plus loin. Ainsi, ceux du bâtiment demandaient le soutien de l'Etat pour se délester de 30 000 ouvriers âgés – un soutien refusé. Ainsi, encore, Jacques Calvet et Louis Schweitzer, au nom *des groupes automobiles* PSA et Renault, réclament une aide pour organiser la préretraite à 50 ans de 40 000 travailleurs en contrepartie de l'embauche de 14 000 jeunes. Il n'y a pas si longtemps, c'était IBM qui proposait, *avec succès, un programme* permettant à ses salariés de s'en aller à 52 ans, tout en percevant une indemnité qui ne les empêchait pas de travailler ailleurs.

Les données démographiques, les décisions circonstancielles *des pouvoirs publics, voire les* pratiques de patrons pourtant réputés libéraux, accréditent ainsi l'idée d'une retraite à 55 ans ou, du moins, l'inscrivent dans l'air du temps. Si cela ne veut pas dire que la majorité des actifs concernés *sont décidés* à passer à l'acte, cela signifie à coup sûr *qu'ils en carressent* le rêve. Et c'est bien parce qu'il s'agit de la part de l'imaginaire ou du fantasme, auquel chacun a droit, que les raisonnements sérieux objectés n'ont pas de prise. Y compris quand les avis les plus *autorisés mettent en avant* la contradiction avec l'allongement de la durée de cotisation pour la retraite, dans le secteur privé, avec le débat actuel sur les fonds de pension, ou quand ils s'inquiètent du sort des générations *futures, contraintes* de payer les traites sur l'avenir des « vieux » et dont elles pourraient, légitimement, condamner l'impéritie.

Alain Lebaube

Le Monde

21 bis, RUE CLAUDE-BERNARD - 75542 PARIS CEDEX 05
TÉL. : 01-42-17-20-20. Télécopieur : 01-42-17-21-21. Telex : 206 806 F
Internet : http//www.lemonde.fr

ÉDITORIAL

Nuages sur Hongkong

UN modèle de libertés civiques d'Extrême-Orient est en train d'agoniser sous les regards d'une communauté internationale aussi attentive qu'impuissante. *Au lendemain de sa* rétrocession à la Chine, le 1er juillet, Hongkong sera dépouillé de ses garanties traditionnelles touchant aux droits de l'homme et aux libertés publiques. Ainsi vient d'en décider un obscur comité d'« experts » inféodé à Pékin. *La nouvelle* ne surprendra que les naïfs. Les dirigeants du Parti communiste chinois (PCC) avaient déjà tout dit et annoncé.

Le travail de « déconstruction » qui s'y dessine confirme la pire des craintes : les maîtres de Pékin n'ont visiblement rien compris à ce qui a fait la *prospérité de Hongkong. La* colonie britannique ne s'est certes frottée au parlementarisme que récemment, mais elle a toujours vécu sous le régime, sourcilleux, d'un Etat de droit. En s'attaquant à celui-ci, la Chine pense peut-être désamorcer les risques de dissidence. Elle va surtout éroder un modèle de réussite fondé *sur la* transparence de la vie publique.

***La dérive en cours à Hongkong* apporte un cinglant démenti à ceux qui pensaient que la rationalité économique finirait par s'imposer à Pékin. Il faut revenir aujourd'hui à une lecture étroitement politique de la logique du Parti communiste chinois. Celui-ci n'a en effet embrassé l'économie de marché *que dans la stricte mesure* où elle ne remettait pas en cause *son monopole du pouvoir.* A la moindre alerte, la reprise en main est brutale. Quel qu'en soit le coût économique. On l'a vu avec la répression de Tiananmen, en juin 1989. On le reverra avec Hongkong. Entre le danger de contamination libérale et le risque de *« tuer la poule aux œufs d'or »*, les hiérarques communistes n'hésiteront guère : l'impératif de leur survie politique prime in fine sur tout le reste.**

Ce raidissement autoritaire de Pékin est une offense faite à une population qui avait toujours plébiscité la mouvance démocrate lors des *différents scrutins. Mais il est* surtout grotesque, voire pathétique. Le pouvoir chinois donne l'impression d'exhiber ses biceps à Hongkong avec d'autant plus d'ostentation qu'il étale son impuissance sur le reste du continent. Incapable de s'imposer aux féodalités qui prolifèrent dans le lit *de la réforme économique – en* particulier les bureaucraties provinciales de la Chine côtière –, Pékin cherche à se rassurer en bâillonnant Hongkong. Jeu peu glorieux.

Il y a – hélas ! – fort à parier que la communauté internationale laissera faire. Si Londres clame sa déception de décolonisateur bafoué, l'Europe se tait piteusement. Jacques Chirac aura-t-il le courage d'élever la voix lors de sa visite à Pékin et à Hongkong en mai ? Les démocrates hongkongais ne se font guère d'illusions. Ils préfèrent déjà tourner leur regard vers Washington. Le Congrès risque fort d'y donner du fil à retordre à un Bill Clinton mieux disposé à l'égard de Pékin que lors de son premier mandat. Jusqu'alors *« sino-britannique »*, Hongkong va prochainement devenir une affaire *« sino-américaine »*. Cela changera-t-il grand-chose ?

Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; *Dominique Alduy, directeur général ;*
Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint

Directeur de la rédaction : Edwy Plenel
Directeurs adjoints de la rédaction : Jean-Yves Lhomeau, Robert Solé
Rédacteurs en chef : Jean-Paul Besset, Bruno de Camas, Pierre Georges,
Laurent Greilsamer, Erik Izraelewicz, Michel Kajman, Bertrand Le Gendre
Directeur artistique : Dominique Roynette
Rédacteur en chef technique : Eric Azan
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment

Médiateur : Thomas Ferenczi

Directeur exécutif : Eric Pialloux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Gérard Courtois, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982),
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la SA Le Monde
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 935 000 F. Actionnaires : Société civile « Les rédacteurs du *Monde* ».
Association Hubert Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du *Monde*,
Le Monde Entreprises, Le Monde Investisseurs,
Le Monde Presse, Iéna Presse, Le Monde Prévoyance

IL Y A 50 ANS, DANS Le Monde

L'Institut Ernest-Denis

L'OPINION tchécoslovaque, après la cruelle épreuve qui a si durement exposé le principe même des relations entre les deux pays, a dominé ses rancœurs. Elle regarde aujourd'hui vers la France avec un cœur fraternel.

Sous l'égide de nos représentants diplomatiques successifs à Prague, depuis la Libération, un magnifique effort français a été fourni. L'Insti*tut Ernest-Denis, aux premiers pas* duquel les noms d'Eisenmann et de Charléty demeurent attachés, a repris un grand prestige. Lorsque, dans peu de semaines, ses locaux lui seront pleinement restitués, il aura toutes les chances de redevenir l'instrument majeur de l'influence culturelle française dans le pays.

Le Lycée français de Prague compte de nouveau un millier d'élèves, à qui huit heures d'enseignement de notre langue, donné chaque semaine par des professeurs français, apportent un viatique essentiel. A Bratislava, *dans le* climat slovaque, différent de celui de Prague, beaucoup d'espoirs nous sont également permis.

Un effort remarquable a aussi été fait à Varsovie, à Bucarest, à Zagreb, à Ljubljana par nos instituts d'avant guerre, rénovés et remis en route. A Vienne, sous l'influence du *haut-commissaire de notre pays*, la France a marqué toute sa place dans le domaine culturel et conquis le premier rang dans le tournoi des grandes puisssances à cet égard.

Il est fort important que dans les circonstances actuelles la part de la France, *limitée* par ses moyens budgétaires, demeure inspirée par une double préoccupation de qualité et de continuité.

Jules-Albert Jaeger
(26-27 janvier 1947.)

Massada, mythe du sionisme

En l'an 73, neuf cent soixante juifs qui refusaient de se rendre aux Romains se suicidèrent. Non loin de la mer Morte, le promontoire théâtre de ces événements symbolise la résistance d'Israël aux envahisseurs d'hier et d'aujourd'hui. Lieu de mémoire ? Plutôt quiproquo historique

UN siècle après le premier congrès sioniste réuni à Bâle, du 29 au 31 août 1897, cinquante ans après la proclamation d'un Etat juif en Palestine, et pourvu que la paix entre Israéliens, voisins arabes et Palestiniens finisse par trouver son chemin, on pourra dire que le mouvement politique initié par Theodor Herzl, le sionisme, aura atteint la plupart de ses objectifs, et qu'il est parvenu à son terme, comme le suggérait récemment Amos Elon dans l'hebdomadaire américain *New York Review of Books*.

Qu'en sera-t-il alors des mythes *qui ont marqué cette histoire ? Au premier chef, qu'adviendra-t-il du rocher de Massada, au bord de la mer Morte, dernier bastion de la révolte juive contre Rome, tombé* aux mains d'une 10e légion romaine commandée par le gouverneur Flavius Silva au printemps 73 (ou peut-être en 74). Un rocher qui est devenu, au XXe siècle, un des principaux « lieux de mémoire » du sionisme.

On peut s'en faire une idée à constater la fièvre iconoclaste avec laquelle, aujourd'hui, certains historiens israéliens mettent à plat les déformations que la mémoire collective fait subir à l'histoire. Transformé en mythe fondateur, propre à cimenter une population d'immigrants aux origines disparates, le symbole de Massada, au prix de quelques aises prises avec l'exactitude, était de ceux qui jetaient un pont invisible entre les juifs de ce siècle et une indépendance politique qui remontait à l'antiquité et pour laquelle il fallait lutter. Massada était une défaite, certes, mais était resté une « défaite héroïque », une sorte de Fort Alamo sioniste, jusqu'à ce que l'histoire et la sociologie critique aillent y voir d'un peu plus près.

Il est vrai que les alentours desséchés, l'odeur de soufre, le paysage lunaire, un rocher surplombant l'une des dépressions les plus profondes du globe font de Massada le support physique idéal d'une « invention de tradition ». La mort tragique des neuf cent soixante occupants de la forteresse, il y a près de deux mille ans, n'en est pas *pour autant le pur produit de l'imagination d'idéologues nationalistes, même si les restes n'en ont pas encore été retrouvés.*

Des fouilles à grande échelle et à grand spectacle, conduites par l'ancien général israélien Ygal Yadin, en 1963 et 1964, sur le site, et soutenues par le journal britannique l'*Observer*, ont partiellement confirmé la seule source dont on disposait jusqu'alors sur l'extinction de ce dernier brandon de la révolte juive contre les Romains : le récit de Flavius Josèphe. C'est en effet dans sa *Guerre des juifs* écrite en araméen, entre 75 et 79, et traduite en grec, que Josèphe, chef de la rébellion passé au service des Romains, a consigné la chute de Massada. Josèphe, qui vivait à Rome, n'en a pas été directement témoin, et sans doute a-t-il reconstitué les événements à partir des archives militaires de l'empereur Vespasien et des récits de vétérans.

Que s'est-il donc passé à Massada ? En 66, un groupe de révoltés s'empare de cette forteresse bâtie autrefois par le roi Hérode pour se protéger à la fois de ses sujets et des ambitions de la reine Cléopâtre sur la Judée. Ils y égorgent la garnison romaine, et l'occupent, sans trop de souci, jusqu'à la chute de Jérusalem et l'incendie du second Temple, en 70. Le chef de la place forte est un certain Eleazar Ben Yaïr.

Peu inquiétés par les soubresauts de la guerre, les occupants de la citadelle n'en constituent pas moins un véritable fléau pour les habitants des alentours. A *commencer par les habitants juifs eux-mêmes*. La petite ville d'Ein Guedi, à 15 kilomètres au nord de Massada, fait par exemple les frais du seul « exploit » guerrier des habitants de la forteresse : « [Les occupants de Massada] *dispersèrent et chassèrent de la cité les éléments capables de se défendre avant même qu'ils aient pu prendre les armes et se rassembler*, raconte Josèphe. *Ceux qui étaient incapables de fuir, les malheureuses femmes et les enfants, ils les massacrèrent, soit plus sept cents personnes. Puis ils vidèrent les maisons, s'emparèrent des récoltes les plus mûres, et remontèrent leur butin à Massada. Ils ravagèrent ainsi tous les bourgs autour de la citadelle...* »

Lorsque Massada sera érigé en symbole d'héroïsme au XXe siècle, cet épisode sera pieusement passé sous silence. Une statistique montre que 16 % seulement des guides touristiques évoquent, à propos de Massada, le massacre d'Ein Guedi.

De même la véritable nature des occupants est-elle rarement évoquée, et pour les mêmes raisons (85 % des guides ne fournissent aucune précision sur ce point). On parle des assiégés de Massada tout au plus comme de patriotes exaltés (de zélotes).

En réalité, ces « patriotes » juifs appartiennent à une secte très particulière et très marginale – véritablement détestée par Josèphe –, les sicaires, laquelle tire son nom du poignard (*sica*) que ses membres portent toujours sur eux, et qui pratique systématiquement l'assassinat politique. A première vue, le siège de la place représente une entreprise délicate pour les Romains. Cependant, Josèphe ne fait jamais mention d'aucun combat – autre donnée embarrassante pour un symbole d'héroïsme. Au début, les Romains se contentent d'investir le rocher, où s'entassent un milliers d'irréductibles (cinq cents hommes peut-être y sont en état de se battre). Puis, ils édifient sur le flanc ouest du rocher une « rampe » afin d'y installer leurs machines de guerre et leur bélier, à hauteur de muraille.

On peut toujours voir les restes effondrés de cette « levée » artificielle, aujourd'hui l'un des accès les plus aisés au plateau. Pourtant, tout récemment, en 1993, une analyse géologique découvrait, sous la terre jadis charriée par les esclaves – sans doute des prisonniers juifs –, un éperon naturel. Le travail des Romains n'aurait donc pas été aussi titanesque qu'on l'avait cru ?

Quoi qu'il en soit, ceux-ci sont en mesure, bientôt, de mettre le feu au mur d'enceinte. Eleazar Ben Yaïr cherche alors à convaincre les assiégés de préférer la mort à l'esclavage. Il doit s'y reprendre à deux fois pour convaincre ses compagnons de passer au fil de l'épée femmes et enfants, avant de s'occire eux-mêmes, mais il y parvient tout de même. Quand la 10e légion pousse son cri de guerre et pénètre enfin sur le plateau, elle ne peut que constater *« partout une terrifiante solitude, des flammes à l'intérieur, le silence »*. Neuf cent soixante cadavres gisent dans l'ancien palais d'Hérode. S'il faut en croire Josèphe, sept rescapés du massacre – deux femmes et cinq enfants – permettront d'assurer le passage du témoin.

Il faudra pourtant attendre dix-neuf siècles pour que Massada fasse une entrée fracassante dans la mémoire collective juive. La diaspora, au moins à partir du Xe siècle, connaissait pourtant cette affaire, grâce au *Jossipon*, une chronique qui reprenait en l'enjolivant le récit de Josèphe. Mais l'exaltation de l'héroïsme guerrier n'était plus la priorité des juifs de l'exil. En outre, la question du suicide posait un grave problème, et c'est d'ailleurs dans le même *Jossipon* qu'il est fait pour la première fois mention de combats. En revanche, dans les textes et les commentaires qui codifient l'existence juive tout au long de l'exil, le Talmud et le midrash, il n'est plus question de Massada.

Massada ne refait surface que quand sonne pour les juifs, au XXe siècle, l'heure de l'Etat-nation. C'est à l'initiative d'un poète qui s'est battu dans l'armée rouge avant de gagner la Palestine au début des années 20, Isaac Lamdan, que le rocher devient le symbole de l'héroïsme pour la jeunesse sioniste de ce temps. De son poème *Massada* (1927), les générations suivantes ne retiendront que les deux derniers vers : *« Non la chaîne n'est pas rompue / Plus jamais Massada ne tombera. »*

Un autre nom est associé à la transformation de cet épisode équivoque de l'histoire juive en mythe de bravoure : celui de Shmaria Guttman qui, dans les années 30, transforme Massada en haut lieu de pèlerinage, malgré les réserves de Ben Gourion. Ce résultat sera obtenu par lui et par d'autres au prix d'un « nettoyage » du récit de Josèphe : les sicaires disparaissent du tableau, ainsi que le massacre d'Ein Guedi.

Quand, fin 1941, la Palestine est menacée par Rommel et que les Britanniques se refusent à évacuer la population juive, certains dirigeants sionistes parlent alors de replier l'ensemble de la population juive sur le Carmel en cas d'invasion par l'Afrika Korps, et d'y résister jusqu'à la mort. La fin prévisible du peuplement juif de Palestine devait au moins laisser le souvenir d'une résistance acharnée. Ce « plan pour le Nord » a reçu de façon significative le nom de « plan Massada ». Dans ce contexte, en janvier 1942, un séminaire rassemble sur le site quarante-six membres de la future élite politico-militaire israélienne – parmi lesquels Shimon Pérès. Le repli de l'armée allemande après El Alamein, en juin 1942, lève cette hypothèque qui sera le temps fort du mythe, utilisé comme une contre-métaphore de la Shoah qui fait alors rage en Europe.

Après la fondation de l'Etat d'Israël, en 1948, la guerre de 1967, qui ouvre aux Israéliens l'accès à d'autres « lieux de mémoire » comme le mur des Lamentations à Jérusalem, la levée du silence sur le génocide, le symbole de Massada perdra beaucoup de son attrait à partir des années 70. L'expérience initiatique de l'ascension du rocher en pleine chaleur a diminué depuis l'installation d'un téléphérique.

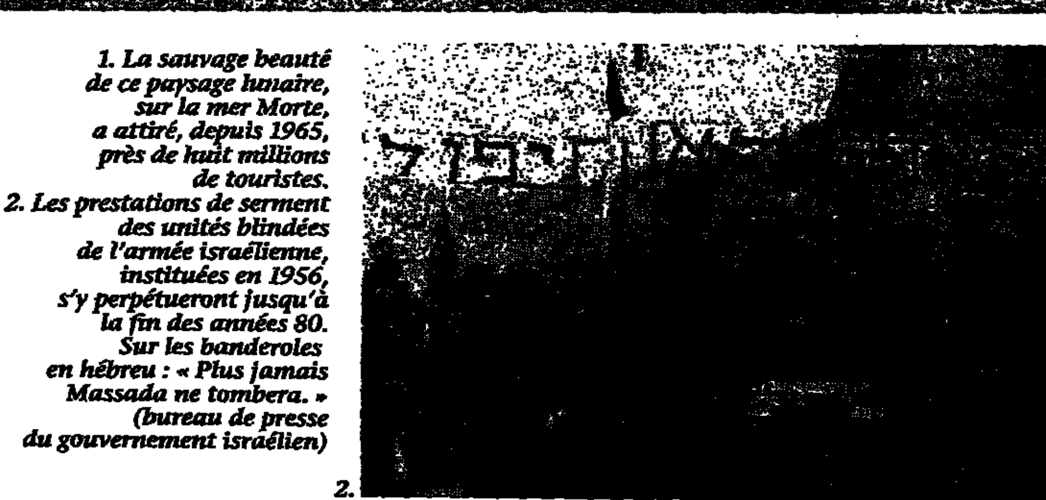
Massada est aujourd'hui une attraction touristique sur la mer Morte, qui a tout de même drainé, depuis 1965, près de huit millions de touristes. La critique de l'« archéologie nationaliste » a pris la place des pèlerinages et des prestations de serment des unités blindées. Si la sauvage beauté du lieu fait toujours impression sur le visiteur, une sage coupure semble s'opérer avec le drame des sicaires...

En diffusant, en 1981, un film sur la chute de Massada, avec Peter O'Toole, dans le rôle du gouverneur romain Flavius Silva, la télévision américaine ABC aurait pu lui restituer un peu de son lustre.

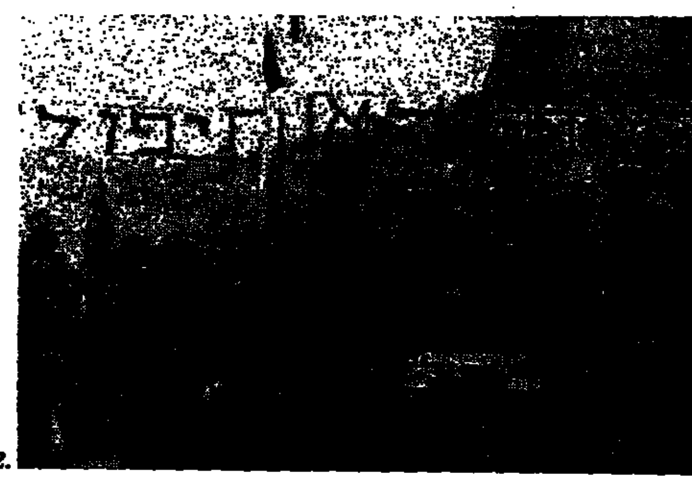
Mais la mort des neuf cent vingt-trois membres de la secte de Guyana, en novembre 1978, ne met pas précisément au goût du jour l'héroïsme sous forme de suicide collectif. Actuellement, Massada mobilise surtout les adolescents israéliens en quête de sites originaux pour des *rave parties*. Le mythe laisse donc bien place à l'histoire.

Nicolas Weill

Lorsque la forteresse sera érigée en symbole d'héroïsme au XXe siècle, l'épisode du massacre d'Ein Guedi sera pieusement passé sous silence



1. La sauvage beauté de ce paysage lunaire, sur la mer Morte, a attiré, depuis 1965, près de huit millions de touristes.
2. Les prestations de serment des unités blindées de l'armée israélienne, instituées en 1956, s'y perpétueront jusqu'à la fin des années 80. Sur les banderoles en hébreu : « Plus jamais Massada ne tombera. » (bureau de presse du gouvernement israélien)



Un site archéologique dont l'extrême droite revendique l'héritage

● **40-4 av. J-C.** Le plateau de Massada commence à être construit.
● **66 apr. J-C.** Début de la « Grande Révolte » juive contre les Romains.
● **73.** Prise de Massada. Une garnison romaine s'y installe pour une durée de temps inconnue. Plus tard, des moines byzantins y éliront domicile.
● **1838.** Première identification du site, que les Arabes appellent Kasr Es-Sebbeh, par Robinson et Smith. En mars 1842, le missionnaire américain Wolcott et le peintre Tipping font l'ascension du rocher pour la première fois.
● **1912.** Première excursion d'un groupe de gymnastes juifs du mouvement Maccabi de Jérusalem.
● **1920.** Un débat oppose deux auteurs juifs, Berdyczewki et A'had Ha'am, sur la question de l'héroïsme. Massada est au centre de la controverse.
● **1932.** Premier chantier archéologique d'envergure sur le site, dirigé par l'Allemand Adolf Schulten.
● **1933.** A l'initiative d'un éducateur, Shmaria Guttman, militant d'un mouvement de jeunesse sioniste-socialiste de Palestine, les ascensions-pèlerinages se multiplient.
Un petit groupe d'intellectuels d'extrême droite du Brit Habiriyonim (Alliance des brigands) revendique l'héritage des sicaires.
● **1956.** Premières prestations de serment des unités blindées de l'armée israélienne à Massada. Cette tradition se perpétue sur le site jusqu'à la fin des années 80.
● **1963-1965.** Fouilles menées par Ygal Yadin.
● **1971.** Inauguration du funiculaire.
● **1993.** La police israélienne interdit la tenue d'une *rave party* prévue sur le sommet de Massada.

De la métaphore au complexe

EN DEVENANT métaphore historique dans les premières décennies de l'Etat hébreu, la tragédie de Massada n'a-t-elle pas développé chez nombre d'Israéliens une mentalité d'assiégés, préjudiciable à toute politique de compromis ?

Cette crainte s'est manifestée dès la naissance du mythe, dans les années 30. Mais c'est en 1971 que l'expression « complexe de Massada » a connu un retentissement mondial. L'hebdomadaire américain *Newsweek*, qui consacrait un éditorial au Proche-Orient sous la plume de Stewart Aslop, révélait qu'un fonctionnaire du département d'Etat, rapidement identifié comme étant Joseph Sisco, estimait que le premier ministre israélien d'alors, Golda Meir, souffrait du « complexe de Massada ». Celle-ci refusait avec obstination d'agréer à une demande américaine visant à la réouverture du canal de Suez.

EFFETS PERVERS

M. Aslop lui-même a rapporté la réponse que lui fit alors Golda Meir, quand il eut l'occasion de la rencontrer, deux ans plus tard : *« Soudain, elle se tourna vers moi et me fixa avec un regard de basilic : "C'est vous, monsieur Aslop, dit-elle, qui avez écrit que nous souffrions d'un complexe de Massada. Eh bien, c'est vrai : nous avons un complexe de Massada. Un complexe de pogrom. Nous avons un complexe d'Hitler. »*

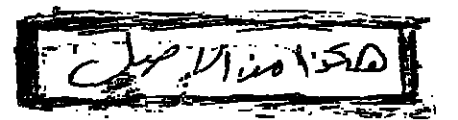
Cela dit, certains Israéliens – et l'archéologue Ygal Yadin aurait été plutôt de ceux-là – préfèrent lire dans le « syndrome de Massada » non une identification aux assiégés mais plutôt l'aspiration à ne pas se retrouver dans la situation des sicaires de l'an 73.

D'ailleurs les effets pervers du mythe n'ont pas manqué d'apparaître très vite à certains leaders du mouvement sioniste, à commencer par David Ben Gourion lui-même, qui se montrait peu enclin à l'ériger en exemple. Le 28 août 1946, de Paris, où il était en exil, Ben Gourion définissait pour le Parti travailliste la politique contre les Britanniques en Palestine par cette formule lapidaire : *« Ni Massada ni Vichy. »*

En France, c'est à l'historien Pierre Vidal-Naquet qu'on doit les premières analyses de l'histoire et du mythe de Massada et la critique des fouilles menées par Ygal Yadin. D'abord, dans sa longue préface à la traduction de *La Guerre des juifs*, de Flavius Josèphe, parue aux éditions de Minuit en 1977 sous le titre « Du bon usage de la trahison » puis dans un recueil d'articles publié en 1981 par Maspero, intitulé *Les Juifs, la mémoire et le présent* (« Flavius Josèphe et Massada »).

En 1995, Mireille Hadas-Lebel a publié un *Massada, histoire et symbole*, chez Albin Michel. Les livres les plus exhaustifs sur la « mythologie » de Massada sont ceux de Yael Erubavel, *Recovered Roots* (« Racines retrouvées »), Presses de l'université de Chicago, et de Nachman Ben-Yehuda, *The Masada Myth*, Presses de l'université du Wisconsin (l'un et l'autre, 1995). Ils n'existent qu'en anglais.

N. W.



ESPACE François Fillon, le ministre délégué à la poste, aux télécommunications et à l'espace, se rend en Chine à partir du dimanche 26 janvier pour conclure un accord de « back-up » avec les autorités spatiales chinoises : les deux fusées Ariane et Longue Marche se substitueraient l'une à l'autre en cas de défaillance. ● L'AMBITION française n'est pas d'aider les Chinois à réaliser leurs lanceurs, coopération qui nécessiterait un transfert de technologies et qui ne serait pas dans l'intérêt des Européens. ● LE PAYSAGE concurrentiel a changé ces dernières années. Les Américains (Lockheed Martin ou Boeing) marquent leur retour sur le devant de la scène en concluant des accords avec les Russes. ● M. FILLON SE REND également à Pékin pour parapher un accord sur la coopération entre le CNES et l'Agence spatiale chinoise.

Arianespace veut conclure un accord d'assistance avec son homologue chinoise

Les fusées Longue Marche remplaceraient les Ariane en cas de défaillance, et réciproquement. Le marché des satellites civils est devenu très concurrentiel avec le retour des Américains et des Russes. Les Européens veulent éviter d'être isolés

LES POUVOIRS publics français souhaitent voir Arianespace, la société européenne chargée de la commercialisation de la fusée Ariane, se rapprocher de Great Wall, son homologue chinoise qui commercialise les lanceurs Longue Marche. François Fillon, le ministre délégué à la poste, aux télécommunications et à l'espace, fera de ce dossier l'un des éléments centraux du voyage en Chine qu'il entreprend dimanche 26 janvier.

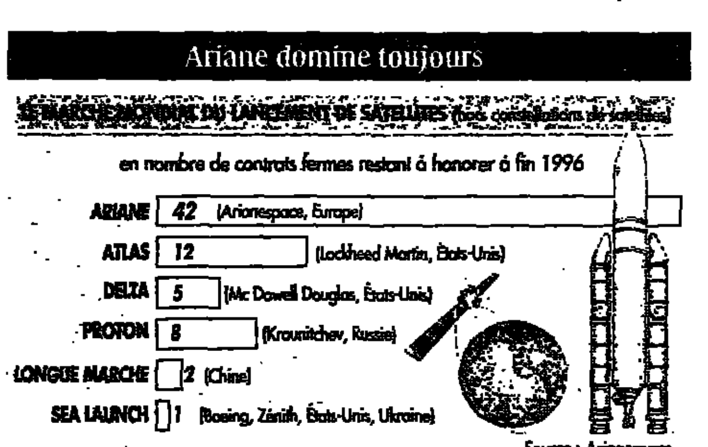
L'ambition française n'est pas d'aider les Chinois à réaliser leurs lanceurs. Un transfert de technologie ne serait pas dans l'intérêt des Européens. Il se heurterait aussi à l'interdiction d'exporter en Chine des matériels utilisables dans le secteur militaire. L'idée est qu'Arianespace et Great Wall nouent un accord de « *back-up* » : en cas d'échec d'un lancement d'un satellite par une fusée Longue Marche, Ariane prendrait le relais et vice-versa.

La priorité des autorités françaises consiste à continuer de desserrer l'étau autour d'Arianespace. La société européenne demeure le premier acteur mondial sur le marché civil des lancements de satellites : en 1996, elle a placé quinze satellites en orbite et elle a engrangé dix-neuf des trente-deux contrats conclus au niveau mondial, portant son carnet de commandes à quarante-deux lancements, soit 3,4 milliards de dollars.

ENCERCLEMENT

Mais le paysage s'est profondément modifié ces dernières années. Arianespace (6,5 milliards de francs de chiffre d'affaires en 1996) trouve de plus en plus face à elle des lanceurs américains, russes, chinois et bientôt japonais. Avec, souvent, à la clé des conditions financières attractives. Les Chinois facturent par exemple un tir d'une fusée Longue Marche 15 % à 20 % moins cher que celui d'un lanceur occidental.

Par ailleurs, les coopérations entre Américains et Russes et Américains et Chinois se sont accrues. Lockheed Martin s'est associé avec les firmes russes Krounitchev et Energia au sein d'une filiale, baptisée ILS, pour commercialiser en Occident les fusées Proton. Boeing s'est allié à l'ukrainien Zenith pour créer Sea Launch et effectuer des tirs depuis une plate-forme en mer. Hughes a largement aidé les Chinois à mettre en place leur activité commerciale de lancement de satellites.



Arianespace confirme par le marché du lancement de satellites une avance sur ses concurrents.

C'est pour éviter un encerclement d'Arianespace qu'un accord a déjà été conclu en juillet 1996 avec les Russes. Aérospatiale et Arianespace ont créé avec le centre de Samara et l'Agence spatiale russe (RKA) une société commune (à 50-50), baptisée Starsem, chargée de commercialiser le lanceur russe Soyouz.

Cette alliance vise à élargir l'offre européenne à des lanceurs capables de mettre en orbite des satellites petits et moyens (jusqu'à 2 ou 3 tonnes). Un marché qui est en expansion : quatre cent cinquante lancements sont attendus entre 1997 et 2005. Or, Ariane-5, la nouvelle version de la fusée européenne, est destinée aux charges lourdes. Et sa fiabilité reste encore à prouver, surtout après l'échec du premier tir en juin 1996. La Starsem table sur vingt à vingt-cinq tirs de Soyouz d'ici à 2 005, soit un volume d'activité évalué à 3,5 milliards de francs.

Pour les Chinois, un accord avec le premier acteur mondial pourrait être un belle occasion. Il leur ouvrirait un peu plus largement un marché international du lancement de satellites sur lequel ils sont entrés en 1990 et où ils ont marqué des points (une douzaine de contrats passés avec des firmes étrangères), mais où cinq échecs ont contribué à détourner certains clients.

L'un des dirigeants de China Aerospace, la compagnie en charge du programme spatial chinois, a récemment indiqué que celle-ci est à la recherche de partenaires étrangers. Il n'a pas exclu la possibilité de création de *joint-ventures* ou de sociétés coopératives. « *Le prix est un argument, mais dans ce métier le premier est la fiabilité et le second le respect du calendrier* », relève-t-on chez Arianespace.

Outre pour ce dossier, M. Fillon se rend également à Pékin pour parapher un accord intergouvernemental négocié depuis un an et finalisé voici quinze jours, qui vise à cadrer la coopération industrielle entre le CNES et l'Agence spatiale chinoise. Cet accord sera signé officiellement au printemps par Jacques Chirac.

Philippe Le Cœur

Pékin commande un satellite américain

Le ministère chinois des télécommunications a choisi le groupe américain Loral pour construire le satellite ChinaSat-8, destiné à remplacer ChinaSat-7, dont le lancement a échoué en août 1996, selon le *China Daily* du vendredi 24 janvier. Le contrat est évalué à au moins 550 millions de francs, et la livraison prévue d'ici deux ans. Le ministère français délégué aux télécommunications et à l'espace s'est déclaré *« déçu »* de ce choix. Toutes les récentes commandes de satellites chinois ont été confiées à des firmes américaines, sauf SinoSat-1, attribué en janvier 1996 à Aerospatiale et DASA, qui attendent la confirmation pour un second satellite. Pour ChinaSat-8, la plus grosse difficulté à résoudre pour le constructeur sera le poids : avec plus de 4 tonnes, le satellite sera à la limite des possibilités pour le plus puissant lanceur chinois, Longue-Marche-3B. Si le satellite est jugé trop lourd, il devra être placé sur une fusée étrangère, ce qui constituerait une première dans l'histoire de l'industrie spatiale chinoise. Le choix du lanceur sera fait au second semestre 1997.

Le marché du téléphone s'entrouvre

LA VISITE qu'entreprend François Fillon en Chine sera aussi placée sous le signe des télécommunications. Outre des interventions sur différents contrats impliquant des firmes françaises, M. Fillon aura certainement à cœur de se faire préciser les projets chinois d'ouverture du marché du téléphone. En novembre 1996, *Pékin a déclaré que les règles sur les investissements étrangers seraient assouplies* d'ici à la fin 1999. Jusqu'à présent, les opérateurs étrangers sont autorisés à investir dans des projets de réseaux de télécommunication, mais ne peuvent ni les gérer ni les exploiter. Le nouveau cadre les autoriserait, dans quelques villes, à offrir certains services, mais pas encore du téléphone classique. Le marché chinois représente un fort potentiel. Le neuvième plan quinquennal (1996-2000) prévoit un investissement de plus de 340 milliards de francs sur les réseaux de télécommunications afin d'ajouter 64 millions d'abonnés aux 41 millions actuels et de faire passer le taux de raccordement de 4,6 % de la population fin 1995 à 10,5 % en 2000. « *Ils ne pourront pas financer seuls* », relève un expert français, pour qui des investissements étrangers seront nécessaires. L'assouplissement de la réglementation pourrait en faciliter l'apport. « *Les Chinois sont pragmatiques*, poursuit-il. *Dans la fabrication des équipements de télécommunications, ils ont d'abord autorisé des sociétés mixtes majoritairement chinoises, avant d'autoriser les sociétés à capitaux majoritairement étrangers.* »

Outre des rencontres afin de préparer la conférence de l'union postale universelle, prévue à Pékin en 1999, M. Fillon va aussi s'enquérir de l'état d'avancement du projet d'informatisation des caisses d'épargne chinoises (1,1 milliard de francs, mise en circulation de 100 millions de cartes bancaires). Il s'attachera aussi à relancer le projet chinois de création d'une aéropostale, en sommeil depuis deux ans.

Ph. L. C.

Danone, la marque qui s'étend du yaourt aux biscuits et à l'eau de source

« *EN 1980, nous réalisions environ 10 milliards de francs de chiffre d'affaires sous la marque Danone. Nous en faisons aujourd'hui 20 milliards. Il faut que nous parvenions à doubler ce chiffre pour jouer dans la cour des grands comme Mc Donald's, Levi's ou Coca-Cola.* » Franck Riboud, qui a succédé, en mai 1996, à son père Antoine à la tête du numéro un français de l'agroalimentaire, entend faire de sa marque le fer de lance de la mondialisation de son groupe. Le virage avait été pris auparavant : en mai 1994, le groupe avait troqué son nom barbare de BSN, sigle des anciennes verreries Boussois et Souchon Neuvesel, pour adopter celui de sa marque-phare, Danone.

Depuis, le groupe inscrit son nom sur le plus grand nombre de produits possible. « *Notre stratégie est de réaliser le maximum de chiffre d'affaires sous une seule marque, pour avoir le maximum de puissance* », explique M. Riboud. Pour s'imposer plus facilement dans les linéaires de la distribution, le groupe doit concentrer ses efforts publicitaires (3 milliards de francs par an dans le monde, dont 1,4 milliard en France) et de promotion sur quelques marques vedettes : Evian, Volvic, Danone, Lu, Maille, Amora et Lea & Perrins. Mais Danone a la priorité partout où c'est possible.

En Indonésie, en Malaisie, à Singapour et en Chine, l'entreprise n'hésite pas à abandonner la marque Lu pour vendre ses biscuits sous la marque Danone. M. Riboud cherche à occuper le terrain dans ces pays en forte croissance. « *Si je ne construis la marque Danone en Asie qu'avec les produits frais, je vais mettre cinquante ans, car les Asiatiques ne sont pas habitués aux yaourts* », explique-t-il. Aux Etats-Unis, l'entreprise française a lancé à moindre coût en mars 1996 une eau embouteillée sous le nom – américanisé – de Dannon, en profitant des synergies d'image avec les yoghourts vendus sous la même marque.

Pour ne pas brouiller l'image de la marque Danone, ses produits doivent incarner la santé et la sécurité alimentaire. Celle-ci est renforcée par les Instituts Danone pour la santé créés à partir de 1991 ou le prix Danone International de la nutrition lancé en 1996. M. Riboud estime qu'il est possible d'utiliser le nom Danone pour les biscuits en Asie, où ces produits sont considérés comme nutritionnels. Mais il exclut d'en faire autant outre-Atlantique.

SPÉCIFICITÉS LOCALES

Il n'est donc pas question pour Danone de devenir une marque « globale », à l'image de Coca-Cola ou Gillette. « *Danone est une marque mondiale, qui doit être adaptée aux spécificités locales* », poursuit M. Riboud, qui ne cherche pas systématiquement à remplacer des marques locales, solidement établies. « *En Argentine, notre premier client est Carrefour. Pour nous imposer dans ses linéaires, nous avons préféré acheter le numéro un du biscuit local, Bagley, en 1994. En Inde, nous avons acquis Britannia en 1989, qui détient 35 % du marché, et nous conservons sa marque. Dans ce pays où nous n'avions pas d'associé local ni de réseau de distribution, nous avions besoin de son savoir-faire. En revanche, l'Indonésie est un marché en forte croissance où la grande distribution n'est pas très puissante : dans ce cas, on peut partir de zéro, avec la marque Danone, aidés de notre partenaire ABC, qui dispose d'un excellent réseau de vente* », explique M. Riboud.

En Europe, et particulièrement en France, Danone est indissociablement associé aux produits frais. Hors de question de débaptiser les autres marques du groupe comme les pâtes Panzani, l'eau Badoit ou la moutarde Amora.

Danone est donc devenu une marque « ombrelle », signe de ralliement de tous les produits frais, comme Jockey ou Taillefine, où la marque Gervais lui a cédé la place. Gervais n'a pas totalement disparu : les petits suisses de Gervais sont devenus les petits Gervais de Danone. En 1996, des desserts Charles Gervais de Danone ont fait leur apparition. La déclinaison du nom Danone n'est cependant pas extensible à l'infini : « *les compotes aux fruits Danone n'ont pas tellement marché* », reconnaît Franck Riboud.

Dans les autres branches d'activités, Danone procède à une rationalisation. Pour l'épicerie et les plats cuisinés, où il n'a pas une position très forte, le groupe a décidé de regrouper sous la marque « ombrelle » Marie les produits des marques Vivagel, Liebig, Honoré Janin, Garbit et PetitJean, ces dernières devenant des marques « prénom ». La marque Marie devrait réaliser 2 milliards de francs de chiffre d'affaires en 1997.

Danone possèdait les trois marques leaders de biscuits en France, Lu, Belin et l'Alsacienne, trop nombreuses pour être défendues. « *L'Alsacienne ne résistait pas dans les linéaires. Pour défendre une marque en France, il faut 20 à 25 millions de francs d'investissements publicitaires* », explique M. Riboud.

Le groupe a donc sacrifié la marque l'Alsacienne au profit de Lu. En 1997, Lu sera spécialisé dans le sucré et « *Belin sera recadré sur le salé* », précise-t-il. « *Avant, je disais qu'il fallait être dans les trois premiers de son marché. Aujourd'hui, je pense qu'il faut être numéro un* », conclut-il.

Arnaud Leparmentier

Les entreprises tendent à regrouper leurs produits sous un même nom

UNE EAU de source vendue sous la marque Danone : l'idée peut paraître surprenante pour une marque de yaourts. « *L'extension des marques à des produits nouveaux est une nécessité économique* », explique Jean-Noël Kapferer, professeur à HEC et spécialiste français des marques.

« *Lorsque vous dépensez 40 à 50 millions de francs chaque année en publicité en France pour la barre chocolatée Mars, vous finissez par avoir une notoriété aussi forte que celle de Kellogg's. Mais vous n'en bénéficiez que sur un seul produit : la barre chocolatée. C'est un gâchis énorme. L'entreprise doit utiliser cette image pour vendre d'autres produits* », explique M. Kapferer.

« *Il faut associer la marque à un concept. Mars, c'est la gourmandise. Ce qui lui permet de vendre des glaces et des biscuits au chocolat. De la même façon, Kellogg's veut incarner le petit déjeuner* » poursuit M. Kapferer. « *A l'origine, Danone est un yaourt vendu en pharmacie. Puis on y a mis des fruits : les produits sont devenus des desserts. Danone veut aujourd'hui incarner la santé* ». Dans ces conditions, le lancement d'une eau de source baptisée Danone apparaît compatible avec le concept de santé.

L'extension d'une marque à d'autres produits est parfois indispensable lorsque le secteur de base est menacé. Damart, marque monoproduit avec son thermolactyl, était associé exclusivement à la chaleur en hiver. La gamme a dû s'étendre en vendant des produits pour l'été. Elle a abandonné depuis longtemps son slogan « *froid, moi jamais* » pour devenir la marque du bien-être.

Inversement, l'utilisation de la marque ne doit pas être excessive. Bic était parvenu à vendre des stylos à bille, des briquets, des rasoirs et des planches à voile sur le concept « *simple, pratique et pas cher* ». Il a échoué dans les parfums. « *Ce n'était pas un problème de produit, son parfum étant un jus naturel. Mais le concept ne s'appliquait pas à des objets non fonctionnels* ».

Une marque peut s'étendre en se substituant à une autre : Nestlé l'a fait avec Chambourcy en 1996. « *Le groupe a pour priorité sa marque mondiale Nestlé. Il ne pouvait pas continuer d'investir 70 millions de francs par an en publicité sur Chambourcy, marque essentiellement française, alors que ses concurrents Yoplait et Danone investissaient respectivement 100 et 260 millions de francs* ». D'autant que, ajoute M. Kapferer, « *l'image de Chambourcy était très typée, associée au gras. Cette marque ne pouvait pas servir pour toute la gamme des produits laitiers* ».

« *Pour Nestlé, il était important d'afficher sa marque sur des produits frais. Jusque là, son image, c'était celle du produit sec qu'on met au placard : la boîte de conserve de lait concentré, le lait en poudre, le Nescafé, la purée Mousseline ou les biscuits KitKat. Nous ne sommes plus à l'époque de l'industrie de la conserve. Depuis, il y a eu l'ère du surgelé, incarné par la marque Findus. La période actuelle est celle de l'ultrafrais et des produits sous vide. L'image de Nestlé doit absolument en bénéficier* ».

Ar. L.

Le CFF avait averti le gouvernement des risques de supprimer les prêts aidés

L'EX-GOUVERNEUR du Crédit Foncier de France (CFF), Jean-Claude Colli, avait averti le gouvernement des risques de défaillance de son établissement si les pouvoirs publics supprimaient une de ses principales sources de revenus, les prêts d'accession à la propriété (PAP). Dans un courrier en date du 1er septembre 1995 adressé au ministre des finances, Jean Arthuis, et dont l'AFP a obtenu une copie, M. Colli souligne que le Foncier, « *déjà sévèrement affecté par la crise immobilière (...), aura à faire face à une situation grave de portée historique et préoccupante pour l'ensemble de la place* », en faisant référence à la prochaine suppression de la distribution des PAP.

DÉPÊCHES

■ **SGS-THOMSON : le ministre de l'industrie, de la poste et des télécommunications, Franck Borotra,** a assuré le ministre italien de l'industrie, Pierluigi Bersani, que les intérêts français et italiens dans le capital du fabricant de composants électroniques SGS-Thomson resteraient à parité, a indiqué vendredi 24 janvier le ministère.

■ **MC DONALD'S : la chaîne de restauration rapide a remercié** publiquement vendredi le président Bill Clinton d'être, comme 23 millions d'Américains, un adepte du Big Mac, sur une pleine page de publicité publiée par le quotidien *USA Today*.





TAUX L'annonce lundi 20 janvier par le gouvernement de sa décision de ramener de 5,25 % à 4,25 % à partir du 23 janvier la rémunération des PEL (plans d'épargne-logement) a provoqué une ruée dans les agences bancaires en début de semaine. ● AVEC LA BAISSE continue des taux en France en 1996, la rémunération à 5,25 % du PEL était devenue anachronique. Elle était bien supérieure aux taux de marché sur des durées équivalentes et proche aujourd'hui de celle des obligations à dix ans. ● LE PEL est victime de son succès. Il s'éloignait déjà depuis plusieurs années de sa vocation initiale, le financement du logement, pour se métamorphoser en un pur produit de placement. ● MOINS D'UN TIERS des détenteurs d'un PEL utilisent aujourd'hui la possibilité d'obtenir un crédit immobilier à taux préférentiel.

Le PEL devrait conserver son statut de produit fétiche

La rémunération du plan d'épargne-logement est ramenée depuis le 23 janvier de 5,25 % à 4,25 %. Le coût des prêts accordés après au moins quatre ans d'épargne diminue, hors assurances, de 5,54 % à 4,80 %

SEUL taux administré à ne pas avoir été modifié il y a un an à l'occasion de la baisse du taux du Livret A et de la création du Livret jeune, le plan d'épargne-logement (PEL) a vu sa rémunération ramenée de 5,25 % à 4,25 % le 23 janvier (*Le Monde* du 22 janvier). L'annonce de cette décision lundi 20 janvier a provoqué une ruée dans les agences bancaires mardi et mercredi, à l'image de ce qui s'était passé en février 1994 quand la rémunération était revenue de 6 % à 5,25 %. Les différents réseaux bancaires qui réclamaient une baisse du taux du PEL depuis plusieurs mois ont tout de même profité de l'occasion pour battre le rappel de leur clientèle... et augmenter leurs dépôts. Certaines n'ont même pas hésité à antidater l'ouverture des PEL de clients retardataires.

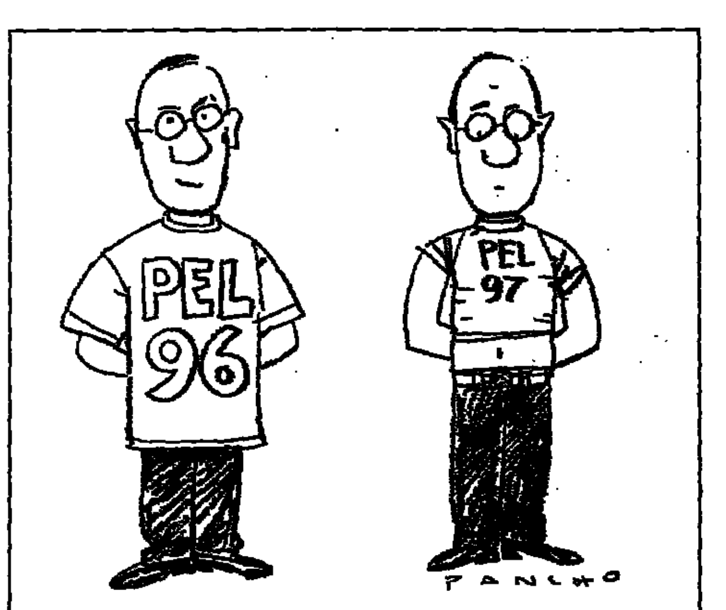
Du coup, un nombre important d'épargnants a décidé d'ouvrir au dernier moment un PEL dont la rémunération est garantie pour une période maximale de dix ans (quatre ans de blocage et six années supplémentaires facultatives) à 5,25 % et depuis le 23 janvier à 4,25 %. Ce taux n'est toutefois atteint que grâce au versement par l'Etat d'une prime plafonnée à 10 000 francs d'intérêts au maximum. Le plafond des sommes versées sur un PEL est lui aussi limité à 400 000 francs. Mais rien n'empêche dans une même famille plusieurs personnes d'en ouvrir un.

Le PEL est en fait un contrat prévoyant des versements périodiques pendant donc au moins quatre ans et une rémunération fixée à l'avance. Le versement initial minimal est de 1 500 francs et les versements annuels doivent au moins atteindre 3 600 francs (300 francs par mois). La prime d'Etat plafonnée à 10 000 francs représente les deux septièmes de la rémunération, c'est-à-dire 1,5 % d'intérêt pour les plans ouverts avant le 23 janvier et 1,2 % ensuite. Le PEL permet après au moins quatre ans d'obtenir un crédit immobilier d'un montant maximal de 600 000 francs à taux réduit. Le montant du prêt correspond selon un calcul complexe aux intérêts accumulés pendant la phase d'épargne (hors prime d'Etat). Comme les intérêts du crédit obtenu grâce au plan ne peuvent dépasser 2,5 fois le montant des intérêts perçus lors de la période d'épargne, le PEL permet rarement d'obtenir un prêt de plus de 200 000 francs. Le taux des prêts liés aux PEL rémunérés à 5,25 % est de 5,54 % (hors assurances) et, pour ceux liés au PEL rémunéré à 4,25 %, il revient à 4,80 % (hors assurances).

VICTIME DE SA CROISSANCE

La baisse du rendement du PEL n'est pas vraiment une surprise (*Le Monde* des 17 et 18 novembre). Le plan d'épargne-logement est en quelque sorte victime de sa croissance exceptionnelle au cours des derniers mois liée à une rémunération devenue « anormalement » élevée. Avec la baisse continue des taux en France en 1996, la rémunération du PEL était devenue en quelque sorte anachronique. Elle était en tout cas nettement supérieure à celle des taux à quatre ans sur le marché financier.

Le PEL offrait même, compte tenu de ses avantages fiscaux (ces revenus ne sont pas soumis à l'impôt sur le revenu mais seulement à la contribution sociale généralisée et au remboursement de la dette sociale), une rémunération nette supérieure à celle des emprunts d'Etat. Le rendement net (après impôt) ressort pour les PEL ouverts avant le 23 janvier à 5,04 % et pour ceux ouverts ensuite à 4,08 %. En comparaison les obligations françaises à dix ans, dont le taux est aujourd'hui de l'ordre de 5,5 %,



offrent un rendement après une imposition de 20,9 % inférieur à 4,5 %.

Pas étonnant dans ces conditions que l'encours de PEL se soit accru de plus de 150 milliards de francs l'an passé, dépassant selon toute probabilité les 900 milliards de francs à la fin de 1996 loin devant l'encours des Livrets A de l'ordre de 650 milliards. Entre novembre 1995 et novembre 1996, le Livret A victime de la baisse de 4,5 % à 3,5 % de sa rémunération a vu son encours reculer de 5,3 % pendant que l'encours du PEL s'appréciait de plus de 25 % dans le même temps (à 883 milliards).

En fait, le PEL s'éloignait déjà depuis plusieurs années de sa vocation initiale, le financement du logement, pour se métamorphoser en un pur produit de placement. Moins d'un tiers des détenteurs d'un PEL utilisent aujourd'hui la possibilité d'obtenir un crédit immobilier à taux préférentiel. Il faut dire aussi que le taux de 5,54 % lié au PEL rémunéré à 5,25 % est proche des meilleurs taux offerts par les crédits immobiliers classiques aujourd'hui (de l'ordre de 6 % à 6,5 %) et donc de moins en moins attrayant.

« Le PEL est une mécanique qui incite à faire des dépôts régulièrement. Il répond parfaitement aux besoins de la clientèle qui cherche à se sécuriser sur le plan financier et trouve dans le rendement garanti par contrat et l'effort d'épargne régulier cette sécurité », explique un spécialiste d'une grande banque.

Le succès du PEL ne devrait donc pas se démentir. Tout d'abord, parce qu'il en existait déjà douze millions à la fin de 1995 qui offraient des rémunérations de 6 % ou 5,25 %. Ensuite, le PEL n'est pas le Livret A. La baisse de la rémunération s'applique uniquement à partir du 23 janvier aux nouveaux contrats, la portée de la mesure et son impact devraient être modérés dans un premier temps. En outre, le gouvernement n'a pas vraiment été jusqu'au bout de sa logique pour réorienter l'épargne vers l'immobilier et n'a pas osé supprimer la prime de deux septièmes du taux en cas de non-acquisition.

Les conseils donnés aujourd'hui par les spécialistes en gestion de patrimoine sont simples. *Si vous détenez un PEL rémunéré à 5,25 % ou 6 %, continuez* à l'alimenter dans une optique de placement. En revanche, si vous préparez un investissement immobilier, ouvrez plutôt un PEL à 4,25 %. Non seulement la rémunération reste supérieure à celle des livrets et autres sicav monétaires, mais le crédit sera offert à un taux avantageux (4,80 %). D'autant plus qu'il est difficile d'imaginer que les taux des crédits classiques descendront plus bas qu'ils sont aujourd'hui.

Eric Leser

Profiter des droits à prêt d'un proche

Les droits à prêt qui sont liés aux plans d'épargne-logement de plus de quatre ans sont une denrée très recherchée au sein des familles. Ils sont en effet cessibles entre parents et il est recommandé avant de se lancer dans un projet de vérifier si un oncle ou un frère n'a pas accumulé des droits sur un plan dont il ne compte pas se servir. Ces droits peuvent être cédés par le conjoint, les ascendants, descendants, frères, sœurs, oncles, tantes, neveux et nièces du bénéficiaire ou de son conjoint. Il faut être soi-même titulaire d'un plan d'épargne-logement pour pouvoir bénéficier d'une cession de droits provenant d'un autre plan.

L'or au plus bas depuis 1993

PRATIQUEMENT un an jour pour jour, après une flambée spéculative qui avait porté le prix de l'or à près de 420 dollars l'once, au plus haut depuis le début des années 90, le métal jaune a vu ses cours dégringoler à leur plus bas niveau depuis trois ans. Sur le London Bullion Market, le prix de l'once (qui pèse 31,103 grammes) est passé cette semaine sous les 350 dollars (348 dollars le 23 janvier), du jamais-vu depuis octobre 1993. Le recul approche les 17 % depuis le 2 février 1996 (417,7 dollars). Seule consolation pour les investisseurs français, le billet vert s'est apprécié dans le même temps de 12 % par rapport au franc.

L'écart grandissant entre la production minière et la demande et le ralentissement passager de la production en Afrique du Sud en 1995 avaient inspiré lors des premiers jours de 1996 le brusque regain d'intérêt des investisseurs pour le métal fin. Mais l'attrait des financiers n'avait pas duré plus de quelques semaines.

Vers la mi-1996, les prix ont commencé à refluer sérieusement, en raison notamment d'une baisse des achats en Asie et plus particulièrement en Inde, le premier acheteur d'or au monde. Et depuis quelques semaines, le marché s'enfonce dans une véritable déprime. Le recul des cours est la conséquence de ventes par des *« fonds d'investissement »*, explique Ted Arnold, de la banque d'affaires américaine Merrill Lynch. Ces investisseurs, principalement américains, placent traditionnellement une partie des capitaux qu'ils gèrent sur les marchés de matières premières, dont les métaux précieux.

MAUVAISE RÉPUTATION

Mais, depuis quelques semaines, l'or souffre d'une réputation de plus en plus mauvaise. De nombreux experts jugent que le prix du métal jaune restera au creux de la vague pendant l'année 1997. L'analyste Andy Smith de l'Union de banques suisses prévoit même un plongeon du prix jusqu'à 340 dollars l'once. L'expert explique que les opérateurs sont de plus en plus inquiets des risques de ventes de stocks d'or par les banques centrales européennes dans le cadre de la préparation à la monnaie unique.

Une étude de la banque d'affaires britannique SBC Warburg a confirmé récemment qu'à l'approche du printemps 1998, date de la sélection des Etats participant à la monnaie unique, *« la tentation sera grande pour certains pays de liquider leurs réserves d'or afin de réduire leur dette »*. Les experts de SBC Warburg précisent que les *« réductions des déficits doivent apparaître dans les comptes dès 1997 »*. *« En bref, les ventes d'or doivent avoir lieu entre maintenant et le troisième trimestre 1997 »*, précise l'étude de SBC.

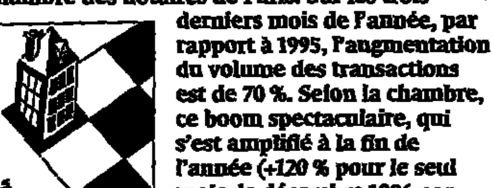
Ted Arnold souligne que, vu l'état de déprime observé actuellement sur le marché des métaux précieux, les ventes par les fonds d'investissement se feront de plus en plus nombreuses, ce qui risque de précipiter la chute des cours. L'analyste juge que le prix pourrait décliner jusqu'à 330 dollars l'once.

L'expert de Merrill Lynch ajoute que des ventes par des producteurs miniers ont pu contribuer à affaiblir ce marché au cours des semaines passées. Certains producteurs ont apparemment choisi d'intensifier leurs ventes, jugeant que les prix pouvaient descendre plus bas dans les mois à venir.

E. L.

La baisse des prix dans le logement ancien se stabilise à Paris

Le mouvement de reprise du marché de l'immobilier, à Paris et dans les départements de la petite couronne, s'est nettement amplifié au dernier trimestre 1996, selon une étude de la Chambre des notaires de Paris. Sur les trois derniers mois de l'année, par rapport à 1995, l'augmentation du volume des transactions est de 70 %. Selon la chambre, ce boom spectaculaire, qui s'est amplifié à la fin de l'année (+120 % pour le seul mois de décembre 1996 par rapport à 1995), est lié à l'arrêt, *annoncé pour décembre 1997, des abattements* fiscaux attachés à l'acquisition de logements anciens.



IMMOBILIER

La reprise constatée au second trimestre 1996 (+28 %) s'est confirmée les mois suivants. Pour les appartements anciens vendus libres, le volume des transactions a augmenté de 22 % sur Paris et la petite couronne avec une pointe à +26,5 % dans le département des Hauts-de-Seine. Dans le neuf, la progression est plus importante encore : 72 % dans les Hauts-de Seine, 36 % à Paris et dans le Val-de-Marne, 24 % en Seine-Saint-Denis. Les prix se stabilisent puisque, par rapport au second trimestre 1996, ils ont enregistré une baisse inférieure à 1 %, alors que, pour les trois trimestres précédents, la baisse des prix avait été respectivement de 2,6 %, 1,7 % et 1,4 %. *« Ce mouvement se confirmera si le volume des transactions se maintient en 1997 »*, tempère la Chambre des notaires. *« Rappelons qu'en 1994 nous avions connu la même situation au cours des neuf premiers mois de l'année, et la baisse du volume constatée au 4e trimestre avait malheureusement entraîné une nouvelle chute des prix. »*

Le prix au mètre carré dans l'ancien se négocie aujourd'hui en moyenne à 15 508 francs dans la capitale : de 11 500 francs dans le dix-neuvième arrondissement – l'arrondissement le moins cher – à 22 000 francs dans le septième arrondissement. *« Nous sommes revenus, en francs courants, au niveau de prix du deuxième semestre 1988 »*, signale la Chambre.

En cumulé sur un an, la baisse des prix est supérieure à 10 % dans les arrondissements bourgeois, septième, sixième et seizième, tandis que les onzième, douzième et quatorzième arrondissements résistent mieux avec des baisses comprises entre 5 % et 7 %. En petite couronne, la baisse des prix sur un an avoisine ou dépasse 1 % dans les communes résidentielles de Saint-Maur et Vincennes (Val-de-Marne), Neuilly et Courbevoie (Hauts-de-Seine), alors qu'elle est inférieure à 3 % à Montrouge (Hauts-de-Seine), Montreuil ou Pantin (Seine-Saint-Denis).

Si le marché de l'ancien retrouve une santé relative, celui de la construction neuve est toujours dans le rouge. Selon des chiffres publiés par le ministère du logement, les mises en chantier de logements neufs ont chuté de 4,2 % en 1996. La tendance est particulièrement mauvaise dans le logement collectif, avec une chute de 12,4 % par rapport à 1995 et en Ile-de-France, où les mises en chantier ont reculé de 16 %.

Christine Garin

Quand l'Etat revient sur la parole donnée aux titulaires de PEP

L'Etat vient de remettre en cause sa parole en matière de plan d'épargne populaire (PEP). De quoi s'agit-il ? Un bref rappel : pour les PEP ouverts avant le 22 septembre, la loi prévoit que les épargnants non imposables ont droit chaque année pendant six ans au versement d'une prime d'Etat égale à 25 % des sommes investies dans la limite de 6 000 francs.



FISCALITÉ

La prime et les intérêts qu'elle engendre devaient être versés au titulaire du PEP au terme d'une durée de dix ans. C'est ce dernier engagement qui est rompu. En effet, la loi de finance pour 1997 prévoit pour les PEP bancaires – la très large majorité des PEP souscrits à ce jour – que la prime et ses intérêts seront versés par anticipation au terme de la septième année civile à dater de l'ouverture du plan. Que l'épargnant le veuille ou non. Quant aux versements effectués ensuite, ils n'ouvriront plus droit à prime, contrairement à la parole donnée...

Exemple : pour un PEP ouvert en 1991, la prime et ses intérêts seront versés d'office à compter du 1er janvier 1998. Autre exemple : pour un PEP ouvert en 1993 avant le 22 septembre – date à partir de laquelle le droit à prime a été définitivement supprimé pour les nouveaux souscripteurs, – le versement de la prime et de ses intérêts interviendra au début de l'an 2 000.

Certes, la prime d'Etat ne disparaît pas immédiatement, puisque certains épargnants continueront d'en bénéficier. Mais elle sera versée pendant sept ans au maximum alors qu'elle avait été promise sur une durée de dix ans. Seuls les PEP adossés à un contrat d'assurance-vie à primes périodiques souscrits avant le 5 septembre 1996 continuent de bénéficier du droit à prime jusqu'à la dixième année du plan.

Les titulaires de ces PEP – beaucoup moins nombreux que les autres – peuvent cependant demander le versement anticipé de la prime d'Etat à la fin de la septième année civile qui suit la date d'ouverture de leur plan. Revers de la médaille : le droit à prime sera perdu pour les versements suivants.

Laurent Edelmann

REVUE DES ACTIONS

AGROALIMENTAIRE	24-01-97	Diff.
Bongrain	2065	+1,07
Danone	777	+2,01
Eridania Beghin	816	−3,88
Fromageries Bel	4245	+0,46
LVMH Moet Vuitton	1497	+3,48
Pernod-Ricard	298,80	−2,92
Remy Cointreau	142	−2
Saint-Louis	1425	+1,71
	—	
	—	

ASSURANCES	24-01-97	Diff.
AGF-Ass.Gen.France	165	−3,42
Axa-UAP	360,80	+3,08
GAN	101,80	−3,35
SCOR	201,60	−0,95
Union Assur.Fdal	619	+3,68
	—	
	—	
	—	

BATIMENT ET MATÉRIAUX	24-01-97	Diff.
Bouygues	505	+3,82
Ciments Fr.Priv.B	168,50	+3,37
Colas	780	+1,56
Eiffage	229	+8,21
Eurotunnel	7,50	+3,69
GTM-Entrepose	274,50	+3,68
Imetal	810	+3,05
Jean Lefebvre	281	+0,35
Lafarge	332	+3,39
Saint-Gobain	786	−1,38
SGE	114,80	+3,42
	—	
	—	

CHIMIE	24-01-97	Diff.
Air Liquide	852	+2,38
Gascogne (B)	459	+1,20
Michelin	306,50	+5,69
Plastic-Omn.(Ly)	450	+0,86
Rhone Poulenc A	176,70	+1,50
Roussel Uclaf	1527	+0,06
Sanofi	546	+1,21
Synthelabo	562	+3,11
	—	

CONSOMMATION NON ALIMENTAIRE	24-01-97	Diff.
BIC	878	+5,78
Christian Dior	917	+0,75
Clarins	790	+1,98
DMC (Dollfus Mi)	146	+18,12
Essilor Intl	1610	+5,51
Groupe Andre S.A.	460	+3,09
L'Oreal	1913	+2,99

Les banques se rattrapent

LE MOUVEMENT de hausse des valeurs françaises s'est singulièrement ralenti au cours de la dernière séance de la semaine. Alors que l'indice CAC 40 avait atteint, jeudi, son plus haut niveau historique de clôture (2 461,25 points), il a perdu l'essentiel de ses gains vendredi pour terminer la semaine à 2 420,34 points, en hausse de 0,22 %. Mais, comme le relevait un opérateur, les professionnels demeurent confiants dans le marché, estimant que les valeurs qui ont fait l'objet de prises de bénéfice importantes sur la fin de la période pourraient être orientées à la hausse dès lundi.

VALEURS

Rattrapage a été le *maître mot de la semaine*. Rattrapage essentiellement pour les valeurs bancaires, qui avaient été sensiblement en sous-performance en 1996 et donnent aujourd'hui le sentiment d'avoir été redécouvertes par les investisseurs. L'une des plus fortes progressions est affichée par la Société générale. L'action termine la semaine sur un gain de 11,91 %, à 620 francs. A l'origine de ce mouvement, plusieurs analyses de sociétés de Bourse et de banques d'investissement, comme celle de Morgan Stanley, par exemple. L'établissement américain a renouvelé *cette semaine* sa recommandation *« strong buy »* et a également confirmé son objectif de cours de 725 francs. Pour Morgan Stanley, *« la Société générale reste (...) la banque offrant la meilleure visibilité, le titre affichant une décote de 65 % par rapport au P/E relatif du marché »*. Paribas Capital Market vient également de publier une note d'une quinzaine de pages où il recommande l'achat de la valeur, estimant que cette dernière pourrait à moyen terme faire mieux que la *progression moyenne du marché d'environ* 12 %.

Le Crédit commercial de France a également réalisé une belle performance. En cinq séances, le CCF a gagné 8,90 %, à 257 francs. Massonaud ABN Amro est passé de *« neutre »* à *« achat »* sur le CCF, avec un objectif de cours de 270 francs. La société de Bourse souligne la sous-performance du titre de quelque 20 % depuis six mois et sa faible valorisation. Le titre a aussi profité des propos tenus par Charles de Croisset, *président du Crédit commercial*, sur l'antenne de Radio-Classique. Interrogé sur le rôle que pourrait jouer le CCF à l'heure de la restructuration du secteur bancaire français, Charles de Croisset a souligné que *« le problème des banques françaises n'est pas qu'elles sont trop petites mais qu'elles ne sont pas assez rentables ; et le CCF, à cet égard, fait exception »*. Charles de Croisset s'est déclaré préoccupé pour le secteur bancaire français et très confiant pour le CCF.

La BNP n'est pas restée sur le quai. Tout au long *de la semaine, le titre a été très entouré. Il termine* vendredi à 226 francs, en progression de 14,55 % sur la période. Plusieurs facteurs expliquent ce regain d'intérêt : dans un premier temps, l'intégration du titre dans la grande liste de la société de Bourse Cheuvreux de Virieu aux dépens de Sodexho qui, au passage, a perdu 7,63 %, à 2 614 francs. Ensuite, la presse a indiqué que Michel Pébereau, président de la BNP, avait assuré le président de Natexis – ex-Crédit national-BFCE – qu'il ne préparait pas d'OPA (offre publique d'achat) sur le groupe. Enfin, Claude Bébéar, président d'AXA-UAP, a affirmé devant ses actionnaires qu'il ne céderait pas ses titres BNP sans l'accord du management de la banque. C'est donc sans doute avec l'accord du management de Paribas que l'UAP a cédé, jeudi, un bloc de titres représentant 2,42 % du capital de la banque de la rue d'Antin. *« Nous étions très exposés sur Paribas, ce que nos experts ne jugeaient pas souhaitable »*, a-t-on indiqué chez AXA-UAP, tout en certifiant que l'assureur reste engagé sur la durée avec Paribas. Paribas termine la semaine à 369,90 francs, en baisse de 1,57 % sur son cours du vendredi 17 janvier.

Le Crédit lyonnais, qui avait, il y a huit jours, progressé de près de 15 % après les déclarations de son président Jean Peyrelevade, selon lesquelles le produit net bancaire (PNB) avait progressé de façon non négligeable (*Le Monde* daté 19-20 janvier), a gagné pour sa part 12,16 %, à 158,70 francs.

François Bostnavaron

Moulinex	138,10	+7,05
Salomon (Ly)	434,90	−2,26
S.E.B.	1083	+1,82
Skis Rossignol	141,40	+1,72
Sommer-Allibert	160,40	−2,96
Zodiac ex.dt divid	1480	−8,41
	—	
	—	
	—	

CRÉDIT ET BANQUES	24-01-97	Diff.
Bancaire (Cie)	666	−2,91
B.N.P.	227,30	+15,96
C.C.F.	259,50	+9,49
Cetelem	686	+5,53
CLF-Dexia France	498,90	−0,82
Comptoir Entrep.	10,10	[illegible]
CPR	459	+2,34
Cred.Fon.France	66,10	+4,85
Credit Lyonnais CI	156,40	+5,08
Credit National	354	+1,28
Societe Generale	614	+11,08
UFB Locabail	515	+3,55
UIC	19,90	+2,45
Via Banque	189,50	+2,82
	—	

DISTRIBUTION	24-01-97	Diff.
Carrefour	3278	−2,14
Casino Guichard	237,40	−1,08
Castorama Dl (Li)	955	−3,04
Comptoir Moder.	2815	−5,34
Damart	4393	+8,82
Galeries Lafayette	1980	−3,32
Guilbert	1018	−2,76
Guyenne Gascogne	2052	−0,82
Pinault-Prin.Red.	2335	−0,21
Primagaz	587	−3,77
Promodes	1450	−2,81
Rexel	1678	−1,11
	—	
	—	
	—	

ÉLECTRICITÉ ET ÉLECTRONIQUE	24-01-97	Diff.
Alcatel Alsthom	462,70	+4,92
CS Signaux(CSEE)	264	+0,76
Intertechnique	997	−3,85
Labinal	1222	−3,01
Legrand	913	+0,21
Sagem SA	3176	−0,56
Schneider SA	261,90	+4,05

Thomson-CSF	165,20	−3,93
	—	
	—	
	—	
	—	
	—	

IMMOBILIER ET FONCIER	24-01-97	Diff.
G.F.C.	492	+1,44
Rue Imperiale(Ly)	5210	+0,19
Sefimeg	378,50	−3,87
Simco	513	+3,21
UIF	453	+2
Lucia	—	
Silic	827	+0,85
Sogeparc (Fin)	861	+2,37
	—	
	—	

INVESTISSEMENT ET PORTEFEUILLE	24-01-97	Diff.
Bollore Techno.	615	−1,60
Cerus Europ.Reun	135,60	+1,19
CGIP	1460	−1,68
Eurafrance	2352	+0,30
Gaz et Eaux	2293	+2,68
Lagardere	153,40	−2,41

Marine Wendel	520	−5,66
Nord-Est	140	+1,44
Paribas	369,70	−2,14
Suez	225,40	+3,34
Worms & Cie	360,30	+2,97
Navigation Mixte	811	+3,31
Parfinance	225	+0,85
Montaignes P.Gest.	2199	+20,49
	—	

MÉTALLURGIE, MÉCANIQUE	24-01-97	Diff.
Bertrand Faure	229,70	+3,28
Dassault-Aviation	1306	−2,17
De Dietrich	233	+7,92
Eramet	292,30	+2,74
Fives-Lille	491	+5,02
Legris indust.	237,20	−8,87
Metaleurop	57,50	+10,89
Peugeot	545	−2,67
Renault	115,10	+0,96
Strafor Facom	394,40	−1,32
Valeo	356,30	−1,57
Vallourec	287,30	−3,26
	—	
	—	
	—	

MINES D'OR, DIAMANT	24-01-97	Diff.
Anglo American #	299,80	+0,57
De Beers #	165,90	+6,61
Driefontein #	52	−0,76
Gencor Limited #	22,30	+0,90
Harmony Gold #	45,05	−0,55
Randfontein #	25,80	−5,66
Saint-Helena #	30	−3,22
Western Deep #	154	−4,34
	—	
	—	

PÉTROLE	24-01-97	Diff.
Elf Aquitaine	523	+2,54
Esso	630	+3,61
Geophysique	383	+1,86
Total	466,30	+4,31
BP France	—	—
Erap-Elf CPet.	489,80	+3,77
	—	—

SICOMI OU EX-SICOMI	24-01-97	Diff.
Bail Investis.	746	+0,81
Interbail	230	+1,76
Klepierre	729	−4,33
Locindus	805	+2,41
Selectibanque	74,90	+1,21
Unibail	506	+0,19
Immobail	102	−0,48
	—	
	—	

TRANSPORTS, LOISIRS, SERVICES	24-01-97	Diff.
Accor	696	+6,91
BIS	484,40	−0,32
Canal +	1219	+8,24
Cap Gemini	266,60	−3,05
CEP Communication	—	
Club Mediterranee	347	−6,71
Eaux (Gle des)	678	−4,64
Euro Disney	10,30	+2,48
Filipacchi Medias	1299	+0,77
Havas	390,70	−2,32
Lyonnaise Eaux	520	−2,62
Publicis	540	+8,87
S.I.T.A	1094	−1,44
Sligos	838	+4,75
Sodexho	2613	−7,99
Technip	521	+0,19
Scac Delmas(SVD)	1085	+0,46
Dauphin OTA	365	+3,19
TF1-1	498	−3,30
	—	
	—	
	—	

VALEURS A REVENU FIXE OU INDEXE	24-01-97	Diff.
Emp.Etat 6%93-97 #	101,24	−0,04
	—	
	—	
	—	
	—	
	—	

LES PERFORMANCES DES SICAV MONÉTAIRES

FININFO http://www.fininfo.fr

(Les premières et les dernières de chaque catégorie) le 17 janvier

SICAV MONÉTAIRES FRANCS

Performance moyenne sur 3 mois : 0,73 %, sur 1 an : 3,40 %

LIBELLÉ	Organisme promoteur	Rang	Perf. % 3 mois	Rang	Perf. % 1 an	Valeur liquid.
CYRIL PLUS	CYRIL FI	1	1,06	1	4,62	904,49
FIMA C.T.	FIMAGEST	2	0,98	9	3,96	18605,72
FBF COURT TERME	FINTER B	3	0,94	63	3,76	11056,55
UNI-CASH	SANPAOLO	4	0,93	14	3,90	301,49
CPR MOBISECURITE	CPRGESTI	5	0,93	2	4,23	18876,23
LA HENIN PIBOR (D)	LA HENIN	6	0,92	86	3,66	18585,83
LA HENIN PIBOR (C)	LA HENIN	7	0,92	87	3,66	18585,82
REAL PERFORMANCE	SOFIDEP	8	0,92	—		1035,26
FIMACOURT PREMIERE	FIMAGEST	9	0,91	72	3,71	18420,47
BFT SECURITE 2	BFT	10	0,90	4	4,09	1863,99
HAUSSMANN PIBOR (C)	WORMS	11	0,89	233	3,19	1260,15
IENA PERFORMANCE 3	BFT	12	0,89	6	4,07	12234,58
HAUSSMANN PIBOR (D)	WORMS	13	0,89	234	3,19	923,02
MONDIALE PROTEOL CT	LA MONDI	14	0,87	10	3,95	735813,58
BTP TRESORERIE	B BTP	15	0,86	12	3,92	45949,34
TCN PREMIERE	MASSONAU	16	0,86	20	3,86	1797,43
ECUREUIL EXPANSION	ECUREUIL	17	0,86	5	4,08	81502,21
PLACEMENTS MONETAIRE	NSM	18	0,86	11	3,94	1102506,23
ORSAY SECURITE	ORSAY	19	0,86	—		10339,12
MULTIVAL (C)	CFCM NOR	20	0,85	28	3,84	19975,21
NATWEST COURT TERME	NATWEST	21	0,85	115	3,57	1874,08
MULTIVAL (D)	CFCM NOR	22	0,85	29	3,83	19408,21
ALFI TIOP	ALFI GES	23	0,85	15	3,89	90743,15
ABF MAG	ABF	24	0,85	211	3,31	2008,28
GP CASH	SMC	25	0,85	21	3,86	146201,60
ABSOLU VEGA	VEGA FIN	26	0,85	18	3,87	11774,02
BFT SECURITE PREMIERE	BFT	27	0,85	25	3,85	1755,27
NATWEST JOUR	NATWEST	28	0,84	22	3,86	1743,80
DB CASH	DEUTSCHB	29	0,84	40	3,81	16516
FIMATRESORERIE	FIMAGEST	30	0,84	37	3,81	18201,47
PRIMACIC	CIC PARI	31	0,84	32	3,82	1245612,10
UNION PLUS	CIC BUE	32	0,84	19	3,87	179178,05
VALCOMEX TRESORERIE PLUS	BFCE	33	0,84	36	3,81	176996,03
ECOFI-CASH	ECOFI FI	34	0,84	35	3,81	273235,02
CDC MONETAIRE	CDC GEST	35	0,84	93	3,64	18729,86
DB COURT TERME	DEUTSCHB	36	0,84	7	3,99	16005,32
CENTRALE MONETAIRE	CCR	37	0,84	46	3,80	24439,27
BIP COURT TERME	BIP	38	0,84	41	3,80	116338,20
DIADEME JOUR	L.B.	39	0,84	48	3,79	3211241,20
CITI-MONETAIRE PLUS	CITIBANK	40	0,84	33	3,82	108289,12
VALCOMEX SECURITE JOUR	BFCE	41	0,84	53	3,78	185279,85
MONEPLUS	SG	42	0,84	—		102776,11
REAL MONETAIRE	SOFIDEP	43	0,83	—		1038,67
CPR MOBITERME	CPRGESTI	44	0,83	26	3,84	19301,03
ABF-MJ	ABF	45	0,83	47	3,79	1811,95
SANPAOLO INSTITUTIONS	SANPAOLO	46	0,83	76	3,70	10692,80
VEGA SECURITE	VEGA FIN	47	0,83	59	3,77	17875,29
FINORD PLUS	CDT NORD	48	0,83	17	3,87	923925,50
FIMASECURITE (D)	FIMAGEST	49	0,83	24	3,85	1122,89
FIMASECURITE (C)	FIMAGEST	50	0,83	23	3,85	1246,88
CPR CASH	CPRGESTI	51	0,83	42	3,80	96697,57
STATERE	BGP	52	0,83	64	3,75	21153,91
INDOSUEZ EUROPIBOR	INDOSUEZ	53	0,83	34	3,82	96407,07
AXA COURT TERME (C)	AXA	54	0,83	38	3,81	10741,84
AXA COURT TERME (D)	AXA	54	0,83	38	3,81	10741,84
SBS FRANCE TRESORERIE	SBS VF	56	0,83	45	3,80	344,25
BTP MONECOURT	B BTP	57	0,82	68	3,73	19230,45
EFI-PERFORMANCE	CCCC	58	0,82	31	3,83	2022,04
ARCADE	BIMP	59	0,82	61	3,76	1526813,59
DEMACHY +	DEMACHY	60	0,82	3	4,10	1977,25
LOCALYS PREMIERE	CLF BANQ	61	0,82	30	3,83	52434,24
JJ CENTRE	CFCM CEN	62	0,82	16	3,88	344426,44
BARCLAYS INSTITUTIONS	BARCLAYS	63	0,82	27	3,84	*750396,31*
VALUNION	CIC BUE	64	0,81	80	3,69	49087,86
MIDLAND PROTECTION	MIDLAND	65	0,81	13	3,91	18349,42
MONE-TIOP	B PARIBA	66	0,81	56	3,78	*540989,38*
FIMAGARANTIE	FIMAGEST	67	0,81	71	3,71	18792,50
NATWEST INSTITUTIONNELS	NATWEST	68	0,81	49	3,79	554417,84
MONEPRIME (D)	B PARIBA	69	0,81	65	3,74	155833,46
MONEPRIME (C)	B PARIBA	69	0,81	65	3,74	155833,46
PLACEMENTS TRESORERIE	NSM	71	0,81	78	3,69	1345779,26
SEQUIN	BGP	72	0,81	60	3,77	45352,04
OPTION SECURITE	BRED	73	0,81	69	3,72	190395,25
SOPRANE J	BACOT	74	0,81	54	3,78	46779,60
AGF MONETAIRE	AGF	75	0,81	52	3,78	1044,76
CARDIF TRESORERIE	CARDIF	76	0,81	55	3,78	82983,98
AGF SECURITE	AGF	77	0,81	44	3,80	11386,99
BOREAL	CDC GEST	78	0,80	67	3,73	8305,96
VALEURS MONETAIRES	DEMACHY	79	0,80	96	3,62	225872,60
PENSION TMP -3/92	GERER CO	80	0,80	88	3,66	*865401,07*
BIP CAP 3 MOIS	BIP	81	0,80	50	3,79	2039,30
PHENIX SECURITE (C)	PHENIX	82	0,80	57	3,77	7977,42
PHENIX SECURITE (D)	PHENIX	83	0,80	58	3,77	7507,48
OFIMA COURT TERME	OFIVALMO	84	0,80	62	3,76	10628,82
OUESTAR TRESORERIE	CFCM LOI	85	0,80	77	3,70	132007,03
ESCAVAL	ESCOMPTE	86	0,80	126	3,54	122269,31
MONETERME	B PARIBA	87	0,80	—	—	102759,58
ORSAY JOUR	ORSAY	88	0,80	94	3,63	1873,90
GESTION INVESTICOURT	INDOSUEZ	89	0,79	73	3,71	18612,75
PYRAMIDES TRESORERIE	VERNES	90	0,79	141	3,51	20085,49
AUSTRAL	CDC GEST	91	0,79	106	3,58	12153,42
PARTNER REGULARITE	LA MONDI	92	0,79	82	3,68	902,24
NATIO COURT TERME	BNP	93	0,79	101	3,61	14014,90
ENTREPRISE COURT TERME	B PARIBA	94	0,79	109	3,58	317891,57
ANTIGONE TRESORERIE	BNP	95	0,79	89	3,65	872441
OPTI OUEST	BP OUEST	96	0,79	118	3,56	649348,95
OFIMA TRESOR	OFIVALMO	97	0,79	122	3,55	19009,10
INDUSTRIE FSE COURT TERME	BIF	98	0,79	83	3,67	1982,53
SAINT-HONORE SECURITE	CF ROTHS	99	0,79	91	3,64	193640,24
ARBITRAGES SECURITE	BQ TRANS	100	0,79	51	3,78	17573,18
NATWEST MONETAIRE (D)	NATWEST	272	0,65	238	3,15	1245,97
NATWEST MONETAIRE (C)	NATWEST	272	0,65	238	3,15	1245,97
OBJECTIF PREMIERE	LAZARD	274	0,65	276	3,03	19996,75
OBC SECURITE	OBC	275	0,64	281	3,02	18215,69
ECUREUIL MONETAIRE (C)	ECUREUIL	276	0,64	270	3,06	12899,68
ECUREUIL MONETAIRE (D)	ECUREUIL	277	0,64	271	3,06	12285,30
UNI-ASSOCIATIONS	CNCA	278	0,64	253	3,11	119,48
EFICOOP SICAV (C)	CCCC	279	0,64	279	3,02	1874,94
EFICOOP SICAV (D)	CCCC	279	0,64	279	3,02	1874,94
TOPCASH (D)	CPRGESTI	281	0,63	277	3,03	1669,22
TOPCASH (C)	CPRGESTI	281	0,63	277	3,03	1669,22
SNVB MONETAIRE (D)	SNVB	283	0,63	257	3,08	8252,07
SNVB MONETAIRE (C)	SNVB	284	0,63	256	3,08	9072,63
ECUREUIL DISTRIMONETAIRE	ECUREUIL	285	0,63	273	3,05	10454,28
CARDIF MONETAIRE (D)	CARDIF	286	0,63	251	3,11	194,91
CARDIF MONETAIRE (C)	CARDIF	287	0,63	252	3,11	199,53
LATITUDE (C)	SOGEPOST	288	0,63	263	3,07	146,88
INVESTSECURITE COURT TERME C	CFCM MED	289	0,63	289	2,98	3386,68
INVESTSECURITE COURT TERME D	CFCM MED	290	0,63	288	2,96	3085,88
BRO-SECURITE (C)	BRO	291	0,62	291	2,94	17248,02
BRO-SECURITE (D)	BRO	292	0,62	292	2,94	16365,89
INVESTISSEMENT COURT TERME (D)	NATWEST	293	0,62	301	2,90	76,74
LION 20000 (C)	CL	294	0,62	299	2,91	16984,29
LION 20000 (D)	CL	295	0,62	300	2,91	16292,47
MONESUD (D)	L.B.	296	0,62	284	3	366,91
MONESUD (C)	L.B.	297	0,62	285	3	393,09
FINORD SECURITE (D)	CDT NORD	298	0,62	282	3,01	20247,86
FINORD SECURITE (C)	CDT NORD	299	0,62	283	3,01	21178,24
PYRAMIDES COURT (D)	VERNES	300	0,62	298	2,91	42815,21
PYRAMIDES COURT (C)	VERNES	301	0,62	297	2,91	48403,69
INVESTISSEMENT COURT TERME (C)	NATWEST	302	0,61	302	2,90	83,48
ACTI REGULIERE	GERER CO	303	0,61	303	2,88	1957,28
SECURICIC (C)	CIC PARI	304	0,61	306	2,84	2256,63
SECURICIC (D)	CIC PARI	305	0,61	307	2,83	2132,82
SICAIXA	CAIXA DE	306	0,60	290	2,96	23882,52
BICS MONETAIRE (D)	ECOFI FI	307	0,60	296	2,93	1624,13
BICS MONETAIRE (C)	ECOFI FI	308	0,60	295	2,93	1818,07
ORSAY COURT TERME	ORSAY	309	0,60	305	2,85	1547,91
SECURITA	DEMACHY	310	0,59	315	2,80	47362,67
PROVENCE COURT TERME	HOTTINGU	311	0,59	304	2,87	51779,20
JPM COURT TERME	B JOIRE	312	0,59	309	2,83	14004,17
ECUREUIL TRESORERIE (D)	ECUREUIL	313	0,58	293	2,94	317,06
ECUREUIL TRESORERIE (C)	ECUREUIL	313	0,58	293	2,94	317,06
CAPIMONETAIRE (D)	SG	315	0,58	310	2,81	377,04
BIP SECURITE (C)	BIP	316	0,58	316	2,79	2098,47
BIP SECURITE (D)	BIP	317	0,58	317	2,79	1982,59
CM EPARGNE J (D)	CDT MUTU	318	0,58	323	2,77	20280,70
CM EPARGNE J (C)	CDT MUTU	319	0,58	322	2,77	22692,44
CAPIMONETAIRE (C)	SG	320	0,58	311	2,81	405,75
SICAV ASSOCIATIONS	CDC	321	0,58	314	2,80	2398,77
SB SECURITE (D)	CIC SB	322	0,58	312	2,80	1605,43
PRIV'ASSOCIATIONS (C)	BIMP	323	0,58	326	2,75	38408,02
SB SECURITE (C)	CIC SB	324	0,58	313	2,80	1605,97
SECURI-TAUX	LEGAL FR	325	0,57	308	2,83	1815,16
PRIV'ASSOCIATIONS (D)	BIMP	326	0,57	327	2,74	36814,34
SEPTENTRION COURT TERME	BP NORD	327	0,57	328	2,73	188,32
NATIO MONETAIRE (D)	BNP	328	0,56	320	2,78	5207,94
NATIO MONETAIRE (C)	BNP	329	0,56	321	2,78	5420,11
FRUCTI-ASSOCIATIONS (D)	CCBP	330	0,56	324	2,77	41,55
FRUCTI-ASSOCIATIONS (C)	CCBP	331	0,55	325	2,75	45,57
CREDIT MARITIME SECURITE (D)	CDT MARI	332	0,55	318	2,79	1705,60
CREDIT MARITIME SECURITE (C)	CDT MARI	332	0,55	318	2,79	1705,60
DRYADE (C)	BGP	334	0,54	329	2,59	6832,98
DRYADE (D)	BGP	335	0,54	330	2,59	6619,65
LEUMI COURT TERME (C)	CDT MUTU	336	0,54	331	2,59	16213,28
LEUMI COURT TERME (D)	CDT MUTU	337	0,54	332	2,59	15393,90
MONE OUEST (D)	BP OUEST	338	0,53	333	2,47	158,39
MONE OUEST (C)	BP OUEST	339	0,52	334	2,47	*167,31*

Performances toujours plus faibles pour les sicav monétaires

PAS DE MIRACLE. La faiblesse des taux d'intérêt à court terme qui servent de base au rendement des sicav monétaires ne permet pas à cette catégorie d'OPCVM d'afficher *des performances remarquables*. Elles ne gagnent en moyenne que 3,40 % sur un an, contre encore 3,63 % début décembre. Pire, les sicav de trésorerie dynamiques, celles qui ont dans leur portefeuille des obligations d'une durée plus longue (supérieure à six mois), généralement plus rémunératrices que des titres d'une durée de vie plus courte, connaissent la même évolution. Elles ne bénéficient plus du mouvement de baisse des taux qui leur avait été favorable l'an dernier.

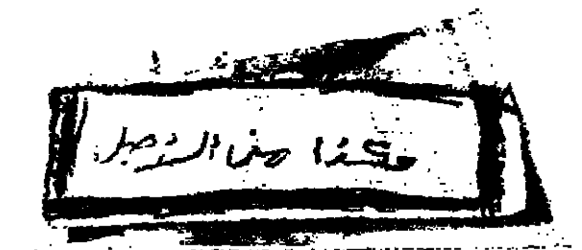
« L'écart entre le rendement des sicav monétaires classiques et les sicav de trésorerie dynamiques va se réduire », prédit Jaime Arguello, gestionnaire de CPR Mobisécurité. *« On risque même d'enregistrer des performances négatives passagères sur des fonds appartenant à cette catégorie en cas de remontée des taux »*, ajoute-t-il. De plus, il n'est plus aussi rémunérateur d'aller acheter des obligations de durée de vie plus longue. Du coup, les gestionnaires doivent déployer des trésors d'imagination pour parvenir à une performance supérieure à la moyenne. Cette recherche de la performance se fait dans trois directions.

La première, la plus classique, consiste à acheter des obligations d'une durée de vie très longue, supérieure à cinq ans, plus rémunératrice que des titres à plus courte durée de vie. C'est la voie empruntée par *Haussmann Pibor*.

Une autre façon de gonfler la performance de sa sicav monétaire consiste à aller chercher des titres qui, à un instant donné, sont trop fortement dépréciés par rapport au risque qu'ils font réellement courir. Cette méthode a particulièrement réussi à Nathalie Onado, qui pilote Cyril Plus, en tête de notre palmarès depuis plusieurs mois. Elle a su tirer parti de la dépréciation des titres de l'Auxiliaire du Crédit foncier de France au moment où des incertitudes planaient sur l'avenir de sa maison mère. Ce mécanisme a également profité à Uni Cash, sicav de la banque San Paolo.

Une autre stratégie pour améliorer la performance d'une sicav monétaire consiste à incorporer dans le portefeuille du fond une dose d'obligations de courte durée émises en monnaie étrangère. Ainsi, une Sicav comme Ecureuil expansion a su exploiter le phénomène de convergence des taux d'intérêt en Europe et des différences de rémunération qui existaient sur des titres libellés en lires italiennes ou en pesetas espagnoles.

Joël Morio



L'évolution du dollar reste liée à celle de Wall Street

Le dollar a franchi cette semaine la barre des 1,64 mark, 5,50 francs et 120 yens, dopé par le décalage conjoncturel entre les Etats-Unis et le reste du monde. Le repli des actifs financiers américains a entraîné, jeudi et vendredi, un recul du billet vert

Le dollar est monté cette semaine jusqu'à 1,6450 mark et 5,5450 francs, ses cours les plus élevés depuis trente et un mois face à ces deux devises. Il a franchi la barre des 120 yens pour la première fois depuis quatre ans. Le billet vert s'est toutefois replié en fin de semaine, victime de prises de bénéfice et du recul des actifs financiers américains. Il a terminé, vendredi 24 janvier, à 1,6290 mark, 5,4950 francs et 118,95 yens. *Le mouvement de hausse du dollar est renforcé par le soutien que lui apportent les autorités monétaires internationales. La Maison Blanche répète qu'un dollar fort est dans l'intérêt des Etats-Unis, alors qu'au Japon et en Europe* les responsables économiques soulignent les effets bénéfiques de la hausse de la monnaie américaine sur la croissance. Dans ce contexte, la progression du billet vert pourrait se poursuivre au cours des prochains mois.

SI DE NOMBREUX analystes annonçaient une hausse du dollar au cours des premiers mois de l'année 1997, aucun n'avait prévu une progression aussi rapide. Le billet vert a mis trois semaines à effectuer une ascension dont les *spécialistes pensaient qu'elle* exigerait au moins un semestre. Il est monté, cette semaine, jusqu'à 1,6450 mark et 5,5450 francs, ses cours les plus élevés depuis trente et un mois face à ces deux devises, et il a franchi la barre des 120 yens pour la première fois depuis quatre ans.

Face à cette envolée, les économistes ont revu leurs scénarios pour 1997. Au début du mois de janvier, Peter von Maydell, spécialiste des changes à la banque suisse UBS, anticipait des cours de 1,65 mark et de 118 yens pour un dollar à la fin du mois de juin. Il parie désormais sur des niveaux de 1,75 mark et 125 yens. De son côté, James O'Neill, chef économiste à la banque américaine Goldman Sachs, a révisé à la hausse, de 1,55 à 1,70 mark, ses prévisions pour la fin du premier trimestre. La situation est toutefois plus inconfortable encore pour les économistes de banques qui avaient prédit une rechute du dollar en raison de l'importance des déficits des comptes extérieurs américains, et qui ont de plus en plus de mal à justifier leurs prédictions auprès de leurs clients investisseurs.

Pour expliquer l'accélération du mouvement de hausse du dollar, certains experts mettent en avant une modification de l'environnement monétaire et économique mondial. La croissance aux Etats-Unis apparaît plus vigoureuse que prévu, alors que la situation économique en Europe et au Japon reste difficile.

« L'économie reste extrêmement vigoureuse », a affirmé, mardi 21 janvier, le président de la Réserve fédérale américaine, Alan Greenspan, devant la commission budgétaire du Sénat. La hausse du produit intérieur brut américain a été proche de 3 % en 1996. S'il s'est félicité du faible niveau de l'inflation, M. Greenspan a toutefois mis en garde contre les risques de dérapage des prix liés à la hausse des coûts salariaux. Un relèvement des taux directeurs de la Fed, qui augmenterait la rémunération du dollar, ne peut donc pas être exclu au cours des prochains mois.

En Europe continentale comme au Japon, en revanche, la reprise économique reste fragile, ce qui plaide pour le maintien d'un environnement monétaire très souple. En Allemagne, l'indice IFO, qui mesure le climat des affaires, a reculé au mois de décembre (à 95,8 points, contre 96,9 points en novembre). En France, la consommation des ménages en produits manufacturés a reculé de 0,8 % en décembre.

Au Japon, l'état de santé de l'économie suscite toujours l'inquiétude. La décision de la Banque du Japon de reporter à la fin du mois de février la publication de son enquête mensuelle de conjoncture – dont le contenu révélerait une dégradation sensible ? – a été aussitôt interprétée par les opérateurs comme une volonté de la banque centrale de ne pas alimenter le pessimisme ambiant.

En dehors du contexte économique et monétaire international, le mouvement de hausse du dollar bénéficie du soutien des dirigeants politiques mondiaux. Masayuki Matsushima, directeur de la recherche à la Banque du Japon, a expliqué, vendredi 24 janvier, que l'affaiblissement du yen avait un effet positif sur les résultats des entreprises japonaises. Cette déclaration officielle donne peu de crédit aux rumeurs selon lesquelles l'institut d'émission serait intervenu, vendredi, par l'intermédiaire de la Banque d'Angleterre, pour freiner la baisse du yen. Selon les calculs des économistes du courtier japonais Nomura, une hausse du billet vert de 10 yens apporte 0,5 % de croissance supplémentaire à l'archipel.

Les autorités monétaires allemandes continuent également à soutenir verbalement le rebond du dollar. *« C'est le seul rayon de soleil dans notre économie à l'heure actuelle »*, a avoué mercredi Ernst Welteke, membre du conseil de la Bundesbank. Cette prise de position peut surprendre lorsqu'on sait qu'au mois de juin dernier, lorsque le dollar avait atteint 1,54 mark, les autorités monétaires allemandes s'étaient empressées d'expliquer que la surévaluation du mark était entièrement corrigée. Certains attribuent ce changement d'attitude de la Bundesbank et son silence bienveillant aux pressions exercées par la classe politique française pour que le dollar se réévalue (au mois de novembre, Valéry Giscard d'Estaing avait réclamé un dollar à 5,50 francs).

Outre-Atlantique, enfin, le secrétaire d'Etat au Trésor, Robert Rubin, répète inlassablement qu'un dollar fort est dans l'intérêt des Etats-Unis, malgré la grogne croissante des milieux industriels américains. Un billet vert vigoureux permet d'apaiser les tensions inflationnistes naissantes aux Etats-Unis, ce qui est aujourd'hui la principale préoccupation des autorités monétaires américaines. Une hausse du dollar a la même fonction de frein qu'une hausse des taux de la Fed, sans présenter toutefois les mêmes conséquences déstabilisatrices pour les actifs financiers américains. Un dollar fort, de la même façon, permet de maintenir les rendements à long terme à un niveau relativement faible en attirant les capitaux étrangers aux Etats-Unis. Un investisseur français, par exemple, qui avait placé le 1er janvier ses capitaux à Wall Street, a dégagé une performance de 10,39 % (contre 4,24 % seulement pour un gestionnaire américain). Plus que jamais, l'évolution du dollar et celle des actifs financiers américains semblent étroitement liées, comme l'ont démontré les séances de jeudi et de vendredi, où les remous à Wall Street ont provoqué un repli du billet vert.

Pierre-Antoine Delhommais

Au dessus des 120 yens

120,20 le 24 janv. — 120, 118, 116, 114, 112, 110, 108, 106, 104, 102 — Janv. Févr. Mars Avr. Mai. Juin Juin Août Sept. Oct. Nov. Déc. Janv. — Source : Bloomberg

Le billet vert a atteint cette semaine son cours le plus élevé depuis février 1993 face à la devise nippone

Incertitude avant la réunion du CPM

Le marché obligataire français continue à mieux se comporter que ses homologues étrangers. Le taux de l'emprunt d'Etat français à dix ans s'inscrivait, vendredi 24 janvier en clôture, à 5,60 %, soit 0,17 % au-dessous du rendement du titre allemand de même échéance, mais aussi 0,98 % de moins que le taux de l'obligation américaine (6,62 %). Ces écarts se situent à des niveaux records.

Sur le plan monétaire, la semaine a été marquée par le statu quo – prévu – de la Bundesbank et par la baisse du taux d'escompte italien (de 7,50 % à 6,75 %), rendue possible par le recul de l'inflation en Italie.

La plus grande incertitude entoure les intentions de la Banque de France, dont le Conseil de la politique monétaire (CPM) se réunit jeudi 30 janvier. De nombreux opérateurs espèrent une baisse du niveau des appels d'offres de l'institut d'émission (3,15 %). Mais la stabilité du niveau de l'argent au jour le jour (3,25 %) laisse supposer que le gouverneur de l'institut d'émission, qui gère directement ce taux en l'absence de consigne précise du CPM, entend privilégier la prudence.

Marché international des capitaux : en perte d'élan

***LE MARCHÉ** des capitaux a perdu quelque peu de son élan.* Même ceux – ils sont assez nombreux – qui ne croient pas à un relèvement prochain du loyer de l'argent aux Etats-Unis ne parviennent plus à déceler d'orientation précise dans le compartiment des obligations en dollars. La situation des Bourses des actions les préoccupe. Ils ont beau se persuader que la chute des cours à Tokyo est le résultat d'une *évolution naturelle et nécessaire, ils ne s'en montrent pas moins impressionnés par son* ampleur. C'est sans doute la première fois que la Bourse japonaise est véritablement livrée aux forces du marché, et la correction qui s'y produit lui donne la chance de gagner en crédibilité. Mais, dans le même temps, on s'inquiète de Wall Street, et nombre de ceux qui, à la fin de l'année dernière, s'interrogeaient sur le *moment de la réaction attendue ont cessé de se poser* cette question. Ils se soucient plutôt de l'importance que pourrait prendre cette réaction. Si elle devait être vive, le marché de Tokyo en subirait les conséquences et mettrait plus de temps que prévu à trouver son équilibre.

Il est intéressant, dans une conjoncture aussi incertaine, de constater que se poursuit le programme d'emprunts internationaux des entreprises nippones qui lancent des obligations convertibles en actions ou munies de bons de souscription d'actions. Certes, le rythme des nouvelles émissions est très ralenti ; certes aussi, les intermédiaires financiers qui s'occupent de ces affaires se déclarent prêts à les différer si *la conjoncture devient trop mauvaise.* Mais *cette partie du marché continue de fonctionner, et, en soi, c'est un signe encourageant.*

De telles opérations japonaises voient le jour en Suisse. La plus récente a eu lieu à la mi-janvier. Il s'agissait d'un emprunt de taille moyenne – 40 millions de francs suisses –, et il lui a été fait un bon accueil. L'emprunteur est Sanwa Electric, et la transaction était dirigée par la banque suisse de Nomura, qui est la plus grande maison de titres du Japon. *Trois autres émissions de ce genre sont prévues pour la fin de ce mois.*

A l'évidence, ces emprunts demandent une préparation particulièrement soignée, bien davantage que si elles étaient lancées dans un contexte d'euphorie. Il faut notamment assurer les investisseurs d'une certaine liquidité, leur promettre qu'ils ne seront pas pris au piège s'ils veulent se défaire de leurs titres. Il faut aussi que les emprunts soient émis à de justes conditions et ne pas lésiner sur le taux d'intérêt. Et, en outre, les banques doivent se montrer très sévères dans le choix des emprunteurs. Le fait est qu'il en existe beaucoup de très bonne qualité au Japon, mais les grands indices boursiers ne reflètent pas leurs performances.

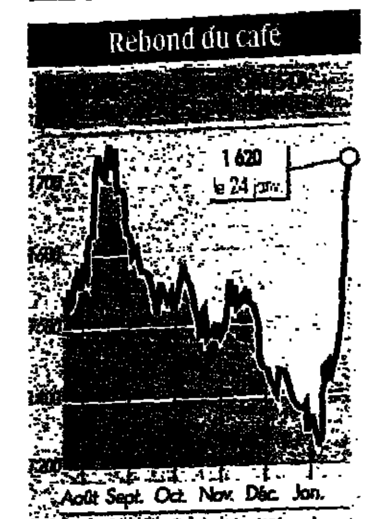
Pour ce qui est des obligations de type classique, l'évolution de ces derniers jours a confirmé des tendances qui semblent bien liées à la perspective de l'Union monétaire européenne. De plus en plus d'investisseurs des pays qui devraient bientôt partager la monnaie commune cherchent à diversifier la composition de leur portefeuille en achetant des titres qui demeureront libellés dans des devises étrangères après l'introduction de l'euro. *La demande d'obligations en dollars ou en livres sterling en a été renforcée.*

Parallèlement, à l'intérieur du noyau de l'Europe monétaire, les investisseurs manifestent un appétit pour des obligations en devises des pays voisins, dès lors que les rendements y sont plus élevés que chez eux. C'est ainsi que, en Hollande ou en France, on s'intéresse beaucoup aux *obligations en marks, qui rapportent bien davantage que celles en florins ou en* francs. Le risque de change apparaît très faible, et le rapport supplémentaire devrait logiquement diminuer au fur et à mesure que se rapproche la date d'introduction de l'euro.

D'une manière générale, le calendrier de ces prochaine semaines est assez chargé. Parmi les grandes transactions prévues pour la fin du *mois de janvier ou le début de février figure* celle qu'entend lancer en dollars le Crédit local de France. On accorde beaucoup d'attention à ce projet, qui semble indiquer un certain changement d'attitude de quelques-uns des meilleurs emprunteurs français qui pourraient davantage concentrer leurs émissions qu'ils ne l'ont fait l'année dernière. En outre, le marché international s'apprête à accueillir une *signature des plus appréciées et qui n'était plus apparue depuis longtemps,* celle de la Caisse nationale des autoroutes. La CNA pourrait lever en devises l'équivalent de 2 à 3 milliards de francs. Quant à la Cades (Caisse d'amortissement de la dette sociale), elle s'est annoncée sur le marché du yen.

Christophe Vetter

MATIÈRES PREMIÈRES



***LE CAFÉ** commence l'année en force.* Il vient, en quelques jours, d'effectuer un bond formidable : le robusta s'affichait le 23 janvier à Londres, sa place de cotation, à 1 570 dollars la tonne. A New York, l'arabica se négociait le même jour à 140 cents par livre. De quoi relever le moral des producteurs, aussi déprimés que les cours pratiqués l'an passé. Ils avaient, les uns et les autres, touché le fond en décembre quand les prix étaient descendus aux environs *de 1 200 dollars pour le robusta et de 100 cents pour l'Arabica.*

Plusieurs raisons assez diverses expliquent ce regain de vigueur : il y a d'abord eu une grève des trois mille travailleurs du port colombien de Buenaventura par lequel transitent 60 % des exportations du café de Colombie. Ce mouvement a duré une dizaine de jours, suffisamment pour faire perdre au pays près de 10 millions de dollars. La seconde nouvelle est une récolte brésilienne beaucoup moins bonne que prévu : alors qu'on la donnait à 27 millions de *sacs (de 60 kilos), les officiels* brésiliens l'estiment maintenant à 22 millions, voire 20 millions (18 millions sont partis à l'exportation l'année dernière). Enfin, en troisième lieu, les membres de l'organisation des pays producteurs de café (APPC) se sont *réunis à Rio, comme ils en étaient convenus en décembre.* Ils ont annoncé, le 23 janvier, un renforcement du plan de limitation des exportations de café vert pour le premier semestre 1997.

L'offre de robusta, produit en Afrique et en Asie, sera ainsi réduite de un million de sacs, celle d'arabica sera diminuée de 300 000 sacs. Il s'agit là, a dit José Cardenas, le président de la Fédération colombienne du café, d'un geste de *« solidarité avec le continent africain »*, mais aussi d'*« un geste politique pour faciliter l'accommodation du robusta »* à la situation du marché et à la différence de prix entre les deux qualités de grains noirs. Pour sa part, la compagnie brésilienne de café soluble Cacique ne perd pas le nord : elle vient de lancer en Russie le « Café Pelé », inauguré par le célèbre roi du foot lui-même.

Carole Petit

La fébrilité de Wall Street n'a pas entamé le moral des places européennes

TOKYO	NEW YORK	PARIS	LONDRES	FRANCFORT
↘ -2,21%	↘ - 2%	↗ + 0,22%	↗ + 0,26%	↘ - 0,10%
INDICE NIKKEI	DOW JONES	CAC 40	FT 100	DAX 30

« ON S'EN SORT BIEN », estimait un opérateur parisien vendredi soir, et il n'était pas très éloigné de la vérité. A une semaine au cours de laquelle les grandes places internationales n'ont cessé d'aligner record sur record a succédé une semaine de consolidation où même la fébrilité de Wall Street ne semble pas avoir eu de prise sur les places européennes. Car la Bourse de New York a donné quelques frayeurs cette semaine : deux séances de hausse, trois séances de baisse et surtout 200 points d'écart atteints entre le plus haut niveau de la séance de jeudi et la clôture de vendredi. L'indice Dow Jones a finalement terminé la semaine sur une perte de 2 % à 6 696,48 points. Huit jours plus tôt, l'indice de référence de la place américaine avait gagné 1,93 %.

Il semblerait que le sentiment soit en train de changer outre-Atlantique et que les opérateurs commencent à être réellement préoccupés par l'évolution du marché. Les analystes estiment qu'il ne s'agit plus d'une simple vague de prises de bénéfice, mais du début d'une phase de correction. A plusieurs reprises, des achats programmés ont permis à la cote de rebondir, profitant des apports en liquidités des gérants des fonds de pension. Mais, même avec le filet de sûreté des fonds d'investissement, les analystes préviennent des dangers d'acheter à ses niveaux-records.

La meilleure performance européenne a été réalisée par la Bourse de Londres. En dépit des mouvements d'humeur américains, le Stock Exchange a réussi à finir en hausse grâce à l'espoir grandissant d'une stabilité des taux d'intérêt britanniques. L'indice Footsie a terminé vendredi à 4 218,8 points, en hausse de 11,1 points sur la semaine, soit un gain de 0,26 %.

L'événement de la semaine a été la publication mercredi des chiffres des ventes de détail, qui ont surpris en bien les investisseurs, car, contrairement aux prévisions des économistes, celles-ci ont reculé par rapport à novembre. Ces chiffres ont provoqué un accès d'optimisme à la Bourse en éloignant encore davantage les risques d'accélération de l'inflation et donc d'un relèvement des taux d'intérêt par le chancelier de l'Echiquier.

UN SCORE POSITIF

Au début du mois, la majorité des intervenants londoniens pariaient sur un resserrement imminent de la politique monétaire. Le sentiment dominant est désormais que Kenneth Clarke sera en mesure de résister aux appels du gouverneur de la Banque d'Angleterre, Eddie George, en faveur d'une hausse de taux, et maintiendra inchangée la politique monétaire jusqu'aux élections, prévues d'ici au mois de mai.

La Bourse de Paris ne s'est pas mal comportée, battant encore quelques records (2 461,25 points jeudi en clôture et 2 463,91 points en cours de séance le même jour). En dépit d'un net recul en fin de semaine (–1,26 %), l'indice CAC 40 affiche un score hebdomadaire positif de 0,22 % à 2 430,34 points. Le terme boursier de janvier qui arrivait à expiration vendredi s'est soldé par un gain de 6,25 %. Les échanges ont encore été très étoffés.

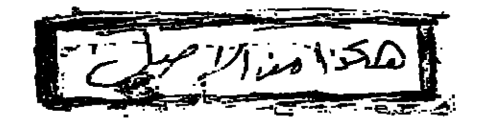
Certains professionnels estiment qu'un repli jusqu'à 2 360 ou 2 380 points ne serait pas inquiétant. D'autres jugent cette hypothèse peu probable et pensent que le CAC 40 dépassera 2 500 points avant de subir une correction. *« Les flux de liquidités sont là, les taux longs sont au plus bas et le dollar est bien orienté. L'environnement est plus que favorable pour les actions »*, assurait vendredi soir un intervenant.

Outre-Rhin, la Bourse de Francfort a évolué au diapason des autres places internationales, décrochant un record absolu un jour, consolidant le suivant pour terminer légèrement au-dessous du seuil de résistance des 3 000 points. L'indice DAX a terminé la séance officielle de vendredi à 2 998,24 points, soit un repli de 0,10 % par rapport au vendredi 17 janvier. Dès lundi, l'indice DAX a inscrit un nouveau record absolu à 3 030,68 points. Comme de coutume, le dollar qui a dépassé le seuil de 1,64 DM dans la semaine, la fermeté du marché obligataire allemand et Wall Street ont donné l'impulsion nécessaire pour décrocher de nouveaux sommets. Mardi, l'indice de référence de la Bourse de Francfort est repassé sous la barre des 3 000 points sur des prises de bénéfice, avant de se reprendre. Jeudi sera le jour d'une nouveau record absolu (3 033,46 points), suivi comme plus tôt dans la semaine d'une séance de consolidation vendredi. Les experts boursiers estiment que la tendance de fond – vigueur du dollar, bénéfices des groupes allemands, espoirs d'allègements fiscaux pour les entreprises – milite pour une nouvelle progression du DAX.

Le rebond de la Bourse de Tokyo effectué la semaine passée est resté sans suite. Les valeurs japonaises ont fortement baissé, alors que le yen plongeait face au dollar, faisant craindre des ventes des investisseurs étrangers. L'indice Nikkei a perdu 400,68 points, soit 2,21 %, pour terminer une semaine agitée à 17 689,36 points après une hausse de 4,54 % la semaine précédente.

Selon des courtiers, la baisse de la monnaie japonaise fait craindre un retrait des investisseurs étrangers désireux d'éviter des pertes de changes découlant de valeurs libellées en yens. Ce retait des investisseurs étrangers s'est concrétisé au cours de la dernière séance de la semaine, alors que le yen tombait à son plus bas niveau face au dollar depuis quarante-sept mois.

F. Bn



TENNIS Martina Hingis est devenue championne des Internationaux d'Australie 1997, samedi 25 janvier, à Melbourne. La Suissesse, tête de série n° 4, a battu la Française Mary Pierce (6-2, 6-2) en moins d'une heure. ● AGÉE DE SEIZE ANS, trois mois et vingt-six jours, elle devient la plus jeune championne d'un tournoi du Grand Chelem de l'ère Open. Depuis son accession en finale, elle est classée deuxième joueuse mondiale derrière l'Allemande Steffi Graf. ● LE DOUBLÉ simple et double (avec Natasha Zvereva) réalisé à Melbourne Park peut lui permettre de devenir numéro un mondial dans les deux disciplines. ● SON AVÈNEMENT marque une ère nouvelle pour le tennis féminin, dont *les héroïnes actuelles vieillissent.* ● LE RETOUR de Mary Pierce à un meilleur niveau peut lui faire espérer de bons résultats cette saison. La Française a donné rendez-vous à l'Open de Paris, *qui se dispute en février.*

Martina Hingis commence son règne à Melbourne

En s'imposant en moins d'une heure dans un match à sens unique, la Suissesse, âgée de seize ans, peut désormais envisager de prendre, en tête du classement mondial, la succession de l'Allemande Steffi Graf, dont elle est la dauphine

ELLE A POSÉ la coupe, a lorgné vers le sol puis a demandé son autre trophée : le kangourou en peluche réservé aux finalistes des Internationaux d'Australie. Dans la victoire, Martina Hingis est restée une gamine. Son grand sourire, ses yeux plissés, elle a remercié sa mère Mélanie qui venait de lui donner un gros câlin ému. « *Quand j'avais deux ans, elle m'a donné une raquette*, a dit Martina. *J'ai joué.* » A seize ans, trois mois et vingt-six jours, la Suissesse devient la plus jeune championne de l'ère open des tournois du Grand Chelem, améliorant le record de Monica Seles, qui avait seize ans et six mois lorsqu'elle *gagna* à Roland-Garros en 1990.

TENNIS

Samedi, dans une finale expéditive contre Mary Pierce, elle a dévoilé son absolu talent. Comme d'habitude, elle a fait de la balle un aimant attiré par sa *raquette* ou *par les* lignes. Un peu de trac dans le premier jeu, trois balles de break sauvées, et elle s'est engouffrée dans la partie, verrouillant la porte. Stressée, *Mary Pierce* a eu beau cogner, elle n'est jamais rentrée dans le match.

Martina a donné un monologue saisissant. Dans des mouvements qui paraissent faciles, elle a happé le lourd service de son adversaire en *lui renvoyant la balle dans* les pieds ou bien à quelques mètres d'elle ; sur les rares accélérations de Mary, elle a décoché des lobs précis ; pour conclure des échanges, elle a délicieusement posé volées et amorties. Son coup droit doit progresser, son *revers est d'une cruelle pureté. On* la trouvait malingre lors de son apparition sur le circuit, mais elle s'est étoffée (1,69 m, 54 kilos). Elle décrypte les trajectoires comme personne, *peut alors profiter des forces* de l'autre en prenant la balle tôt derrière le rebond.

Martina Hingis ne pouvait que devenir joueuse de tennis, elle a eu la chance d'en avoir *le* talent. Lorsqu'elle naît à Kosice, alors en Tchécoslovaquie, le 30 septembre 1980, sa mère a déjà fixé sa destinée. Elle la baptise Martina en hommage à la compatriote et championne Navratilova. En 1985, Martina Hingis joue *son premier tournoi. Elle déménage* en Suisse, à sept ans. A onze ans, elle fait partie des meilleures juniors du monde. A treize ans, en 1994, elle est numéro un mondial après avoir gagné Roland-Garros et Wimbledon juniors. Deux semaines après *avoir fêté les quatorze ans* réglementaires, elle apparaît sur le circuit professionnel le 14 octobre 1994 à Zurich. Elle gagne son premier tournoi à Filderstadt, en septembre 1996.

LA SEULE À NE PAS AVOIR CHAUD

Elle semblait godiche. On la découvre fûtée, avec un sens de l'humour qui s'aiguise. *Elle* fait encore des caprices sur le court, jetant par exemple sa raquette au sol comme on se débarrasse de sa poupée. Bonne gosse, elle met du bon cœur à se débarrasser de ses tics. Elle ne pense pas qu'au tennis, elle *aime jouer, monte* à *cheval et fait* du *roller-blade*.

Pour que Martina ne devienne pas une une championne météorite dans un milieu échaudé par les expériences de Tracy Austin ou de Jennifer Capriati, sa mère veille au grain. « *Je fais en sorte que tout soit normal*, explique Mélanie. *Quand Martina est fatiguée, elle se repose, quand elle prend la grosse tête, je la fait redescendre sur terre.* » Martina poursuit des études, et un *sparring-partner* s'est substitué à maman Zogg, qui reste au bord du court. Son jeu économe évite la souffrance. A Melbourne, elle semble avoir *été* la *seule* à ne pas avoir eu chaud.

Martina, qui fait le doublé simple et double (avec Natacha Zvereva), a gagné plus de 3 millions de francs. Au début de la quinzaine, elle avait signé un *contrat de cinq ans pour* 10 millions de dollars (plus de 50 millions de francs) avec son sponsor principal, Sergio Tacchini. Elle est une aubaine pour le tennis féminin. L'avènement de la Suissesse coïncide avec un début de saison compliqué pour les héroïnes des dernières années. Monica Seles, vingt-trois ans, tenant du titre, n'est pas venue à Melbourne à cause d'une fracture au doigt, *Steffi Graf, vingt-sept ans*, a disparu en huitièmes de finale percluse de blessures et de coups au moral, Arantxa Sanchez-Vicario, vingt-cinq ans, ne parvient pas à trouver un *nouveau souffle*.

Martina Hingis peut espérer être numéro un mondial très bientôt. A la faveur du nouveau règlement de l'association des joueuses, le classement tiendra compte de tous les tournois joués. L'avantage est *donné aux assidues ou aux jeunes* pousses. Elle dispose d'un an pour battre le record de précocité de Monica Seles (dix-sept ans, trois mois, neuf jours). Le pari devrait l'allécher.

Bénédicte Mathieu

Quand Carlos Moya affole l'Australie

MELBOURNE
correspondance

Adversaire du numéro un mondial de tennis, Pete Sampras, dimanche 26 janvier, en finale des Internationaux d'Australie, Carlos Moya est-il en passe de devenir la star que le tennis espagnol n'attendait plus ? Dans les années 60, Manuel Santana avait conquis une notoriété mondiale et une réputation de technicien élégant tout terrain *en s'imposant sur la brique pilée du stade Ro*land-Garros et sur le gazon de Wimbledon et de Forest Hills.

Toutefois, les jeunes filles de bonne famille qui se pâmaient au passage de « Manolo » avaient peu de chose en commun avec *les* groupies qui assiègent à *Mel*bourne les courts où joue Moya : c'est que l'Espagnol est devenu l'idole de la communauté *gay* locale.

IL NE CRAINT PLUS PERSONNE !

La fiancée de l'Espagnol en a été plus troublée que le joueur lui-même, qui y voit un hommage à la qualité de son jeu. « *Il possède un talent naturel dans tout ce qu'il fait* », commente d'ailleurs le capitaine de l'équipe ibérique de Coupe Davis, Manuel Santana, comblé par l'émergence d'un tel phénomène qui ne joue pas seulement de son look, longs cheveux enserrés par un bandeau, pommettes saillantes et tenues amples, pour séduire le public.

L'an dernier, *Carlos Moya avait perdu à Melbourne* au premier tour dans l'anonymat le plus complet, et il reste ébloui et curieusement reconnaissant envers le public qui a bien voulu, cette année, s'intéresser à lui. Comme si ses exploits de la quinzaine, comprenant une victoire sur le champion en titre, Boris Becker, au premier tour, et une démolition en règle d'un Michael Chang dépassé en *demi-finale, auraient pu s'avérer insuffisant pour* le *sortir* de sa semi-obscurité.

Moya ne comptait que deux modestes titres sur la terre battue à son palmarès en débarquant en Australie. Mais, dans son esprit, depuis sa victoire sur un Becker particulièrement vicieux et à la limite du truquage lors de *l'Open de Paris l'an dernier*, il *ne craignait* plus personne et avait vaincu ses dernières réticences envers les surfaces rapides. Il a, d'ailleurs, rabroué ici un journaliste qui le qualifiait de « *spécialiste de la terre* » : « *J'ai l'intention d'être excellent partout !* »

Il pourra le devenir grâce à certaines des qualités ayant permis au Suédois Mats Wilander de remporter trois des *quatre tournois majeurs* : un *déplacement si léger que* l'on en vient à oublier son mètre quatre-vingt-dix, une vision rapide du jeu et une solide maîtrise nerveuse. A cela Moya ajoute un coup droit qui claque comme une gifle punitive, fulgurant, et un service bien plus puissant que celui du Suédois.

Jeune garçon, Carlos s'entraînait chez lui au centre de la Ligue de Majorque sous la férule d'Alberto Tous. On le félicitait pour son talent, on lui assurait qu'il était le plus fort : « *Il l'a cru jusqu'au jour où il est arrivé, à seize ans, à Barcelone*, rappelle son frère aîné, Andres. *Il s'est trouvé chez les pros, les vrais. Il a dû devenir beaucoup plus exigeant envers lui-même. Mais, dans la famille, allez savoir pourquoi, nous avons toujours cru que le petit Carlos arriverait à quelque chose !* » Qu'il perde ou qu'il gagne face à Pete Sampras, il arrivera déjà parmi les dix premiers mondiaux.

Marc Ballade

■ **Peter Graf a été condamné à trois ans et neuf mois de prison** par le tribunal de Manheim, vendredi 24 janvier. Le père de la championne de tennis allemande Steffi Graf a été reconnu coupable de fraude fiscale d'un montant estimé à plus de 60 millions de francs sur les revenus de sa fille. Il a fait appel du jugement et reste donc en liberté. *Incarcéré en* août 1995, Peter Graf avait été libéré sous contrôle judiciaire en novembre 1996, après avoir versé une caution de plus de 15 millions de francs. Steffi Graf a appris la nouvelle alors qu'elle se rendait au tournoi de Tokyo, qui commence lundi. – *(Reuter.)*

La marine chilienne dément avoir établi un contact avec Gerry Roufs

PLUS D'UNE SEMAINE après avoir suscité l'espoir, la marine chilienne a démenti, vendredi 24 janvier, avoir établi un contact avec Gerry Roufs, le navigateur canadien dont les organisateurs du Vendée Globe sont sans nouvelles depuis le 7 janvier, date à laquelle sa balise Argos a cessé d'émettre.

VOILE

Le commandant en chef de la troisième zone navale de la marine chilienne, basée à Punta Arenas, a fait un compte-rendu *des six missions organisées* les 16, 17 et 18 janvier à la demande des organisateurs de la course autour du monde.

L'officier chilien a précisé que le lieutenant Carrasco, commandant du C212, qui avait décollé de Punta Arenas le 16 janvier, avait reçu d'un bateau *naviguant au nord-ouest du cap* Horn la réponse « *Go ahead* » *(« Continuez »)* à une communication sur le canal 16 en VHF. Mais, d'après le commandant Jorge Minoletti, ce n'est pas le bateau qui se serait présenté comme « *Groupe LG, Lima-Golf* », mais bien l'officier radio qui aurait exprimé ainsi la demande d'identification, suivie de la position du bateau.

Les autorités chiliennes ont précisé que la courte communication du bateau avait été faite en anglais avec un accent français, alors que Gerry Roufs est bilingue. Ce démenti, qui avait été à l'origine d'importantes recherches des marines chilienne et argentine sur la route présumée des concurrents de la course autour du monde, a été accueilli avec consternation par les organisateurs du Vendée Globe. « *Il est inimaginable qu'on ait pu créer un tel espoir pendant plus d'une semaine sur une fausse information* », nous a déclaré Philippe Jeantot samedi matin.

Les responsables du CROSS-Etel, qui coordonne les opérations de recherche et de sauvetage avec les organismes étrangers, étaient également *particulièrement amers samedi* matin. Faute de confirmation de la présence de Gerry Roufs dans l'océan Atlantique après le passage du cap Horn, les organisateurs de la course et les autorités françaises estiment cependant que le skipper de *Groupe LG 2* peut continuer sa route vers Les Sables-d'Olonne sans moyen de communication et de positionnement.

DÉPÊCHES

■ ***PATINAGE ARTISTIQUE.*** En devenant champions d'Europe de danse sur glace vendredi 24 janvier à Paris, les Russes Oksana Gritschuk et Evgueni Platov ont obtenu six fois la note suprême de 6 pour l'aspect artistique de leur programme *libre de danse. Ils* en avaient déjà obtenu six dans la danse originale, la veille, trois aux championnats d'Europe en 1994, et un aux Jeux olympiques de Lillehammer (1994). Absent depuis un an des patinoires, suite à une blessure de la *danseuse*, le couple français Sophie Moniotte et Pascal Lavanchy a pris la troisième place.

■ **SKI ALPIN.** Le Français Luc Alphand a signé, vendredi 24 janvier, son troisième succès de la saison, sur la Streif de Kitzbühel dans un *exercice qui ne lui plaît guère*, la descente en deux manches. C'est la troisième fois qu'il s'impose sur cette piste mythique du cirque blanc, une performance réalisée jusqu'à présent par seulement cinq champions. Avec cette victoire, Luc Alphand a repris la tête de la Coupe du monde de descente à l'Italien Kristian Ghedina, qui termine onzième.

A Green Bay, le football américain est une religion

Son équipe, atypique, dispute le Superbowl pour la première fois depuis 1968

ATLANTA
correspondance

Sur la carte des Etats-Unis, la ville de Green Bay se remarque avec un point minuscule posé au bord du lac Michigan, à quelques *heures de route au nord* de Chicago. Sur un terrain de football, on ne voit qu'elle. Green Bay, 96 466 habitants, se moque bien de compter la plus étroite population de la *National Football League*. Son vieux stade de Lambeau Field n'a plus constaté le moindre siège vide depuis les premiers jours de l'hiver 1960. Cent soixante-quinze rencontres disputées à guichets fermés. Et une liste d'attente de *vingt-huit mille noms*, dont les derniers devront sûrement patienter plus de trente ans avant d'apercevoir la porte d'entrée. A Green Bay, le froid prend possession du *terrain dès le début* de la saison, pour ne jamais quitter les lieux avant la fin du championnat.

Les plus folles histoires se racontent, aux Etats-Unis, sur Green Bay, *sur les Packers* et *sur leur* étonnant public. Certaines font sourire, la plupart sont à peine croyables. Toutes, pourtant, sont parfaitement exactes. Il se dit, par *exemple, que les lumières des* porches restent allumées toute la nuit après les matchs des Packers joués à l'extérieur, gagnés comme perdus, pour manifester le soutien de la ville à ses joueurs à leur retour en avion. On raconte également que le personnel du club reçoit *régulièrement* des appels de vieux fans qui souhaitent que leurs cendres soient dispersées sur le terrain après leur mort. Une requête qui n'a, jusque-là, jamais été *autorisée*.

SUPPORTEURS-ACTIONNAIRES

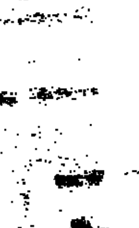
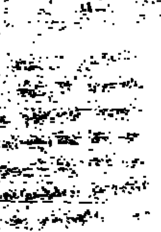
Aussi authentique est l'histoire de ce groupe de supporteurs, le Martha's Coffee Club, *une quarantaine* de retraités qui se retrouvent chaque matin, à 9 heures tapantes, pour épiloguer sans lassitude sur le passé, le présent ou l'avenir immédiat des Green Bay Packers. Ce rituel a débuté en 1947. Il a aujourd'hui ses règles, solides et immuables, comme cette pénalité de 25 cents (environ 1,50 franc) infligée à quiconque oserait amener dans la conversation tout autre sujet que le football. Autre habitude, prolongée d'hiver en hiver : l'embauche, par une annonce dans la presse locale, des quelque deux cents courageux qui devront nettoyer *le terrain de l'épaisseur* de neige qui l'étouffe au moins un dimanche sur deux. Officiellement, la tâche est payée 30 francs de l'heure. « *Mais je n'ai jamais accepté le moindre sou*, explique l'un deux. *Je le fais seulement pour donner un coup de main aux Packers.* »

Dans un pays où la réussite sportive se mesure souvent en dollars, le parcours de Green Bay fait figure d'anomalie. Les Packers sont nés sans le sou, en 1919. Et ils n'ont échappé au dépôt de bilan, en 1950, que grâce à la vente au public des cinq mille parts de leur capital, à 25 dollars pièce. Depuis, l'équipe appartient à la ville autant qu'à son public. Elle compte un total de 1 915 petits propriétaires, pour la plupart habitants de Green Bay ou du Wisconsin. « *Mais nous en recensons dans presque tous les Etats américains*, explique un dirigeant du club. *Et au moins trois d'entre eux vivent à l'étranger.* »

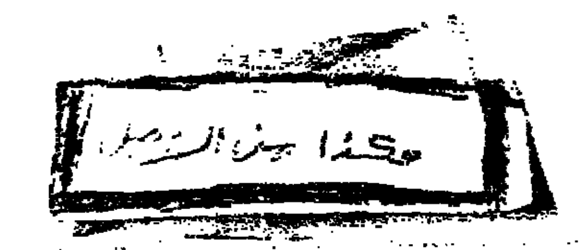
Ces titres de propriété se transmettent en famille, comme on le ferait d'une *médaille de guerre* gagnée par le grand-père. On les affirme aussi précieux que les clés du Shenanigans, le bar des Packers. Mais ils n'ont jamais rapporté le moindre dividende. « *Pour quoi faire*, interroge Bob Harlan, le directeur exécutif des Packers. *Nous sommes une organisation publique et sans but lucratif, dont le seul intérêt est le football.* » En fin d'exercice, il ne se trouve jamais une seule voix pour oser remettre en question le principe du versement de tous les bénéfices dans les caisses du club.

Ces deux dernières semaines, la fièvre a saisi Green Bay. Dimanche 26 janvier, les Packers disputent à La Nouvelle-Orléans le troisième Superbowl de leur histoire contre une équipe ultra-défensive, les Patriots de New England, parvenue une seule fois de son histoire au stade ultime du championnat, mais sans succès, en 1986. Les Packers, en revanche, ont remporté les deux premières finales, en 1967 et en 1968. Depuis, plus rien. Une attente de vingt-neuf ans que la ville *a vécue comme une longue paren*thèse. A 18 heures, les rues de Green Bay seront désertes au moment du coup d'envoi. Mais les lumières des porches resteront allumées *toute la nuit*, au *soir de la* rencontre, pour attendre une dernière fois le retour des joueurs. Et il ne se trouvera sûrement aucun habitant pour oublier la sienne au *cas où les Packers ne rentreraient* pas vainqueurs.

Alain Mercier





Certaines souches du VIH résistent aux nouveaux traitements

Cliniciens et virologistes s'inquiètent de ce phénomène, longuement développé au cours de la conférence de Washington sur les rétrovirus et les infections opportunistes. Les réactions du virus aux antiprotéases compliquent un peu plus encore l'approche thérapeutique du sida

En parallèle avec les espoirs suscités par les résultats encourageants des trithérapies dans le traitement du sida naissent de nouvelles craintes dans ce domaine. *La quatrième conférence sur les rétrovirus et les infections opportunistes, qui se tient à Washington, a souligné que les principaux dangers venaient de la propriété naturelle qu'a le virus VIH de modifier aisément la structure de son patrimoine héréditaire. Ainsi, une étude française a montré qu'un nombre étonnamment élevé de sous-types de VIH était retrouvé chez les malades infectés par le virus du sida vivant à Paris ou en région parisienne.* La principale menace aujourd'hui est le *développement, chez les personnes en cours de traitement, de souches virales résistant aux médicaments.* Autre risque, la dissémination possible de ces souches par des malades sous trithérapie et endins, notamment aux Etats-Unis, à penser qu'ils ne risquent plus de contaminer les autres. Dans cette hypothèse, les traitements, chez les personnes nouvellement contaminées, seraient inefficaces.

WASHINGTON
de notre envoyé spécial

Face aux espoirs nés des nouvelles associations antirétrovirales (*Le Monde* du 24 janvier), il faut aujourd'hui compter avec la menace majeure que constitue l'émergence de souches virales résistantes à l'action des nouveaux médicaments. A Washington, la quatrième conférence sur les rétrovirus et les infections opportunistes a consacré, vendredi 24 janvier, de longs développements à ce phénomène qui inquiète au plus haut point cliniciens et virologistes.

La résistance du VIH aux agents médicamenteux destinés à s'opposer à sa multiplication au sein des organismes infectés n'est pas née avec les antiprotéases. Elle est apparue peu de temps après la mise sur le marché, à la fin des années 80, de l'AZT, premier antirétroviral à avoir été utilisé dans le traitement du sida. La résistance correspond schématiquement au développement, au sein de l'organisme traité, d'une souche virale particulière dont le patrimoine génétique s'est ponctuellement modifié, ce qui confère à cette souche la faculté de ne plus être sensible à l'action du médicament. Il s'agit d'un phénomène très largement répandu dans l'ensemble des micro-organismes pathogènes pour l'espèce humaine, un phénomène qui prend parfois d'alarmantes proportions, comme dans le cas du paludisme ou de la tuberculose.

En ce qui concerne l'infection par le VIH, l'extraordinaire quantité de particules virales synthétisées par les cellules de l'organisme infecté (de l'ordre de 10 milliards par jour et ce pendant des années), associée à la propriété naturelle du virus de modifier aisément la structure de tel ou tel fragment de son patrimoine héréditaire, conduisent, statistiquement, à l'émergence de souches résistantes. Avec le recours de plus en plus large et fréquent aux antiprotéases, le problème des nouvelles résistances à ces molécules fut d'emblée posé. Cette question est d'autant plus importante que la majorité des malades qui sont aujourd'hui placés sous trithérapie ont déjà été traités, ces dernières années, par une ou deux molécules antirétrovirales et qu'ils ont, à ce titre, déjà pu développer des résistances. La trithérapie n'est alors, dans ce cas, qu'une mono ou qu'une bithérapie, et l'apparition d'une nouvelle résistance chez ces malades conduirait rapidement à un échec quasi définitif. La somme des communications de biologie et de génétique moléculaires faites sur ce thème à Washington ne permet pas encore de dégager des conclusions précises et définitives. « *Le problème des résistances du VIH aux antiprotéases apparaîtra majeur dans un ou deux ans. Pour l'heure, la situation n'est pas très claire*, estime le professeur Luc Perrin (Hôpital universitaire de Genève). *Il faut aussi souligner qu'aucune résistance n'a encore été observée avec la molécule d4T, une molécule que la publicité faite aux antiprotéases a malheureusement laissée quelque peu dans l'ombre.* »

DISCOURS RÉDUCTEUR

Le d4T, commercialisé par la multinationale pharmaceutique Bristol-Myers Squibb sous le nom Zerit, depuis 1994, est un analogue nucléosidique, comme l'AZT (Retrovir), le ddI (Videx), le ddC (Hivid) ou le 3TC (Epivir). Il est aujourd'hui souvent utilisé en remplacement de l'AZT lorsqu'une résistance à cette molécule est conservée. Le concept de résistance est par ailleurs d'ores et déjà intégré dans la stratégie des firmes pharmaceutiques, comme on a pu le voir à Washington à propos de la firme Agouron. Cette petite société, basée à San Diego, produit une antiprotéase – Viracept – non encore autorisée, mais dont plusieurs scientifiques affirment qu'elle devrait, à l'avenir, être utilisée en première intention afin de prévenir le phénomène de résistance.

L'une des craintes actuelles – fréquemment exposée en marge des sessions officielles de la conférence de Washington – est celle de la dissémination possible de souches de VIH résistantes, voire multirésistantes, par le biais de réactions croisées. Des malades infectés en traitement contamineraient, dans cette hypothèse, des personnes chez lesquelles les nouveaux traitements seraient, d'emblée, inefficaces. Les craintes des cliniciens sont d'autant plus vives que, après les premiers résultats spectaculaires obtenus grâce aux antiprotéases, un discours médiatique par trop réducteur laisse entendre, aux Etats-Unis notamment, que l'amélioration de l'état de santé et la réduction de la charge virale équivalent, chez les malades traités efficacement, à une disparition du risque de contamination.

De nombreuses observations font par ailleurs valoir que les interruptions, même brèves, des associations médicamenteuses que l'on sait très contraignantes (on parle ici de « *drug holidays* ») sont étroitement associées à l'émergence de virus mutants, tout se passant comme si le moindre relâchement dans la pression antivirale était suivi d'un effet-rebond de la puissance infectieuse du VIH. C'est dire l'importance du bon suivi (ou « *compliance* ») du traitement antirétroviral. Plusieurs responsables d'équipes spécialisées dans la prise en charge médicamenteuse des malades du sida ont souligné à Washington l'importance majeure qu'ils accordaient à cette « compliance ». Ce qui suppose la prise en compte de multiples données techniques, économiques et psychologiques dans la relation thérapeutique.

J.-Y. N.

COMMENTAIRE

UNE NOUVELLE CRAINTE

Nombreux sont ceux, aujourd'hui, qui nourrissent une nouvelle crainte, celle que l'encadrement médical et biologique hautement sophistiqué qu'imposent les nouvelles trithérapies ne conduise, en pratique, à effectuer un tri préalable des malades *qui pourront a priori être susceptibles de respecter les règles* – encore non écrites – de ces traitements. Un parallèle peut être fait avec la tuberculose, cette maladie contagieuse qui, compte tenu du risque collectif de dissémination du bacille de Koch multirésistant, *impose un contrat entre celui qui prescrit* les associations antituberculeuses et celui qui en bénéficie. Il y a là, sans même parler des coûts très élevés de ces nouvelles associations médicamenteuses contre le sida, tous les éléments pour faire de cette percée fondamentale dans la lutte contre la pandémie une *nouvelle et profonde inégalité entre ceux qui, à travers le monde,* sont contaminés par un même virus.

Jean-Yves Nau

■ **Le coût actuel des trithérapies** dépasserait, aux Etats-Unis, les 12 000 dollars (plus de 65 000 francs) par patient et par an, selon plusieurs communications faites lors de la conférence de Washington. Les associations américaines de lutte contre le sida espèrent que ces chiffres influeront sur les dispositions en vigueur : dans de nombreux Etats, en effet, les antiprotéases *ne sont pas accessibles à ceux qui pourraient en bénéficier.* En France, vingt mille malades sont soignés de la sorte, et le gouvernement a plusieurs fois affirmé que les contraintes financières ne réduiront pas l'accès à cette thérapeutique.

De nombreux sous-types de virus du sida sont recensés en France

WASHINGTON
de notre envoyé spécial

Selon une étude dirigée par le professeur Françoise Brun-Vézinet et par le docteur François Simon (hôpital Bichat, Paris) et présenté à la conférence de Washington, un nombre étonnamment élevé de sous-types de VIH est aujourd'hui découvert chez les malades infectés par le virus du sida et vivant dans la région parisienne. Ce phénomène est retrouvé à l'échelon national à partir de dépistages systématiques du VIH effectués chez tous les donneurs de sang. Il a conduit l'Agence nationale de recherche sur le sida (ANRS) à mettre en place, il y a peu, un observatoire national associant l'ensemble des laboratoires de virologie des centres hospitalo-universitaires afin de prendre la mesure exacte de la situation épidémiologique et d'en suivre l'évolution.

On distingue deux types de virus du sida, le VIH 1 et le VIH 2, le premier étant de très loin le plus répandu à travers le monde. Au sein du type VIH 1, on a appris à distinguer différents sous-types. Après la découverte du type B, étroitement lié aux contaminations homosexuelles des pays industrialisés, les virologistes en ont recensé près d'une dizaine, qui ont en commun de nombreux traits moléculaires et fonctionnels, mais dont la structure du génome peut varier dans des proportions très importantes.

Ces différents sous-types – dont on pense qu'ils sont issus d'un ancêtre commun – sont retrouvés généralement dans des zones géographiques déterminées. C'est ainsi, par exemple, que le sous-type F est préférentiellement retrouvé au Brésil et en Roumanie. Le sous-type E est retrouvé en Thaïlande et le G en Russie. Tous ces sous-types sont par ailleurs présents sur le continent africain, cette complexité virologique allant en augmentant au fur et à mesure que l'on se rapproche de l'Afrique centrale où de nombreux virologistes spécialisés situent dorénavant le creuset originaire de l'actuelle pandémie de sida. Le travail présenté à Washington a été conduit auprès de quatre cents personnes séropositives vis-à-vis du VIH 1 qui, durant une période de six mois, ont consulté à l'hôpital Bichat. Ces résultats ont été obtenus grâce à une technique originale mise au point et développée par le professeur Francis Barin (hôpital Bretonneau, Tours), qui permet, à partir d'un simple prélèvement sanguin, de typer en routine de très grandes quantités d'échantillons viraux sans avoir recours à la technique plus lourde de l'analyse moléculaire.

Au terme de ce travail, il apparaît que le sous-type B continue à être retrouvé en majorité dans la population blanche séropositive prise en charge à l'hôpital Bichat (deux cents personnes sur le groupe des quatre cents). Treize d'entre eux sont infectés avec d'autres sous-types contractés par voie homo ou hétérosexuelle dans des pays étrangers. D'autre part, les personnes d'origine étrangère prises en charge dans l'établissement hospitalier parisien sont généralement infectées par des sous-types non-B, les chercheurs retrouvant chez les patients d'origine africaine la très grande diversité virologique qui caractérise ce continent. « *Notre travail confirme la fréquence du sous-type B dans la population blanche habitant en France, mais elle souligne aussi l'émergence de différents sous-types dans la population de la région parisienne* », concluent les auteurs.

Ces résultats – dont certains craignent qu'ils ne soient utilisés à des fins racistes – sont confirmés par d'autres travaux conduits à l'échelon national et qui démontrent que l'on observe, aujourd'hui, en différents points de l'Hexagone, des sous-types viraux C, A, et D, la proportion des sous-types non-B allant en augmentant de manière importante depuis une dizaine d'années. Ces travaux d'épidémiologie moléculaire permettent de prendre la mesure de la diffusion des différents sous-types au sein d'une population. Ils rendent possible l' amélioration des procédures de dépistage, ainsi que le suivi des thérapeutiques mises en oeuvre.

Un travail présenté à Washington par le professeur Catherine Rouzioux (hôpital Necker, Paris) a démontré les différences importantes qui pouvaient exister dans les mesures des quantités de virus présents dans le sang (test de la « charge virale ») en fonction des sous-types de VIHd1. Sous l'égide de l'ANRS, un observatoire vient d'être mis en place, la France étant à ce jour le seul pays au monde à organiser une surveillance nationale et coordonnée d'un tel phénomène.

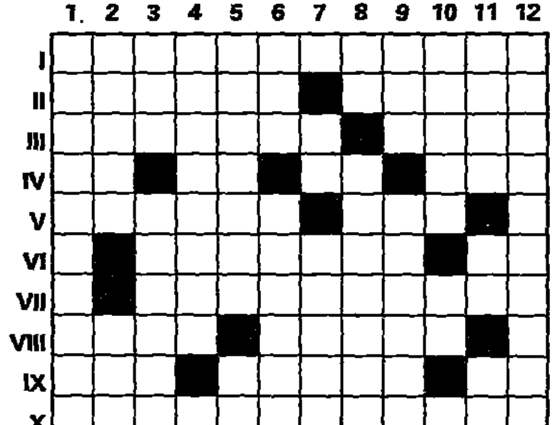
J.-Y. N.

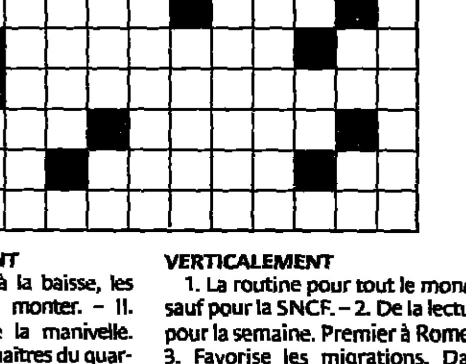
Le VIH O entre Yaoundé, Paris et Atlanta

L'existence du VIH de groupe O, proche mais différent des sous-types du VIH 1, n'est plus aujourd'hui contestée. Un travail de biologie moléculaire, présenté à Washington par le docteur François Simon (hôpital Bichat, Paris), établit que ce virus a pu être retrouvé chez 98 personnes – 16 en France et 82 au Cameroun, pays qui apparaît le plus concerné par cette nouvelle entité virale dont on craint qu'elle soit naturellement résistante à certains médicaments antirétroviraux. Aux Etats-Unis, la surveillance nationale mise en place par les Centers for Diseases Control d'Atlanta pour dépister le VIH O a conduit à identifier un groupe de 106 personnes susceptibles d'être contaminées. Au total, sur les 15 patients qui ont pu être examinés, 2 seulement étaient infectés par ce virus à partir d'un contact hétérosexuel en Afrique. Cette observation impose, selon les autorités américaines, de revoir les tests de dépistage utilisés aux Etats-Unis, qui ne détectent pas tous les VIH.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 97006





HORIZONTALEMENT

I. Quand ils sont à la baisse, les prix ont tendance à monter. – II. Attention à celui de la manivelle. Quartier maître des maîtres du quartier européen. – III. Restera ouvrière toute sa vie si elle n'est pas née reine. Prince à Riyad. – IV. Evite la répétition. Sur la table. Pour l'égouttage. Se jette dans le Rhin. – V. Font de bonnes infusions. Travaille pour ses frères. – VI. Belle plante un peu raide. Sa ruée avait bonne mine. – VII. Le petit truc qui permet de faire des bébés. – VIII. Une baignade en Somme. Couru en tous sens. – IX. Presque fini. Inspira de nombreux écrivains, mais partit avec Jason. Arturo pour les intimes. – X. Décidée à ne jamais employer la force.

VERTICALEMENT

1. La routine pour tout le monde, sauf pour la SNCF. – 2. De la lecture pour la semaine. Premier à Rome. – 3. Favorise les migrations. Dans *L'Enfer* de Dante. – 4. Se prend pour un monarque, mais n'est souvent qu'un passereau. – 5. Chiffons que l'on agite pour fatiguer la bête. File à l'anglaise. – 6. Inspecte les fosses et les pavillons. Mettre en place. – 7. Mis en veille. Prend son temps dans l'usure. – 8. Préposition. Protégeront des caries. – 9. Boisson anglaise. Les végétaux du grand large. – 10. Préparai les haricots. Démonstratif retourné. – 11. Sortit comme une graminée. N'importe qui. Rayons dangereux. – 12. Dans ce métier, ouverture est un mot-clé.

Philippe Dupuis

SOLUTION DU N° 97005

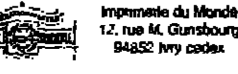
HORIZONTALEMENT

I. André Malraux. – II. Béret. Nièvre. – III. Evasif. Ta. In. – IV. Capteur. Lino. – V. Sarrau. Cap (CAP). – VI. Dé. Embue. – VII. Agitateur. Go. – VIII. Ion. Saur. COB. – IX. Rude. Grossie. – X. Etuvée. Imams.

VERTICALEMENT

1. Abécédaire. – 2. Néva. Egout. – 3. Draps. Indu. – 4. Restant. Ev. – 5. Etier. As. – 6. Furetage. – 7. An. Rameur. – 8. Lit. Ubu Roi. – 9. Réal. Ur. Sm. – 10. Av. Ice. CSA. – 11. Urina. Goïm. – 12. Xénophobes.

Le Monde est édité par la SA Le Monde. La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration. Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437.
ISSN 0395-2037



Imprimerie du Monde
12, rue M. Gunsbourg
94852 Ivry cedex



Président-directeur général Dominique Alduy
Directeur général Gérard Morax

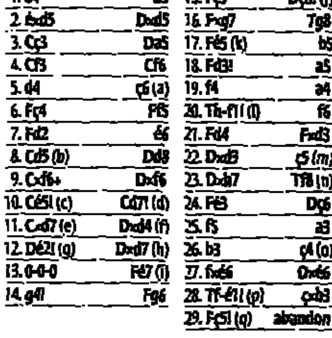
133, avenue des Champs-Elysées
75409 Paris cedex 08
Tél : 01 44 43 76 00 Fax : 01 44 43 77 30

PRINTED IN FRANCE

ÉCHECS

N° 1725

TOURNOI OPEN DE MONTECATINI (1996)
Blancs : J. Emms.
Noirs : S. Conquest.
Défense scandinave.



Blancs	Noirs	Blancs	Noirs
1. é4	d5	15. Fç3	Dç8! (j)
2. éxd5	Dxd5	16. Fxg7	Tg8
3. Cç3	Da5	17. Fé5 (k)	b5
4. Cf3	Cf6	18. Fd3!	a5
5. d4	ç6 (a)	19. f4	a4
6. Fç4	Ff5	20. Th-f1! (l)	f6
7. Fd2	é6	21. Fd4	Fxd3
8. Cd5 (b)	Dd8	22. Dxd3	ç5 (m)
9. Cxf6+	Dxf6	23. Dxh7	Tf8 (n)
10. Cé5! (c)	Cd7! (d)	24. Fé3	Dç6
11. Cxd7 (e)	Dxd4 (f)	25. f5	a3
12. Dé2! (g)	Dxd7 (h)	26. b3	ç4 (o)
13. 0-0-0	Fé7 (i)	27. fxé6	Dxé6
14. g4!	Fg6	28. Tf-é1! (p)	çxb3
		29. Fç5! (q)	abandon

NOTES

a) Une autre grande suite pour les Noirs consiste en 5..., Fg4 ; 6. h3, Fh5 ; 7. g4, Fg6 ; 8. Cé5, é6 ; 9. Fd2, ç6! ou 9. Fg2, ç6 ou 9. h4, Cb-d7 ou 9. Cç4, Da6.

b) 8. Dé2, ouvrant la voie au grand roque, est usuel.

c) Si 10. 0-0, Fg4!

d) Une parfaite appréciation de la position. Les Noirs ne craignent pas la suite 11. Cxd7, Rxd7.

e) Et non 11. f4 à cause de 11..., Cxé5 ; 12. dxé5, Dg6!

f) Ici, les Noirs veulent être trop malins. Ce coup intermédiaire gagne sans doute un pion mais retarde le développement. 11..., Rxd7 ; 12. ç3, Fd6 ; 13. 0-0, Dh4! ; 14. g3, Dh3 donnait aux Noirs de belles perspectives d'attaque sur l'aile-R.

g) Et non 12. Cxf8, Dxç4 ; 13. Cxé6, Dxé6+ ; 14. Fé3, Dg6!

h) Si 12..., Dxb2? ; 13. 0-0, Rxd7 ; 14. Ta-b1 et 15. Txb7+.

i) Les Noirs ont un pion de plus et quelques problèmes. Si 13..., Dç7 ; 14. g4, Fg6 ; 15. h4, h5 ; 16. Fxé6!

j) 15..., Dç7 n'est pas mieux : 16. Fxg7, Df4+ ; 17. Rb1, Tg8 ; 18. Td4! (et non 18. Fé5?, Dé4!), Dg5 ; 19. Fé4 menaçant f4 ou h4.

k) Les Blancs ont récupéré leur pion avec un net avantage.

l) Menace 21. f5.

m) Si 22..., Txg4 ; 23. Dxh7. Et si 22..., Tg6 ; 23. Dh3!

n) Et non 23..., Txg4? ; 24. Dh5+.

o) Si 26..., Dé4 ; 27. Fxç5!

p) Décisif.

q) Menace 30. Txé6 comme 30. Dxé7+.

SOLUTION DE L'ÉTUDE N° 1724
N. D. GRIGORIEV (1931)

(Blancs : Rf4, Fd1, Pb4, ç5, f5, g3 et h4. Noirs : Rh6, Fa6, Pb5, ç6, f6 et h5.)

Les Blancs ont un pion de plus, mais on ne voit pas comment ils pourraient pénétrer dans la forteresse ennemie.

1. Ff3, Fb7 ; 2. Ré4, Fa8 ; 3. Ré4, Fb7 ; 4. Rf4, Fa8 ; et maintenant 5. Fxh5!!, Rxh5; 6. g4+ !, Rxh4 (reculer ne sert à rien ; si 6..., Rh6 ; 7. g5+) ; 7. g5!, fxg5+.

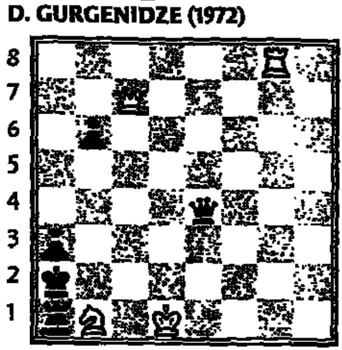
Ici, le coup plausible 8. Ré5 ne gagne pas : 8..., g4 ; 9. f6, g3 ; 10. f7, g2 ; 11. f8=D, g1=D ; 12. Dh8+, Rg3 ; 13. Dg8+, Rf2 ; 14. Dxg1+, Rxg1 ; 15. Rd6, Rf2 ; 16. Rç7, Ré3 ; 17. Rb8, Rd3 ; 18. Rxa8, Rç4 ; 19. Rb7, Rxb4 ; 20. Rxç6, Ra4, et les deux camps font D. Nulle.

Mais 8. Ré4!! gagne :

A) 8..., g4 ; 9. f6, g3 ; 10. Rf3!, Rh3 ; 11. f7, g2 ; 12. f8=D, g1=D ; 13. Dh8 mat.

B) 8..., Rh5 ; 9. Ré5, g4 ; 10. f6, g3 ; 11. f7, g2 ; 12. f8=D, g1=D ; 13. Dh8+, Rg4 ; 14. Dg8+ et 15. Dxg1.

ÉTUDE N° 1725
D. GURGENIDZE (1972)



Blancs (4) : Rd1, Dç7, Tg8, Cb1.
Noirs (5) : Ra2, Dé4, Ta1, Pa3, b6.
Les Blancs jouent et font nulle.

Claude Lemoine

La haute couture entre le délié à la française et les corsets d'Albion

Les collections de l'été ont mis Paris en scène, ses peurs et ses désirs fin de siècle

DANS LES COULOIRS feutrés des palaces, la colère gronde : *« C'est une insulte à la mémoire de la maison Dior »*, lance à propos du défilé de John Galliano l'un des grands chambellans de la haute couture parisienne, qui, sous son chapeau de vieux monsieur, préfère garder l'anonymat. Dans les coulisses, Yves Saint Laurent sort de son silence : *« Vous appelez ça de la haute couture ? C'est du music-hall... »* A l'issue de son défilé à l'Espace Moulin-Rouge, Paco Rabanne, affirme, quant à lui : *« La tradition ne peut être suivie qu'à condition d'être rompue. »*

Jamais une semaine de haute couture ne fut plus agitée. Les trois cents clientes que compte la haute couture sont devenues malgré elles, les belles captives d'une forêt médiatique, où chacun doit hurler comme un loup pour être entendu. Premier défilé très controversé d'Alexander McQueen chez Givenchy, parade cosmopolite John Galliano chez Dior, premières collections de couture de Jean-Paul Gaultier et de Thierry Mugler.

Chez Dior, les grandes robes de bal, comme Cléo, avec sa jupe spirale traînant en corolles et son corset Masai, n'exigent pas moins de trente-cinq minutes de laçage. Ces jours-ci, certaines photos de mode ont lieu dans les salons maison, par commodité. Dans un jeu de miroirs, 1997 se projette l'image de la silhouette entravée des années 50, elle-même nostalgique des carcans de la Belle Epoque. On croit rêver. Chez Thierry Mugler, Violetta Sanchez a fait son apparition dans un tailleur noir au buste sanglé, la taille plus fine que Vivien Leigh dans *Autant en emporte le vent*, soit 44 centimètres. On doit à M. Pearl, corsetier londonien, ces micro-circonférences venues redresser une mode, ou du moins lui assurer un maintien par temps d'incertitudes.

Corseté, enchaîné, préformé, entravé ou libéré, le corps aura été l'objet de toutes les fascinations et de toutes les répulsions de cette semaine choc. Une saison où le fétichisme est à l'honneur, rappelant l'érotisme des bulletins de mesure de la Maison Vertus Soeurs à la fin du siècle dernier : *« La gorge est-elle placée haute ou basse ? »* ; *« La taille est-elle cambrée ? »* ; *« Y a t-il quelques parties délicates sensibles à une pression ? »*

PERROQUETS STRESSÉS

Dans cet univers à part, où les premiers prix des modèles ne se négocient pas à moins de 40 000 ou 50 000 francs, Paris célèbre sur un lit de ruchés et de volants, le triomphe des grandes allongées, courtisanes de la capitale des frous-frous. On a l'impression de compulser sur Internet, *Le Journal des demoiselles*, ou *Le Moniteur de la mode*. Deux fins de siècle se télescopent, comme si la première, témoin de nombreuses révolutions, le téléphone, le télégraphe, l'appareil photographique et le cinématographe, l'ascenseur, la voiture automobile, servait de refuge à l'autre, à l'horizon de l'an 2000.

D'oiseaux (Nina Ricci), de papillons (Givenchy) en femmes scorpions et autres mouches d'or (Thierry Mugler), d'hippocampes de tulle en royaumes marin rebrodés (Valentin Yudashkin), la nature vue dans le film *Microcosmos* sert de décor à ces métamorphoses parfois inquiétantes. Les vieux clichés refont surface. Méphistophéla ou Eve Future, la femme, cette saison, devient bête à cornes (le bélier de Givenchy), à antennes (Mugler), à tentacules de métal et de plastique (les pieuvres de Paco Rabanne), ou à ramage : pour confectionner un boléro-oiseau, la maison Jean-Paul Gaultier a dû se fournir auprès d'éleveurs cédant les plumes perdues par des perroquets stressés.

La semaine des défilés a révélé les contradictions entre une mode considérée par les uns comme l'art de plaire, et par les autres, comme l'art de se travestir. *Cockney* ou dandy, les fils illégitimes de Vivienne Westwood, reine Victoria de la mode punk, expulsent dans les portraits de leurs *« ladies of leisure »* trop nues ou trop corsetées, les tabous et les obsessions de l'Angleterre éternelle : de la reine Victoria à l'amant de lady Chatterley, du colonialisme aux châtiments corporels et aux coucheries de la famille royale...

Dans l'ivresse, on oublie presque la machination diabolique dont ils pourraient bien être la proie, messieurs Loyal d'une cérémonie de clôture sur l'air du champagne et des cotillons, l'enterrement doré et joyeux de la haute couture, c'est-à-dire d'un métier. Leur nomination express dévoile la légèreté avec laquelle les financiers spéculent sur des étalons, au mépris d'un artisanat et d'un savoir-faire dont l'avenir n'est plus lié, désormais, qu'à des opérations de relations publiques.

ROSES LILAS AUX REINS

Certes, un vent nouveau souffle sur Paris. Perles, orchidées, traînes, ondées de volants, cascades de roses lilas aux reins, baleines et lauriers d'or... Paris lance ses sortilèges, car c'est ici que les couturiers s'exposent, mettent en scène à travers leurs robes, des caractères. En marge du style international, du beige consensuel, chacun recherche une pureté dont les collections d'Yves Saint Laurent, de Christian Lacroix, ou Jean-Paul Gaultier, sont les emblèmes.

Débarrassé des gimmicks qui le condamnaient à s'autoparodier, ce dernier a jeté les bases d'un nouveau classicisme. Ce faisant, il prouve que la tradition n'est pas une affaire de règles, mais véritablement d'expression, qu'elle ne peut survivre qu'à condition d'être nourrie de l'intérieur par des personnalités fortes, vivantes, bousculant les rituels corporatistes.

Dans la lignée des collections de prêt-à-porter d'octobre dernier, on note une même exigence d'absolu, de dépouillement, à l'école de la différence : recherches de formes signées Yohji Yamamoto, Rei Kawakubo, (Comme des garçons), Martin Margiela, ou Alexander McQueen ; nouvelles amazones griffées Bertrand Maréchal, Eric Bergère. Ces créateurs aimantent la curiosité, la seule chance aujourd'hui pour Paris de retrouver son titre de capitale de la mode face à New York ou Milan.

En marge du calendrier officiel de la chambre syndicale de la couture, d'autres voix se font entendre, réconciliant sophistication et confort. Parmi les beaux moments de cette semaine, la présentation de Dominique Sirop, un ancien de chez Givenchy dont les tailleurs pantalons calligraphiés, les longs fourreaux de voile de soie se posent comme des ombres sur la peau nue. Sous ses doigts, Halston retrouve les broderies d'une Madeleine Vionnet future, tubes de cristal, plumes de Rhodoïd argent. Dans sa nouvelle maison de couture ouverte cité Véron, près de Pigalle – ancien lieu de répétition de l'acteur Antoine –, son défilé intimiste libère un flot de désirs et de promesses.

Laurence Benaïm



Yves Saint Laurent.



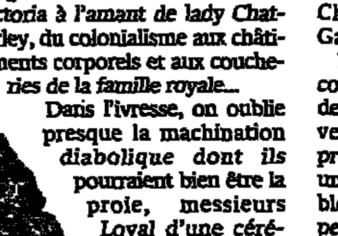
Christian Lacroix.



Givenchy, Alexandre McQueen.



Dominique Sirop.



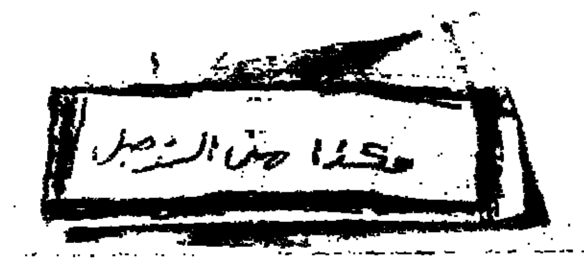
Christian Dior, par John Galliano.

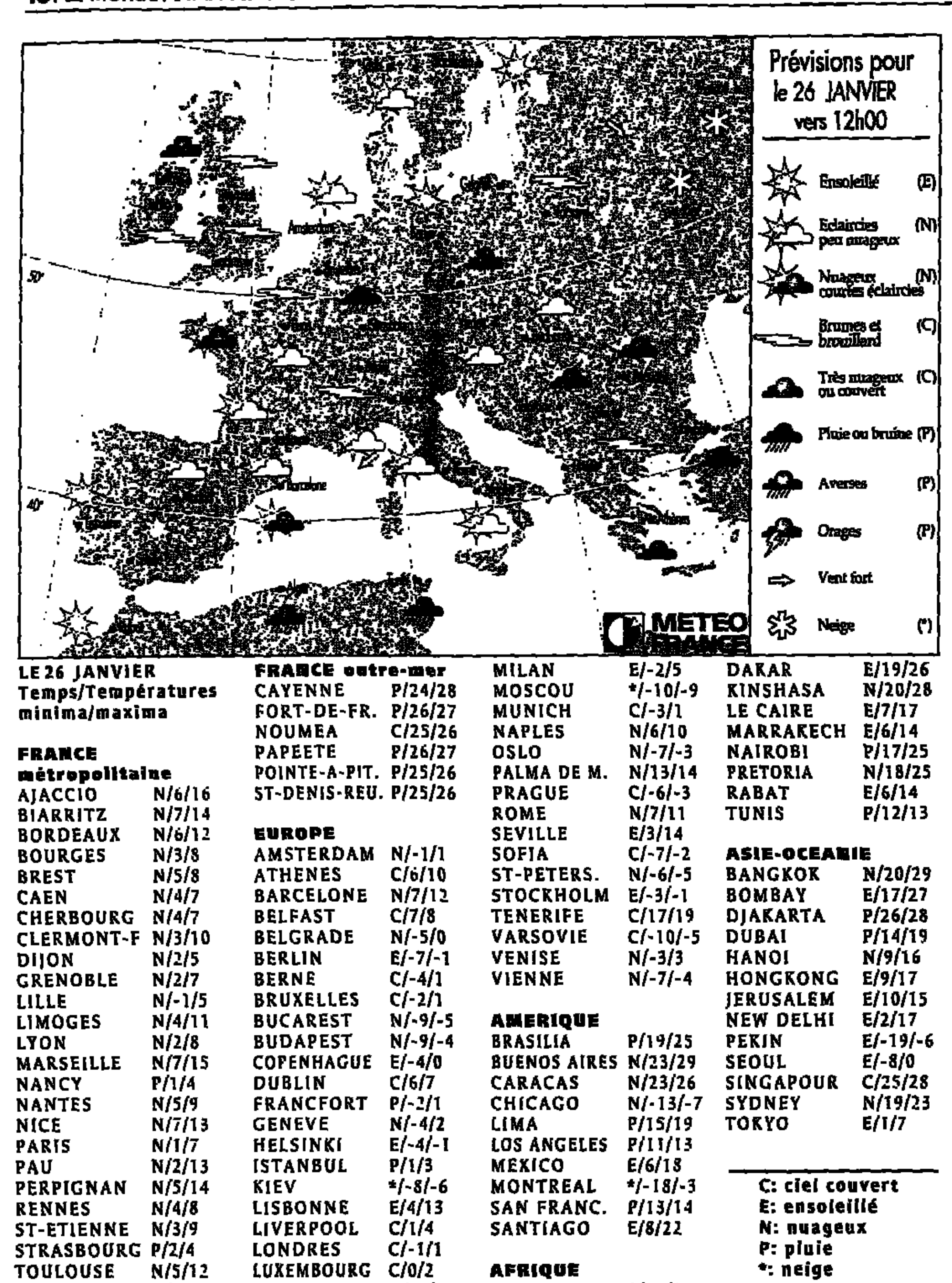
CHRISTIAN DIOR

Le bal des matières

- **Yves Saint Laurent.** Deux robes du soir drapées, l'une en mousseline noire, l'autre en crêpe de soie bleu d'Orient.
- **Christian Lacroix.** Bustier en doupion barré d'un drapé rose pâle, jupe *« bousculée »* en taffetas rayé rouge et noir ; à droite, longue robe en patchwork de soie orientale, et jupon d'organza noir.
- **Givenchy par Alexander McQueen .** Combinaison-pantalon corset et petit soldat au boléro brodé d'or.
- **Dominique Sirop.** Voiles de soie et éclats de lumière pour cet ancien de Givenchy, qui, dans sa nouvelle maison de couture, a présenté une collection très applaudie.
- **Christian Dior par John Galliano.** Bustier de panne de velours rebrodée de fleurs sur un corset lacé, grandes jupes en tulle de soie champagne volantées.

(Photos Ling Fei.)





LE 26 JANVIER
Temps/Températures minima/maxima

FRANCE métropolitaine	
AJACCIO	N/6/16
BIARRITZ	N/7/14
BORDEAUX	N/6/12
BOURGES	N/3/8
BREST	N/5/8
CAEN	N/4/7
CHERBOURG	N/4/7
CLERMONT-F	N/3/10
DIJON	N/2/5
GRENOBLE	N/2/7
LILLE	N/-1/5
LIMOGES	N/4/11
LYON	N/2/8
MARSEILLE	N/7/15
NANCY	P/1/4
NANTES	N/5/9
NICE	N/7/13
PARIS	N/1/7
PAU	N/2/13
PERPIGNAN	N/5/14
RENNES	N/4/8
ST-ETIENNE	N/3/9
STRASBOURG	P/2/4
TOULOUSE	N/5/12
TOURS	N/4/8

FRANCE outre-mer	
CAYENNE	P/24/28
FORT-DE-FR.	P/26/27
NOUMEA	C/25/26
PAPEETE	P/26/27
POINTE-A-PIT.	P/25/26
ST-DENIS-REU.	P/25/26

EUROPE	
AMSTERDAM	N/-1/1
ATHENES	C/6/10
BARCELONE	N/7/12
BELFAST	C/7/8
BELGRADE	N/-5/0
BERLIN	E/-7/-1
BERNE	C/-4/1
BRUXELLES	C/-2/1
BUCAREST	N/-9/-5
BUDAPEST	N/-9/-4
COPENHAGUE	E/-4/0
DUBLIN	C/6/7
FRANCFORT	P/-2/1
GENEVE	N/-4/2
HELSINKI	E/-4/-1
ISTANBUL	P/1/3
KIEV	*/-8/-6
LISBONNE	E/4/13
LIVERPOOL	C/1/4
LONDRES	C/-1/1
LUXEMBOURG	C/0/2
MADRID	N/-1/9
MILAN	E/-2/5
MOSCOU	*/-10/-9
MUNICH	C/-3/1
NAPLES	N/6/10
OSLO	N/-7/-3
PALMA DE M.	N/13/14
PRAGUE	C/-6/-3
ROME	N/7/11
SEVILLE	E/3/14
SOFIA	C/-7/-2
ST-PETERS.	N/-6/-5
STOCKHOLM	E/-3/-1
TENERIFE	C/17/19
VARSOVIE	C/-10/-5
VENISE	N/-3/3
VIENNE	N/-7/-4

AMERIQUE	
BRASILIA	P/19/25
BUENOS AIRES	N/23/29
CARACAS	N/23/26
CHICAGO	N/-13/-7
LIMA	P/15/19
LOS ANGELES	P/11/13
MEXICO	E/6/18
MONTREAL	*/-18/-3
SAN FRANC.	P/13/14
SANTIAGO	E/8/22

AFRIQUE	
ALGER	P/11/12
DAKAR	E/19/26
KINSHASA	N/20/28
LE CAIRE	E/7/17
MARRAKECH	E/6/14
NAIROBI	P/17/25
PRETORIA	N/18/25
RABAT	E/6/14
TUNIS	P/12/13

ASIE-OCEANIE	
BANGKOK	N/20/29
BOMBAY	E/17/27
DJAKARTA	P/26/28
DUBAI	P/14/19
HANOI	N/9/16
HONGKONG	E/9/17
JERUSALEM	E/10/15
NEW DELHI	E/2/17
PEKIN	E/-19/-6
SEOUL	E/-8/0
SINGAPOUR	C/25/28
SYDNEY	N/19/23
TOKYO	E/1/7

C: ciel couvert
E: ensoleillé
N: nuageux
P: pluie
*: neige

Grisaille généralisée

GRÂCE À UN PUISSANT anticyclone centré sur la Pologne, le baromètre reste très élevé sur notre pays. En conséquence, le temps restera calme sur la majeure partie du pays au cours de la journée de dimanche. Toutefois, comme souvent en hiver, ces conditions anticycloniques seront accompagnées de fréquents brouillards ou d'une couche tenace de nuages gris.

Bretagne, Pays de Loire, Basse-Normandie. – La grisaille dominera sur l'ensemble de ces régions, avec localement des bancs de brouillard, essentiellement près des côtes ; quelques trouées sont probables, plutôt au sud de la Loire. Les températures varieront entre 4 et 7 degrés au lever du jour et entre 5 et 9 l'après-midi.

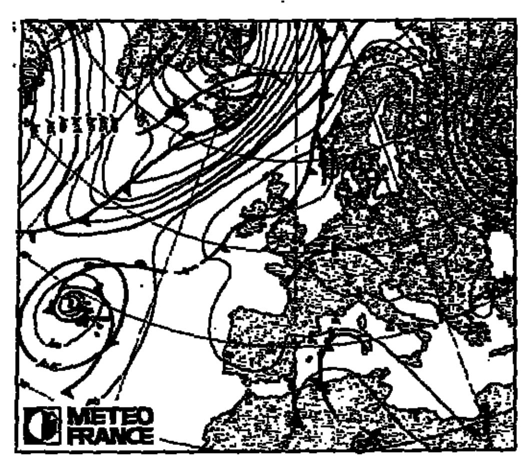
Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes. – La matinée sera grise, avec des brouillards matinaux ; des éclaircies se développeront l'après-midi, sauf dans les Ardennes. Les températures seront un peu moins douces, de 0 degré à 4 le matin, puis de 5 à 9 l'après-midi.

Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté. – La couche nuageuse rendra la journée bien grise ; attention aux bancs de brouillard matinaux ; des gouttes pourront tomber sur Lorraine et Alsace puis la Franche-Comté l'après-midi, parfois mêlées à quelques flocons sur le relief. Les températures seront voisines de 1 degré au lever du jour, tandis qu'elles ne dépasseront guère 3 l'après-midi.

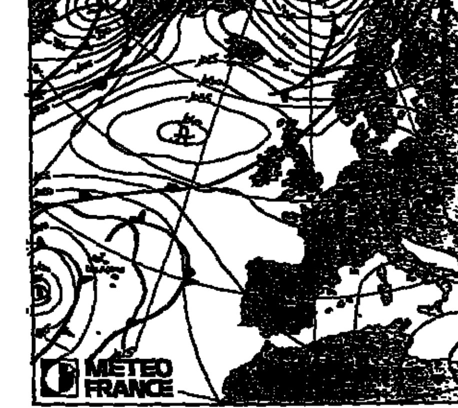
Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées. – La journée sera équitablement partagée entre nuages et périodes ensoleillées; attention toutefois aux bancs de brouillard matinaux. Le thermomètre se situera entre 3 et 8 au petit matin, puis entre 9 et 14 dans l'après-midi.

Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes. – Grisaille et brouillards composeront en général le menu de la journée ; le massif alpin et la moyenne vallée du Rhône bénéficieront toutefois de périodes ensoleillées. Les températures seront proches des normales, avec entre 1 et 5 le matin, et entre 4 et 10 l'après-midi.

Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse. – Nuages et soleil se partageront le ciel durant la journée ; ceux-ci seront plus nombreux sur la Côte d'Azur, poussés par un vent d'est modéré. Les températures resteront agréables, avec déjà entre 7 et 11 au lever du jour, puis entre 11 et 16 l'après-midi.



Situation du 25 janvier



Prévisions pour le 27 janvier

CARNET DU VOYAGEUR

● **ÉTATS-UNIS-ANGLETERRE.** – La compagnie aérienne américaine Continental Airlines ouvrira le 1er juillet une liaison entre l'aéroport de Newark, proche de New-York, et Birmingham, en Angleterre.

■ **VENEZUELA.** La compagnie aérienne vénézuélienne Viasa a annoncé jeudi la suspension de ses vols pour une durée illimitée. Viasa, dont le principal actionnaire est, depuis 1991, la compagnie espagnole Iberia (45 % du capital et 40 % au gouvernement vénézuélien), a enregistré une perte de 30 millions de dollars l'an dernier et n'a fait aucun bénéfice depuis qu'Iberia en assure la gestion. *(AP-Reuter)*

■ **PROCHE-ORIENT.** Les ministères du tourisme d'Israël, de Jordanie et de l'Autorité palestinienne, ont publié conjointement, le vendredi 24 janvier, une publicité dans la presse américaine afin d'inciter les touristes à se rendre dans cette région où *« la paix est belle à regarder »* et où ils auront *« une belle et inoubliable expérience »*. – *(AFP.)*

PRATIQUE

Bien prévenir pour mieux guérir dès seize ans

Pour que le bien-portant ne soit plus un malade qui s'ignore, la Sécurité sociale offre aux assurés un bilan de santé complet

« C'EST MA RÉVISION des 40 000 kilomètres », résume Daniel, quarante ans, l'un des 648 000 bénéficiaires de l'examen de santé offert par les Caisses primaires d'assurance-maladie en 1996. *« Il était moins complet que celui que j'ai passé il y a dix ans en province »*, estime-t-il. *« Une prise de sang, une radio pulmonaire, un électrocardiogramme, ainsi qu'un examen dentaire, suivi d'un rapide entretien avec le médecin. »*

Cette impression est justifiée, car depuis 1992 (arrêté du 20 juillet 1992, publié au *Journal officiel* du 19 septembre), la philosophie du bilan de santé a évolué. La visite-type (la même pour tous) a cédé la place à des examens modulés en fonction de l'âge, du sexe et de la situation de chacun : actif, inactif, ou en situation précaire. *« Les assurés du régime général qui reçoivent une proposition de bilan sont sélectionnés sur nos listings, parmi ceux qui n'ont eu aucun remboursement depuis un à deux ans »*, indique le docteur Jean-Pierre Giordanella, coordinateur national des centres de santé. Ce public ne constitue que 55 % des consultants, car les centres d'examen de santé ont pour mission d'accueillir prioritairement d'autres personnes qui ne sont pas suivies automatiquement par la médecine du travail : 45 % en 1996, dont 21 % en situation précaire (chômeurs, RMistes, jeunes de seize à vingt-cinq ans) qui ont bénéficié d'investigations très complètes.

Le contenu des bilans de santé est fixé par un *« référentiel »* élaboré par la Caisse nationale d'assurance-maladie, soumis à l'avis des hauts comités de la Sécurité sociale et de la santé publique, et remis à jour tous les trois ans. Il tient compte des facteurs de risques propres à chaque tranche d'âge. Par exemple, l'hémoccult (recherche de sang dans les selles en vue du dépistage des cancers colorectaux) est effectué à partir de l'âge de quarante-cinq ans. *« Cela ne signifie pas que certains sujets ne seront pas atteints plus jeunes par ce type d'affection, mais nous sommes dans une logique de dépistage de masse, de prévention »*, explique Marie-Noëlle René, médecin responsable du centre de santé de Paris.

Ce point de vue est parfois difficile à comprendre. *« J'ai les yeux qui pleurent, et on m'a seulement dit d'aller voir un ophtalmologiste »*, s'étonne Olivia, soixante-huit ans. *« Effectivement, on ne soigne pas et on ne donne pas de prescriptions »*, poursuit le docteur René.

UN « BAROMÈTRE DE L'ÉQUILIBRE »

Néanmoins, les médecins peuvent prendre quelques libertés avec le sacro-saint référentiel s'ils le jugent nécessaire. On proposera, par exemple, une mammographie aux femmes de trente-cinq ans qui ont *« des antécédents personnels au premier degré »* (cancer du sein de la mère ou de la sœur).

Les risques personnels peuvent être évalués, notamment grâce au questionnaire que reçoit deux semaines à l'avance tout candidat au bilan de santé. Il est jugé très complet, car il porte à la fois sur le mode de vie, les antécédents personnels et familiaux, médicaux et chirurgicaux. Mais certains disent avoir eu des difficultés à le remplir, à cause du jargon médical.

« Coloscopie, insuffisance coronarienne, je ne savais pas ce que cela voulait dire », avoue Jean, cuisinier. Une question intrigue particulièrement : celle qui demande *« de noter de 0 à 10 »* son propre état de santé. *« Je me suis évalué à 8, presque la superforme ! »*, lance Jean-Michel, cinquante ans. *« Cette appréciation subjective est destinée à évaluer le moral de l'intéressé »*, précise le docteur René. *« Il est pour nous le baromètre de l'équilibre et du bien-être, ou au contraire de l'angoisse. »*

SITUATIONS PRÉCAIRES

Les affections les plus fréquemment détectées au cours de ces examens sont une mauvaise vision (plus de 10 % des consultants), un mauvais état dentaire, l'hypertension (2 % des bilans) et le diabète (1 % des bilans). A un moindre degré, les problèmes colorectaux (600 polypes et 150 cancers diagnostiqués parmi 160 000 personnes de cinquante à soixante-quinze ans), et les cancers du sein (5 pour 1 000). Enfin, en 1995, une personne sur quatre n'était pas à jour de ses vaccinations.

Le bilan donne lieu à un suivi sous diverses formes, selon les cas : envoi au médecin traitant et à l'assuré lui-même, qui peut ensuite aller consulter le généraliste de son choix ; le coût de la consultation sera alors pris en charge par la Caisse. Pour les personnes en situation précaire, repérées par le canal de différentes administrations (Agence nationale pour l'emploi, Caisse d'allocations familiales, missions locales pour l'emploi ou permanences d'accueil, d'information et d'orientation pour les jeunes) et par celui des associations (Emmaüs, le Fil rouge, le Secours catholique), le suivi peut être assuré par des dispensaires.

Serge, préretraité, a fait un bilan parce qu'il est utile de découvrir précocement un problème. Un autre se berce probablement d'illusions : *« Si le bilan révèle des problèmes dentaires, la Sécurité sociale sera peut-être moins parcimonieuse pour les accords en matière de prothèses. »* Quant à Albert, vingt et un ans, qui accompagnait sa grand-mère Olivia, il pense que ces bilans peuvent inciter à ne pas négliger sa santé. D'ailleurs, conclut-il, *« je vais me renseigner pour savoir si je peux en passer un, moi aussi »*.

Michaëla Bobasch

Gratuit mais pas obligatoire

● **Le bilan de santé n'est pas obligatoire.** Il s'agit d'une proposition que l'on peut refuser. Si l'assuré accepte, il reçoit une convocation accompagnée d'un questionnaire à remettre complété, le jour de l'examen, qui a lieu dans un centre de bilan de santé de la Caisse primaire d'assurance-maladie ou dans un centre agréé.

● **La périodicité.** On peut demander à bénéficier d'un bilan tous les cinq ans, pour soi-même et ses ayants droit. Il faut s'adresser à la Caisse primaire d'assurance-maladie : il existe quatre-vingts centres d'examen de santé, mais pas dans tous les départements.

● **Deux circuits sont possibles.** Arriver le matin à jeun pour la prise de sang et passer tous les examens dans la foulée. Ou bien passer la visite l'après-midi et revenir ultérieurement pour la prise de sang. Pour éviter les effets de l'absentéisme, estimé à 25 %, les centres pratiquent le « surbooking » et convoquent 25 % de personnes en plus. Le jour où il n'y a pas de défections, l'attente est plus longue.

● **Les résultats.** Ceux-ci sont envoyés dans un délai d'un mois, le temps pour les différents examens (analyses, radios, électrocardiogrammes) d'être centralisés et interprétés par des spécialistes.

● **Les étapes du bilan.** Le minimum auquel chacun a droit, quel que soit l'âge : prise de sang (dosage du cholestérol, des triglycérides, du glucose, numération globulaire, constantes sanguines et créatinine, facteur de fonctionnement rénal) ; analyse d'urine ; poids, taille, rapport tour de taille-tour de hanches ; examen clinique et dentaire ; frottis pour les femmes de 25 à 65 ans (selon une périodicité de trois ans, après deux tests annuels successifs et négatifs) ; éducation de la santé.

● **Examens en fonction de l'âge.**
– **Pour les 16-24 ans :** acuité visuelle et auditive, radiographie et spirométrie (si la dernière date de plus de deux ans), électrocardiogramme.
– **Les 25-44 ans :** radiographie pulmonaire (si la dernière date de plus de deux ans) et électrocardiogramme, si c'est le premier.
– **Plus de 45 ans :** radiographie (si la dernière remonte à deux ans), électrocardiogramme, hémoccult (recherche de sang dans les selles), recommandation d'une mammographie pour les femmes non suivies.
– **Les 60-74 ans :** toucher rectal (prévention du cancer de la prostate), questionnaires sur la consommation de médicaments, l'anxiété et la dépression, et évaluation des fonctions cognitives.
– **Plus de 75 ans :** cette nouvelle tranche d'âge fait son apparition, en 1997, sur les listings des personnes sollicitées, et bénéficie des mêmes examens que les 60-74 ans, à l'exception des rubriques suivantes : cholestérol, triglycérides, hémoccult et mammographie pour les femmes.

● **Les examens sont gratuits.** Mais le coût moyen du bilan pour la Caisse primaire d'assurance-maladie va de 945 F à 1094 F (1 235 F pour les personnes en situation de précarité). En 1996, le budget des centres d'examen de santé s'élevait à 766 millions de francs.



CARNET DU VOYAGEUR

INAUGURATION Le Musée de la mode ouvre ses portes ce samedi 25 janvier dans l'aile Rohan du palais du Louvre. Ses nouveaux locaux offrent à Paris l'espace réservé sur deux étages aux galeries permanentes. Un centre de documentation *comprenant notamment une photothèque* et un département des imprimés complète l'établissement. ● LES COLLECTIONS amassées représentent 81 000 pièces, dont 1 % seulement est *accessible au public.* ● VICTIME de guerres de clans et d'intérêts divergents, le musée souffre de manques criants (Yves Saint Laurent est oublié, par exemple). Jack Lang, à l'origine *du projet, n'a pas assisté au dîner officiel.* ● LES RÉSERVES situées sous le jardin des Tuileries entreposent costumes, accessoires et tissus du XVII[e] siècle à nos jours. C'est un véritable *laboratoire où les vêtements* sont traités scientifiquement pour une meilleure conservation.

Le Musée de la mode s'ouvre sur fond de polémique

Jack Lang boude les cérémonies, Pierre Bergé est « choqué » par le mauvais sort fait à Yves Saint Laurent. Le nouvel établissement de l'aile Rohan du Louvre compte pourtant bien rattraper le temps perdu

MUSÉE DE LA MODE ET DU TEXTILE. Palais du Louvre, 107, rue de Rivoli, Paris-1er. Mo Tuileries, Palais-Royal ou Pyramides. Tél : 01-44-55-57-50. Ouvert de 11 heures à 18 heures, le mercredi nocturne jusqu'à 22 heures, le samedi et dimanche de 10 heures à 18 heures. Fermé le lundi. Entrée : 25 F et 16 F. Sur Internet : www. ucad/fr. L'album du Musée de la mode et du textile, coédité par l'Union centrale des arts et décoratifs, et la réunion des musées nationaux, 160 p., 190 illustrations, 250 F.

Inauguré en janvier 1986 par François Mitterrand, dans le Pavillon de Marsan, le Musée des arts et de la mode s'installe dans ses nouveaux locaux, dans l'aile de Rohan du palais du Louvre, sous le nom de Musée de la mode et du textile. Ce nouvel espace de 3 000 m² avait été cédé en 1991 à l'Union centrale des arts décoratifs (UCAD) par le ministre de la culture de l'époque, Jack Lang, en accord avec Antoine Riboud, alors président de l'UCAD : quatre étages, dont deux pour les galeries permanentes, un pour le centre de documentation, un pour le Musée de la publicité, qui ouvrira en 1998. Cette nouvelle configuration dote la capitale de la vitrine qui lui manquait, soient 1 500 m² de galeries permanentes, *« la première étape d'une aventure plus vaste »*, selon Lydia Kamitsis, conservateur, conseillère scientifique chargée de la programmation.

Deux espaces de 100 m² chacun, destinés à des expositions de synthèse, fonctionneront, dès mai, dans le cadre d'un itinéraire auquel s'associent la Cinémathèque, la Comédie-Française, l'Opéra, et qui est lié aux costumes de scène... La grande nef de l'aile de Marsan, espace du Musée des arts décoratifs, devrait accueillir dès 1998 des expositions temporaires : on annonce, sans donner de date, une rétrospective consacré au vêtement masculin, une autre sur Balenciaga, organisée en commun avec le musée Galliera. Leur réalisation dépendra de la durée des travaux qui commencent dès février, et bien sûr des sponsors.

« TRAVERSÉE DE L'HISTOIRE »

Si 1 % seulement des collections (qui représentent 81 000 pièces au total) sont actuellement accessibles au public, les étudiants, les chercheurs et les professionnels, peuvent – sur rendez vous –, se rendre dans le tout nouveau centre de documentation, conçu dans le sens d'Yvonne Deslandres, déléguée générale de l'UFAC : cette pionnière soucieuse de faire entrer la création contemporaine au musée avait pour modèle le Fashion Institute de New York. Situé au quatrième étage de l'aile de Rohan, le centre rassemble les fonds des deux institutions, l'Union centrale des arts décoratifs (UCAD), et l'union française des arts du costume (UFAC) : un département des imprimés regroupant livres, périodiques, catalogues d'expositions, et documents, un cabinet des estampes riche de 50 000 gravures et dessins originaux, une photothèque (50 000 photographies de dépôts de modèles, 250 000 de reportages de défilés depuis 1989)...

Chic en stock

Le nouveau Musée se traduit par la mise en place d'un impressionnant (940 m²) espace de réserves, sous le jardin des Tuileries, où sont entreposés les trésors : 16 000 costumes du XVII[e] siècle à nos jours, 35 000 accessoires de mode, 30 000 pièces de textiles. Parmi les donations, des archives de Madeleine Vionnet – 120 robes, 800 toiles –, de Balenciaga, Schiaparelli ou encore le fonds de la vicomtesse de Bonneval, couvrant deux siècles d'habillement d'une famille bourgeoise. Bacs de teinture, table aspirante, hotte à extraction des vapeurs de solvants : *on pénètre ici dans le cœur de la* machine, un véritable laboratoire souterrain, où l'accent est mis sur la conservation préventive, permettant de réduire la restauration, et dont le mannequinage est une étape-clé. Il n'y a pas si longtemps, ces 80 000 pièces dormaient dans des réserves, dont beaucoup, sans housse de protection, exposées à la poussière. Aujourd'hui, on entre dans ces salles climatisées comme dans une salle d'opération, avec des chaussons aux pieds. Un tiers des modèles reste encore à traiter.

A ce nouveau lieu correspond un nouveau projet. Lydia Kamitsis envisage de mettre en place un Musée de la mode, qui ne soit *« ni le musée de la paillette, ni le Musée des arts et traditions populaires. Nous ne serons pas là pour distribuer des bulletins d'excellence, ou se réduire à des show-rooms multimarques, mais pour accompagner les gens dans leur traversée de l'Histoire. »* D'ou le parti pris, original, de présenter les collections permanentes, en remontant le temps : *« Le visiteur part de sa propre réalité, il chemine et retrouve ses souvenirs, la trace d'un patrimoine... »*

Des élégances fluides de Madeleine Vionnet au robes à la française, des colonnes de soie plissée de Fortuny aux crinolines Second Empire, le visiteur se voit offrir un voyage en trois dimensions, ponctué de projections d'images et de films dans les vitrines, conçues comme des petites scènes de théâtre, que balaient des éclairages tournants. Mais la volonté de dépouillement extrême semble en contradiction avec le projet didactique, l'idée énoncée par Lydia Kamitsis d'un *« musée agora plutôt qu'un musée temple »*. A l'entrée de la boîte grise répartie en huit secteurs chronologiques, le *« visiteur-explorateur »* se sent pour le moins perdu : car les moules à plissés de Lognon, les trois corsets, et la réduction des années 90 à une combinaison en fibres synthétiques de WLT et d'une tunique de Popy Moreni n'engagent guère à la découverte, et créent un sentiment de confusion, pour qui souhaite découvrir l'histoire de la mode.

JEU DE DEVINETTES

D'emblée, si certaines vitrines, conçues par Catherine Ormen, conservateur du XX[e] siècle, s'imposent par leur clarté (Dior et Chanel, l'escarpin à talon virgule de Roger Vivier et la bottine blanche de Courrèges), le projet scientifique – la géométrie – semble trop abstrait par rapport à des vêtements qui sont d'abord les expressions d'une époque. Paradoxalement, le XVIII[e] siècle et le XIX[e] siècle, brillamment mis en scène, *nous semblent plus familiers*. Mais la lisibilité des cartels relève d'un jeu de devinettes. Certaines absences ne font que révéler la fragilité et la complexité d'une institution, victime de guerres de clans, de projets avortés, et des intérêts divergents des corporations dont dépendent les collections. Outre une paire de Salomé des années 70, et une robe de 1958 alors qu'il était encore chez Dior, il n'y a pas un seul vêtement d'Yves Saint Laurent. Malentendu ? Absence de communication ? Querelle de clocher ? Pierre Bergé, président de la maison de couture Yves Saint Laurent, de l'UFAC, de la section mode de l'UCAD, se dit *« triplement choqué »*. Il estime que l'UFAC sort perdante de cette fusion. Le projet émis en 1996 de réduire la galerie permanente à un étage pour lui associer une exposition temporaire s'est vu opposer une fin de non-recevoir. A l'origine du projet en 1982, Jack Lang n'a pas participé au dîner officiel. Une nouvelle étape dans l'histoire à rebondissements du plus dallassien des musées parisiens, trop souvent montré du doigt par la scène internationale. On attend de la prochaine exposition dans les galeries permanentes (l'exotisme) plus de sens et moins de concepts. Pour avoir notamment accumulé des atours de prestige et négligé les modes du temps présent, pour avoir souffert de la promiscuité des lieux, et du manque de confiance de la part des créateurs échaudés – Jean-Paul Gaultier en tête –, ce musée se doit aujourd'hui de mieux conserver le futur, pour rattraper le temps perdu. Avec enthousiasme, une équipe s'y attelle.

Laurence Benaïm

Morandi, peintre de l'émiettement des choses

MORANDI. Musée Maillol-Fondation Dina Vierny, 61, rue du Bac, Paris 7[e], M[e] Rue-du-Bac ; tél. : 01-42-22-59-58. Tous les jours sauf mardi de 11 heures à 18 heures ; jusqu'au 15 février.

Giorgio Morandi est de ces peintres auxquels le rituel de la rétrospective ne convient pas. L'essentiel de son œuvre et de sa vie est consacré à l'étude de quelques motifs, très peu nombreux, un coin de campagne et une table où sont posés côte à côte des flacons, des bouteilles, des bols, un bougeoir. Passé la brève période où il a été tenté par le genre « métaphysique » à la manière de Chirico et de Carra, il s'est établi hors du temps, dans un univers clos de murs ocres et peuplé seulement d'objets. Des fleurs y poussent parfois, mais décolorées, fanées avant l'heure. Le jour y pénètre par des fenêtres invisibles, lumière égale qui ne projette que des *ombres légères, lumière blanche* qui luit sur les flancs des vases et des saladiers. Elle ne change guère d'un tableau à l'autre, *ni le lieu, ni* la composition, et à peine davantage la matière picturale, qui oscille entre l'épaisseur mate et une exécution plus évanescente.

Accrocher en ligne, dans une salle très grande, un nombre considérable de ces natures mortes de format réduit – plus de 70 – n'est pas la meilleure façon de les présenter. L'abondance et la juxtaposition accentuent le caractère répétitif de l'œuvre et la réduisent à son plus petit *commun dénominateur*. Assurément, elle s'y prête plus qu'aucune autre, courant le risque de la monomanie. *Le mystère des* choses s'épuise, à la longue, et les allusions parcimonieuses aux genres de la vanité et de l'allégorie des sens que Morandi consent quelquefois ne suffisent pas à ranimer l'attention *quand elle faiblit*. Mais elle faiblit aussi pour cause de saturation du regard et parce qu'il ne peut, à aucun moment, considérer une toile, une toile seule, pour elle-même, débarrassée de la rivalité de ses sœurs, une toile pour la contemplation et non pour la consommation rapide et l'admiration *automatique. Si la présenta*tion avait été conçue à l'inverse, en profitant par exemple des cellules et petites salles qui occupent les étages du bâtiment, justice aurait été rendue à ce qu'il y a de meilleur dans Morandi, l'art d'émietter le *motif* au moment même où il semble le plus présent, l'art de pervertir l'évidence de l'intérieur. La forme *n'est pas circonscrite par un* trait, mais située dans l'espace, par approximations et corrections. La couleur n'est déterminée ni par l'imitation ni par une volonté d'harmonie. Elle change, elle hésite, on dirait une pellicule instable. Quant *au volume*, il se contracte et se gonfle alternativement, selon que les objets s'aplatissent en une silhouette ou se développent en boules et amas.

INTERPRÉTATIONS CONTRAIRES

Selon l'humeur de chacun, il faut se prononcer entre plusieurs interprétations contraires : Morandi, en les peignant, sauve les choses *in extremis* et les empêche de s'abolir ou, à l'inverse, il peint leur prochaine disparition et choisit à dessein des objets usés, sans qualité, sans charme, de la vaisselle d'autrefois sur des tables de bois blanc. Ou encore il peint avec résignation l'impuissance de la peinture, qui n'a à *donner du monde* qu'une représentation insuffisante. Il serait alors à peu près à l'art italien du XX[e] siècle *ce que* Derain fut à l'art français de l'entre-deux-guerres, un saturnien, professeur de scepticisme et de déception, trop attaché à la peinture pour y renoncer, trop intelligent pour ne pas douter de ses pouvoirs.

Seule certitude : en aucun cas, il n'est le virtuose rassurant, l'aimable spécialiste de la nature morte rustique qu'il est d'usage de célébrer et que l'exposition actuelle célèbre. Aux toiles, *elle ajoute des* eaux-fortes – technique dans laquelle Morandi semble toujours mal à l'aise – et des aquarelles, *qui* sont plutôt des bribes de dessin lavés de bistre, d'ocre et de vert éteint. Elles poussent loin l'art de la déréliction et de l'effacement.

Philippe Dagen

La vérité dans la guitare de Vicente Amigo

Fort bien entouré, le joueur de flamenco continue d'aiguiser le mystère

CASINO DE PARIS, samedi 25 janvier à 20 h 30, avec José-Manuel Hierro (guitare), *Patricio Camara (percussions)*, *Ramon XIII* (flûte), Eva Duran (chant), Latorre (danse). 16, rue de Clichy, Paris 9[e]. M[e] Trinité. Tél. : 01-*49-95-99-99*.

Bientôt trente ans. Un visage d'ange aux cheveux d'Ophélie préraphaélite. La grâce même faite *flamenca*. Vicente Amigo est guitariste. On aimerait le trouver faiseur, apprêté, maniériste. Il vient de se raser le crâne. On aimerait crâner, parler d'autre chose, *feinter. Vicente Amigo est* guitariste, guitariste *de verdad*. Ce n'est pas de la guitare qu'il joue : c'est de la vérité.

On l'a vu avec El Pele, il n'avait pas vingt ans. On s'est dit : truffé de talent et gourmand à ce point, avec sa gueule d'ange et ce regard en dessous que lui tricotent des managers bien inspirés, il va tenir un lustre. Le monde sera plus fort. Le monde, sans doute, mais sa guitare se moque du monde. Quand Vicente Amigo joue – cet air un peu *détaché*, ce sourcil dégoûté et ardent comme une *trinchera* de Pepe Luis Vazquez –, on se rend. On continue de craindre pour lui, *sa carrière, sa vérité, lui, il joue*. Et il en rajoute : *« Nous vivons l'âge d'or du flamenco »*, sourit-il.

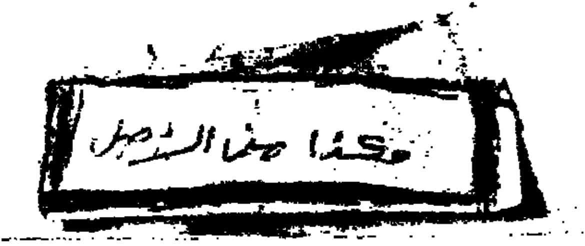
Camaron de la Isla, prince brûlé des flamencos *qui fit flamber les rockers, l'a voulu pour* second. Manolo Sanlucar ou Luis de Cordoba aussi et même Carmen Linares... Ce n'est pas un signe, chacun l'a désiré. *Personne ne triche*. On veut jouer avec vous ou pas. Et sinon, non. Est-il, oui ou non, à la hauteur de Paco de Lucia ? L'un et l'autre savent à quoi s'en tenir. Il est un des premiers, né en 1969 à Guadacanal, province de Séville, élevé à Cordoue, à ne pas figurer dans la bible des flamencos, l'Encyclopédie *de Blas Vega et Rios Ruiz*.

REGRETS HAUTAINS

Son style, son dédain, cette attention de chat indifférent à la guitare, restent indécidables. Sauf quand il joue. Il s'entoure. La question du flamenco, c'est de savoir comme on s'entoure. Lui s'entoure de regrets hautains (comment s'imposer sans flancher sur la planète rock, sans aller vers le rock ?), il s'entoure de zarbis, percussionnistes exacts aux airs voyous, mélancoliques, marlous tombés du ciel, danseur éblouissant et moche, mais sans rapport aucun avec le *compas*, avec le *cante*, avec l'idée. Comment faire avec ? Il y a un mystère musicien que le flamenco aiguise. Inutile de chercher la faille, c'est ce qui le rend. Tant que des garçons *sont sur terre pour jouer comme Vicente Amigo*, on va s'en sortir.

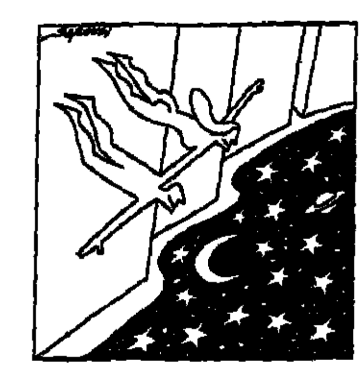
Résumé : son nom n'est même pas un nom de *flamenco*. Il joue avec le feu. *Il brime le puriste*, confond l'amateur, pousse le néophyte au doute. Et puis il joue. Et là, sauf mauvaise foi de cette foi qui est toujours mauvaise, sauf gendarmerie de l'inconscient, on se rend. Au milieu d'un tremblement de comiques habités comme des évêques, Vicente Amigo joue comme on *joue quand on sait que l'on a à jouer*. Punto final ! Flamenco, flamenco ! Est-il là ? dans le style ? Digne du passé, ouvert sur l'avenir, responsable de soi ? *On s'en fout. Quand il joue* – tels les autres, les plus grands, les vraies pointures, les Camaron et les Paco de Lucia qui ont *réveillé* les mêmes questions, il happe ce qui reste d'âme flamenca, d'un trait, d'un air boudeur, avec cette grâce d'oiseau qui reviendrait du nord, en toute netteté, sans faute de *compas* – comme un flamenco doit faire, *hombre !* Ce soir, le reste n'a pas la moindre importance.

Francis Marmande



Beaubourg, pôle de la danse depuis vingt ans

Dix compagnies témoignent avant la fermeture



ON SE RAPPELLE, dans la fosse de Beaubourg, d'une mémorable performance de la Merce Cunningham Dance Company. La danse au Centre Georges-Pompidou a toujours été présente, malgré une salle plutôt mal fichue pour accueillir le mouvement. Marcel Bonnaud, programmateur, et Michèle Bargues, experte en vidéodanse, ont créé pendant vingt ans des rencontres, des chocs de cultures. Il y a eu des hauts, très hauts, et des bas, assez bas. Cela dit, on s'était pris d'affection pour cette salle, on aimait arriver en avance sur l'horaire pour prendre le temps de voir une exposition. Les amateurs de danse ont souvent suivi l'art contemporain d'assez près. Avant fermeture pour travaux, Beaubourg a choisi dix compagnies. D'une très belle qualité. C'est Stéphanie Aubin qui avec *Signature/Acte II* ouvre le cycle (16 heures, le 26 ; 20 h 30, le 27).

★ Centre Georges-Pompidou, rue Rambuteau, Paris-4e. Mo Rambuteau. Tél. : 01-44-78-13-15. Jusqu'au 21 mars. 70 F et 90 F.

UNE SOIRÉE À PARIS

Orchestre national d'Ile-de-France
Que dire d'autre d'un tel programme, sinon qu'il devrait inspirer les grands orchestres parisiens, et tout particulièrement l'Orchestre de Paris, dont le conformisme désole.
Sibelius : *Symphonie no 4.* Moussorgski : *Chants et danses de la mort.* Chostakovitch : *Symphonie no 15.* Paata Burchuladze (basse), Jacques Mercier (direction).
Noisiel (77). La Ferme du buisson, allée de la Ferme. 16 heures, le 26. Tél. : 01-64-62-77-77. 120 F.

Quatuor de Leipzig
Si le Quatuor de Leipzig avait enregistré pour un grand éditeur de l'Ouest, si l'essentiel de sa carrière ne s'était pas réalisée dans l'ex-Allemagne de l'Est, son nom serait beaucoup plus illustre qu'il ne l'est. Mais il a fait des disques pour le label Eterna, aux productions aussi captivantes que mésestimées. Il faudrait donc aller écouter le Quatuor de Leipzig.
Mozart : *Quatuor à cordes KV 387.* Haydn : *Quatuor à cordes op. 20 no 2.*
Châtelet, 1, place du Châtelet, Paris 1er. MoChâtelet. 12 h 45, le 27. Tél. : 01-40-28-28-40. 50 F.

Calligraphes
François Corneloup s'est entouré de solistes qui ont des idées et des musiques à faire partager (Raulin, Deschepper, Tchamitchian...) pour mener ce *Calligraphes*. Un septette que les Instants chavirés reçoivent en avant-première de l'excellent Europa Jazz Festival du Mans.
Montreuil (93). Instants chavirés, 7, rue Richard-Lenoir. 20 h 30, le 25. Tél. : 01-42-87-25-91. De 40 F à 80 F.

David McNeil
La scène commençait à lui manquer. Il a fini par craquer, battre le rappel de quelques copains, et non des moindres, à qui, pour la plupart, il offrit par le passé quelques chansons. Les retrouvailles promettent d'être belles, elles seront donc enregistrées sur un album à paraître au printemps.
Avec Alain Souchon, Renaud, Maxime Le Forestier, Laurent Voulzy, Robert Charlebois, Julien Clerc.
Olympia, 28, boulevard des Capucines, Paris 8e. MoOpéra, Madeleine. 20 h 30, le 27. Tél. : 01-47-42-25-49. De 160 F à 220 F.

So Kalmery
Après une longue éclipse, ce chanteur guitariste zaïrois installé en France tente de reprendre ses marques avec un nouvel album chez Buda Musique, *Rasmi* (*Le Monde* du 25 janvier), qui participe à la vague acoustique en vogue actuellement dans le petit monde des musiques africaines créées à Paris. D'alertes ballades folk-blues au swing léger, chantées en swahili et en anglais.
New Morning, 7-9, rue des Petites-Ecuries, Paris 10e. MoChâteau-d'Eau. 20 heures, le 25. Tél. : 01-45-23-51-41. Location Fnac, Virgin. De 110 F à 130 F.

CINÉMA

NOUVEAUX FILMS

ADIOS !
Film français de Nicolas Joffrin
UGC Forum Orient Express, 1er ; Racine Odéon, 6e (01-43-26-19-68 ; réservation 01-40-30-20-10) ; Sept Parnassiens, 14e (01-43-20-32-20) ; Pathé Wepler, 18e (réservation 01-40-30-20-10).

BRIGANDS, CHAPITRE VII
Film franco-géorgien-italien-suisse d'Otar Iosseliani
VO : Gaumont Opéra Impérial, 2e (01-47-70-33-88 ; réservation 01-40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaubourg, 3e (01-42-77-14-55) ; 14-Juillet Odéon, 6e (01-43-25-59-83 ; réservation 01-40-30-20-10) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (01-43-26-58-00 ; réservation 01-40-30-20-10) ; Le Balzac, 8e (01-45-61-10-60) ; 14-Juillet Bastille, 11e (01-43-57-90-81 ; réservation 01-40-30-20-10) ; 14 Juillet-sur-Seine, 19e (réservation 01-40-30-20-10).

LES COULEURS DU DIABLE
Film français d'Alain Jessua
Gaumont les Halles, 1er (01-40-39-99-40 ; réservation 01-40-30-20-10) ; Gaumont Opéra, 2e (01-43-12-91-40 ; réservation 01-40-30-20-10) ; Gaumont Marignan, 8e (réservation 01-40-30-20-10) ; Les Montparnos, 14e (01-39-17-10-00 ; réservation 01-40-30-20-10).

EAU DOUCE
Film français de Marie Vermillard
Espace Saint-Michel, 5e (01-44-07-20-49).

EN ROUTE VERS MANHATTAN
Film américain de Greg Mottola
VO : Gaumont les Halles, 1er (01-40-39-99-40 ; réservation 01-40-30-20-10) ; Gaumont Opéra, 2e (01-43-12-91-40 ; réservation 01-40-30-20-10) ; 14-Juillet Odéon, 6e (01-43-25-59-83 ; réservation 01-40-30-20-10) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (01-43-26-48-18) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (01-47-20-76-23 ; réservation 01-40-30-20-10) ; 14-Juillet Bastille, 11e (01-43-57-90-81 ; réservation 01-40-30-20-10) ; Gaumont Grand Ecran Italie, 13e (01-45-80-77-00 ; réservation 01-40-30-20-10) ; Sept Parnassiens, 14e (01-43-20-32-20) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (01-45-75-79-79) ; Pathé Wepler, 18e (réservation 01-40-30-20-10).

LAYLA MA RAISON
Film tunisien de Taïeb Louhichi
VO : Images d'ailleurs, 5e (01-45-87-18-09) ; Reflet Médicis II, 5e (01-43-54-42-34) ; L'Entrepôt, 14e (01-45-43-41-63).

QUAND LE SOLEIL DEVINT FROID
Film hongkongais de Yim Ho
VO : 14-Juillet Beaubourg, 3e (01-42-77-14-55) ; Le Quartier Latin, 5e (01-43-26-84-65).

LA RANÇON (*)
Film américain de Ron Howard
VO : UGC Ciné-cité les Halles, 1er ; UGC Ciné-cité les Halles, 1er ; Gaumont Opéra, 2e (01-43-12-91-40 ; réservation 01-40-30-20-10) ; Bretagne, 6e (01-39-17-10-00 ; réservation 01-40-30-20-10) ; UGC Odéon, 6e ; Gaumont Marignan, 8e (réservation 01-40-30-20-10) ; UGC Normandie, 8e ; Gaumont Grand Ecran Italie, 13e (01-45-80-77-00 ; réservation 01-40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (01-45-75-79-79) ; UGC Maillot, 17e ; 14 Juillet-sur-Seine, 19e (réservation 01-40-30-20-10).

SARAKA BÔ
Film français de Denis Amar
UGC Ciné-cité les Halles, 1er ; George-V, 8e ; Gaumont Opéra Français, 9e (01-47-70-33-88 ; réservation 01-40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12e ; Gaumont Gobelins Fauvette, 13e (01-47-07-55-88 ; réservation 01-40-30-20-10) ; Les Montparnos, 14e (01-39-17-10-00 ; réservation 01-40-30-20-10) ; Mistral, 14e (01-39-17-10-00 ; réservation 01-40-30-20-10) ; Gaumont Convention, 15e (01-48-28-42-27 ; réservation 01-40-30-20-10).

TIRÉ À PART
Film français de Bernard Rapp
VO : 14-Juillet Beaubourg, 3e (01-42-77-14-55) ; 14-Juillet Hautefeuille, 6e (01-46-33-79-38 ; réservation 01-40-30-20-10) ; UGC Rotonde, 6e ; George-V, 8e ; Gaumont Opéra Français, 9e (01-47-70-33-88 ; réservation 01-40-30-20-10) ; Gaumont Grand Ecran Italie, 13e (01-45-80-77-00 ; réservation 01-40-30-20-10) ; Pathé Wepler, 18e (réservation 01-40-30-20-10).

TOUT DOIT DISPARAÎTRE
Film français de Philippe Muyl
UGC Ciné-cité les Halles, 1er ; UGC Ciné-cité les Halles, 1er ; Rex, 2e (01-39-17-10-00) ; UGC Danton, 6e ; UGC Montparnasse, 6e ; Gaumont Ambassade, 8e (01-43-59-19-08 ; réservation 01-40-30-20-10) ; George-V, 8e ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (01-43-87-35-43 ; réservation 01-40-30-20-10) ; UGC Opéra, 9e ; UGC Lyon Bastille, 12e ; UGC Gobelins, 13e ; Gaumont Parnasse, 14e (réservation 01-40-30-20-10) ; Mistral, 14e (01-39-17-10-00 ; réservation 01-40-30-20-10) ; UGC Convention, 15e ; Majestic Passy, 16e (01-42-24-46-24 ; réservation 01-40-30-20-10) ; UGC Maillot, 17e ; Pathé Wepler, 18e (réservation 01-40-30-20-10) ; Le Gambetta, 20e (01-46-36-10-96 ; réservation 01-40-30-20-10).

LES EXCLUSIVITÉS

AU LOIN S'EN VONT LES NUAGES (Fin., v.o.) : Epée de Bois, 5e (01-43-37-57-47).
LES AVEUX DE L'INNOCENT (Fr.) : Epée de Bois, 5e (01-43-37-57-47).
BREAKING THE WAVES (*) (Dan., v.o.) : UGC Forum Orient Express, 1er ; Le Quartier Latin, 5e (01-43-26-84-65) ; UGC Triomphe, 8e ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (01-39-17-10-00 ; réservation 01-40-30-20-10).
DANS LA MÊLÉE (It., v.o.) : Latina, 4e (01-42-78-47-86).
DE ESO NO SE HABLA (It.-Arg., v.o.) : Latina, 4e (01-42-78-47-86).
DESTINÉE (Ind., v.o.) : Epée de Bois, 5e (01-43-37-57-47).
DIEU SAIT QUOI (Fr.) : Studio des Ursulines, 5e (01-43-26-19-09).
EVITA (A., v.o.) : Gaumont Kinopanorama, 15e (réservation 01-40-30-20-10).
FARGO (*) (A., v.o.) : Cinoches, 6e (01-46-33-10-82).
FOR EVER MOZART (Fr.-Suis.-All.) : Les Trois Luxembourg, 6e (01-46-33-97-77 ; réservation 01-40-30-20-10).
I.D. (*) (Brit., v.o.) : Action Christine, 6e (01-43-29-11-30) ; Lucernaire, 6e (01-45-44-57-34).
JUDE (Brit., v.o.) : Les Trois Luxembourg, 6e (01-46-33-97-77 ; réservation 01-40-30-20-10) ; George-V, 8e ; Sept Parnassiens, 14e (01-43-20-32-20).
LONE STAR (A., v.o.) : Reflet Médicis I, 5e (01-43-54-42-34).
LOST HIGHWAY (*) (A., v.o.) : UGC Ciné-cité les Halles, 1er ; Bretagne, 6e (01-39-17-10-00 ; réservation 01-40-30-20-10) ; UGC Danton, 6e ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (01-43-59-04-67 ; réservation 01-40-30-20-10) ; Max Linder Panorama, 9e (01-48-24-88-88 ; réservation 01-40-30-20-10) ; Majestic Bastille, 11e (01-47-00-02-48 ; réservation 01-40-30-20-10) ; Les Nation, 12e (01-43-43-04-67 ; réservation 01-40-30-20-10) ; Gaumont Gobelins Rodin, 13e (01-47-07-55-88 ; réservation 01-40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, 14e (01-43-27-84-50 ; réservation 01-40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (01-45-75-79-79) ; Pathé Wepler, 18e (réservation 01-40-30-20-10) ; 14 Juillet-sur-Seine, 19e (réservation 01-40-30-20-10) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (01-43-12-91-40 ; réservation 01-40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, 14e (réservation 01-40-30-20-10).
LOVE SERENADE (Austr., v.o.) : UGC Ciné-cité les Halles, 1er ; 14-Juillet Odéon, 6e (01-43-25-59-83 ; réservation 01-40-30-20-10) ; Gaumont Ambassade, 8e (01-43-59-19-08 ; réservation 01-40-30-20-10) ; La Bastille, 11e (01-43-07-48-60) ; Sept Parnassiens, 14e (01-43-20-32-20).
MICROCOSMOS, LE PEUPLE DE L'HERBE (Fr.) : UGC Ciné-cité les Halles, 1er ; UGC Ciné-cité les Halles, 1er ; Reflet Médicis, salle Louis-Jouvet, 5e (01-43-54-42-34) ; Gaumont Ambassade, 8e (01-43-59-19-08 ; réservation 01-40-30-20-10) ; UGC Triomphe, 8e ; Gaumont Gobelins Fauvette, 13e (01-47-07-55-88 ; réservation 01-40-30-20-10) ; Miramar, 14e (01-39-17-10-00 ; réservation 01-40-30-20-10) ; Gaumont Convention, 15e (01-48-28-42-27 ; réservation 01-40-30-20-10) ; Pathé Wepler, 18e (réservation 01-40-30-20-10) ; Le Gambetta, 20e (01-46-36-10-96 ; réservation 01-40-30-20-10).
NOS FUNÉRAILLES (*) (A., v.o.) : Gaumont les Halles, 1er (01-40-39-99-40 ; réservation 01-40-30-20-10) ; Gaumont Opéra Impérial, 2e (01-47-70-33-88 ; réservation 01-40-30-20-10) ; 14-Juillet Hautefeuille, 6e (01-46-33-79-38 ; réservation 01-40-30-20-10).
LA NUIT DES ROIS (Brit., v.o.) : UGC Ciné-cité les Halles, 1er ; UGC Danton, 6e ; UGC Rotonde, 6e ; UGC Triomphe, 8e ; La Bastille, 11e (01-43-07-48-60) ; Escurial, 13e (01-47-07-28-04 ; réservation 01-40-30-20-10).
ONLY THE BRAVE (Austr., v.o.) : Espace Saint-Michel, 5e (01-44-07-20-49) ; Espace Saint-Michel, 5e (01-44-07-20-49).
POUR RIRE (Fr.) : Gaumont les Halles, 1er (01-40-39-99-40 ; réservation 01-40-30-20-10) ; Le Saint-Germain-des-Prés, Salle G. de Beauregard, 6e (01-42-22-87-23 ; réservation 01-40-30-20-10) ; La Pagode, 7e (réservation 01-40-30-20-10) ; Le Balzac, 8e (01-45-61-10-60) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (01-43-87-35-43 ; réservation 01-40-30-20-10) ; Gaumont Opéra Français, 9e (01-47-70-33-88 ; réservation 01-40-30-20-10) ; 14-Juillet Bastille, 11e (01-43-57-90-81 ; réservation 01-40-30-20-10) ; Escurial, 13e (01-47-07-28-04 ; réservation 01-40-30-20-10) ; Mistral, 14e (01-39-17-10-00 ; réservation 01-40-30-20-10) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (01-39-17-10-00 ; réservation 01-40-30-20-10) ; 14 Juillet-sur-Seine, 19e (réservation 01-40-30-20-10) ; Le Gambetta, 20e (01-46-36-10-96 ; réservation 01-40-30-20-10).
LA PROMESSE (Bel.) : 14-Juillet Beaubourg, 3e (01-42-77-14-55) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (01-43-26-48-18).
QUAND LES ÉTOILES RENCONTRENT LA MER (Fr.-malgache, v.o.) : Espace Saint-Michel, 5e (01-44-07-20-49) ; Espace Saint-Michel, 5e (01-44-07-20-49).
LA RENCONTRE (Fr.) : Saint-André-des-Arts I, 6e (01-43-26-48-18).
ROMAINE (Fr.) : UGC Ciné-cité les Halles, 1er ; Saint-André-des-Arts II, 6e (01-43-26-80-25) ; Elysées Lincoln, 8e (01-43-59-36-14) ; Les Montparnos, 14e (01-39-17-10-00 ; réservation 01-40-30-20-10).
SALUT COUSIN ! (Fr.-Alg.-Bel.-Lux.) : Espace Saint-Michel, 5e (01-44-07-20-49).
SANKOFA (ghanéen, v.o.) : Le Cinéma des cinéastes, 17e (01-53-42-40-20).
LA SEPTIÈME DEMEURE (Fr.-It.-Hong.-Pol., v.o.) : Action Christine, 6e (01-43-29-11-30).
TESIS (**) (Esp., v.o.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (01-43-26-58-00 ; réservation 01-40-30-20-10).
THE PILLOW BOOK (Fr.-Brit., v.o.) : Gaumont les Halles, 1er (01-40-39-99-40 ; réservation 01-40-30-20-10) ; Gaumont Opéra, 2e (01-43-12-91-40 ; réservation 01-40-30-20-10) ; Europa Panthéon (ex-Reflet Panthéon), 5e (01-43-54-15-04) ; La Pagode, 7e (réservation 01-40-30-20-10) ; Gaumont Ambassade, 8e (01-43-59-19-08 ; réservation 01-40-30-20-10) ; La Bastille, 11e (01-43-07-48-60) ; Gaumont Gobelins Fauvette, 13e (01-47-07-55-88 ; réservation 01-40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, 14e (réservation 01-40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, 14e (01-43-27-84-50 ; réservation 01-40-30-20-10) ; Sept Parnassiens, 14e (01-43-20-32-20) ; Le Cinéma des cinéastes, 17e (01-53-42-40-20) ; 14 Juillet-sur-Seine, 19e (réservation 01-40-30-20-10).
TROP TARD (Fr.-Rou., v.o.) : 14-Juillet Beaubourg, 3e (01-42-77-14-55) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (01-43-26-58-00 ; réservation 01-40-30-20-10).
UN AIR DE FAMILLE (Fr.) : UGC Ciné-cité les Halles, 1er ; 14-Juillet Odéon, 6e (01-43-25-59-83 ; réservation 01-40-30-20-10) ; UGC Montparnasse, 6e ; Gaumont Ambassade, 8e (01-43-59-19-08 ; réservation 01-40-30-20-10) ; UGC Triomphe, 8e ; Gaumont Opéra Français, 9e (01-47-70-33-88 ; réservation 01-40-30-20-10) ; Majestic Bastille, 11e (01-47-00-02-48 ; réservation 01-40-30-20-10) ; UGC Gobelins, 13e ; Gaumont Parnasse, 14e (réservation 01-40-30-20-10) ; Mistral, 14e (01-39-17-10-00 ; réservation 01-40-30-20-10) ; Gaumont Convention, 15e (01-48-28-42-27 ; réservation 01-40-30-20-10).
UN ÉTÉ À LA GOULETTE (Fr.-Tun., v.o.) : UGC Forum Orient Express, 1er ; 14-Juillet Hautefeuille, 6e (01-46-33-79-38 ; réservation 01-40-30-20-10) ; Le Balzac, 8e (01-45-61-10-60) ; UGC Opéra, 9e ; UGC Lyon Bastille, 12e ; Sept Parnassiens, 14e (01-43-20-32-20).
Y AURA-T-IL DE LA NEIGE À NOËL ? (Fr.) : 14-Juillet Beaubourg, 3e (01-42-77-14-55) ; 14-Juillet Odéon, 6e (01-43-25-59-83 ; réservation 01-40-30-20-10) ; Elysées Lincoln, 8e (01-43-59-36-14) ; Gaumont Ambassade, 8e (01-43-59-19-08 ; réservation 01-40-30-20-10) ; Gaumont Opéra Français, 9e (01-47-70-33-88 ; réservation 01-40-30-20-10) ; 14-Juillet Bastille, 11e (01-43-57-90-81 ; réservation 01-40-30-20-10) ; Les Nation, 12e (01-43-43-04-67 ; réservation 01-40-30-20-10) ; Gaumont Gobelins Rodin, 13e (01-47-07-55-88 ; réservation 01-40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, 14e (réservation 01-40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, 14e (01-43-27-84-50 ; réservation 01-40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (01-45-75-79-79) ; Gaumont Convention, 15e (01-48-28-42-27 ; réservation 01-40-30-20-10) ; Pathé Wepler, 18e (réservation 01-40-30-20-10) ; 14 Juillet-sur-Seine, 19e (réservation 01-40-30-20-10).

LES REPRISES

ANNA KARÉNINE (Brit.) : Action Ecoles, 5e (01-43-25-72-07).
L'EXTRAVAGANT MONSIEUR CORY (A., v.o.) : Reflet Médicis II, 5e (01-43-54-42-34).
INTOLÉRANCE (A.) : L'Arlequin, 6e (01-45-44-28-80 ; réservation 01-40-30-20-10).
LA JETÉE (Fr.) : 14-Juillet Beaubourg, 3e (01-42-77-14-55).
LES PASSAGERS DE LA NUIT (A., v.o.) : Le Champo - Espace Jacques-Tati, 5e (01-43-54-51-60 ; réservation 01-40-30-20-10).
LE PORT DE L'ANGOISSE (A., v.o.) : Le Champo-Espace Jacques-Tati, 5e (01-43-54-51-60 ; réservation 01-40-30-20-10).

LES SÉANCES SPÉCIALES

L'APICULTEUR (Gr.-Fr., v.o.) : 14-Juillet Beaubourg, 3e (01-42-77-14-55) dimanche 11 h 50.
BAD LIEUTENANT (**) (A., v.o.) : Le Champo-Espace Jacques-Tati, 5e (01-43-54-51-60 ; réservation 01-40-30-20-10) samedi 22 h 20.
LA CITÉ DES FEMMES (It., v.o.) : 14-Juillet Beaubourg, 3e (01-42-77-14-55) dimanche 11 h 20.
EASY RIDER (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (01-43-26-94-08 ; réservation 01-40-30-20-10) dimanche 18 h.
L'ESCLAVE DE L'AMOUR (Sov., v.o.) : Studio 28, 18e (01-46-06-36-07 ; réservation 01-40-30-20-10) dimanche 15 h, 17 h, 19 h, 21 h.
LA FIÈVRE AU CORPS (A., v.o.) : 14-Juillet Beaubourg, 3e (01-42-77-14-55) dimanche 11 h 35.
1900 (It., v.o.) : Accatone, 5e (01-46-33-86-86) samedi 16 h 40.
LA PARTY (A., v.o.) : Reflet Médicis II, 5e (01-43-54-42-34) dimanche 12 h 5.
LA PLANÈTE SAUVAGE (Fr.-Tch.) : Accatone, 5e (01-46-33-86-86) dimanche 12 h 40.
SAILOR ET LULA (*) (Brit., v.o.) : Brady, 10e (01-47-70-08-86) samedi 15 h 15, 19 h 20.
SALO OU LES 120 JOURNÉES DE SODOME (**) (It., v.o.) : Accatone, 5e (01-46-33-86-86) dimanche 19 h 40.
SATYRICON (It., v.o.) : Accatone, 5e (01-46-33-86-86) dimanche 15 h 30.
LE SILENCE DES AGNEAUX (**) (A., v.o.) : Studio 28, 18e (01-46-06-36-07 ; réservation 01-40-30-20-10) samedi 17 h, 19 h, 21 h.
THELONIOUS MONK (A., v.o.) : Images d'ailleurs, 5e (01-45-87-18-09) samedi 21 h 50.
UN JOUR À NEW YORK (A., v.o.) : MacMahon, 17e (01-43-29-79-89) samedi 16 h, 18 h, 20 h, 22 h, dimanche 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h.
UN SINGE EN HIVER (Fr.) : Ciné 13, 18e (01-42-54-15-12 ; réservation 01-40-30-20-10) samedi, dimanche 20 h.
LES VACANCES DE M. HULOT (Fr.) : Grand Pavois, 15e (01-45-54-46-85 ; réservation 01-40-30-20-10) samedi 18 h 40.
WEST SIDE STORY (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (01-45-54-46-85 ; réservation 01-40-30-20-10) samedi 21 h 15.
ZELIG (A.) : Grand Pavois, 15e (01-45-54-46-85 ; réservation 01-40-30-20-10) samedi 18 h 40.

FESTIVALS

ADORABLE AUDREY (v.o.), Grand Action, 5e (01-43-29-44-40). Diamants sur canapé, sam. 14 h, 16 h 30, 19 h, 21 h 30 ; Vacances romaines, dim. 14 h, 16 h 30, 19 h, 21 h 30 ; Charade, lun. 14 h, 16 h 30, 19 h, 21 h 30.
ALFRED HITCHCOCK (v.o.), Le Champo-Espace Jacques-Tati, 5e (01-43-54-51-60). Rebecca, sam. 18 h 10 ; L'Inconnu du Nord-Express, dim. 15 h 15, 20 h 05 ; La Main au collet, lun. 14 h 10, 18 h 10.
LES AMOUREUX DU CINÉMA, Le Cinéma des cinéastes, 17e (01-53-42-40-20). L'une chante, l'autre pas, dim. 12 h 50.
CIAO MARCELLO ! (v.o.), Action Christine, 6e (01-43-29-11-30). Divorce à l'italienne, dim. 16 h, 18 h, 20 h, mar. 16 h, 18 h, 20 h ; La Notte, sam. 16 h 30, 19 h, lun. 16 h 30, 19 h.
CINÉ-CLUB CLAUDE-JEAN PHILIPPE, L'Arlequin, 6e (01-45-44-28-80). Nénette et Boni, dim. 11 h.
CINÉ-CLUB JUNIORS, Le Cinéma des cinéastes, 17e (01-53-42-40-20). Les Quatre Cents Coups, dim. 16 h.
CINÉMA EN RELIEF (v.f.), Cité des Sciences. Cinéma Louis-Lumière, 19e (01-40-05-81-28). Le Monde fascinant des matériaux, sam. 18 h, dim. 10 h, 18 h, lun. 10 h, 18 h, mar. 10 h, 18 h.
COMÉDIES DE JAMES STEWART (v.o.), Action Christine, 6e (01-43-29-11-30). L'Adorable Voisine, lun. 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; The Philadelphia Story, sam. 16 h, 18 h, 20 h, 22 h, mar. 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; La Vie est belle, dim. 14 h, 16 h 30, 19 h, 21 h 30.
CYCLE DAVID LYNCH (v.o.), Le Champo-Espace Jacques-Tati, 5e (01-43-54-51-60). Blue Velvet, dim. 14 h, 18 h, 22 h 05 ; Sailor et Lula, sam. 18 h, 22 h 05 ; Twin Peaks, lun. 17 h 30, 21 h 50.
DES MOLLUSQUES FASCINANTS, Institut océanographique, 5e (01-44-32-10-90). Films primés du 23e Festival d'Antibes, sam. 16 h, dim. 15 h, 16 h.
DOCUMENTAIRE SUR GRAND ÉCRAN, Le Cinéma des cinéastes, 17e (01-53-42-40-20). Les Années déclic, dim. 11 h 30 ; Le Retour, dim. 14 h ; Sans soleil, dim. 18 h ; Dehors-dedans, dim. 20 h.
ELIA KAZAN (v.o.), Grand Action, 5e (01-43-29-44-40). L'Arrangement, sam. 16 h 30, 19 h, 21 h 30 ; La Fièvre dans le sang, dim. 14 h, 16 h 30, 19 h, 21 h 30 ; Un homme dans la foule, lun. 14 h, 16 h 30, 19 h, 21 h 30.
FILMER L'HISTOIRE (v.o.), Centre Pompidou. Petite salle. Jean Renoir. Studio, 4e (01-44-78-12-33). Nous étions tous des noms d'arbres, sam. 17 h ; Dynamite, sam. 20 h ; Que faire?, dim. 14 h ; Vidéogrammes d'une révolution, dim. 17 h ; La Prise de pouvoir par Louis-XIV, dim. 20 h ; My Vote is my Secret, lun. 14 h ; Marseille contre Marseille, lun. 17 h.
GÉORAMA (v.o.), L'Entrepôt, 14e (01-45-43-41-63). Bob Marley: Time Will Tell, dim. 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; La Vie et la mort de Peter Tosh, dim. 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h.
HOMMAGE À CLOUZOT, Le Champo-Espace Jacques-Tati, 5e (01-43-54-51-60). Quai des Orfèvres, sam. 16 h, 20 h 25 ; Le Mystère Picasso, sam. 12 h 15, dim. 12 h 15, 13 h 45, 17 h 05, 18 h 35, lun. 12 h 15, mar. 12 h 15 ; Les Diaboliques, lun. 16 h, 20 h 10.
HOMMAGE À MARCELLO MASTROIANNI (v.o.), Latina, 4e (01-42-78-47-86). Quelle heure est-il, mar. 20 h.
IMMIGRÉS : D'UNE GÉNÉRATION L'AUTRE, Institut du monde arabe, 5e (01-40-51-39-91). Traversées, dim. 15 h ; Bye-bye, dim. 17 h.
KENNETH ANGER, INTÉGRALE DES FILMS MAGIQUES (v.o.), Les Trois Luxembourg, 6e (01-46-33-97-77). Inauguration of the Pleasure Dome, sam. 16 h, 18 h, 20 h, 22 h, lun. 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; Rabbit's Moon, dim. 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h.
MODÈLE DU 7e ART, LA COMÉDIE (v.o.), Le Quartier Latin, 5e (01-43-26-84-65). Le Pigeon, dim. 13 h 55 ; Ailleurs l'herbe est plus verte, lun. 13 h 55.
PETER GREENAWAY, PORTRAIT EN HUIT FILMS (v.o.), Le Cinéma des cinéastes, 17e (01-53-42-40-20). Drowning by numbers, lun. 14 h 30, 22 h ; Le Ventre de l'architecte, sam. 16 h 30, lun. 19 h 30, mar. 17 h ; Le Cuisinier, le Voleur, sa femme et son amant, lun. 17 h, mar. 14 h 30.
REINER WERNER FASSBINDER (v.o.), Accatone, 5e (01-46-33-86-86). Le Marchand des quatre saisons, mar. 13 h 40 ; L'Année des treize lunes, dim. 17 h 30 ; Les Larmes amères de Petra von Kant, dim. 21 h 40 ; Tous les autres s'appellent Ali, dim. 14 h.
LES RENDEZ-VOUS DES URSULINES, Studio des Ursulines, 5e (01-43-26-19-09). La Salamandre, dim. 14 h 15 ; Fourbi, dim. 17 h 15.
LES REPRÉSENTATIONS DE LA FEMME (v.o.), Institut finlandais, 5e (01-40-51-89-09). Hulda monte à la capitale, sam. 16 h.
SHARUNAS BARTAS, LE MAÎTRE DE L'ÉPURE (v.o.), L'Entrepôt, 14e (01-45-43-41-63). Trois jours, sam. 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; Corridor, lun. 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h.
THE LUBITSCH TOUCH (v.o.), Action Ecoles, 5e (01-43-25-72-07). La Huitième Femme de Barbe-Bleue, sam. 17 h 20, 19 h, 20 h 40, 22 h 20 ; Ninotchka, dim. 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; Le ciel peut attendre, lun. 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h.
THÉÂTROTHÈQUE, Studio-Théâtre, 1er (01-44-58-98-58). Ivanov, dim. 14 h 30, lun. 20 h.
WIM WENDERS (v.o.), Accatone, 5e (01-46-33-86-86). Les Ailes du désir, sam. 19 h 10 ; Jusqu'au bout du monde, sam. 21 h 20 ; Alice dans les villes, lun. 16 h.

LA CINÉMATHÈQUE

PALAIS DE CHAILLOT (01-47-04-24-24)
DIMANCHE
Eduardo De Gregorio, magicien : Federico Zeri, l'Occhio (1992), de Gregorio, 16 h 30 ; Aspern (1984), de Eduardo de Grégorio, 19 h ; Corps perdus (1989), de Gregorio, 21 h.

SALLE RÉPUBLIQUE (01-47-04-24-24)
DIMANCHE
Conspirations : L'Homme aux yeux verts (1928, v.o. intertitres anglais), de Martin Berger, 17 h ; Les Nuits de Raspoutine, v.f.), de Pierre Chenal, 19 h 30 ; Raspoutine, le moine fou (1966, v.o. s.t.f.), de Don Sharp, 21 h 30.

CENTRE GEORGES-POMPIDOU

SALLE GARANCE (01-42-78-37-29)
DIMANCHE
Le Cinéma tchèque et slovaque : L'Après-midi d'un vieux faune (1983, v.o. s.t.f.), de Vera Chytilova ; Les Petites Perles au fond de l'eau (1965, v.o. s.t.f.), de Jiri Menzel, Jan Nemec, Evald Schorm, Vera Chytilova, Jaromil Jires, 14 h 30 ; Romance pour bugle (1966, v.o. s.t.f.), d'Otakar Vavra, 20 h 30.
LUNDI
Le Cinéma tchèque et slovaque : Personne ne rira (1965, v.o. s.t.f.), de Hynek Bocan, 14 h 30 ; Le Fleuve enchanteur (1945, v.o. s.t.f.), de Vaclav Krska, 17 h 30 ; Les Habitants des hameaux s'agitent (1952, v.o. s.t.f.), de Pal'o Bielik, 20 h 30.

VIDÉOTHÈQUE DE PARIS

2, grande galerie, porte Saint-Eustache, Forum des Halles (01-44-76-62-00)
DIMANCHE
Elles : l'Espoir voilé (1994, v.o. s.t.f.), de Norma Marcos ; Hanan Ashrawi, une femme de son temps (1995, v.o. s.t.f.), de Mai Masri, 14 h 30 ; Une histoire simple (1978), de Claude Sautet, 16 h 30 ; la Contrainte (1994, v.o. s.t.f.), d'Ebrahim Mokhtari, 19 h ; Ermo (1994, v.o. s.t.f.), de Zhou Xiaowen inspiré du roman de Xu Baoqui, 21 h ; Festival international des programmes audiovisuels : Au-dessous du volcan (1996), d'André Chandelle ; The Selling of Innocents (1996, v.o.), de William Cobban, 14 h 30 ; Swinger (1996, v.o.), de Ross Mac Gibbon ; Les Prisonnières de Terpsichore (1996, v.o.), d'Efim Reznikov, 16 h 30 ; Albert Camus, un combat contre l'absurde (1996), de James Kent, 19 h ; La ville dont le prince est un enfant (1996), de Christophe Malavoy, 21 h.
MARDI
Elles : Et Dieu créa la femme (1956), de Roger Vadim, 14 h 30 ; Actualités Gaumont (1925), ; Sans peur (1971, v.o. s.t.f.), d'Ali Khamraev, 16 h 30 ; Go Fish (1994, v.o. s.t.f.), de Rose Troche, 19 h ; Bye-bye, Mami (1994), d'animation d'Armando Pereda ; la Femme de Jean (1974), de Yannick Bellon, 21 h ; Festival international des programmes audiovisuels : l'Homme animal - le pingouin (1996), de Jean-Marc Vervoort ; The Matter of the Heart (1996, v.o.), de Tama Almasi, 14 h 30 ; Retour en Patagonie (1996, v.o.), de Nacho Carranza ; Sahara (1996, v.o.), de Pedro Pérez- Rosado, 16 h 30 ; Mahler's Sixth (1996), d'Andrian Marthaler, 19 h ; Altijd Yours, Voor Never (1996, v.o.), de Paula Van der Œst ; Charme impudique (1996, v.o. Pl.: 30 F, T.R.: 25 F), de Krzysztof Zanussi, 21 h.

GALERIE NATIONALE DU JEU DE PAUME

(01-47-03-12-50)
DIMANCHE
Muito prazer (1979, v.o.), de David Neves, 17 h.

(*) *Films interdits aux moins de 12 ans.*
(**) *Films interdits aux moins de 16 ans.*

SAMEDI 25 JANVIER

TF 1

20.45

LES GROSSES TÊTES

Divertissement présenté par Philippe Bouvard. Invité d'honneur : Jean-Pierre Coffe. Avec Francis Perrin, Sim, Guy Montagné, Amanda Lear, Pierre Bellemare, Philippe Castelli, Carlos... (125 min). 617699

22.50

HOLLYWOOD NIGHT

Délit d'amour.
Téléfilm ○ de Carl Schenkel, avec Richard Dean Anderson, Susan Dey (100 min). 8318748

Une femme qui a fui son mari, un policier brutal, est prête à changer d'identité grâce à la chirurgie esthétique.

0.30 Formule foot. 24e journée du Championnat de D1.
1.05 et 2.20 TF1 nuit.

1.20 Les Rendez-vous de l'entreprise. Magazine (rediff.). 1.50 et 2.30, 4.55 Histoires naturelles. Documentaire (rediff.). 3.05 Raid contre la Mafia. Série. [6/6] 4.45 Musique (10 min).

France 2

20.50

LES BEAUX JOUEURS

Divertissement présenté par Christophe Dechavanne, Jean-Claude Brialy. Invités : Michel Fugain, le Trio Esperança, Ophélie Winter, Pascal Obispo, Jane Birkin, Etienne Daho, 2 Be 3, Charlotte de Turckheim, Martin Lamotte, Gérard Darmon, Michel Boujenah, Johnny Hallyday (120 min). 183670

22.50

BOXE

En direct de Stuttgart. Championnat d'Europe des poids moyens : Hassine Cherifi (Fr.) - Branko Sobot (Cro.) (70 min). 421380

0.00 Journal, Météo.
0.15 La 25e Heure. Les enfants disparus : la guerre la plus sale d'Argentine (55 min). 4398888
1.10 Bouillon de culture. Magazine (rediff.).

2.15 Urti. Documentaire. Dites-le en vidéo. 2.35 Les Z'amours (rediff.). 3.05 Chip et Charly. Les 250 ans de Fafnir. 3.25 Encyclopédie audiovisuelle. Documentaire. Darwin. 4.20 Taratata (rediff., 110 min).

France 3

20.45

▶ LE REFUGE : LA NUIT DU LOUP

Téléfilm d'Alain Schwarzstein, avec Maxime Leroux, Marie-Dominique Dessez (100 min). 977458

22.25

LES DOSSIERS DE L'HISTOIRE

Documentaire de Joël Calmettes. Les "French Doctors" dans le piège afghan (60 min). 1613381

23.25 Journal, Météo.
23.50 Musique et Cie. Magazine. Découvrez Fazil Say ! (60 min). 3437903
0.50 Capitaine Furillo. Série. Conséquence d'une grève.

1.35 Musique graffiti. Magazine. *Variations op. 21 nº 1 en ré majeur*, de Johannes Brahms, par Jacqueline Bourges-Maunoury au piano (25 min).

Arte

20.45

L'AVENTURE HUMAINE : LES CHERCHEURS D'OR DU KLONDIKE

Documentaire de Max H. Rehbein et Wolfgang Wegner [2/2] (55 min). 1911456

Dawson City (Yukon) : le chaos d'hier et la sérénité d'aujourd'hui.

21.40

LA PAGE BLANCHE

Téléfilm d'Olivier Assayas, avec Virginie Ledoyen, Cyprien Fouquet (65 min). 8333903

La version cinéma de La Page blanche, L'Eau froide, *figurait parmi les neuf films de la série* Tous les garçons et les filles de leur âge *présentés en janvier à la Cinémathèque du Musée d'art moderne de New York* (Le Monde *du 16 janvier*).

22.45 Metropolis. Villes du futur : Paris au XXIe siècle ; Architecture et chorégraphie : Rem Koolhaas ; Richy Müller au charbon (60 min).
23.45 Music Planet : Brian Wilson (80 min).
0.55 Palettes : Francis Bacon (1909-1992). Documentaire d'A. Jaubert (rediff. 35 min).
1.30 Le Sud. Téléfilm de Carlos Saura, d'après Jorge Luis Borges (60 min).

M 6

20.45

AUX FRONTIÈRES DU RÉEL

Série, avec Gillian Anderson (165 min). 11154019

Le musée rouge. *Des adolescents quittent précipitamment leur domicile après un mystérieux appel téléphonique. Ils sont retrouvés peu après à demi nus, et en état de choc.*

Mystère vaudou ○. *Deux Marines trouvent la mort dans des conditions mystérieuses. Scully et Mulder soupçonnent des pratiques liées au rite vaudou.*

Aubrey Δ. *Une jeune femme enceinte est hantée par des visions de meurtres en série. Des meurtres commis il y a près de cinquante ans...*

23.30 Le Maître de la terreur. Téléfilm Δ de Lamberto Bava, avec Thomas Arama (90 min). 55516
1.00 Rock express. Magazine (30 min). 8795355

1.30 La Nuit des clips (380 min).

Canal +

20.35

UN ALIBI PARFAIT

Téléfilm de Kevin Meyer, avec Teri Garr, Hector Elizondo (90 min). 298564

22.05 Flash d'information.
22.15 Jour de foot. Magazine présenté par Philippe Bruet (45 min). 2763944

23.00

MA FEMME ME QUITTE

Film de Didier Kaminka, avec Michel Boujenah (1995, 84 min). 626767

0.25 *Elle s'appelait Françoise...* (rediff., 65 min). 1830171
1.30 N'oublie pas que tu vas mourir ■ Film de Xavier Beauvois (1995, 115 min). 3298201
3.35 Jiang-Hu ■ ■ Film de Ronny Yu (1993, 90 min). 7513539
5.05 *Nelly et M. Arnaud* ■ ■ Film de Claude Sautet (1994, 104 min). 2903881

Radio

France-Culture

20.45 Fiction : Nouveau répertoire dramatique. Le Long Voyage vers le jour, de Richard Kalisz.
22.35 Musique : Décibels. Autoportrait : Jean-Christophe Frisch, musicien ; Débats : la musique techno en question.
23.58 Clairière.

0.05 Tard dans la nuit. 0.55 Chronique du bout des heures. 1.00 Les Nuits de France-Culture (rediff.).

France-Musique

19.30 Opéra. Cavalleria rusticana, *de Mascagni. En direct du* Metropolitan Opera à New York, par le Chœur et l'Orchestre du Metropolitan Opera de New York.
22.45 Entracte.
23.07 Le Bel Aujourd'hui. Œuvres de Haas.

1.00 Les Nuits de France-Musique.

Radio-Classique

20.40 Transcriptions et arrangements. Œuvres de Beethoven, Brahms, Strauss, Bach, Stravinsky, Tchaïkovski, Françaix.

22.45 Da Capo. 0.00 Les Nuits de *Radio-Classique*.

TV 5

20.00 Renseignements généraux. Téléfilm de Philippe Levebure, avec Victor Lanoux, Anny Duperey. [2/8] Jeux dangereux (90 min). 60915309
21.55 Météo des cinq continents.
22.00 Journal (France 2).
22.40 *Fa si la chanter.*
0.30 Soir 3 (France 3).

Planète

19.40 Lietuva, Lituanie libre ! [2/2] Quelle indépendance ?
20.35 *Les Murmures de l'air.*
21.30 Les Pousseurs de bois. 22e Open international d'échecs d'Aubervilliers.
21.55 Sauvez les koalas !
22.40 L'Effet de serre en question.
23.35 *Paul Catrain, notre* oncle d'Ukraine. [2/2].

Odyssée

19.30 Le Liban. Terre des Phéniciens.
20.10 D'île en planète.
21.10 Jungle marine. [2/6].
21.35 52 sur la Une. Chasseur de pierres.
22.30 *Jump.*
23.00 Notre planète Terre.
23.25 Après nous le déluge.

Paris Première

20.30 Golf. *Finale du championnat du* monde Andersen Consulting.
22.35 Nova.
23.30 Patti Smith, because...
0.50 Bhur. Concert (60 min). 94671510

France Supervision

20.30 Ariodante. Opéra en trois actes de Haendel. Livret d'Antonio Salvi. Mise en scène de David Alden (190 min). 60967380

Ciné Cinéfil

20.45 Le Club. Blanchette Brunoy.
22.05 Le Meilleur du cinéma britannique.
23.00 Secrets de femmes ■ ■ Film de Robert Wise (1950, N., 100 min). 12785293

Ciné Cinémas

20.35 Golden Globe Awards 1997.
22.35 Mel Gibson.
23.00 Rive droite, Rive gauche ■ Film de Philippe Labro (1984, 100 min). 12787651

Série Club

20.45 Colorado. Le cri de l'aigle.
23.10 Code Quantum. Future Boy.
0.00 Le Prisonnier. L'impossible pardon.

Canal Jimmy

21.00 Earth 2. Eve.
21.50 Friends. Celui qui disparaît de la série.
22.15 Chronique californienne.
22.20 Nonante.
23.20 Le Fugitif.
0.10 La Puissance et la Gloire. De forêts en montagnes.

Festival

19.35 Homard. Téléfilm de Philippe Condroyer, avec Roland Bertin (55 min). 16522583
20.30 Haute tension. Téléfilm de Danièle Suissa, avec Bibi Anderson, Michaël Sarrazin (90 min). 33836106
22.00 V comme vengeances. Champs clos.
23.35 Le Voyageur. *Impair et passe (20 min).*

Téva

20.30 Tévaroscope.
20.45 Ça m'interpelle : Dieu est-il misogyne ?
23.15 XY Elles. Invitée : Pauline Bebe (60 min).

Voyage

20.30 et 23.30 L'Heure de partir.
21.00 Suivez le guide.
23.00 Super Cities. Amsterdam.
23.25 Chronique de Jacques Lanzmann. Partir.

Muzzik

21.00 Gesualdo the Prince. Mise en scène de Colin Nears, dir. Roger Norrington (70 min). 3954583
22.10 Pelléas et Mélisande. Opéra en cinq actes de Debussy (155 min). 27221108

Eurosport

11.45 Ski alpin. En direct. Coupe du monde. Descente messieurs à Kitzbühel (Autriche) (75 min). 5503125
14.30 Patinage artistique. En direct. Championnats d'Europe (150 min).
17.55 Football. En direct. Championnat de D2 (24e journée) : Amiens - Le Mans (125 min). 72677293
20.00 Boxe. Combats poids lourds en 10 reprises. A Beverly Hills (Etats-Unis).
21.00 Snowboard.
22.00 Tennis. Open d'Australie (Les temps forts).
23.00 Saut à skis. Coupe du monde (11e manche) à Hakuba (Japon).
0.00 Bobsleigh. Championnats du monde.
2.00 Tennis. En direct. Open d'Australie : finale messieurs : Pete Sampras-Carlos Moya (390 min). 48380423

Chaînes d'information

CNN

Information en continu, avec, en soirée : 20.30 Computer Connection. 21.00 CNN Presents. 22.00 World News. 22.30 Best of Insight. 23.00 Early Prime. 23.30 World Sport. 0.00 World View.

Euronews

Journaux toutes les demi-heures, avec, en soirée : 19.25 Cinema. 19.45 et 22.45 Correspondent. 20.30 et 0.30 Prisma. 21.10 et 22.15 Sport. 21.20 et 1.40 Style. 21.50 Mag P. E. 23.15 Alpe Adria. 23.45 Business Weekly. 0.20 Odeon (10 min).

LCI

Journaux toutes les demi-heures, avec, en soirée : 19.45 et 0.15 Box office. 20.15 Nautisme. 20.42 et 0.43 Emploi. 20.56 et 23.56 Découvertes. 21.10 Journal de la semaine. 21.26 et 23.51 Auto. 21.38 Ça s'est passé cette semaine. 21.56 et 0.56 Place au livre. 22.12 L'Evénement de la semaine. 22.41 Sports. 22.44 D'une semaine à l'autre. 23.45 Multimédias. (3 min).

LES CODES DU CSA

○ Accord parental souhaitable.
Δ Accord parental indispensable ou interdit aux moins de 12 ans.
□ Public adulte ou interdit aux moins de 16 ans.

DIMANCHE 26 JANVIER

TF 1

16.50 Disney Parade. *L'indestructible ; Donald et* son double.
18.00 Patinage artistique. Gala de clôture au Palais omnisports de Paris-Bercy.
19.00 7 sur 7. Magazine. Invités : Jean Arthuis et Pierre Moscovici.
19.55 Chiffres à la Une. Jeu.
20.00 Journal, Tiercé, Météo.

20.45

L'ARME FATALE ■

Film □ de Richard Donner, avec Mel Gibson, Danny Glover (1987, 115 min). 781442

Un policier noir doit faire équipe avec un Blanc, veuf, à tendance suicidaire, surnommé « l'arme fatale ».

22.40 Ciné dimanche.

22.50

LA TÊTE DANS LE SAC

Film ○ de Gérard Lauzier, avec Guy Marchand (1984, 100 min). 8205220

0.30 et 1.45, 2.25, 3.30 TF 1 nuit.
0.40 Concert. Ensemble instrumental Sainte-Geneviève (65 min). 5846840

1.55 Cas de divorce. Série. Fortier contre Fortier. 2.35 et 4.30, 5.10 Histoires naturelles. Documentaire (rediff.). 3.40 Les Archives fabuleuses de l'armée française. Documentaire. La France dans la guerre 1939-1945. 5.05 *Musique.* Concert (5 min).

France 2

16.50 National Geographic. L'Arctique, royaume des glaces.(60 min). 1684987
17.50 Stade 2. Magazine. Hommage à Robert Chapatte.
18.50 Déjà dimanche.
19.30 Déjà le retour. Invités : Patrice Braoudé, Alain Chabat.
20.00 Journal, A cheval !, *Météo.*

20.50

PRÉSIDENT D'UN JOUR

Film d'Ivan Reitman, avec Kevin Kline, Sigourney Weaver (1992, 120 min). 582133

Le président des Etats-Unis se fait remplacer par des doublures pendant ses rendez-vous galants...

22.50

LES AIGLES FOUDROYÉS

Documentaire de Frédéric Mitterrand. [2/7] Le système Victoria (75 min). 811572

0.05 Journal, Bourse, *Météo.*
0.20 Musiques au cœur. Magazine. Eve raconte *La Belle Hélène*, d'Offenbach (75 min). 8170737

1.25 Vol du kangourou. Documentaire. 2.20 Polémiques (rediff.). 3.05 Urti. Droit et réalité de l'école en Côte-d'Ivoire. 3.25 La Compète. Coup de froid. 3.50 Chip et Charly. 4.15 Stade 2 (rediff., 70 min).

France 3

17.50 Y'a pire ailleurs.
18.00 Corky, un ado pas comme les autres. Série.
18.55 Le 19-20 de l'information. 19.10 Journal régional.
20.02 Météo.
20.10 Mister Fowler, brigadier-chef. Série. Une nuit au poste.

20.45

INSPECTEUR DERRICK

Série, avec Horst Tappert. L'écho de la mort. Le cri (130 min). 251387

22.55 Dimanche soir. Invité : Hervé Gaymard (45 min). 2965855
23.40 Journal, Météo.

0.00

THÉORÈME ■ ■ ■

Film □ de Pier Paolo Pasolini, avec Terence Stamp, Silvana Mangano (1968, v.o., N. et couleurs, 100 min). 8401911

Magnifiquement interprété, Théorème *est une œuvre dont l'austérité et la gravité mènent à la tristesse d'un monde où la relation du sexe à la vie est aliénée, où le désir d'absolu se heurte à la répression.*

1.40 *Musique graffiti.* Magazine. Poème de l'Amour et de la Mer : La Fleur de l'eau d'Ernest Chausson (20 min).

La Cinquième

16.50 Le Sens de l'Histoire. La vie secrète de Jackie Kennedy Onassis. 18.20 Va savoir. Quel chantier... naval ! 18.50 Le Journal du temps.

Arte

19.00 Le Raid en avion autour du monde.
19.30 ▶ Maestro. La Jeune Fille et la Mort, de Schubert, par le Quatuor Alban Berg (60 min). 2794
20.30 8 1/2 journal.

20.40

▶ SOIRÉE THÉMATIQUE : FRANKIE FOR EVER !

proposée par D. Bigle et C. Ventura

20.45 La Blonde ou la Rousse ? (Pal Joey) ■ Film de George Sidney, avec Frank Sinatra, Rita Hayworth, Kim Novak (1957, v.o., 110 min). 855292
22.30 Sinatra, les belles années (1943-1965). Documentaire de Claude Ventura (45 min). 37881
Un montage des émissions de télévision animées par Sinatra pour CBS puis pour Warner. Des images surprenantes.
23.15 Les Shows (1957-1965). *Montage par Claude Ventura* (55 min). 2197046
0.10 Sinatra enregistre. *Documentaire (30 min).* 25607
Une escapade en studio, lors de l'enregistrement, en 1985, de l'album L. A. Is My Lady, *en compagnie de Quincy Jones.*
0.40 Metropolis. (rediff., 60 min). 1003404
1.40 Court-circuit. Courts métrages. Fridge ; Lady Bag (rediff., 45 min). 7660911

M 6

16.35 Agence Acapulco. Série.
17.20 Piège pour un homme seul. Téléfilm de Colin Luke, avec Stephen Dillon (100 min). 1994607
19.00 Drôle de chance. Série.
19.54 Six minutes d'information.
20.00 E = M 6. Magazine.
20.35 et 1.05 Sport 6.

20.45

LES DOCUMENTS DE ZONE INTERDITE

Magazine présenté par Patrick de Carolis. Les Français ont du cœur (125 min). 387539

Témoignages de Français qui ont joint le geste à la parole.

22.50

CULTURE PUB

Magazine présenté par Christian Blachas. Le direct sportif a-t-il un *avenir ? (40 min).* 6407510

23.30 Emmanuelle à Venise. Téléfilm □ de Francis Leroi, avec Marcella Walerstein, Julie McLaughlin (95 min). 8715607
1.15 Best of 100 % nouveautés.

2.20 Jazz 6. Magazine. 3.20 Turbo. *Magazine (rediff.). 3.45 Sexy mode.* Documentaire. 4.35 Fréquenstar. Magazine. Fête de la musique (25 min).

Canal +

▶ En clair jusqu'à 18.00
17.00 Dans la nature avec Stéphane Peyron. Revoir Anna, Kemperé, Ologolaï... quatre ans après.
18.00 Descente à Paradise ■ Film de George Gallo (1994, 105 min). 281201
▶ *En clair jusqu'à 20.45*
19.45 Flash d'information.
19.55 Ça cartoon.

20.30

FOOTBALL

En direct. Championnat de France de D1 (24e journée) : Monaco - PSG. 20.45 Coup d'envoi. A la mi-temps, Journal du Foot (130 min). 3296268

22.40 Flash d'information.
22.45 L'Equipe du dimanche (70 min). 838249

0.00

FOOTBALL AMÉRICAIN

En direct du Superdôme de la Nouvelle-Orléans. Super Bowl XXXI : New England Patriots - Green Bay Packers (240 min). 90999114

Comme chaque année, le Super Bowl va déchaîner les passions outre-Atlantique. Un milliard de spectateurs attendus, cent cinquante chaînes de télévision pour retransmettre l'événement en direct, trois mille journalistes accrédités sur place, 2 millions de dollars la minute de publicité.

Radio

France-Culture

20.35 Le Temps de la danse. Daniel Larrieu, Delta et Hipothecal Stream.
21.00 Atelier de *création* radiophonique. Quatre pièces brèves : Esquisse radiophonique, de Samuel *Beckett ; Loi d'écoute, de* Claude Ollier ; Je vous écoute, de Severo Sarduy ; Dialogue, d'Eduardo Sanguinetti.
22.25 Poésie sur parole. Benjamin Fondane.
22.35 Musique : le concert. Le Groupe Fun *Lovin'Criminals*, enregistré lors du festival, La route du Rock Saint-Malo-1996, et Garbage, enregistré à Saint-Malo.

0.05 Clair de nuit. 1.00 Les Nuits de France-Culture (rediff.).

France-Musique

20.05 Voix souvenirs. Jean-Emil Vanni Marcoux, baryton-basse.
21.00 Table d'écoute.
22.30 Transversales. 1 Déclic. Daniel Larrieu, Robin Rimbaud ; 2 *Les Magiciens de la Terre.* Tunisie : Sonia M'Barek ; Youval Micenmacher ; L'Orient des grecs ; 3 Le Jazz, probablement. Jacques Di Donato.

1.00 Les Nuits de France-Musique.

Radio-Classique

20.00 Soirée Lyrique. *Les Maîtres Chanteurs de* Nuremberg, opéra en 3 actes de Wagner. Thomas Stewart : Hans Sachs. Gundula Janowitz : Eva. Sandor Konya : Walther, par la Chambre et l'Orchestre symphonique de la Radio Bavaroise.

0.00 Les *Nuits de Radio-Classique.*

TV 5

20.00 7 sur 7.
21.00 Temps présent.
21.55 Météo des cinq continents.
22.00 Journal (France 2).
22.35 Benvenuta ■ Film d'André Delvaux (1983, 105 min). 67532607
0.20 Je t'aime comme un fou. Court métrage.
0.30 Soir 3 (France 3).

Planète

19.40 Paul Catrain, notre oncle d'Ukraine. [2/2].
20.35 Chronique du Dragon.
21.20 *Maroc, corps et âmes.* [5/11] Gnaouas.
21.50 Ballet. [2/2].
23.00 L'Opéra-Bastille en question.
23.40 Journée d'Amérique.
0.20 Portraits d'*Alain Cavalier.* [3/24] La trempeuse.

Odyssée

20.25 Nomenklatura. [2/2].
21.20 Empreinte du fleuve. Niger.
22.20 La Cathédrale de Reims. Sept siècles d'aventures.
23.20 Au cœur de la vie sauvage. Les gardiens d'Eden.
0.10 Le Pouvoir de la terre (50 min).

Paris Première

20.30 Top Flop.
21.00 The Indian Runner ■ ■ Film de Sean Penn (1990, v.o., 125 min). 51611607
23.05 James Carter. Concert enregistré au festival de Jazz de Montréal en 1996 (60 min). 4344442

France Supervision

20.30 Trop belle pour toi ■ ■ ■ Film de Bertrand Blier (1989, 90 min). 36093626
22.00 Nancy Jazz Pulsations. Mike Stern Band.
22.55 Trophée Andros.
0.25 Les Sept Dernières Paroles du Christ en croix.

Ciné Cinéfil

20.30 Johnny le vagabond (Johnny Come Lately) ■ Film de William K. Howard (1943, N., v.o., 100 min). 1270775
22.10 Train de luxe (Twentieth Century) ■ ■ Film de Howard Hawks (1934, N., v.o., 90 min). 5306317
23.40 Julietta ■ *Film de Marc Allégret* (1953, N., 95 min). 74723133

Ciné Cinémas

20.45 Les Roseaux sauvages ■ ■ Film d'André Téchiné (1993, 110 min). 4874171
22.35 Mo'Money. Film de Peter McDonald (1992, v.o., 90 min). 9428591
0.05 L'Année de tous *les dangers* ■ ■ Film de Peter Weir (1982, v.o., 110 min). 33427337

Série Club

20.45 La Famille Addams. La visite du cousin.
21.15 *Colonel March.* Meurtre à l'Institut de beauté.
21.40 Histoires vraies. Je veux être un champion.
22.05 Le Choix de... John Brahm. Songe d'un jour d'été.
22.30 Le Prisonnier. L'impossible pardon.
23.20 Code Quantum. Amour à vendre.
0.10 Le Retour du Saint. Le choix impossible.

Canal Jimmy

20.30 Dream On. Noir c'est noir.
20.55 Le Meilleur du pire.
21.25 Fawlty Towers. *Basil the Rat.*
22.05 La Semaine sur Jimmy.
22.15 New York Police Blues.
23.00 Destination séries. Father Ted.
23.35 Friends. Celui qui disparaît de la série.

Festival

20.00 Sueurs froides. *Série. La chute.*
20.30 La Chambre des dames. Feuilleton [3].
22.20 Une page d'amour. Téléfilm d'Elie Chouraqui, avec Anouk Aimée, Bruno Crémer (95 min). 38240930

Téva

20.30 Tévaroscope.
20.45 Les Anges du bonheur. Tout est bien qui finit bien. La limite à ne pas dépasser.
22.15 Mannequin *sous haute protection.* Téléfilm de Neal Israel, avec Julia Duffy (90 min). 509083143
23.45 XY Elles. *Invitée :* Ghyslaine Arabian (55 min).

Voyage

19.30 Destination. La Birmanie.
20.30 et 23.30 L'Heure de partir.
21.00 Suivez le guide.
23.00 Super Cities. Barcelone.
23.55 Chronique avec Macha Béranger. Les clés du luxe.
0.00 Vidéo guide. L'Australie (60 min).

Eurosport

11.30 et 17.00 Bobsleigh. *En direct. Championnats* du monde (40 min). 4760978
12.10 Ski alpin. En direct. Coupe du monde. Super G *dames à Cortina d'Ampezzo* (Italie) - 2e manche (50 min). 1224713
13.20 Ski alpin. En direct. Coupe du monde. *Slalom* messieurs à Kitzbühel (Autriche) - 2e manche (40 min). 1811161
19.00 Snowboard.
20.00 Patinage artistique. Championnats d'Europe à Paris : le gala.
22.00 Tennis.
23.00 Saut à skis. Coupe du monde (11e manche) à Hakuba (Japon).
0.30 Boxe. Combat poids lourds en 10 reprises. Axel Schulz (All.) - Jose Ribalta (Cuba) (60 min).

Muzzik

21.00 Musiques du Pakistan.
22.00 Violettes impériales. Film de Richard Pottier, avec Luis Mariano (1952, 115 min). 7456171
23.55 Blues Masters.
0.45 La Passion selon Callas.
3.15 *Musiques émotions* Clips (165 min).

Chaînes d'information

CNN

Information en continu, avec, en soirée : 20.00 World Report. 22.30 Best of Insight. 23.00 Early Prime. 23.30 World Sport. 0.00 World View. 0.30 Style with Elsa Klensch. 1.00 *Diplomatic Licence.* 1.30 Earth Matters (30 min).

Euronews

Journaux toutes les demi-heures, avec, en soirée : 19.20 Cinema. 19.45 et 22.45 Euro 7. 20.35 et 0.20 Visa. 20.45 et 0.30 Alice. 21.20 Alpe Adria. 21.35 Style. *21.45 Business Weekly.* 22.15 Sport. 23.15 No Comment. 23.45 Business Weekly. 1.20 Labnews. 1.40 Odeon (20 min).

LCI

Journaux toutes les demi-heures, avec, en soirée : 19.11 et 0.10 Reportages. 19.15 et 19.45, 0.15 La Vie des idées. 20.12 L'Hebdo du monde. 21.11 En l'an 2000. 21.56 et 0.56 Mode. 22.12 et 22.48 Photo hebdo. 22.26 et 23.56 Planète info. 22.40 et 23.40 *Sports.* 22.45 *Multimédias.* 22.53 Auto. 22.56 Découvertes. 23.12 Police justice. 23.40 et 0.56 Sports (5 min).

Les films sur les chaînes européennes

RTL 9

20.30 Cocoon. Film de Ron Howard (1985, 125 min), avec Don Ameche. *Science-fiction.*
22.35 Shining. Film de Stanley Kubrick (1980, 120 min), avec Jack Nicholson. *Epouvante.*
0.50 Monsieur Taxi. Film d'André Hunebelle (1952, 75 min), avec Michel Simon. *Comédie.*

TMC

20.35 Rocky 3, l'œil du tigre. Film de Sylvester Stallone (1979, 100 min), avec Sylvester Stallone. *Comédie dramatique.*

Les programmes complets de radio, de télévision et une sélection du câble et du satellite sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi.

Signification des symboles :

▶ Signalé dans « Le Monde Télévision-Radio-Multimédia ».
■ On peut voir.
■ ■ Ne pas manquer.
■ ■ ■ Chef-d'œuvre ou classique.
◆ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants.

Le Monde

DIMANCHE 26 - LUNDI 27 JANVIER 1997

Johnny et Woody

par Pierre Georges

A TU ET À TOI ! Le président était ravi. Johnny Hallyday tout intimidé et pour ainsi dire endimanché. *« Jean-Philippe Smet, dit Johnny Hallyday, idole des jeunes, par les pouvoirs qui me sont conférés, je te fais... »* Ah que ! Chevalier de la Légion d'honneur, le Johnny, ce sont les Guignols de l'Info qui vont en faire leur miel.

Ainsi donc, même les vieux rockers ont une âme de médaillé et des émerveillements d'enfants sur le chemin de l'Elysée. Et pourquoi pas, après tout ? Johnny a beaucoup donné. Rosette pour Hallyday, légionnaire d'un jour, légionnaire toujours, qui a fait savoir qu'il mettrait sa belle médaille sous cadre et le cadre dans son joli bateau. Pour peu qu'elle chante encore un peu, un quart de siècle par exemple, fourbue, chenue, blanchie sous les sunlights, *« l'idole de tout un pays »* devrait finir commandeur dans l'ordre du tube !

Les présidents, tous les présidents, ont ainsi à cœur de saluer l'artiste. Plutôt l'artiste qui fit partie de leur comité de soutien, d'ailleurs, celui qui mit son nom au bas du parchemin, mais là encore c'est fort humain. S'il arrive qu'on gouverne avec ses ennemis, il est admis qu'on décore plutôt ses amis politiques. Et la démocratie française est ainsi faite que, par le jeu de l'alternance, pour peu que l'artiste s'accroche quelques septennats, son tour viendra, un président ou l'autre.

En fait, les grands politiques partagent avec les grands artistes un secret commun et une admiration réciproque : ils savent, les uns et les autres, la difficulté de durer, les aléas d'une carrière. Ramer trente ans pour accèder au pouvoir ou chanter trente ans pour ne pas quitter la scène participe du même périlleux exercice, la lutte pour le sommet. En un mot, ils se reconnaissent. Et leurs accolades légionnaires sont moins celles du politique au baladin qu'une reconnaissance de puissance à puissance.

Si l'on osait décrypter, un peu vulgairement, ce qui s'est signifié entre Jacques Chirac et Johnny Hallyday, cela pourrait se résumer ainsi : *« Ah ! t'es un costaud Johnny ! » « T'es pas mal non plus comme rocker, Jacquot ! »*.

On ne sait si Woody Allen reçut un jour, pour prix de son talent, son poids de médailles. Mais ce grand artiste vient, d'une déclaration, de rendre un immense service aux contemplatifs culpabilisés. *« Je préfère,* a-t-il dit, *le basket-ball à la philosophie. Et je ne passe pas mes soirées à survoler Kierkegaard. Je suis plutôt le genre de type à rentrer à la maison après le travail, à enlever sa chemise, à ouvrir une bière et à mettre la télé pour voir un match. »*

Woody Allen, pour tous les beaufs tyrannisés, merci ! Si lui le fait, nulle raison que d'autres ne le fassent pas. Le week-end conjugal s'annonce redoutable. Rugby, samedi. Football, dimanche. Football américain, Superbowl, lundi à l'aube. Que les épouses, les compagnes abandonnées et réduites à l'état des fameuses *fishing widows*, les « veuves de pêche » irlandaises dont les maris courent le saumon plutôt que le guilledou, fassent silence ! C'est Woody Allen qui l'ordonne !

En 1995, l'acquisition de la nationalité française a baissé de près de 27 %

Cette évolution est conforme à la réalité du phénomène de l'immigration

LE NOMBRE d'étrangers ayant acquis la nationalité française a baissé de 26,8 % en 1995. Alors que 126 337 personnes étaient devenues françaises en 1994, elles ne sont que 92 410 à avoir accompli la même démarche en 1995. Naturalisation, mariage, manifestation de volonté : les statistiques officielles que vient de publier le ministère de la justice dans son numéro de janvier de la revue *Etudes et statistiques justice* laissent apparaître un recul de tous les modes d'acquisition de la nationalité, résultat d'autant plus spectaculaire que l'année 1994 avait au contraire vu les chiffres augmenter de façon importante. Un durcissement des procédures pourrait-il expliquer une telle chute ?

L'examen détaillé des résultats laisse à penser qu'il n'en est rien. Pas plus qu'il ne fallait interpréter 1994 comme le début d'une nouvelle histoire d'amour entre les étrangers et la nationalité française, pas plus il ne faut considérer 1995 comme l'année du divorce. Il semble plutôt qu'après une année exceptionnelle – juridiquement, politiquement, mais aussi techniquement – on soit revenu à un régime plus stationnaire, plus régulier, et plus conforme à la réalité du phénomène.

Les naturalisations, qui résultent de la seule décision de l'Etat, avaient vu leur nombre faire un bond de 21 % en 1994, pour dépasser la barre de 49 000. Le ministère des affaires sociales expliquait ce résultat par la résorption du stock accumulé pendant les années précédentes. Le niveau de 1995, pratiquement identique, avec 40 867, à celui de 1993, semble lui donner raison.

Autre phénomène conjoncturel, l'acquisition de la nationalité par le mariage. Là encore, l'administration avait accéléré le traitement des dossiers. S'ajoutait l'effet « lois Pasqua », les conjoints de Français préférant, dans le contexte de lutte contre l'immigration, se protéger en adoptant la nationalité française. On était ainsi passé de 15 246 à 19 493 acquisitions par le mariage. En 1995, le compteur s'est arrêté à 16 659.

Dernier changement majeur : 21 342 enfants étrangers avaient, en 1994, acquis la nationalité française parce qu'ils étaient nés en France et que leurs parents, étrangers, en avaient fait la demande. Cette possibilité avait certes disparu avec l'entrée en vigueur, la même année, de la nouvelle loi sur la nationalité. Mais, là encore, les dossiers s'étaient accumulés. En 1995, seuls 1 124 cas « résiduels » de ce type ont dû être réglés.

Au milieu de ces résultats assez exceptionnels, un chiffre semble être particulièrement significatif : le nombre de *« manifestations de volonté »*. Née de la loi Pasqua de 1993, cette nouvelle procédure exige des personnes nées en France de deux parents étrangers qu'ils manifestent expressément leur désir de devenir français entre seize et vingt et un ans, alors que jusque-là ces jeunes – environ 23 000 – devenaient automatiquement français à dix-huit ans. Lors de l'adoption de la nouvelle loi, les associations avaient redouté que les jeunes ne boudent cette procédure. Avec 33 255 acquisitions par manifestation de volonté, les résultats de 1994 semblaient leur donner tort. Ceux de 1995 le confirment. Certes, ils sont légèrement plus faibles : 30 526. Mais ils traduisent simplement la baisse de la population concernée par cette procédure.

Nathaniel Herzberg

Le PDG de la Générale des eaux interrogé par la brigade financière

UN MOIS après les perquisitions effectuées dans son bureau de la rue d'Anjou et à son domicile parisien, le président de la Compagnie générale des eaux, Jean-Marie Messier, a été interrogé, vendredi 24 janvier, par les policiers de la brigade financière de Paris. M. Messier s'est expliqué durant plus de six heures sur les opérations effectuées par le Fonds Partenaires, fonds de placement à riques qu'il présidait de 1989 à 1994, au titre de ses anciennes fonctions d'associé-gérant à la banque Lazard Frères.

L'enquête, conduite par le juge d'instruction Marie-Pierre Maligner-Peyron, a été ouverte à la suite d'une série de plaintes avec constitution de partie civile de la Fédération nationale de la Mutualité française (FNMF), qui dénonçait certains investissements effectués par son ancien directeur financier, François Briquet. Ce dernier, mis en examen depuis le 1er avril 1994, avait été longuement interrogé par les enquêteurs quelques jours plus tôt.

A en croire l'entourage de M. Messier, le président de la Générale des eaux se serait déclaré, à sa sortie des locaux de la police judiciaire, *« stupéfait de l'indigence, voire de l'inexactitude manifeste, des faits avancés contre lui »*, en même temps que *« soulagé d'avoir enfin pu prendre connaissance du dossier et fournir aux policiers toutes les explications nécessaires »*.

M. Messier aurait fait part aux enquêteurs de son *« étonnement »* face à la coïncidence des attaques lancées contre lui et de son accession à la présidence de la compagnie. Il se réserve la possibilité de déposer une plainte pour *« dénonciation calomnieuse »*, assurait-on vendredi soir dans son entourage.

Dans un rapport de synthèse daté du 13 mai 1996, la brigade financière avait évoqué l'existence de délits de *« faux »* et d'*« usage de faux »* apparemment destinés à régulariser des comptes-rendus d'assemblées générales du Fonds Partenaires (*Le Monde* du 24 décembre 1996). Licencié le 31 mars 1992, M. Briquet est soupçonné d'avoir engagé, alors qu'il n'était plus habilité à le faire, quelque 14 millions de francs issus des caisses de la FNMF dans le Fonds Partenaires, dans le cadre de l'opération de rachat de la société Néopost, filiale d'Alcatel.

Interrogé sur ce point, M. Messier a indiqué que l'intervention de M. Briquet n'avait constitué que l'aboutissement formel d'un processus déjà engagé depuis l'adoption par l'ensemble des investisseurs du fonds (parmi lesquels figuraient la BNP, le Crédit agricole, l'UAP, Axa) d'un protocole ratifié le 24 janvier 1992. La veille, un premier virement de 2,5 millions de francs avait été effectué par la FNMF au profit du Fonds Partenaires, scellant l'engagement de la Mutualité dans le rachat de Néopost. Les dirigeants du Fonds Partenaires, a certifié M. Messier, n'ont finalement appris le licenciement de M. Briquet qu'au mois de juillet 1992.

L'interrogatoire de M. Messier plus de neuf mois après la délivrance de la commission rogatoire par le juge, le 9 avril 1996, devrait marquer le terme des investigations policières. La brigade financière devrait rendre prochainement un nouveau rapport au juge Maligner-Peyron, qui décidera alors des suites à donner à cette affaire.

Hervé Gattegno

« Défense concertée » franco-allemande : réactions réservées

À LA SUITE de la publication par *Le Monde* du 25 janvier du *« concept stratégique commun »* adopté par Jacques Chirac et Helmut Kohl au sommet franco-allemand de Nuremberg le 9 décembre 1996, le ministère français des affaires étrangères a annoncé que le document serait rendu public le 30 janvier, se refusant à tout autre commentaire.

Le ministère allemand de la défense a confirmé la teneur de l'accord officiellement intitulé « Concept en matière de sécurité et de défense ». La *Frankfurter Allgemeine Zeitung* publie à la « une » un article de son correspondant à Paris. *« La référence à un cadre aussi bien européen qu'atlantique montre la partie allemande plus disposée à faire siennes les conceptions françaises »*, conclut-il.

En France, la réaction la plus vive est venue de Jean-Pierre Chevènement : *« Que signifie, dans l'état actuel des choses, que les intérêts de défense de la France et de l'Allemagne soient indissociables, quand une position commune n'a pu être trouvée hier dans l'affaire yougoslave ou aujourd'hui sur la situation en Afrique, dans la région des Grands Lacs, et risque demain de ne pas pouvoir l'être si une situation grave apparaît en Ukraine, dans les pays baltes, au Maghreb ou encore au Proche-Orient ? Simplement que la France s'alignera sur la position américaine »*, a déclaré le président du Mouvement des citoyens.

Paul Quilès, ancien ministre de la défense, délégué du PS pour les questions de défense, s'*« étonne d'apprendre par la presse les grandes lignes de ce que M. Chirac a présenté comme une nouvelle doctrine de défense franco-allemande. Si le contenu de l'information donnée par* Le Monde *se vérifie, cela confirmera, après l'annonce du recul de la France sur le commandement Sud de l'Otan, que M. Chirac renonce définitivement à construire une véritable Europe de la défense »*.

Quant à Jacques Baumel (RPR, Hauts-de-Seine), il trouve *« tout accord pour renforcer la défense européenne intéressant »*, mais émet quelques *« réserves »* : *« La thèse de la dissuasion nucléaire concertée va tout à fait à l'encontre de l'emploi du nucléaire tel qu'il a été défini par de Gaulle,* a-t-il déclaré au *Monde. Nous entrons un peu imprudemment, aux côtés de l'Allemagne, au sein de l'OTAN : nous avons accepté de nous rapprocher de l'OTAN sans avoir pris les garanties suffisantes. »*

Autriche : le réalisme du chancelier Klima

VIENNE
de notre correspondante

Une semaine après avoir été désigné pour assumer la succession du chancelier Franz Vranitzky, le social-démocrate Viktor Klima a rendu publique, vendredi 24 janvier, à Vienne la composition de son gouvernement. Les ministres du parti conservateur (ÖVP), partenaire de la coalition au pouvoir depuis 1987, restent en place, derrière leur président, Wolfgang Schüssel, ministre des affaires étrangères. En revanche, M. Klima a procédé à une refonte totale de la composition sociale-démocrate du cabinet. Seul « survivant » de l'ère Vranitzky : Caspar Einem, ministre de l'intérieur sortant, objet de polémiques fréquentes pour son passé gauchisant, muté au ministère des sciences et des transports.

Le nouveau ministre des finances, Rudolf Edlinger, cinquante-six ans, qui s'occupait jusque-là des finances de Vienne, sera assisté par un secrétaire d'Etat venant de l'industrie, Wolfgang Ruttenstorfer, chargé de l'intégration européenne et du passage à la monnaie unique. Partisan inconditionnel de l'Union économique et monétaire, M. Klima a vu ses efforts comme ministre des finances couronnés de succès par la baisse du déficit public (4,1 % du PIB en 1996 contre 6,2 % en 1995) et de l'endettement.

Maintenue pour le moment en place, la continuité de la coalition avec les conservateurs suscite des interrogations. On prête à M. Klima moins de réserves à l'égard de Jörg Haider, leader de la droite nationaliste (FPÖ), que n'en avait le chancelier Vranitzky. L'exclusion systématique de la troisième formation du pays du jeu des alliances, qui fige la situation politique, a valu au chancelier des critiques au sein même de son parti, certains y voyant une des raisons des pertes du SPÖ aux élections.

Waltraud Baryli

Le nouveau gouvernement

Chancelier : Viktor Klima (SPÖ)
Vice-chancelier, affaires étrangères : Wolfgang Schuessel (ÖVP)
Economie : Johann Farnleitner (ÖVP)
Travail, affaires sociales et santé : Mme Eleonore Hostasch (SPÖ)
Finances : Rudolf Edlinger (SPÖ)
Intérieur : Karl Schloegl (SPÖ)
Environnement et famille : Martin Bartenstein (ÖVP)
Justice : Nikolaus Michalek (sans étiquette)
Défense : Werner Fasslabend (ÖVP)
Agriculture : Wilhelm Molterer (ÖVP)
Éducation : Mme Elisabeth Gehrer (ÖVP)
Sciences et Transports : Caspar Einem (SPÖ)
Condition féminine : Mme Barbara Prammer (SPÖ)

■ **DÉCHARGE : l'abandon du projet de création d'un centre de stockage des déchets de classe 2 sur le site du Tremblay, près du lac** du Bourget (*Le Monde* du 9 janvier), a été annoncé, vendredi 24 janvier, par Michel Barnier, ministre délégué aux affaires européennes et président (RPR) du conseil général de Savoie. Cette implantation, contestée par des comités de riverains, avait fait l'objet d'expertises contradictoires de la part des hydrogéologues. *« Il reste que la création d'un tel centre est nécessaire dans le département et que nous allons poursuivre notre recherche pour trouver un lieu adapté »*, souligne Michel Barnier, qui a demandé que l'Etat procède à une analyse globale des risques encourus par l'environnement du lac en raison de certaines activités économiques implantées sur la zone du Tremblay.

Tirage du *Monde* daté samedi 25 janvier : 481 053 exemplaires - 3



